

La renaissance de Fabius, ministre loyal, socialiste soupçonneux

DEPUIS SA NOMINATION, le 27 mars, comme ministre de l'économie, numéro deux du gouvernement de Lionel Jospin, Laurent Fabius, candidat le 28 mai à une élection cantonale partielle à Grand-Couronne (Seine-Maritime), goûte, à nouveau, le bonheur de l'action politique. Ministre loyal, il met en musique la politique économique du gouvernement, sans insister sur ses différences. Flatté par une partie de la droite pour ses accents libéraux, il a confirmé la baisse de 80 milliards de francs d'impôts pour 2000. Heureux au gouvernement, M. Fabius ne déçoit pas en revanche contre François Hollande, le premier secrétaire du Parti socialiste, qu'il soupçonne de vouloir le marginaliser avant le congrès de novembre. Ministre délégué à la ville, Claude Bartolone reproche au PS de regarder les fabiusiens comme « de vilains petits canards ».

Lire page 8

Famille : les « nouveaux pères » ont disparu

- Une étude du CNRS porte un rude coup au mythe des « nouveaux pères » ● Les femmes consacrent deux fois plus de temps que les hommes à leurs enfants ● Selon l'Insee, elles assurent 80 % des tâches domestiques ● Les parents participent peu aux devoirs scolaires

UNE ÉTUDE DU CNRS réalisée en 1999 auprès de mille personnes a évalué, pour la première fois, le temps passé par les parents auprès de leurs enfants. Contredisant les discours sur l'émergence de « nouveaux pères », cette enquête démontre la très inégale répartition du « travail » parental : les femmes consacrent chaque semaine deux fois plus de temps à leurs enfants que les hommes (25 heures et 37 minutes par semaine contre 12 heures et 41 minutes). Les unes et les autres sont peu portés sur l'aide aux devoirs scolaires (6 % du temps consacré aux enfants pour les hommes, 10 % pour les femmes). La répartition des tâches reste très sexuée : les pères s'impliquent dans les activités de socialisation (visite des musées, sorties au parc, etc.) tandis que le travail parental domestique, notamment la toilette et les repas, reste dévolu aux mères.

Les pères en couple consacrent 76 % de leur temps à la vie professionnelle et 24 % à leur vie de parent tandis que les mères partagent plus également leur temps entre les deux sphères. « Il faut



mener une politique de rééquilibrage des charges domestiques et parentales dans les familles, souligne Marie-Agnès Barrère-Maurisson, chercheuse au CNRS. Sinon, on n'avancera pas dans l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.»

Prises dans leur ensemble, les tâches domestiques restent le domaine réservé des femmes. En 1999, elles effectuaient 80 % du « noyau dur » de ce travail : courses, cuisine, vaisselle, linge, soins matériels aux enfants et aux personnes âgées. De 1985 à 1998, ces inégalités ont peu régressé : les hommes, qui effectuaient 2 heures et 11 minutes de travaux domestiques il y a treize ans, en accomplissent aujourd'hui 2 heures et 22 minutes. La cuisine, la vaisselle, le ménage, le linge et les soins matériels aux enfants restent l'apanage des femmes. Les courses deviennent en revanche des activités mixtes. « La présence d'enfants renforce cette spécialisation des rôles », remarque l'Insee dans *France, portrait social 1999-2000*.

Lire page 11



JEAN-MICHEL TURPIN/GAMMA

HÔPITAUX DE PARIS

L'autre mammouth

L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris est un « Etat dans l'Etat », un ensemble de 45 établissements et de 90 000 salariés, le plus grand d'Europe, nouveau « mammouth » réputé ingérable. A la fois bastion syndical et domaine sous influence RPR, l'AP-HP est au cœur de luttes d'influences politiques. La direction, étroitement liée à la Mairie de Paris, et le gouvernement se sont déjà affrontés sur le dernier budget. A gauche, certains évoquent l'éclatement du mastodonte, mais cette éventualité est suspendue aux échéances électorales de 2002.

p. 18-19 et notre éditorial p. 22

Questions à la Tunisie

QUI A TENTÉ de tuer Riad Ben Fadhel, et pourquoi ? L'ancien rédacteur en chef de l'édition arabe du *Monde diplomatique* a été grièvement blessé par balles, mardi 23 mai à Tunis. Il se trouvait jeudi dans un « état stationnaire ». Cette tentative de meurtre a eu lieu trois jours après la publication dans les colonnes du *Monde* d'une tribune de Riad Ben Fadhel critique envers le président Ben Ali. Dans un entretien au *Monde*, l'ancien journaliste qualifie de « tissu de mensonges » les informations de l'agence officielle tunisienne TAP qui soulève l'idée d'une tentative de suicide.

Lire page 2

Le masseur du président indonésien Gus Dur était aussi un escroc

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est
Une affaire défraye la chronique indonésienne depuis quelques jours : le masseur personnel du président Abdurrahman Wahid a disparu après avoir contribué à détourner la coquette somme de 35 milliards de roupiahs, soit l'équivalent de 30 millions de francs. Anpeng Sui, alias Suwondo, aurait fui à l'étranger - on parle du Laos ou de la Thaïlande. Alors même qu'il présidait, mercredi 24 mai, l'installation d'un comité pour l'éradication de la corruption, le chef de l'Etat indonésien a dû annoncer qu'il avait donné l'ordre à son ministre des affaires étrangères d'engager des recherches.

La recette ? Suwondo a d'abord tenté sa chance au début de l'année auprès de Yusuf Kalla, alors directeur de Bulog, une agence gouvernementale, en se présentant comme un confident de « Gus Dur », le nom familier du chef de l'Etat. Il aurait fait valoir que les fonds étaient destinés au secrétariat d'Etat.

Après avoir essuyé un refus, il est intervenu auprès de Sapuan, un directeur adjoint qui venait juste de prendre ses fonctions, en lui promettant le poste de directeur. Sans autorisation de son patron, Sapuan a transféré les fonds fin janvier sur deux comptes personnels, dont celui de Suwondo.

Mais, pour le malheur de Suwondo, Yusuf Kalla a été débauché de ses fonctions de directeur en mars et remplacé, au grand dépit de Sapuan, par un économiste, Rizal Ramli. Dès qu'il a découvert le pot aux roses, Rizal Ramli a limogé Sapuan et ouvert une enquête sur d'éventuelles complicités. Les fonds détournés proviennent de la caisse de la coopérative des employés de Bulog.

Mise en place du temps de Suharto, cette agence chargée du commerce de denrées alimentaires est considérée comme un lieu privilégié de corruption. Le FMI a obtenu dès 1998 le démantèlement des monopoles dont elle bénéficiait et un audit du cabinet Arthur Andersen, publié en octobre 1999, a évalué à

plus de 6 milliards de francs ses pertes en l'espace de cinq ans, faute de contrôle ou pour corruption. C'est la raison pour laquelle Yusuf Kalla, qui a également perdu en avril son portefeuille de ministre du commerce et de l'industrie, a été remplacé par un directeur venu de l'extérieur.

Cette affaire semble aussi indiquer qu'il suffit de se réclamer du chef de l'Etat pour obtenir, de fonctionnaires apeurés ou intéressés, un passe-droit dans une administration jugée l'une des plus corrompues de la planète. Pour « Gus Dur », elle est d'autant plus embarrassante que son frère cadet, Hasym Wahid, a dû renoncer, après quelques semaines, à ses fonctions de conseiller au sein de l'institution en charge de la restructuration d'un secteur bancaire en faillite : sa nomination avait, en effet, soulevé un tollé, des adversaires du président criant au népotisme.

Jean-Claude Pomonti

TotalFinaElf chahuté



THIERRY DESMAREST

EN PLEINE FUSION pour constituer le quatrième groupe pétrolier mondial, Thierry Desmarest, le PDG de TotalFinaElf, a dû affronter, lors de l'assemblée générale des actionnaires, de vives critiques sur l'*Erika* et sur la présence de l'entreprise en Birmanie.

Lire page 24

Vladimir Poutine, le KGB et les oligarques

LE POUVOIR est de retour à Moscou. Tel est l'unique message que s'emploie à faire passer Vladimir Poutine depuis son investiture à la présidence de Russie, le 7 mai. Ce pourrait être une bonne nouvelle. Le règne de Boris Eltsine, dont les dernières années ont été caractérisées par le chaos, la corruption et l'impuissance politique, laisse un pays en ruine où 35 % de la population vit avec moins de 250 francs par mois. Le processus électoral, confus et largement manipulé, qui vient de s'achever par l'élection d'un dirigeant inconnu il y a neuf mois, aura néanmoins permis l'expression d'une demande quasi générale de l'électorat russe : celle d'un pouvoir effectif, capable de gérer un pays disloqué et de lancer un nouveau train de réformes, après l'immobilisme mortifère qui a prévalu depuis 1996.

A leur manière, les dirigeants occidentaux ont exprimé le même souhait, choisissant de mettre en sourdine leurs critiques contre la guerre de Tchétchénie - qui se poursuit - pour ne pas obérer leurs futures relations avec le nouveau maître du Kremlin. L'Occident espère retrouver ce qu'il avait perdu avec un Boris Eltsine dont la

maladie et les humeurs ont rythmé les grands dossiers internationaux, c'est-à-dire une continuité et une prévisibilité de la politique extérieure de Moscou.

Le pouvoir est donc de retour, mais tous les signes donnés jusqu'à aujourd'hui dessinent un profil des plus inquiétants. La vie politique russe abrite deux fantasmes récurrents : le modèle chinois, qui permettrait un brillant recyclage de ce qu'il reste de soviétisme ; le modèle du Chili de Pinochet qui libérerait les idéologues libéraux et les hommes d'affaires, conseillers du « guide » du Kremlin, des contingences d'une démocratie politique qu'ils méprisent. C'est ce scénario que défend l'un des hommes les plus puissants du pays, le financier Piotr Aven.

L'ambiance, à Moscou, n'est évidemment plus à l'effervescence démocratique du début des années 90. L'air du temps est à la construction d'un pouvoir autoritaire pouvant, au nom « des intérêts de l'Etat russe » - formule qui fait florès -, piétiner les libertés et tout ignorer de l'enjeu démocratique.

François Bonnet

Lire la suite page 22



PASCAL PAVANI/AP

AGRICULTURE

OGM : le colza détruit

Le gouvernement français a finalement décidé, jeudi 25 mai, de faire détruire la récolte des champs enssemencés par erreur avec du colza génétiquement modifié. En Grande-Bretagne, où le même problème se pose, la décision n'est pas encore arrêtée.

p. 39



LAURENT GILLERON/AP

CYCLISME

L'EPO dépistée

L'usage de l'érythropoïétine (EPO), produit dopant répandu dans le peloton cycliste, pourra être détecté lors du prochain Tour de France. Le directeur de l'épreuve, Jean-Marie Leblanc (photo), se félicite de cette décision prise jeudi 25 mai.

p. 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 527 - 7,50 F



PRESSE L'ancien rédacteur en chef de l'édition arabe du *Monde diplomatique* (de 1988 à 1998) Riad Ben Fadhel, blessé par balles au thorax mardi 23 mai, était jeudi

« dans un état stationnaire », dans une clinique de Tunis. ● CETTE TENTATIVE de meurtre de mardi intervient trois jours après la publication, dans les colonnes du

Monde, d'une tribune critique de M. Ben Fadhel dans laquelle il demande au chef de l'Etat de préparer son départ. ● LE PRÉSIDENT tunisien Ben Ali s'en était pris au

Monde lors d'une conférence de presse mercredi 3 mai. ● RIAD BEN FADHEL souligne l'absurdité de la thèse avancée par l'agence officielle TAP, selon laquelle il aurait

tenté de mettre fin à ses jours. ● LES GESTES d'ouverture consentis par le régime ces derniers temps sont qualifiés de « spectacle » par l'opposition.

Tunisie : controverse autour de la tentative de meurtre de Riad Ben Fadhel

L'ancien rédacteur en chef de l'édition arabe du « Monde diplomatique », blessé par balles mardi 23 mai, est dans un état stationnaire. L'agence officielle TAP évoque l'idée d'un suicide, hypothèse qui semble montée de toutes pièces.

QUI a tenté de tuer Riad Ben Fadhel et pour quels motifs ? Mardi 23 juin aux alentours de 6 heures, l'ancien rédacteur en chef de l'édition arabe du *Monde diplomatique* a été blessé par balles alors qu'il venait de quitter son domicile de Carthage, dans la banlieue huppée de la capitale, pour rejoindre les bureaux de sa société de communication, Media Impact, à Tunis. Une voiture s'était portée à sa hauteur avant de ralentir. Des coups de feu ont alors été tirés par la vitre entrouverte, blessant grièvement M. Ben Fadhel. Admis en urgence dans une clinique de la capitale, il se trouvait jeudi après-midi, « dans un état stationnaire », selon l'un de ses frères, le docteur Hakim Ben Fadhel. La veille, ce dernier avait indiqué que son frère « avait eu de la chance car aucun organe ou vaisseau importants n'ont été touchés ». Les jours de M. Ben Fadhel ne seraient donc pas en danger.

La tentative de meurtre de mardi intervient trois jours après la publication dans les colonnes du *Monde* d'une tribune critique de M. Ben Fadhel à l'encontre du chef de l'Etat (*Le Monde* daté 21-22 mai). Cette tribune se concluait par un appel au président Ben Ali à ne pas chercher à se maintenir au pouvoir. « Il est temps, écrivait l'ancien journaliste, de donner au pays un nouvel élan. [La Tunisie] a besoin d'un New Deal, d'autant plus que l'hypothèse islamiste a été écartée. Ben Ali (...) dont le mandat est constitutionnellement le dernier, a le devoir de préparer le passage de relais. » Et de conclure : « Il le faut pour que soit enfin démenti "le

syndrome de Carthage " [où est situé le palais présidentiel], auquel avait déjà succombé Bourguiba. »

Nombre d'opposants ont signé ces derniers mois dans la presse française des textes autrement plus virulents. Mais le problème avec celui de M. Ben Fadhel tenait moins à son contenu qu'à la personnalité de son auteur et à sa position dans la Tunisie du président Ben Ali.

PERSONNALITÉ À PART

De mère libanaise et de père tunisien, Riad Ben Fadhel, trentehuit ans, est une personnalité à part. Sensible à la cause palestinienne dans les années quatre-vingt (il était proche du Front démocratique de la libération de la Palestine, le FDLP de Nayef Hawatmeh), cet économiste de formation, cofondateur de la librairie

arabe de Genève, s'était ensuite tourné vers le journalisme jusqu'à devenir, en 1988, le rédacteur en chef de l'édition arabe du *Monde diplomatique*, jusqu'au transfert de cette édition à Beyrouth en mai 1998.

Tout en poursuivant cette expérience, M. Ben Fadhel s'était lancé dans la communication et la publicité, un secteur en pleine expansion dans la Tunisie des années 1990 friande de consommation. Doté d'un solide sens commercial et d'un carnet d'adresses bien rempli (son père était ambassadeur, son grand-père et l'un de ses oncles, des proches de l'ancien président Bourguiba), M. Ben Fadhel avait su développer son entreprise, Media Impact, devenue en quelques années l'une des plus florissantes du secteur de la publicité. Cette

réussite s'était accompagnée d'un éloignement de la vie publique du jeune patron de Media Impact. Certes, l'ancien journaliste continuait à fréquenter certains opposants et, en privé, il n'hésitait pas à critiquer avec véhémence les dérapages du régime, mais officiellement il se tenait à l'écart. Pour une raison simple : le développement de son entreprise passait par la fréquentation obligée de certains membres des « clans » qui gravitent autour de la présidence.

Dans ce contexte, la tribune libre dans *Le Monde* prend une autre dimension. Par les critiques – pourtant mesurées – à l'encontre du chef de l'Etat qu'il contenait, l'article a pu être perçu par certains milieux proches du pouvoir comme un coup de poing dans le dos donné par un allié supposé. Et ce à un moment

particulièrement mal choisi : depuis l'élection présidentielle de l'automne 1999, marquée par un score « à la soviétique » du chef de l'Etat sortant (plus de 99 % des suffrages), la Tunisie, coupable de bafouer les droits de l'homme, est montrée du doigt en France où son image de marque est écornée.

LA THÈSE DU SUICIDE

L'insulte lancée à la figure de M. Ben Fadhel en arabe dialectal par son meurtrier – « chien de traître » – donnerait du crédit à l'hypothèse d'un coup tordu manigancé par une officine appartenant à la mouvance du régime. « Je ne pense pas que l'ordre de me tuer est venu de très haut », confiait M. Ben Fadhel jeudi matin au *Monde* (lire ci-dessous).

Une implication directe du chef

de l'Etat paraît peu probable. Jusqu'à présent, Carthage n'a jamais tenté d'éliminer par la violence les opposants laïques préférant les brimades infinies ou l'intimidation physique.

Curieusement, une dépêche publiée mercredi par la Tunis Afrique Presse (TAP), l'agence de presse officielle, s'efforce d'accréditer l'idée que la tentative de meurtre ne serait qu'une mise en scène masquant une tentative de suicide. S'appuyant sur les résultats de l'enquête préliminaire menée par la police, la TAP – au mépris du secret de l'instruction – écrit que la trajectoire de la balle « démontre que le coup de feu a été tiré de très près et que le tir pourrait provenir de l'intéressé lui-même, ou lors d'une altercation avec une tierce personne l'accompagnant ». Et l'agence officielle d'ajouter à l'appui de sa thèse que des « traces de poudre ont été relevées sur la main droite de l'intéressé, alors qu'aucune trace n'a été décelée sur la main gauche » et, enfin, que M. Ben Fadhel « ne s'est rendu à la clinique qu'une heure et quart après l'incident » et qu'il n'a pas, quand il rentrait chez lui pour changer de voiture, « alerté ses deux frères et sa mère qui habitaient dans le voisinage ». M. Ben Fadhel dément formellement dans nos colonnes ces informations.

La publication par l'agence officielle TAP d'un tel scénario qui semble bel et bien monté de toutes pièces, conforte paradoxalement la thèse d'une implication du régime, à un niveau qui reste à déterminer.

Propos recueillis par
Florence Beaugé

Jean-Pierre Tuquoi

TROIS QUESTIONS À...

RIAD BEN FADHEL

1 L'agence officielle Tunis Afrique Presse (TAP) émet l'hypothèse que vous ayez tiré vous-même la (ou les) balles qui vous ont atteint ? Comment réagissez-vous ?

C'est un tissu de mensonges. On ne sait pas d'où proviennent ces informations. Faute de tenir une piste, on s'oriente vers celle du pseudo-suicide, je me demande pourquoi ! Je maintiens ma version à 100 % : un individu m'a tiré dessus par la fenêtre ouverte de ma voiture, après m'avoir insulté. Les autres versions ne sont que des tentatives pour me salir. Il paraît que certains milieux évoquent la possibilité d'un règle-

ment de comptes privé. Cela aussi, c'est du mensonge.

2 Etiez-vous en relation d'affaires avec le gendre du président Ben Ali, Slim Chiboub ?

Je le connais très bien mais je n'ai jamais été en relation d'affaires avec lui. Je ne fais partie d'aucun clan et j'ai mon franc-parler. J'ai émis beaucoup de critiques sur la gestion de notre image de marque à l'étranger et celle de l'information en Tunisie. Elle est préhistorique, digne d'avant la chute du mur de Berlin.

3 Cette tentative d'assassinat serait donc, à votre avis, exclusivement liée à la publication de votre article dans *Le Monde* daté du 21-22 mai ?

« Le Monde » vu par le président Ben Ali

EN PUBLIANT dans les colonnes du *Monde* sa tribune libre, l'ancien rédacteur en chef de l'édition arabe du *Monde diplomatique*, Riad Ben Fadhel, a choisi pour s'exprimer un quotidien peu prisé par la présidence tunisienne.

Interdit en Tunisie depuis l'élection présidentielle de l'automne 1999, *Le Monde* a été pris à partie par le chef de l'Etat au cours d'une rencontre qu'il a eu avec les responsables des médias nationaux mercredi 3 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

De larges extraits de la réunion ont été diffusés le lendemain par la chaîne de télévision nationale. « Il fut un temps où tout le monde lisait *Le Monde*, a expliqué M. Ben Ali. Il est vrai que c'était un journal où l'on pouvait trouver quoi lire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est vraiment une honte. »

Auparavant, le président Ben Ali s'était efforcé de justifier les raisons de la censure qui vise *Le Monde*.

« Certaines personnes, a-t-il expliqué, nous ont fait le reproche de ne pas laisser entrer en Tunisie le journal *Le Monde*, ou encore le quotidien *Libération*. Elles me disent : " Laissez ces journaux entrer et chacun sera libre de les lire ou de pas les lire ". Voici ma réponse. (...) Certes, *Le Monde* est libre d'écrire ce qu'il veut. Néanmoins, il doit aussi me donner un droit de réponse [dans] ses propres colonnes. Nous l'avons dit et répété à plusieurs reprises avant de nous décider finalement à interdire le journal *Le Monde* et d'autres qui s'étaient avisés de reproduire sciemment des données erronées. Jugez-en : 1 plus 1 égale 2. Autrement dit, il existe des chiffres et des données qui sont bien connus de tous. Or [les journalistes du

Monde] en ont donné une version fautive. Ils l'ont fait sciemment (...). Alors voici notre réponse : puisque vous ne voulez pas respecter les règles du jeu ; puisque vous êtes en train de publier des mensonges à notre sujet et d'induire en erreur l'opinion publique et puisque, au surplus, nous déboursions des devises péniblement acquises, nous avons décidé que votre journal n'entrera plus dans notre pays. Point final. Dites ce que vous voulez ! Dites qu'il n'y a pas de liberté de la presse et qu'il n'y a pas ceci ou cela. La question en définitive est simple : ou bien vous vous respectez les règles du jeu, et dans ce cas vous pourrez écrire autant qu'il vous plaira, à condition de nous donner l'opportunité de répliquer. Si ce n'est pas le cas, je décide de ne plus autoriser l'entrée de votre journal dans notre pays ; et libre à vous d'en dire ce que vous voudrez. »

Tunis alterne les gestes d'ouverture et de fermeture

L'ATTENTAT perpétré contre Riad Ben Fadhel est intervenu alors que le régime tunisien s'efforce d'améliorer son image de marque, mise à mal par les 42 jours de grève de la faim du journaliste Taoufik Ben Brik. Sous la pression internationale, le Palais de Carthage s'est résolu à faire, ces dernières semaines, quelques concessions. La première d'entre elles est d'avoir accédé à plusieurs des requêtes de M. Ben Brik, comme la libération, le 15 mai, de son frère Jalal – placé en détention après une altercation avec les forces de l'ordre – ou la restitution de son passeport, document dont le journaliste était privé depuis un an.

Deux figures marquantes de l'opposition tunisienne viennent également de récupérer leur document de voyage : Mustapha Ben Jaafar et Moncef Marzouki, mais le second s'est vu interdire, jeudi 25 mai, de sortir du territoire tunisien alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour Paris où il était attendu. Docteur en médecine, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), M. Marzouki est poursuivi par la justice de son pays pour ses activités menées dans le cadre du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNTL, association qui attend depuis dix-huit mois sa légalisation), ce qui explique, selon les autorités, qu'il se soit retrouvé empêché, à la dernière seconde, d'effectuer ce déplacement.

« Je viens, moi aussi, de récupérer mon passeport après six ans d'attente, mais je peux me retrouver interdit de voyager au dernier moment, comme mon confrère Marzouki », souligne le docteur Ben Jaafar, dont le téléphone a été rétabli. « Le CNTL, ou le parti que j'ai créé il y a six ans, le Forum démocratique, ou encore Raid (Attac Tunisie) attendent toujours d'être légalisés. Il n'y a aucun changement de fond en Tunisie, c'est tou-

jours le règne de l'arbitraire. On assiste à un saupoudrage de mesures qui ne sont que du spectacle », poursuit-il.

L'avocate Radhia Nasraoui a finalement été autorisée, le 19 mai, à quitter le territoire tunisien après en avoir été empêchée deux semaines auparavant. Ses trois enfants, en revanche, sont toujours privés de leur passeport, en raison de l'engagement politique de leur père, Hamma Hammami, dirigeant du Parti communiste ouvrier tunisien (PCOT, interdit), qui vit dans la clandestinité depuis plus de deux ans.

SEPT PRISONNIERS D'OPINION EN GRÈVE DE LA FAIM

« Il y a quelques gestes, mais il y a aussi des signes inverses, ça part dans tous les sens, estime l'avocat Mokhtar Trifi, militant des droits de l'homme. Certains récupèrent leur passeport ou leur ligne de téléphone, d'autres non. Pour Omar Mestiri, Sihem Ben Sedrine ou encore Khémaïs Ksila, rien n'a changé, absolument rien. De même, on ne dit toujours pas un mot des grèves de la faim qui se déroulent en ce moment même dans les prisons tunisiennes. » Sept prisonniers d'opinion – dont Abdelmoum Belanès et Fahem Boukadous, accusés d'appartenir au PCOT – ont, en effet, entamé, début et mi-mai, une action destinée à « protester contre leurs conditions inhumaines de détention ». Le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDH), dont le siège est à Paris, rappelle « l'abandon sanitaire dont ces prisonniers font l'objet, l'isolement, les mauvais traitements, et l'éloignement de leurs familles [et souligne qu'en Tunisie] les conditions d'incarcération, loin de s'améliorer, se sont dégradées ».

Fl. B.

Un attentat « révoltant », déclare Bertrand Delanoë

LE MONDE a interrogé Bertrand Delanoë (PS) et Philippe Séguin (RPR) au sujet de l'attentat visant Riad Ben Fadhel. Les deux candidats principaux à la Mairie de Paris sont tous deux nés en Tunisie et tous deux amis de ce pays, dans lequel ils séjournent fréquemment. M. Delanoë, qui est aussi président du groupe d'amitié France-Tunisie du Sénat, a répondu à nos questions ; M. Séguin a refusé de le faire.

Pour le sénateur socialiste, « ce qui est arrivé à Riad Ben Fadhel est révoltant ». « Je souhaite que les auteurs de cet attentat, quels qu'ils soient, puissent être identifiés et condamnés », ajoute M. Delanoë. Quant à la liberté de la presse, il

déclare : « J'ignore s'il y a un lien entre la tribune que M. Ben Fadhel a publiée dans *Le Monde* et l'attentat dont il a été victime, mais il est clair qu'on ne se poserait pas cette question si cette tribune avait pu être publiée dans la presse tunisienne. Un des problèmes que connaît la Tunisie est celui du droit des Tunisiens à l'information et au débat. »

ENTRE LES MAINS DU PEUPLE

Partage-t-il l'opinion de ceux qui dénoncent un durcissement autoritaire, policier du régime tunisien ? « J'ai exprimé assez d'appréciations positives sur les réussites économiques, sociales et culturelles de la Tunisie, depuis un peu plus de

dix ans, pour pouvoir rappeler que, dès 1995, j'avais dit aussi que la situation des droits de l'homme, dans ce pays, me paraissait contrastée », répond M. Delanoë. Observant que « les autorités tunisiennes ont rendu leur passeport à des personnalités aussi significatives que MM. Marzouki et Ben Jaafar, militants des droits de l'homme (lire ci-dessus) », M. Delanoë affirme : « Mes convictions ne changent pas lorsque je traverse la Méditerranée. Mais je n'ai jamais voulu être dans la situation d'un donneur de leçons. Les progrès souhaitables viendront du peuple tunisien », conclut le sénateur de Paris.

Christine Garin



Journées BMW. 25 au 27 mai 2000

Découvrez en exclusivité les BMW cabriolet Série 3, C1 et X5.

X5



C1



Cabriolet Série 3



44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE - PTE DE ST-CLOUD
01 46 09 91 63 - Votre contact : BERTRAND PIRON



Alejandro Toledo entend poursuivre la lutte contre la « dictature » Fujimori

Le scrutin péruvien est contesté par les observateurs

LIMA

de notre envoyé spécial

Il est sur la place San Martin, au centre de Lima. Il a perdu, il le sait. La foule est rassemblée depuis des heures, jeudi 25 mai, pour le retrouver, lui le *cholo* (l'indien), celui qui a empêché le président péruvien, Alberto Fujimori, candidat à un troisième mandat consécutif, d'être réélu au premier tour le 9 avril. Alejandro Toledo ne peut plus rien contre le président en exercice. Le jury national des élections (JNE) a refusé, quelques heures auparavant, de reporter le second tour de l'élection présidentielle.

Il est presque 22 heures et il apparaît, enfin, au balcon de l'un des immeubles de la place. La foule explose, tout autant ivre de fatigue que de joie. Ils étaient déjà là, au soir du premier tour, le 9 avril, pour obliger les autorités à ne pas jouer avec leurs votes. Ils ont manifesté depuis le début de l'après-midi ; ils ont passé leur temps à noyer les grenades lacrymogènes avec de misérables bouteilles d'eau qu'ils s'employaient à remplir, dans un ballet incessant, jusqu'à ce que la police ne charge et ne les déloge de la place d'Armes et des rues environnantes où ils s'étaient retrouvés. De nombreux mouvements de protestation se sont également produits, dans le nord à Chiclayo et dans le sud à Arequipa.

Il arrive, après des heures d'attente. Il leur demande de chanter l'hymne national. Ils s'exécutent. « Je veux vous dire, mes amis, mon peuple : ma vie est avec vous », dit-il avec une voix triste, rogue et brisée par la succession des meetings où il a tenté d'expliquer qu'il refusait de participer au second tour de l'élection parce qu'il ne voulait pas les conduire « à un piège ». Il jure de sa volonté pacifique « pour restaurer la démocratie dans le pays ». La foule lui répond alors : « La démocratie oui ! La dictature non ! »

« NOUS AVONS PERDU LA PEUR »

Nos enfants « seront fiers de ce que nous avons fait » et de la volonté populaire qui s'est exprimée ces derniers mois, ajoute-t-il. Dans une allusion aux manifestations qui se sont déroulées dans la capitale et dans le reste du pays, Alejandro Toledo veut les rassurer en leur disant que « personne n'a le droit d'imposer par la force » des tanks sa volonté à celle d'« un peuple comme celui de cette nuit ». Personne n'a ce droit parce que, jure-t-il en s'adressant à Alberto Fujimori, « cette nuit, nous avons perdu la peur de votre dictature ». Il réaffirme alors sa position, selon laquelle il ne veut pas cautionner un processus électoral qui ne garantit pas des conditions de régularité. « Nous ne voulons pas d'une fraude qui permettrait de légitimer Alberto Fujimori pour cinq années de plus », renchérit-il en dépla-

rant que le JNE n'ait pas écouté les recommandations de la mission d'observation de l'Organisation des Etats américains (OEA), des observateurs des ONG sur place ou encore des représentants de l'Union européenne et de la communauté andine.

« Nous aurons des élections le 28 mai », lance-t-il. La foule hurle alors sa colère au point de recouvrir celle du *Cholo* qui serre pathétiquement le micro contre son corps. Il a perdu et il veut rassurer cette foule, là, à ses pieds. Alors, il avance que ces élections et leur résultat « ne permettront à ces gens que de se maintenir au pouvoir ». Leur explication qu'en fait « ils ont peur d'un scrutin régulier, transparent, parce qu'ils savent qu'ils vont perdre ». Il dénonce également les conditions dans lesquelles s'est déroulée la campagne électorale ; il rage en évoquant la mainmise sur les médias, en particulier sur l'ensemble des chaînes de télévision.

« PAS DE LÉGITIMITÉ »

« La dictature va tomber ! », répond la foule. Il sait que sa décision de ne pas participer au second tour de scrutin a été mal perçue par l'opinion. Son message entre les deux tours a été brouillé. Avant, il ne parlait que de l'obsession quotidienne des Péruviens : un travail, un emploi. Ensuite, il a parlé davantage de démocratie et de fraude, ce qui demeure, pour les plus démunis, une abstraction. « Nous n'irons pas à la fraude. Ils peuvent s'auto-élire », répète-t-il en assurant qu'après le dimanche 28 mai, Alberto Fujimori sera face à sa conscience et face à la communauté internationale et il assure qu'« il n'aura pas de légitimité ».

Ses déclarations sont appuyées par les réactions de nombreuses institutions et en particulier par la mission d'observation de l'OEA, qui a regretté la décision du JNE de ne pas accepter sa demande d'un report des élections. En conséquence, la mission va réduire sa présence et ne maintiendra sur place qu'une cellule d'observation. Elle n'enverra, dimanche, personne sur le terrain et se refuse à valider par avance un processus électoral dont les conditions « compromettent la crédibilité ».

« Cette nuit, je veux vous dire, déclare Alejandro Toledo, qu'il est certain que si Fujimori est réélu nous allons résoudre pacifiquement cette crise. » Il insiste sur le caractère non violent de son combat. « Ils veulent des incidents », explique-t-il. « Nous sommes des étudiants, pas des terroristes ! » reprend alors une partie de la foule, majoritairement composée d'étudiants qui, à l'occasion de cette élection et pour la première fois, affirment leur opposition dans les rues.

Alain Abellard

Le Comité Vietnam accuse Hanoi de « bâillonner toute expression libre »

LE COMITÉ Vietnam pour la défense des droits de l'homme, organisation non gouvernementale en exil, vient de protester contre l'accueil fait par le gouvernement français à Lê Kha Phieu, secrétaire général du Parti communiste vietnamien, qui vient d'achever une visite officielle de quatre jours en France. C'était la première visite dans un pays occidental d'un numéro un vietnamien. Le président du Comité Vietnam, Vo Van Ai, regrette ainsi que Paris ait reçu le chef d'un parti politique « qui s'est octroyé le monopole du pouvoir et maintient au Vietnam une véritable dictature ».

Le président du comité a également profité de cette visite pour publier un Livre blanc sur le Vietnam, qui a été remis au président de la République, au premier ministre et aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dans cet opuscule, Vo Van Ai estime qu'il y aurait encore « plusieurs milliers » de prisonniers politiques au Vietnam, même si « le nombre de détenus reste inconnu ». « Il y a au moins

150 établissements pénitentiaires (camps de rééducation et prisons) divisés en nombre de sous-camps. Un récent décret passé en 1998 prévoit la construction de 650 nouvelles prisons ». « La rééducation est un instrument d'anéantissement de la dissidence », accuse-t-il.

Le Livre blanc remarque cependant que le pouvoir vietnamien « recourt de moins en moins aux arrestations massives, aux procès à grand spectacle ou aux incriminations trop perceptiblement politiques. A la place, les autorités utilisent des législations plus neutres mais plus punitives pour bâillonner toute expression libre et réprimer toute dissidence ou même toute différence, pour contrôler plus étroitement et plus discrètement la population ».

Lê Kha Phieu s'est entretenu, mercredi, avec Lionel Jospin, un entretien au cours duquel le secrétaire général du Parti communiste vietnamien s'était efforcé de vanter les mérites d'un pays « qui s'ouvre et se modernise », a-t-on indiqué de source proche du premier ministre.

Venezuela : les « méga-élections » sont reportées en raison de défaillances techniques

Le scrutin devait être la dernière étape de la « révolution bolivarienne » d'Hugo Chavez

Le Tribunal suprême de justice du Venezuela a décidé, jeudi 25 mai, de reporter les élections générales qui devaient avoir lieu dimanche. Ap-

pelé « méga-élections » par les Vénézuéliens, ce scrutin prévoit le renouvellement de toutes les fonctions, y compris celle de président. La cam-

pagne a montré que le soutien au président Chavez s'effrite dans un pays qui connaît sa cinquième élection en moins de dix-huit mois.

CARACAS

de notre envoyé spécial

Trois jours avant la tenue du scrutin, le Tribunal suprême de justice vénézuélien a annoncé, jeudi, la suspension *sine die* des « méga-élections » qui devaient avoir lieu dimanche 28 mai. Les défaillances techniques et l'insuffisante information des électeurs ont justifié la décision de la cour, dont le verdict a été lu par son président, Ivan Rincon, à l'issue d'une audience retransmise en direct à la télévision.

Une nouvelle date doit être rendue publique par la Commission législative, qui fait office de Parlement depuis la dissolution du Congrès. « Avant de fixer une nouvelle date, nous allons enquêter sur les causes des défaillances. Les responsables seront sanctionnés », a déclaré le président de la Commission législative, Luis Miquilena, un vieux militant de la gauche vénézuélienne qui passe pour le mentor du président Hugo Chavez.

Destinées, selon le président Hugo Chavez, à « relégitimer » tous les pouvoirs après l'adoption de la nouvelle « Constitution boliva-

rienne » le 15 décembre, ces élections mettent en lice quelque 36 000 candidats qui briguent 6 241 mandats, depuis la présidence de la République jusqu'aux conseillers municipaux, en passant par les députés et les gouverneurs régionaux. La décision du Tribunal suprême a été prise à la suite d'une action introduite par deux organisations non gouvernementales, Cofavic et Queremos elegir, qui s'inquiétaient du manque de transparence et de crédibilité du processus électoral.

« MANQUE DE SÉRIEUX »

Tard dans la soirée de jeudi, Hugo Chavez s'est félicité à la télévision de la décision du Tribunal suprême qui, a-t-il dit, « prouve que les institutions fonctionnent bien ». Si la date du 28 mai avait été maintenue, les élections risquaient de tourner « au chaos » en raison des défaillances techniques liées à l'utilisation d'un nouveau système informatisé, a ajouté le président.

Le président du Conseil national électoral (CNE), Etanislao Gonzalez, a accusé la compagnie améri-

caine Elections Systems and Software (ES&S) d'être responsable des difficultés techniques qui ont provoqué le report des élections. Cette compagnie fournit les cartes informatiques installées sur les quelque 7 000 machines automatisées devant comptabiliser les votes. Dans une vaine tentative pour tenir le calendrier prévu, un avion militaire vénézuélien avait été envoyé, mercredi, dans le Nebraska, où se trouve le siège d'ES&S, pour chercher de nouveaux équipements informatiques. Selon les responsables de la compagnie américaine, le retard est dû au fait que le CNE n'a pas transmis les listes de candidats dans les délais prévus et y a introduit de constantes modifications. L'éclatement du Pôle patriotique, la coalition qui soutenait Chavez, a entraîné des changements de candidatures jusqu'au dernier moment.

Le principal adversaire d'Hugo Chavez dans la course à la présidence, Francisco Arias, a estimé que le report des élections illustrait « le manque de sérieux et l'ineffica-

cité » du gouvernement présidé par Hugo Chavez. Ancien lieutenant-colonel, lui aussi, Francisco Arias avait participé, aux côtés d'Hugo Chavez, au coup d'Etat manqué contre le président Carlos Andres Perez en février 1992. Depuis le début de cette année, il accuse son ancien compagnon d'armes d'avoir dévoyé la « révolution bolivarienne ».

Le chef de la mission d'observation électorale envoyée par l'Organisation des Etats américains (OEA) s'est déclaré satisfait de la décision de reporter la consultation. Dans les rues de Caracas, la majorité des électeurs semblaient soulagés. Seuls quelques dizaines de militants chavistes exigeaient bruyamment le maintien de la date du 28 mai devant le siège du CNE, dans le centre de Caracas. Tenus à distance par un cordon de policiers, ils accusaient pêle-mêle l'opposition et l'entreprise américaine de « sabotage » pour faire obstacle à la réélection du président Chavez.

Jean-Michel Caroit

www.sicavonline.com



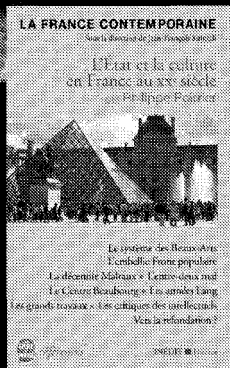
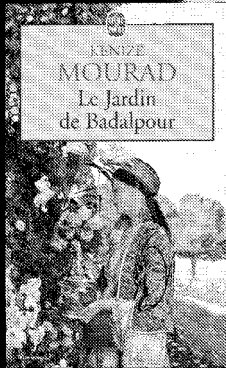
SICAVONLINE : DIFFICILE DE RATER VOTRE INVESTISSEMENT.

Quels que soient vos objectifs - retraite, achat d'une résidence principale, études - Sicavonline vous propose, après un diagnostic personnalisé, des portefeuilles de placement adaptés à vos besoins, à partir des meilleurs produits internationaux. Pour une gestion performante de vos placements, faites confiance au site www.sicavonline.com

08 2000 8000 Coût d'un appel local

ACHETEZ VOS SICAV SUR INTERNET

Mai 2000

Le
LIVRE
de
POCHEPATRICIA CORNWELL
Combustion

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

Kenizé Mourad Le Jardin de Badalpour

Jean-Louis Fournier Il a jamais tué personne, mon papa

Pierre Bellemare Journées d'enfer

Barbara Taylor Bradford Pouvoir d'une femme

Guy Racht Khéphren et la pyramide du Sphinx
Le Roman des pyramides - 4

Madelaine Chapsal Cet homme est marié

Lucien Bodard Le Chien de Mao

Henri Vincenot Du côté des Bordes

Christiane Collange Merci, mon siècle

Patrick Besson Dara

Marie-Thérèse Humbert Amy

Diane Ackerman Le Naufrage de Noé

Bernard-Henri Lévy Comédie

Aimée Liu La Montagne aux nuages

Jean-Claude Casadesus Le Plus Court Chemin
d'un cœur à l'autre

THRILLERS-POLICIERS

Patricia Cornwell Combustion

Nicholas Coleridge Protège-moi de mes amis...

Hubert Corbin Droit de traque

Michael Palmer Situation critique

Georges Simenon Les Fantômes du chapelier

Viviane Moore La Couleur de l'archange

H.R.F. Keating L'inspecteur Ghote abat son joker

BIBLIO-ROMANS

Lawrence Durrell Clea / Mountolive

BIBLIO-ESSAIS

Gilbert Durand Introduction à la mythologie

LA POCHOTHÈQUE CLASSIQUES

Wilde Œuvres

Marivaux Théâtre complet

CLASSIQUES

Ménandre Théâtre

RÉFÉRENCES

Carl Gustav Jung Sur l'interprétation des rêves

Philippe Poirrier L'État et la culture en France
au XXe siècle (inédit)

SCIENCE-FICTION

Greg Egan La Cité des permutants

PRATIQUES

Adèle Orteschi Antipasti et petits plats

Alice Caron Lambert Délices de fleurs

Missette Godard Le Temps des confitures

Fiches - Cuisine ELLE Cuisine du soleil
Poissons
Entrées
Recettes rapides

Les réticences de la France à envoyer des renforts au Liban étonnent aux Nations unies

Selon l'ONU, « presque toutes les conditions sont réunies » pour un renforcement de la Finul

L'ambassadeur de France à l'ONU a qualifié d'« extravagant » le projet de doublement des effectifs de la Finul, proposition du secrétaire

général qui avait pourtant été endossée à l'unanimité par le Conseil de sécurité. L'ambassadeur parle aujourd'hui de l'éventualité d'envoyer

« un petit contingent d'appui » à l'armée libanaise. L'attentisme de la France fait hésiter les autres contributeurs potentiels.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

L'ONU devrait être en mesure « avant la fin de la semaine » de « certifier » le retrait israélien du Liban sud, remplissant ainsi la « première » tâche confiée à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), par la résolution 425 du Conseil de sécurité.

C'est la suite qui semble diviser les acteurs internationaux. Si le secrétaire général demeure « convaincu » de la nécessité du déploiement de troupes supplémentaires au Liban sud « dans les prochaines semaines », il n'en est pas de même pour la France, sur laquelle Kofi Annan compte pour fournir des soldats.

À L'UNANIMITÉ

Dans son rapport, endossé à l'unanimité par le Conseil, M. Annan a proposé un doublement des effectifs de la Finul, qui passeraient de 4 500 actuellement à 7 935 soldats. Chiffre que Paris trouve soudain « absurde ». L'ambassadeur de France à l'ONU explique : « Avant de parler d'un renforcement de la Finul et de citer des chiffres extravagants, il faut d'abord voir à quoi vont servir les 4 500 casques bleus déjà sur place. » La France, ajoute Jean-David Levitte,

« est à l'écoute » des autorités libanaises ; « Si le président Lahoud nous demande d'envoyer des équipements avec un petit contingent d'appui, d'accord, mais pour l'instant on ne voit pas la nécessité de déployer tout un bataillon. »

serait très fermement condamné par la communauté internationale. » De toute façon, selon lui, « la Finul n'est pas en première ligne ; c'est l'armée libanaise qui doit s'y déployer et l'ONU vient en appui ».

Le calme règne à la frontière

Deux jours après le retrait israélien du Liban sud, la frontière entre les deux pays est restée calme, jeudi 25 mai, décrété jour férié au Pays du Cèdre. Lors d'une réunion extraordinaire du Parlement israélien dans la ville frontalière de Kyriat Chmoneh, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a tendu la main à Beyrouth en lançant un appel solennel à la paix, tandis que Damas, par la voix de son ministre des affaires étrangères Farouk El Chareh, s'est déclaré opposé à toute « escalade ».

La Syrie « soutient l'ONU et son rôle », a ajouté M. El Chareh. Après le retrait du Sud, il subsiste un dernier point de contentieux entre Beyrouth et Jérusalem : les hameaux de Chebaa, occupés par l'armée israélienne depuis 1967 et revendiqués par le Liban. Jeudi, l'ONU a rappelé que « les hameaux de Chebaa ne faisaient pas partie du territoire opérationnel » de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul). - (AFP, Reuters.)

Qualifiant de « miraculeuse » la façon dont s'est déroulé le retrait israélien du Liban, M. Levitte minimise la possibilité de la reprise des hostilités entre le Hezbollah et Israël : « Non, à priori les hostilités ne devraient pas reprendre, estime-t-il. Et si c'était le cas, le Hezbollah

Au siège de l'ONU à New York, comme d'ailleurs à Washington, on voit la situation quelque peu différemment. L'ONU, assure un de ses responsables, compte toujours sur des pays contributeurs pour renforcer la Finul, afin « d'être présent sur tout le territoire

de façon plus effective et de créer la confiance ». Les fonctionnaires de l'ONU estiment que Paris « fait monter les enchères ». « On nous avait dit que si toutes les conditions étaient réunies, la France enverrait un bataillon, déclare l'un d'eux. Alors que presque toutes les conditions semblent être réunies, on ne constate pas d'enthousiasme dérivant de la part de Paris. » Il souligne que les conditions préalables au renforcement de la Finul figuraient dans le rapport du secrétaire général, qui a été endossé par le Conseil « sans contestation aucune, à l'unanimité ».

A Washington aussi on se dit « surpris » de l'attitude française. « On comptait sur la participation française, explique une source contactée à Washington, mais Paris semble aujourd'hui nettement moins enthousiaste. » On note du côté français « une différence d'approche : pour les Américains, la Finul devrait être une sorte de bouclier protecteur d'Israël. Ce n'est pas dans son mandat et d'ailleurs ce serait une mission impossible ». Les tergiversations de la France, souligne-t-on enfin à l'ONU, ont pour effet de faire hésiter les autres contributeurs potentiels.

Afsané Bassir Pour

Les Français réclament des règles d'engagement « robustes »

L'ONU A ÉVALUÉ les besoins d'une Finul – renforcée – au Liban à l'équivalent de huit bataillons, avec leur soutien, soit 8 000 hommes. La France pourrait y participer à hauteur maximale de deux bataillons, soit environ 1 600 hommes, au lieu des 250 qu'elle y maintient à ce jour au PC de la force à Naqoura. Mais, auparavant, les Nations unies devront avoir obtenu des garanties de sécurité des différentes parties prenantes sur le terrain, reçu l'assurance de contributions des armées d'autres membres de l'ONU, défini l'espace du déploiement (quelque 800 kilomètres carrés) et fixé des règles d'engagement « robustes » selon l'état-major français.

Dans sa composition actuelle, réduite à 4 500 hommes, la Finul n'est pas prête en hommes entraînés, en équipement adéquat et en état d'esprit à remplir de nouvelles missions dans la zone-tampon. « Elle a besoin de sang neuf, disent les experts français, mais pas à n'importe quelles conditions ». Il lui faut des renforts, convient-on de même source, et les évaluations de l'ONU sur ce point ne sont pas contestées pour une mission qui devra avoir été « cadrée » dans le temps et dans l'espace.

Il y a, de fait, un double problème. Le premier est la nature et le volume de l'assistance que

certaines pays pourraient, à titre national, apporter à l'armée régulière libanaise, qui ne dispose pas de tous les moyens nécessaires, si elle a la volonté de réinstaller sa souveraineté sur la zone évacuée par Tsahal et aujourd'hui contrôlée par le Hezbollah. Il s'agit notamment d'aider l'armée libanaise à s'engager grâce à des capacités mobiles qui pourraient être, entre autres, des hélicoptères.

Le second problème concerne plus particulièrement la composition de la nouvelle Finul, une fois achevé le travail en cours de « certification » par l'ONU du retrait israélien. La participation éventuelle de la France n'est pas formellement déterminée à l'heure actuelle, et les unités n'ont pas encore été choisies.

MOYENS HÉLIPORTÉS

L'état-major français a néanmoins réclamé de l'Elysée et du gouvernement de pouvoir déployer « une masse critique » de forces en dessous de laquelle il ne convient pas de descendre, soit la valeur d'un à deux bataillons (800 hommes par bataillon).

Ce contingent devra être pourvu de moyens lourds de contrôle de zone, suffisamment mobiles – véhicules de l'avant blindés et hélicoptères – pour détecter des tirs hostiles indirects

contre lui et assurer sa libre circulation. Ce qui sous-entend la question annexe de la présence, à proximité, de moyens hélicoptères, qui proviendraient d'un porte-hélicoptères ou d'un porte-avions, comme le Foch français, en Méditerranée orientale.

L'expérience en Bosnie et au Kosovo montre, selon les experts français, que la « projection » d'une force, sous mandat international, requiert qu'elle soit en mesure de faire face aux scénarios de crises les plus brutales ou aiguës en matière de maintien de la paix en zone urbaine.

Concernant cette nouvelle Finul, l'état-major français réclame aussi l'instauration de règles d'engagement « robustes ». Par là, il faut entendre l'autorisation possible d'un recours à la force qui soit, en certaines circonstances à définir, une cadre intermédiaire entre le chapitre VI de la charte de l'ONU (qui vise le cas de riposte en état de légitime défense) et le chapitre VII (qui règle, au-delà de l'article précédent, l'accomplissement global de la mission et la protection de tous ceux qui concourent à son exécution). En son état actuel, la Finul fonctionne selon l'article VI et cela pourrait s'avérer insuffisant.

Jacques Isnard

La Finul se félicite du « sens des responsabilités » du Hezbollah

NAQOURA

de notre envoyée spéciale
Timour Goksel, le conseiller politique de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul) ne comprend pas « quelles sortes de garanties » la France réclame pour participer activement à la force de maintien de la paix au Liban sud maintenant que l'armée israélienne s'en est retirée. « Il existe un accord entre les Nations unies et le gouvernement libanais en vertu duquel ce dernier s'engage à soutenir et protéger les forces de l'ONU », a déclaré M. Goksel, jeudi 25 mars au Monde, au quartier général de la Finul à Naqoura. Je suis au courant des déclarations françaises. Je les entends tous les jours. Je ne sais pas à qui les Français demandent des assurances. Je ne sais pas à quoi ils pensent. »

M. Goksel, de nationalité turque, est un peu la mémoire vivante et un pilier de la Finul puisqu'il est arrivé au pays du Cèdre en même temps que les premiers contingents de casques bleus de l'ONU en 1978. Aussi, l'argument selon lequel Paris ne veut pas que ses soldats soient pris dans le feu croisé d'éventuels belligérants sur le terrain ne le convainc pas. « Mais nous subissons cela depuis vingt-deux ans, s'exclame-t-il. Personne, aucun autre pays participant à la Finul, n'a envie de voir ses hommes pris entre deux feux. Mais cela fait partie du métier. Chaque fois que c'est arrivé, nous avons pris

les meilleures dispositions défensives possibles. Nous avons parlé avec les parties concernées. Nous essayons de minimiser les choses. » Et, en habitude des difficultés, des « déceptions », voire des « tragédies » auxquelles ont dû parfois faire face les soldats onusiens de la paix ou qu'ils ont dû subir, M. Goksel énonce son verdict : « Une mission de paix parfaite, ça n'existe pas. »

« MORTS INUTILES »

Puis, se voulant plus persuasif et visiblement désireux de voir levées les réserves françaises, il poursuit : la Finul « est habituée à travailler avec les Français », puisqu'ils y ont participé dès 1978, malgré quelques éclipses. « Vous savez pourquoi nous avons besoin des Français ? interroge-t-il. Parce que c'est une armée habituée à se déployer à l'extérieur de ses frontières. Parce qu'un bataillon français arrive entièrement équipé et fin prêt. Ils ont tout. Ce sont des bataillons organisés. Une belle armée moderne, une armée occidentale. Nous n'avons rien à faire pour eux, ni à quérir des bérets par ci ni à trouver de l'essence par là. »

Lui-même, en tout cas, n'a absolument pas envie de décrocher. Il affirme avoir toujours aimé sa mission et aujourd'hui il est à la fois « ravi » et « triste ». « Ravi » de voir que les journalistes et les Libanais peuvent se rendre jusqu'à Naqoura sans problèmes et sans escorte de l'ONU. Et « triste »

parce qu'Israël aurait pu se retirer il y a dix ans, ce qui aurait « empêché tant de morts inutiles » des deux côtés. « La situation aurait été la même qu'aujourd'hui, remarque M. Goksel. Les Israéliens n'auraient pas eu moins de sécurité qu'actuellement. Je le leur ai dit, mais parfois un engrenage s'encroûte dont il est difficile de se dégager. »

Quoi qu'il en soit, maintenant que Tsahal a plié bagages, la Finul doit être renforcée pour mener à bien sa mission, sur un territoire dont la superficie a pratiquement doublé par rapport à son champ d'action actuel. Il faut, dit M. Goksel, commencer par renforcer les unités qui la composent actuellement – dont 240 Français. Ensuite d'autres pourront venir et porter les effectifs à 7 935, comme l'a proposé le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Ce chiffre multiplierait par deux le nombre actuel (4 500) des casques bleus. Mais il ne faut surtout pas toucher à leur mandat. « Si on le change, on aura des ennuis ici », estime Timour Toksel.

PRIS PAR SURPRISE

Les Nations unies devront en tout cas, d'abord, vérifier que le retrait israélien correspond bien à la résolution 425 du Conseil de sécurité, c'est-à-dire qu'il soit total. En attendant, M. Goksel ne cache pas son agréable surprise de voir régner sur le terrain « un calme et une discipline insoupçonnée ».

« Cela aurait pu être bien pire, dit-il. Bien sûr, la désintégration de l'Armée du Liban sud [mercenaires d'Israël] y est pour quelque chose. Mais, de leur côté, des groupes comme [les mouvements chiites] Hezbollah et Amal font preuve d'une grande maturité et d'un vrai sens des responsabilités », notamment vis-à-vis des chrétiens.

L'attitude des autorités libanaises enchante M. Goksel et il s'érige en avocat de leur comportement. « Le président de la République est venu dans la région, ce qu'aucun président n'avait fait avant lui, remarque-t-il. Le premier ministre aussi, les gendarmes et les douanes vont revenir. Cela fait plus de vingt ans que l'Etat libanais était absent. Et on l'accuse maintenant de ne pas avoir pris les choses en main en l'espace de deux jours. Que lui veut-on ? Les Libanais, comme nous, ont été pris par surprise et, lorsque nous demandons leur aide, ils sont très coopératifs. »

Quant au déploiement de l'Armée libanaise au Liban sud, que les Etats-Unis, en particulier, réclament avec insistance, c'est, dit-il, « une question politique. Pour les Libanais, ce déploiement est tributaire d'un accord de paix avec Israël. Mais l'armée nous aide quand même comme elle l'a toujours fait. Elle récupère aujourd'hui les chars (laissés par Israël et l'ALS), ramasse les armes et les munitions ».

Mouna Naïm

Moluques : graves affrontements entre chrétiens et musulmans

INDONÉSIE. Au moins 32 personnes ont été tuées et 52 blessées lors d'affrontements entre chrétiens et musulmans dans le nord des Moluques, a indiqué, vendredi 25 mai, l'agence de presse Antara. Un responsable de la communauté des Eglises d'Halmahera (la grande île du nord de « l'archipel aux épices ») a indiqué que des groupes de musulmans arrivés par mer à l'aube avaient attaqué les villages de Galela et Tde obelo, faisant 26 morts dans la population chrétienne. Certaines des victimes auraient été brûlées vives. Les assaillants seraient des musulmans du village voisin de Soasio et des membres du Laskar Jihad (les Forces de la guerre sainte), une organisation islamiste extrémiste qui affirme compter plus de 10 000 membres. Depuis le début du mois, plusieurs centaines d'entre eux sont parvenus à s'infiltrer aux Moluques en dépit des mises en garde du président indonésien, Abdurrahman Wahid. Au moins 3 000 personnes ont été tuées depuis janvier 1999, début des affrontements religieux aux Moluques, auparavant donné comme modèle de coexistence communautaire. - (AFP)

Fidji : déploiement militaire autour du Parlement de Suva

SUVA. Les ultra-nationalistes, qui détiennent encore au moins trente-deux otages (dont le premier ministre indo-fidjien Mahendra Chaudhry) dans l'enceinte du Parlement, continuaient de défier, vendredi 26 mai à Suva, l'autorité du Grand conseil des chefs, instance suprême de l'archipel des Fidji. Les putschistes ont refusé la solution proposée la veille par les grands chefs. Ainsi défié, le président Ratu Sir Kamiseva Mara, qui dispose des pouvoirs exécutifs, a remplacé les forces de police par l'armée. Mais, malgré la présence accrue de militaires, le leader des rebelles, Georges Speight, est sorti du Parlement, escorté par une quarantaine de ses hommes fortement armés et a défié trois barrages militaires de le laisser passer. Dix-sept officiers se sont en outre rendus, sans arme, au Parlement dans une démarche interprétée comme une preuve d'allégeance aux rebelles. - (corresp.)

Débat éthique en Italie sur l'opération de deux sœurs siamoises

ROME. Le comité d'éthique de l'hôpital de Palerme (Sicile) vient de donner son accord pour l'opération de jumelles siamoises péruviennes, âgées de trois mois et demi, prévue lundi 29 mai. Janet Milagros doit être sacrifiée pour sauver la vie de Marta, jugée plus forte, puisqu'il n'y a pour deux qu'un cœur et un foie. L'un des chirurgiens, Ignazio Marino, directeur de l'Institut méditerranéen pour les transplantations, a refusé « pour raison de conscience » de participer à cette opération de douze heures, autorisée par la mère. Dans ce pays catholique, où ce débat frise la polémique, le cardinal Ersilio Tonini a déclaré que « face à cet événement inéluctable, nous ne pouvons qu'incliner la tête ». - (AFP)

EUROPE

■ **BOSNIE : le pays court à la « catastrophe économique », si des réformes ne sont pas entreprises,** a déclaré, jeudi 25 mai à Sarajevo, le délégué de la communauté internationale Wolfgang Petritsch, rendant compte de la réunion, mardi et mercredi à Bruxelles, du Conseil de mise en œuvre de la paix en Bosnie. 5,1 milliards de dollars d'assistance étrangère pour la Bosnie ont été promis lors de cinq conférences des donateurs depuis la fin de la guerre en 1995. - (AFP)

■ **TCHÉCHÉQUIE : les combattants tchéchènes ont tué au moins 66 militaires russes** lors de deux affrontements, jeudi 25 mai, dans le sud-est de la Tchétchénie, a affirmé un porte-parole des indépendantistes, Mouladi Oudougov. Par ailleurs, un groupe d'une cinquantaine de combattants tchéchènes a vainement tenté de passer jeudi dans la République frontalière du Daguestan, selon le chef des forces de l'Intérieur dans le Caucase, le général Mikhaïl Labounets. - (AFP)

■ **ALLEMAGNE : l'inspecteur général de la Bundeswehr, le général Hans Peter von Kirchbach, 58 ans, a décidé de quitter sa fonction,** mercredi 24 mai, suite à la présentation d'un rapport sur la réforme des armées allemandes (Le Monde du 24 mai). Il avait été nommé à ce poste du temps du chancelier Helmut Kohl. Il était partisan du maintien d'une armée de 290 000 hommes à base d'appelés et d'engagés pour trois ans, au lieu des 230 000 prévus par le gouvernement. Il sera remplacé par Harald Kujat, un général proche du ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping.

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : la croissance économique a atteint un rythme annuel de +5,4 %** au cours du premier trimestre. Ce chiffre indique que l'économie américaine tourne à plein régime. La plupart des analystes s'attendent à de nouvelles interventions de la Réserve fédérale pour conjurer les risques de surchauffe. Les taux d'intérêt ont déjà été relevés six fois depuis juin 1999, sans aucun effet jusqu'ici. La consommation et les investissements continuent à enregistrer des performances étonnantes, le niveau de chômage demeure exceptionnellement bas (moins de 4 % de la population active). Ces facteurs poussent les prix à la hausse, faisant craindre un retour de l'inflation. L'indice des prix à la consommation (hors énergie) a atteint +3,7 % au premier trimestre.

■ **ÉTATS-UNIS/CUBA : le petit rescapé cubain Elian Gonzalez a quitté, jeudi 25 mai, Wye Plantation** (Maryland) avec son père et les membres de sa famille pour emménager au cœur de Washington dans un complexe appartenant à l'organisation de jeunesse Youth for Understanding. Selon le ministre américain de la justice, Janet Reno, Wye Plantation était « trop isolée ». Rendu à son père le 25 avril, le petit garçon doit rester aux Etats-Unis en attendant que la justice statue sur son sort. - (AFP)

Le régime yougoslave accentue sa répression sur l'opposition et les étudiants en colère

Le gouvernement a décidé d'écourter l'année universitaire

Le ministre de l'enseignement scolaire et universitaire a ordonné, jeudi 25 mai, la fermeture des universités et des collèges une semaine avant la

date prévue. Le pouvoir entend ainsi réagir à la montée du mécontentement des jeunes et de l'opposition qui réclament une démocratisation

du pays. Parallèlement, le Parlement s'apprête à adopter une loi contre le terrorisme qui menacerait les libertés fondamentales.

CONFRONTÉ à une montée de la contestation dans les milieux universitaires qui demandent une démocratisation du régime, le pouvoir serbe de Slobodan Milosevic accentue sa répression. Muselant depuis des mois la presse indépendante, il a décidé, jeudi 25 mai, d'interrompre l'année universitaire et s'apprête à adopter une loi antiterroriste très sévère.

Le ministre de l'enseignement scolaire et universitaire, Jevrem Janjic, a donc ordonné, jeudi, aux doyens des universités et aux directeurs de collèges de fermer leurs établissements, vendredi, soit une semaine avant la clôture officielle de l'année scolaire. Le ministre a également interdit les réunions d'étudiants sur les campus après cette date. Le décret ajoute que la présence des étudiants dans les facultés ne sera permise que « pendant les examens et uniquement à ceux qui y participent » et que seuls les doyens, qui sont nommés par le gouvernement, pourront autoriser « d'autres activités dans les facultés ».

Cette mesure – que le ministre n'a pas commentée ni justifiée – a immédiatement été interprétée

comme un nouveau tour de vis du pouvoir après une semaine de manifestations quotidiennes dans le pays. Le Parti démocratique de Serbie (opposition) a dénoncé cette décision « draconienne (qui détruit les dernières miettes d'autonomie dont disposaient les universités) ». « Le ministre a pris la liberté de rédiger un décret illégal qui n'est autre que la déclaration de l'état d'urgence dans les universités », s'est insurgé, pour sa part, l'ancien doyen de la faculté d'énergétique, Ivan Juranic, licencié de son poste à l'automne 1998.

LES CAMPUS EN ÉBULLITION

Quatre mois plus tôt, le régime avait adopté une loi sur les universités permettant au pouvoir de reprendre en main ce foyer traditionnel de contestation qui, depuis 1991, a régulièrement animé des manifestations anti-Milosevic.

Or, une nouvelle fois, les campus sont en ébullition. Les étudiants regroupés dans le mouvement Otpor (Résistance) ont appelé à une manifestation, vendredi, dans les rues de Belgrade pour demander des élections anticipées et la démocratisation d'un pouvoir qui

réagit surtout par l'usage de la force. Depuis le début de l'année, plusieurs centaines d'activistes d'Otpor ont ainsi été interpellés et interrogés par la police. Jeudi, un groupe de civils masqués a fait irruption dans un bâtiment abritant trois facultés techniques à Belgrade forçant, à coups de matraque, des étudiants contestataires à abandonner les lieux. Quinze professeurs de la faculté des arts dramatiques ont, de leur côté, annoncé, jeudi, qu'ils entamaient une grève, expliquant qu'ils ne pouvaient pas assurer les cours « pendant que les étudiants sont exposés à la violence ».

Le mécontentement de la jeunesse menace de déborder du cadre des universités. L'opposition, qui appelle à un grand rassemblement, samedi, dans la capitale serbe, se déclare solidaire des étudiants. Et jeudi, le patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe, M^{re} Pavle, recevant une délégation d'étudiants en philosophie, a exprimé son « soutien à leurs revendications en faveur de la liberté de l'université » mais les a appelés à « se garder de toute provocation », selon l'agence indépendante Beta. Pour

l'Eglise : « Le patriarche s'attend à ce que les autorités s'abstiennent de violence envers ceux qui revendiquent leurs buts de manière pacifique et dans la dignité. »

PROJET DE LOI ANTITERRORISTE

Les virulentes attaques contre les étudiants trahissent le raidissement du pouvoir face à toute forme de contestation. Depuis plusieurs mois, il s'attache ainsi à étrangler la presse indépendante et d'opposition en multipliant les procès assortis de très fortes amendes. Complétant son dispositif, le régime s'apprête à adopter deux lois, l'une sur les partis politiques, interdisant les financements étrangers, et l'autre concernant la lutte contre le terrorisme. Selon de nombreux observateurs, ce texte proposé par le parti de la Gauche yougoslave (JUL) de Mira Markovic, l'épouse du président, membre de la coalition au pouvoir, menacerait gravement les libertés individuelles et d'association. Cette loi devrait être très prochainement examinée par un Parlement aux ordres de M. Milosevic.

Christophe Châtelot

Le ministre de la justice de Belgrade écrit à la « p... » du TPIY

LA HAYE

de notre correspondant

La Serbie a bruyamment rompu le silence qu'elle entretient habituellement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) par le biais d'une lettre d'insultes sans précédent rédigée par le ministre serbe de la justice, Petar Jovic. Ses services ont ainsi communiqué, mercredi, à la presse de Belgrade une lettre incendiaire dont l'intitulé résume le propos : « A la pute Carla Del Ponte, procureur autoproclamée du tribunal criminel de La Haye. »

L'injure présente dans l'intitulé de la missive est répétée à plusieurs reprises dans le texte d'une trentaine de pages. « La prison que vous dirigez, dans laquelle vous êtes vendue aux Américains, comme la pire des putains, et dans laquelle vous jetez des Serbes innocents en recourant aux méthodes et à la violence, est une

institution illégale », affirme M. Jovic, qui appartient au Parti radical de Serbie (SRS), de l'ultra-nationaliste Vojislav Seselj, ex-chef de milice et « purificateur ethnique » dans les guerres de Croatie et de Bosnie.

« Vous recevez chaque mois de l'argent taché de sang serbe, vous êtes un symbole de la prostitution », poursuit le ministre.

« IMPOSTEURS, CHASSEURS DE FORTUNES... »

Selon M. Jovic, le TPIY « est une institution perverse, autoproclamée, qui n'a aucun rapport avec la justice internationale ». Voilà pourquoi il estime qu'il est « vain d'attendre » que ce tribunal, créé par le Conseil de sécurité de l'ONU, puisse « faire régner la justice ».

Comment d'ailleurs le pourrait-il puisque, renchérit le ministre, il n'est qu'un nid « d'espions, d'imposteurs, de chasseurs de fortunes et de personnes immorales ».

Jeudi, une copie de la lettre circulait parmi les journalistes accrédités auprès du Tribunal de La Haye. Dans l'après-midi, la réponse du bureau du procureur tombait, de la bouche de Graham Blewitt, adjoint de Carla Del Ponte. Face à l'insulte, le tribunal a réagi par le mépris : « Il s'agit d'un exemple flagrant de la paranoïa de Belgrade. » Paul Riesley, porte-parole du procureur, a précisé au Monde : « Nous n'avons pas encore reçu la lettre. Elle constitue une réponse à notre demande de visa pour la Serbie afin d'enquêter sur les exactions dont ont été victimes les Serbes réfugiés du Kosovo. »

Belgrade ne reconnaît pas la juridiction internationale, qui, en 1999, a inculpé le président yougoslave, Slobodan Milosevic, de crimes contre l'humanité pour la répression contre les Albanais du Kosovo.

Alain Franco

Lamberto Dini, ministre italien des affaires étrangères

« Nous avons toujours été favorables à la construction politique de l'Europe »

« Vous avez accueilli favorablement les idées développées par le vice-chancelier et ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer. Le gouvernement italien, les forces politiques italiennes, sont-ils prêts à s'engager dans le processus qu'il suggère ?

– M. Fischer a posé dans un moment crucial, à la veille de l'élargissement de l'Union, la question de la finalité ultime de l'Europe. Il envisage un système fédéral avec un gouvernement et un Parlement composé de deux chambres. Dans la préparation du traité d'Amsterdam, jusqu'à la dernière minute, on évoquait déjà la « vocation fédérale de l'Union » et puis ça a été effacé. La proposition de Fischer rouvre le débat. C'est un objectif qui ne sera pas partagé par tous. Les forces politiques italiennes, à gauche comme à droite, ont traditionnellement soutenu la construction d'une Europe politique.

– **Croyez-vous que les six pays fondateurs pourraient constituer ce « centre de gravité » suggéré par M. Fischer ?**

– Cela est possible. Des réticences, qu'il faut surmonter, apparaissent aujourd'hui sur la question des coopérations renforcées. [La possibilité pour quelques pays d'aller de l'avant sans que les autres puissent s'y opposer]. Des petits ou moyens pays craignent de ne pas être toujours en mesure de suivre les autres, surtout les grands pays ou les pays fondateurs, sur des projets qui feront avancer l'Europe politique dans un sens fédéral. Ceux-là, tout en manifestant donc quelques craintes, ne sont pas pour autant opposés à ce que les coopérations renforcées deviennent un élément fondamental de la conférence intergouvernementale (CIG).



LAMBERTO DINI

Ils comprennent qu'après l'élargissement les pays adhérents ne seront pas immédiatement en mesure de s'associer à des projets d'intégration mis en œuvre, par exemple, par la France, l'Allemagne, l'Italie ou d'autres. Ainsi, ces pays adhérents ne feront pas partie de l'Union économique et monétaire, et ce sera la même chose pour d'autres projets à venir. Pour rassurer ceux qui sont inquiets, nous devons, à côté des trois questions de base qui sont posées à la CIG (composition de la Commission, pondération des voix lors des votes au Conseil, extension du champ des décisions prises à la majorité qualifiée), établir des règles qui permettent, même à une minorité de pays membres, de progresser grâce à des coopérations renforcées dans différents secteurs. Par la même occasion, nous préparerons le cadre au sein duquel il deviendra possible, un jour, d'instaurer un Etat fédéral.

– **Joschka Fischer estime que la méthode Monnet des petits pas, centrés sur l'économie, a trouvé ses limites. Est-ce votre avis ?**

– Je crois qu'il y a du vrai dans cette affirmation. Quarante ans après la création du marché commun, la question est de savoir si nous pouvons aller plus loin, no-

tamment en ce qui concerne la construction de l'Europe politique. Nous devons nous demander si, dans cinq ou dix ans, nous pourrions parvenir à l'Europe fédérale. Mais nous devons établir dès aujourd'hui les règles qui permettront demain, si la volonté politique d'un certain nombre de pays existe, de parvenir à une construction plus achevée.

– **M. Fischer reprend l'idée chère à Jacques Delors d'une fédération d'Etats-nations. Que pensez-vous de ce concept tout de même paradoxal ?**

– Les Etats nationaux ont d'ores et déjà renoncé à certains attributs de leur souveraineté, en particulier avec la monnaie unique. Il ne s'agit pas d'abandonner une souveraineté, mais de la conférer à un niveau supérieur, celui de l'Europe. C'est la même chose pour l'Europe politique.

« Progresser grâce à des coopérations renforcées »

On est en train de construire l'Europe de la défense et de la politique extérieure et, ce faisant, on crée également quelque chose au-dessus des Etats nationaux. Je ne pense pas qu'il y ait une incohérence ou une contradiction dans le projet.

– **Peut-on envisager, comme M. Fischer, l'éventuelle suppression de la Commission ?**

– Dans notre conception, la Commission, c'est le gouvernement de l'Europe, je ne pense pas qu'on devrait prévoir quelque chose de différent. C'est un gouvernement qui doit avoir un pouvoir d'initia-

tive, tel qu'il lui est d'ailleurs conféré par le traité.

– **Dans son projet de fédération, M. Fischer propose une redistribution radicale des compétences entre le niveau européen et celui des Etats. Est-ce réaliste ?**

– Peut-être n'est-ce pas réaliste aujourd'hui. Mais c'est une vision de la forme finale de la construction européenne. Ce n'est pas pour aujourd'hui ou pour demain, mais peut-être pour après-demain. Je crois qu'il est important d'engager dès maintenant cette réflexion et d'établir des règles inscrites dans les traités qui permettraient de faire ce saut qualitatif s'il y a un nombre suffisant de pays à le vouloir.

– **Comment voyez-vous la suite du débat politique, pour que celui-ci ne retombe pas ?**

– Je vois trois stades. Le premier est la conclusion de la CIG, qui couvre les trois questions de base et, dans notre esprit, la charte des droits fondamentaux. En parallèle, il faut définir, dans le futur traité, de nouvelles dispositions pour l'emploi des coopérations renforcées, qui sont un instrument qui permettra, demain, de faire des progrès dans la direction d'un Etat fédéral. Enfin, il y a le stade de l'Etat fédéral. Nous avons saisi la valeur de la proposition de M. Fischer. Elle sera sûrement sujette à discussion et ne fera pas l'objet de décisions rapides. Mais elle ne doit pas interférer dans les travaux de la CIG. Pour moi, c'est une projection sur le devenir de l'Europe, après que l'élargissement sera devenu une réalité. Aujourd'hui, l'important c'est que le futur traité ouvre la porte à cette éventualité, là est l'essentiel. »

Propos recueillis à Bruxelles par Philippe Lemaître



VILLE DE NICE
(ALPES-MARITIMES)

PUBLICATION DE RESULTAT DE MARCHÉ

Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE NICE - MAIRIE - 06364 NICE CEDEX 4

Mode de passation :

APPEL D'OFFRES RESTREINT 1^{re} Phase - MARCHES DE DEFINITION
Objet du marché : Marchés de définition pour l'aménagement de la nouvelle mairie sur le site de la gare du Sud.

Nom des titulaires :

- VACCHINI - Via Bramantino 33 - 6600 LOCARNO (SUISSE).

- BERGER - 49, rue des Cascades - 75020 PARIS.

- GREGOTTI - Via M Bandello 20 - 20123 MILANO.

- FALOCI - 9, boulevard de Port-Royal - 75013 PARIS.

Montant en francs T.T.C. : Pour chacun des quatre marchés de définition : 1 973 400 F.

GOVERNEMENT Depuis sa nomination au ministère de l'économie et des finances, le 27 mars, Laurent Fabius est transformé. Hésitant sur son avenir il y a encore quel-

ques mois, il renaît à la politique et a, très rapidement, établi une relation de « complémentarité » avec le premier ministre. Toutefois, les méfiances anciennes à son encontre

restent vives au PS, à l'approche du congrès de Grenoble. ● A BERCY, le ministre s'est installé en « patron ». Il bénéficie non seulement du relai de son ami Christian Pierret, secré-

taire d'Etat à l'industrie, mais aussi du soutien total de Didier Migaud, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. ● EN SEINE-MARITIME, M. Fabius, candidat dans

une élection cantonale partielle à Grand-Couronne, le 28 mai, apparaît comme le chef de file de la gauche pour conquérir le département en 2001, avec l'appui du PCF.

Le nouveau Fabius : heureux au gouvernement, méfiant au PS

Candidat, le 28 mai, à une élection cantonale partielle en Seine-Maritime, Laurent Fabius est métamorphosé depuis son retour au gouvernement. La « complémentarité » affichée avec le premier ministre n'a cependant pas effacé les « réminiscences » de rivalités au sein du Parti socialiste

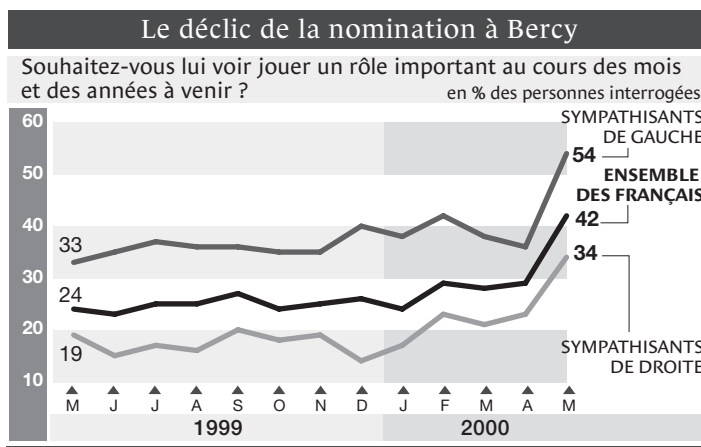
LA MÉTAMORPHOSE a été fulgurante. Depuis sa mise en orbite manquée pour le Fonds monétaire international (FMI), en début d'année, Laurent Fabius promenait son ennui. Même la présidence de la mission d'enquête parlementaire sur les prisons ne lui avait pas redonné cet appétit de l'action qui l'avait guidé jusqu'à la douloureuse affaire du sang contaminé. Sa nomination, le 27 mars, comme ministre de l'économie et des finances, numéro deux du gouvernement de Lionel Jospin, avec lequel il avait bataillé durement pendant quinze ans, a consacré sa renaissance politique. Non seulement, l'ancien président de l'Assemblée nationale est revenu dans le jeu, ce qu'a confirmé une remontée dans les sondages que n'avait pas provoqué son acquittement, le 9 mars 1999, dans le procès du sang contaminé (voir infographie ci-contre), mais il a retrouvé le plaisir de faire de la politique : ministre aujourd'hui, candidat, le 28 mai, à l'élection cantonale partielle à Grand-Couronne, sur ses terres de Seine-Maritime.

« On le sent heureux. Il a l'œil brillant. Il fait quelque chose qu'il adore », confie son ami Claude Bartolone, ministre délégué à la ville. Une impression que confirme un autre proche, Henri Weber, sénateur de Seine-Maritime, qui insiste sur les relations « au beau fixe » de l'hôte de Bercy avec le pre-

mier ministre. Ce n'est pas encore de la complicité, mais déjà de la « complémentarité ». Entré au gouvernement avec une image de moderniste, voire de libéral de gauche, comme Dominique Strauss-Kahn, au point de recueillir les compliments d'Alain Madelin, président de Démocratie libérale, et d'être soupçonné par la Gauche socialiste de jouer les Tony Blair français, il s'est coulé dans la politique de M. Jospin. Comme s'il voulait donner raison à François Hollande, qui, avec un brin de méchanceté, avait souligné que le remaniement permettait de « préserver la ligne politique suivie depuis trois ans »...

LE BON ÉLÈVE DE LA CLASSE

Dix ans après un congrès du PS, à Rennes, où ils s'étaient entre-déchirés, le premier ministre peut, comme avec son fidèle « DSK », se reposer sur son ministre de l'économie. Leur tête-à-tête hebdomadaire est consacré essentiellement aux dossiers techniques de Bercy et, comme l'assure M. Weber, « M. Jospin retrouve la position d'arbitre qu'il affectionne ». C'est à peine si M. Fabius fait entendre quelques nuances, quand il défend l'épargne salariale en expliquant qu'elle peut aussi être utilisée pour améliorer les retraites ou en s'efforçant de convaincre ses partenaires européens que le gouvernement français accorde toujours une priorité à une baisse du déficit bud-



La « cote d'avenir » de Laurent Fabius plafonnait depuis des années à un niveau très faible. Son retour au gouvernement l'a immédiatement réinstallé dans le peloton des personnalités d'avenir. Il bénéficie, notamment, d'un soutien significatif de la part des électeurs de droite.

gétaire qui sera, en 2000, plus forte que prévu. Bon soldat, il maintient les 80 milliards de baisse d'impôts annoncés par M. Jospin pour cette année, en cachant ses réticences sur la diminution de la TVA. « Au gouvernement, quelques-uns l'observent encore comme un extra-terrestre », note un ministre. Dans les réunions, M. Fabius soulage M. Jospin de la présentation des dossiers économiques. Il le fait docilement, précisément et... loyalement, « toujours à bon escient », commente M. Bartolone.

Le bonheur de M. Fabius serait

total s'il n'y avait le PS. A six mois de son congrès, du 24 au 26 novembre à Grenoble, l'opération de vérification des cartes dans les Bouches-du-Rhône, sur fond de divisions entre fabusiens, a été perçue par le ministre comme une volonté de la direction nationale de lui enlever une fédération, après la perte de celle du Pas-de-Calais, la première, dirigée par le rocardien Serge Janquin mais qui compte encore beaucoup de sections fabusiennes. Michel Vauzelle a démissionné de la coprésidence des Bouches-du-Rhône, en laissant

les rênes à Jean-Noël Guérini, fabusien converti au jospinisme. Pis encore, M. Hollande s'est mis en tête d'animer les sensibilités jospino-rocardiennes qui, depuis le congrès de Brest, en 1997, forment la « majorité de la majorité » du PS, selon un concept forgé par Daniel Vaillant. Il a participé, les 9 et 23 mai, à deux dîners de ministres de cette mouvance - Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Alain Richard, Pierre Moscovici, Jean Glavany, Michel Sapin et M. Vaillant. « DSK » s'y est joint une première fois. M. Hollande a aussi réuni ses secrétaires nationaux jospino-rocardiens, dont Jean-Christophe Cambadélis, toujours en congé de ses responsabilités, pour élaborer la matrice d'une contribution qu'il veut présenter au congrès en rassemblant aussi les amis de M. Fabius.

DÉCLARATION D'OSTRACISME

Depuis, ce dernier en décolère pas contre le premier secrétaire. « Il n'y a pas besoin de sortir major de Polytechnique pour considérer que, s'il y a une majorité de la majorité, il y a une minorité de la majorité », a-t-il confié à M. Weber. Il y voit l'expression de « réminiscences » qui n'ont plus lieu d'être. M. Fabius déjeune avec les animateurs de son courant, le mardi, chez son secrétaire d'Etat Christian Pierret, avec Jack Lang et M. Bartolone. Mais, précise M. Weber, « son

agenda ne permet plus de tenir des réunions hebdomadaires et il réunit ses amis contre personne ». Chargé de la trésorerie et de la coordination au secrétariat national du PS, Alain Claeys a exprimé à M. Hollande son « incompréhension » face à ce concept de « majorité de la majorité ». M. Fabius a fait de même.

Le premier secrétaire du PS a eu beau expliquer qu'il voulait éviter la « multiplication de petits ruisseaux » jospinistes, écarter toute « majorité de la majorité », proclamer sa volonté de « rassemblement », le doute s'est installé. « Qu'est-ce que c'est que ce symbole débile au moment où Lionel Jospin a eu le courage de mettre fin à quinze ans d'affrontements ! C'est la première faute depuis le remaniement », proteste M. Bartolone, convaincu que le premier ministre doit « regarder cette démarche d'un drôle d'œil ». « Le gouvernement est ouvert et le parti nous regarde comme de vilains petits canards », ajoute le ministre. Heureux au gouvernement, sur ses gardes au PS, M. Fabius entend obtenir à Grenoble une préservation du statu quo (23 % d'élus au conseil national). Mais il veut d'abord faire comprendre que, depuis la « révolution » du 27 mars, il est devenu vain de « calcifier » des différences... quasi obsolètes.

Michel Noblecourt

Grand-Couronne, jalon pour une reconquête de la Seine-Maritime

Au-delà des deux élections cantonales partielles, la majorité départementale est en ligne de mire

ROUEN

de notre correspondant

Deux élections cantonales partielles sont organisées en Seine-Maritime, les 28 mai et 4 juin, dans les cantons de Grand-Couronne et de Doudeville. Ces scrutins revêtent une importance particulière : certes, la majorité départementale, conduite par le sénateur Charles Revet (DL), n'est pas menacée, mais l'irruption de Laurent Fabius, candidat à Grand-Couronne, peut modifier le rapport de forces d'ici aux élections cantonales de mars 2001. En effet, alors que la gauche piétine depuis bientôt deux décennies à la porte du conseil général - aujourd'hui composé de 39 élus de droite, de 15 socialistes, de 10 communistes et de 5 divers gauche -, la candidature du ministre de l'économie soulève un réel espoir dans les rangs socialistes. « Fabius au département, ce serait le chef de file qui nous manque pour convaincre les électeurs que nous pouvons prendre la présidence », explique

un élu de longue date. Les socialistes de Seine-Maritime sont allés de surprise en surprise depuis le début de l'année.

Le 3 janvier, M. Fabius avait laissé la présidence de la toute nouvelle communauté de l'agglomération rouennaise au maire de Rouen, Yvon Robert (PS). Préoccupés par les élections municipales et par la perspective de devoir laisser au PCF la tête de liste au Havre, les militants socialistes ont ensuite découvert avec inquiétude les projets de départ de l'ancien premier ministre pour le Fonds monétaire international (FMI) et Washington. M. Fabius n'avait pas pour autant perdu la main sur sa fédération : le cas du Havre a été réglé en tête-à-tête avec Robert Hue au profit des communistes. Les événements se sont précipités avec le remaniement ministériel : M. Fabius a démissionné de son siège de maire de Grand-Quevilly, laissant la place à son premier adjoint, le sénateur (PS) Marc Massion, élu du canton de Grand-Couronne. Ce dernier a

aussitôt abandonné son mandat cantonal pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul. La candidature du ministre de l'économie dans ce canton, où la gauche oscille entre 65 % et 75 % des voix, est donc sans risque.

UN « MESSAGE FORT » DU PCF

Plus surprenante est la décision du PCF, qui a décidé de ne pas présenter de candidat. Le maire de Grand-Couronne, Patrice Dupray, avec l'appui de sa fédération, a préféré soutenir M. Fabius dès le premier tour, et donner ainsi « un message fort à un an des municipales et des cantonales ». Les fédérations socialiste et communiste ont signé un accord réservant, en 2001, quatre cantons à des candidats du PS. Oubliée l'amertume de 1992, lorsque deux voix communistes avaient manqué à M. Fabius pour conquérir la présidence du conseil régional de Haute-Normandie. « Des suspensions qui n'existent plus », assure aujourd'hui le ministre de l'économie, qui parle

de « génération nouvelle au Parti communiste ». « C'était une autre époque », renchérit M. Dupray, qui préfère souligner les « habitudes de travail en commun » prises au sein de la puissante agglomération rouennaise, où M. Fabius « a compris depuis longtemps, en y faisant des travaux pratiques, qu'il fallait l'adhésion de tous ».

A l'image du député Paul Dhaille (PS), qui demande des primaires « loyales » avec le PCF au Havre, certains soupçonnent que cette lune de miel est la contrepartie d'un troc. A Grand-Couronne, la candidate Verte, Martine Fauchard, et celle de la Ligue communiste révolutionnaire, Christine Poupin, pourraient tirer profit de l'absence d'un communiste. Le candidat de la droite, Pierre Colombel, qui se définit comme le « protestataire de service » à Grand-Quevilly, dont il est conseiller municipal d'opposition, ne se fait pas trop d'illusions et espère surtout devancer les deux candidats de l'extrême droite.

M. Fabius résume son objectif d'une formule : le conseil général, « ça m'irait, parce que, d'une part c'est quelque chose que je n'ai pas encore fait et, d'autre part, je tiens à continuer à avoir une action concrète pour le canton ». Premier adjoint de sa commune, il garde un œil attentif sur sa circonscription, laissée à son suppléant, Didier Marie, maire d'Elbeuf. Quant à la conquête du conseil général en 2001, il reste prudent : « La droite est persuadée qu'on va gagner, mais c'est difficile à cause du découpage. Si ma présence peut être un élément dynamique, tant mieux ». En fait, plus qu'une victoire de M. Fabius à Grand-Couronne, l'autre cantonale partielle, organisée à Doudeville, fournira une information précieuse, dimanche. Ce canton rural, où la population agricole recule au profit d'urbains, est une parfaite illustration du type de territoire que le PS doit conquérir en 2001 pour renverser la majorité. La droite se présente divisée dans ce canton détenu depuis 1971 par un radical valoisien, Gérard Ducastel, décédé. Le candidat socialiste, Patrick Resse, pourrait en profiter.

Virginie Malingre

Etienne Banzet

Claude Bartolone, le fidèle et l'artisan de la réconciliation

« UN VRAI BONHEUR ! » Ministre délégué à la ville depuis deux ans, Claude Bartolone, quarante-huit ans, ne regrette pas d'avoir encouragé son ami

PORTRAIT

Le ministre délégué à la ville a poussé « Laurent » à postuler pour Bercy

Laurent Fabius, auquel il est fidèle depuis vingt ans, à entrer dans le gouvernement de Lionel Jospin. Le 30 mars 1998, la nomination du député de Seine-Saint-Denis, considéré longtemps comme le « porte-lingue » de M. Fabius, bête noire des jospinistes, avait été considérée comme un premier geste significatif du premier ministre à l'intention des fabusiens. En juin 1997, M. Jospin n'avait retenu qu'un poids léger de la fabusie, en la personne de Christian Pierret, nommé secrétaire d'Etat à l'industrie. L'arrivée de M. Bartolone, près d'un an après, amorcera la réconciliation.

A peine M. Fabius avait-il été acquitté, le 9 mars 1999, dans le procès du sang contaminé, que M. Bartolone conseillait à son ami qui « tournait en rond » de faire acte de candidature pour un poste ministériel. Quelques mois plus tard, l'occasion se présente avec la démission de Dominique Strauss-Kahn. « J'ai dit à Laurent : appelle Lionel et dis-lui que tu postules. Il a trouvé que ce n'était pas le moment. » Parallèlement à ce forcing auprès du président de l'Assemblée nationale, l'ancien maire du Pré-Saint-Gervais soigne ses relations avec sa ministre de tutelle, Martine Aubry, celle dont il avait refusé d'être le secrétaire d'Etat à la santé, en juin 1997, et qui, l'ayant apprécié comme président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, refuse de le traiter comme le « fabusien de service ». Très vite, « Claude » vante à « Martine » les qualités de « Laurent ».

Lorsqu'à la fin de l'année M. Fabius s'inscrit dans la course pour la direction générale du Fonds monétaire international (FMI),

M. Bartolone fait partie de ceux qui lui déconseillent cette aventure. « Je lui ai dit que ce serait une erreur », confie-t-il, plus convaincu que jamais que la rédemption politique de l'ancien premier ministre passe par le gouvernement. Il en parle et en reparle à M^{me} Aubry. « Elle m'a dit : "Claude, c'est toi qui as raison" », raconte-t-il. Dès lors, la ministre de l'emploi et de la solidarité plaide cette cause à Matignon. Quand le remaniement apparaît inéluctable, « Martine » explique à « Lionel » qu'elle n'est pas tentée par Bercy, en raison de sa candidature en 2001 à la mairie de Lille, et que « Laurent » lui paraît réunir toutes les qualités pour ce poste.

« DÎNER DE RIGOLOS »

Depuis le remaniement, M. Bartolone goûte son bonheur. La relation entre le ministre de l'économie et le ministre de l'emploi, qui a dû, pourtant, lui abandonner sa place de numéro deux du gouvernement, lui paraît sans nuages. M^{me} Aubry a dîné récemment avec M. Fabius et lui a même découvert un humour qu'elle ne soupçonnait pas. M. Bartolone n'a plus à jouer les « go-between ». Une fois par mois, il dîne avec M^{me} Aubry, Jean Glavany et Daniel Vaillant. Ce « dîner de rigolos », selon un participant, est pour le lieutenant de M. Fabius, premier à introniser M. Jospin candidat naturel des socialistes à l'élection présidentielle de 2002, le signe de ce climat de détente qu'il voudrait voir passer du gouvernement au PS.

M. N.

Les éléments du dispositif de contrôle établi à partir de Bercy

À BERCY comme au Parlement, Laurent Fabius est un ministre de l'économie et des finances parfaitement à l'aise. Car ses hommes sont aux bons endroits, au bon moment. Au ministère, il a retrouvé un de ses proches, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, est une proche de Martine Aubry ; cependant, en harmonie avec le soutien ostensible de la ministre de l'emploi et de la solidarité à son homologue des finances, M^{me} Lebranchu ne manque jamais une occasion de manifester, en interne, son « affection » à M. Fabius.

Reste Florence Parly. Nommée, en janvier, secrétaire d'Etat au budget, l'ancienne conseillère budgétaire de Lionel Jospin, simple militante au PS, n'y a pas d'autre identité que ses amitiés

jospiniennes. Le budget avait permis à de jeunes politiques - dont M. Fabius, il y a vingt ans - de se faire connaître. Depuis deux mois qu'il a pris ses fonctions, le ministre n'a pas manifesté l'intention de laisser à sa secrétaire d'Etat, qu'il vouvoie, un véritable espace. Au contraire.

FLORENCE PARLY ISOLÉE

A l'époque de Christian Sautter, M^{me} Parly avait fait de la transparence budgétaire son dossier-phare. L'ancien président de l'Assemblée nationale, qui, il est vrai, s'était aussi emparé de ce thème du côté parlementaire, se l'est approprié aussitôt arrivé à Bercy. « Sautter était très "grand-paternel" avec elle. Fabius l'ignore », estime, anonymement, un député fabusien. Dans ce contexte, M^{me} Parly, qui bénéficie de la protection de Matignon, a du mal à trouver ses marques.

Lionel Jospin propose aux entreprises un pacte pour le plein-emploi

Le premier ministre devant les patrons du CJD

LIONEL JOSPIN a commencé son discours sous les huées ; il a conclu son propos sous les applaudissements. Le premier ministre s'est exprimé, jeudi 25 mai, devant 700 patrons réunis, à Strasbourg, pour le 28^e congrès national du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (CJD). S'il n'a pas annoncé de mesures particulières, il a réussi, en proposant un débat avec la salle, à convaincre de sa volonté de dialogue.

Pour sa première intervention devant une assemblée patronale, Lionel Jospin savait par avance qu'il n'aurait pas la partie facile, même si le CJD est un interlocuteur autrement plus conciliant que le Medef. Et de fait, en guise d'accueil, Laurent Degroote, président sortant du CJD, - il cède sa place à Louise Guerre - lui a transmis les doléances des jeunes patrons, bruyamment applaudi par l'assemblée. Jugeant les 35 heures « pénalisantes pour les PME », il a demandé « à quoi sert de négocier [entre partenaires sociaux] si l'Etat a toujours le dernier mot » et a appelé de ses vœux « un modèle politique qui élabore les concepts, et laisse aux acteurs la réalisation concrète ».

Hué lorsqu'il a évoqué les emplois-jeunes et « l'accélération, grâce à la réduction du temps de travail, de la reprise de l'emploi », M. Jospin a, cependant, été plus écouté en proposant « un pacte pour la société du plein-emploi » fondé sur « l'innovation, l'initiative, la régulation et le partage ». « Pour nouer ce pacte, nous avons besoin d'entreprises et d'entrepreneurs qui imaginent et qui proposent : nous avons besoin de vous », a lancé le premier ministre. Il a salué les

« positions originales » du CJD et rappelé que, parmi les 22 propositions faites par le mouvement lors des Etats généraux de la création d'entreprise - organisés en avril à l'initiative de Laurent Fabius et Maryse Lebranchu -, certaines avaient été mises en œuvre, « d'autres, que le gouvernement partage, dépendent des partenaires sociaux ». Il a également proposé de « travailler ensemble à d'autres de [leurs] suggestions ». Enfin, seule véritable nouveauté, « le gouvernement présentera désormais chaque année, devant le Parlement, un rapport sur l'ensemble des mesures de simplification administrative adoptées en faveur des entreprises ».

DISCUSSION SURPRISE

M. Jospin a ensuite surpris en proposant une discussion « décontractée » à la salle. Interpellé sur la complexité de la réglementation, sur le dossier des transmissions d'entreprises ou encore sur le service public, il s'est dit « favorable à étudier les problèmes », tout en rappelant que ceux-ci relèvent de compétences ministérielles. « Nous sommes un gouvernement d'un certain type, c'est une réalité démocratique. Le problème est de savoir si je suis de bonne foi, et si nous sommes capables d'aider notre pays et vos entreprises », a-t-il terminé.

A en croire les applaudissements, il a été entendu. En tout cas par les patrons du CJD sinon par ceux que regroupent le Medef ou la CGPME, plus que jamais en guerre contre les projets du gouvernement...

Claire Ané

Bertrand Delanoë (PS) accélère son entrée dans la campagne municipale parisienne

Les socialistes de la capitale redoutent la concurrence programmatique des Verts

Candidat socialiste à la mairie de Paris, Bertrand Delanoë a présenté son équipe de campagne, vendredi 26 mai. Dix-sept personnes sont réunies

autour de Christophe Caresche, député et conseiller de Paris, qui devient le directeur de la campagne. Autour du slogan « Changez d'ère » les so-

cialistes, inquiets de la concurrence des Verts, veulent promouvoir les thèmes de l'alternance démocratique et de l'amélioration du cadre de vie.

UNE AFFICHE, un slogan et la première esquisse d'une équipe de campagne. A la veille de la désignation, à droite, de Philippe Séguin, comme candidat à la mairie de Paris, les socialistes parisiens ont voulu démontrer qu'ils avaient une longueur d'avance. Le candidat du PS, Bertrand Delanoë, a présenté à la presse, vendredi 26 mai, les dix-sept personnes qui vont constituer le noyau dur de son équipe de campagne.

« Changez d'ère » : ce slogan orne l'affiche très classique du candidat socialiste, photographié lui-même en gros plan, sur fond flou

de verdure, avec une veste et une cravate bleues. Ces trois mots symbolisent « une double ambition », explique Christophe Caresche, député, premier adjoint au maire du 18^e arrondissement, promu directeur de campagne : « La volonté de tourner la page, tout en restant centrés sur une thématique très municipale, qualité de la vie, environnement, etc. ».

AU-DELÀ DES FIDÈLES

Sous la direction de M. Caresche, neuf hommes et huit femmes entourent le candidat Delanoë. Parmi ses fidèles : Jean-Pierre Caffet, ad-

joint au maire du 18^e et numéro deux de la fédération parisienne ; Dominique Calendra, élue du 20^e et, elle aussi, membre du secrétariat fédéral ; Jean-Yves Mano, conseiller de Paris élu 16^e arrondissement et trésorier de la fédération. Au-delà de ce premier cercle, quelques gages ont été donnés aux socialistes qui avaient pris parti pour Jack Lang dans la campagne interne. Comme M. Delanoë l'avait, d'entrée de jeu, annoncé, son équipe accueille Lyne Cohen-Solal, adversaire de Jean Tiberi, aux élections de 1997, dans les 5^e et 6^e arrondissements, conseillère ré-

gionale, ancienne porte-parole et actuelle conseillère technique de M. Lang. François Dagnaud, concurrent malheureux de Patrick Bloche au poste de premier secrétaire fédéral, qui avait soutenu M. Lang, fait aussi partie de l'équipe ; tout comme Bertrand Bret, vice-président du groupe socialiste de l'Hôtel de ville et premier adjoint de Michel Charzat à la mairie du 20^e, qui s'était, tardivement, rangé derrière M. Lang.

L'équipe de M. Delanoë compte aussi deux élus du 13^e, où la candidature de Jean-Marie Le Guen est contestée : Serge Blisko, fabiusien, député, conseiller de Paris et adversaire de M. Le Guen, ainsi que Myriam Constantin, rocardienne, conseillère d'arrondissement et suppléante de l'ancien premier secrétaire fédéral. Enfin, jeunes et femmes, Aude Evin, étudiante et militante dans le 14^e, Sophie Leron, membre du conseil départemental de la jeunesse, et Sandrine Maze-tier, conseillère d'arrondissement dans le 12^e, représentent la génération montante du PS parisien.

Même si le dispositif ne doit être « finalisé » qu'à la rentrée de septembre, M. Caresche promet, dès les prochaines semaines, des « initiatives » importantes et le démarrage de plusieurs « forums de quartier », censés nourrir le programme du PS. S'ils sont conscients des risques qu'il y aurait à se lancer dans une campagne à dix mois du scrutin, les socialistes ont l'angoisse de se laisser prendre de vitesse, sur le fond, par les Verts. Or, ces derniers doivent présenter, le 30 mai, les grandes lignes de leur futur programme pour Paris.

Ch. G.

Christine Garin

Quand la gauche se dispute les faux électeurs

LE DÉMARRAGE de la campagne des municipales réveille l'intérêt de la gauche parisienne pour les affaires de fraude électorale. Les Verts et les socialistes se livrent même, sur ce dossier, à une sourde bagarre, alimentée par des enjeux de politique très locale.

Après l'élection, en 1995, du socialiste Pierre Aidenbaum dans le 3^e arrondissement, le hasard avait fait de son adjoint au logement, Yves Contassot (Verts) et du secrétaire de la section PS locale, Pierre Montacié, les codécouvreurs d'un listing informatique révélant l'existence de faux électeurs, sur le disque dur d'un ordinateur oublié par l'équipe du maire précédent, Jacques Dominati (DL). Ensemble, ils s'étaient portés partie civile. Une instruction avait été ouverte, et l'enquête de gendarmerie avait permis d'identifier 859 électeurs fantômes.

Dans la campagne pour l'Hôtel de Ville, le « Vert » et les socialistes font, désormais, routes séparées. M. Contassot, chef de file des Verts à Paris et tête de liste dans le 3^e, est aujourd'hui le concurrent du maire sortant. Et ce dernier trouve que son adjoint a un peu trop tendance à tirer à lui la très médiatique couverture de l'affaire des faux électeurs. Le 12 mai, alors

que MM. Montacié et Contassot étaient reçus, à leur demande, par Jean-Paul Valat, le juge d'instruction chargé de l'enquête, M. Aidenbaum avait appelé à la rescousse les socialistes parisiens, Bertrand Delanoë en tête. Lors d'une conférence de presse, ce dernier avait solennellement demandé au maire de Paris, Jean Tiberi, la création d'une très vague « commission de contrôle des listes électorales ».

FICHIERS FISCAUX

M. Contassot, de son côté, a publié en solitaire, le 24 mai, un communiqué dans lequel, s'asseyant allégrement sur la demande de M. Delanoë, il prône une initiative plus musclée : que la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) revienne sur un avis formulé en 1985 qui interdit aux préfets d'utiliser le fichier des impôts pour vérifier les listes électorales. « C'est pourtant le seul moyen vraiment fiable d'empêcher les adresses fictives », estime le chef de file des Verts. Il demande aussi au juge Valat « d'entendre comme témoin le préfet de Paris pour qu'il s'explique sur son refus » d'utiliser les fichiers fiscaux. Son initiative n'a, pour le moment, pas été commentée par ses « alliés » socialistes.



LA VIE PARISIENNE

en juin c'est bien

les vols c'est presque rien

950 F

144,83 €

ROME NAPLES VENISE PISE PALERME
CATANE LISBONNE PORTO FARO
DUBLIN CORK SHANNON PALMA

1700 F

259,16 €

ABIDJAN LOME DAKAR MONTREAL

vols aller retour au départ de Paris
nombreux départs de province sans supplément

le week-end c'est malin

1600 F

243,92 €

ROME 4 jours / 3 nuits d'hôtel
petits déjeuners et avion compris

les séjours c'est serein

1600 F

243,92 €

LA CORSE * MONASTIR **
MARRAKECH **

une semaine avion compris en demi pension
*studio ou appartement base 2 à 6 personnes
**hôtel en chambre double

2700 F

411,61 €

LA MARTINIQUE * LE SENEGAL **

une semaine avion compris
*studio double
**hôtel en chambre double et en demi pension

3750 F

571,68 €

LA REUNION une semaine avion compris
hôtel en chambre double

PRIX VALABLES POUR UN DEPART DE PARIS AVANT LE 30 JUIN 2000 ET RETOUR AVANT LE 8 JUILLET 2000
NOMBREUX DEPARTS DE PROVINCE SANS SUPPLEMENT
CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

PRIX PAR PERSONNE

TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRISES PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

200 AGENCES EN FRANCE
www.nouvelles-frontieres.fr

0,99 F TTC/mn
N° Indigo 0 825 000 825

NOUVELLES FRONTIERES

Voyager
ça fait
avancer

La gauche a abandonné Dominique Voynet lors du vote sur la chasse au Sénat

Le groupe communiste a voté pour le texte réécrit par la droite ; le PS n'a pas pris part au vote

Le Sénat a voté en première lecture, vendredi 26 mai, le projet de loi sur la chasse, totalement transformé par la droite, qui a réintroduit des

dates d'ouverture et de fermeture et supprimé le jour de non-chasse. La majorité sénatoriale a voté pour son texte, mais Dominique Voynet,

ministre de l'environnement, a dû constater que les communistes faisaient de même, tandis que les socialistes ne prenaient pas part au scrutin.

ELLE NE GARDERA PAS un bon souvenir des trois jours qu'elle a passés, au Sénat, à batailler contre une écrasante majorité de sénateurs pro-chasse, sous les regards de patrons de fédérations départementales et du président de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), Jean Saint-Josse. La ministre de l'environnement, cible de « *propos blessants* » venus de la droite au cours des débats, a été abandonnée en rase campagne par la gauche.

Le projet de loi sur la chasse, réécrit par la majorité sénatoriale de droite, a été voté en première lecture, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 mai, par le RPR, l'UDF et DL, mais aussi par le PCF. Quant au groupe socialiste, où la voix des chasseurs a dominé au cours des débats, il a préféré ne pas prendre part au vote plutôt que de se prononcer contre le texte de la droite. Le projet, qui avait été voté le 4 avril à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 6 avril), sera soumis, le 29 mai, à une commission mixte paritaire (sept députés et autant de sénateurs). Mardi et mercredi, les sénateurs avaient fourbi leurs armes.

Ils ne sont vraiment sortis du bois que mercredi, avec l'examen de l'article 10 sur les dates de chasse aux oiseaux migrateurs. Arrêts du Conseil d'Etat et directive européenne à l'appui, la ministre de l'environnement a rappelé – en vain – qu'elles « *relèvent du pouvoir réglementaire* », le décret étant d'ailleurs un instrument plus souple que la loi pour adapter ces dates aux évolutions de la faune. Les socialistes proposaient des dates-buttoirs ; M^{me} Voynet les a jugées « *incompatibles avec celles que les scientifiques recommandent* ». La droite sénatoriale, plus exigeante encore, réclamait que des dates précises d'ouverture et de fermeture de la chasse soient inscrites sur le blanc dans la loi ; inacceptables par Bruxelles, a souligné la ministre.

C'est la solution d'une droite favorable à l'allongement des périodes de chasse qui l'a emporté : la chasse au gibier d'eau serait ouverte le troisième samedi de juillet dans quinze départements, celle aux canards et aux oies le 10 août dans soixante-cinq départements.

Dans les autres, la date serait fixée par le représentant de l'Etat. Les dates de fermeture s'échelonnent du 31 janvier au 28 février. Après ce vote, Allain Bougrain-Dubourg, le président de la Ligue pour la protection des oiseaux, croise M. Saint-Josse dans les couloirs et lâche, ironique : « *J'ai l'impression d'avoir assisté à la réunion d'une fédération de chasse. En plus assoupi.* »

CHANGEMENT DE TON

Dans la foulée, les sénateurs décident aussi de supprimer le mercredi comme jour de non-chasse, jugeant notamment qu'il constitue, pour les domaines privés, une « *atteinte au droit de propriété* ». Un amendement prévoit seulement que le préfet « *peut suspendre l'exercice de la chasse une journée par semaine* ».

Le Sénat a également octroyé à onze départements supplémentaires (en plus des vingt déjà autorisés) le droit de chasse au gibier d'eau la nuit (Ardennes, Côte-d'Armor, Finistère, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Lot-et-Garonne, Meuse,

Hautes-Pyrénées, Saône-et-Loire, Vendée, Yonne). M^{me} Voynet a fait inscrire dans la loi que le gouvernement établira, dans un délai de cinq ans, un rapport sur les « *incidences éventuelles* » de cette chasse. La chasse à la passée est, en revanche, bien... passée. Dans la nuit, les sénateurs ont refusé à la ministre une seconde délibération : elle souhaitait revenir sur la capture des ours slovènes (réintroduits dans les Pyrénées en 1996), votée par les députés et les sénateurs.

« *L'armistice est proche* », assurait M^{me} Voynet début avril. Au terme de ces trois jours de débats, le ton a changé. « *La réconciliation n'est pas pour demain* », regrette-t-elle maintenant, en soulignant que le projet amendé par la droite sénatoriale, avec la complicité de la gauche, « *nie les attentes de ceux qui espèrent une pacification* ». La réunion de concertation qu'elle organise, lundi, entre représentants des chasseurs, des défenseurs de l'environnement et de l'administration, ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

Jean-Michel Bezat

Les industriels prévoient une hausse de 12 % de leurs investissements en 2000

L'indicateur confirme le dynamisme de l'activité

LES INDUSTRIELS sont optimistes. Le léger tassement de la croissance au premier trimestre (+0,7 %, alors que l'Insee prévoyait que la hausse serait de 0,9 %) ne semble pas les avoir inquiétés. Bien au contraire, ils se montrent de plus en plus confiants dans l'avenir : selon la dernière enquête de l'Insee réalisée auprès des chefs d'entreprise en avril et publiée vendredi 26 mai, l'industrie française prévoit d'accroître ses investissements de 12 % en 2000 (en valeur). En février, la prévision de croissance pour la même période était de 9 % et en octobre 1999 de 3 %. L'an dernier, les investissements dans l'ensemble de l'industrie avaient progressé de 5 % par rapport à 1998. « *L'enquête Insee montre par ailleurs une accélération des projets d'investissements sur le second semestre de l'année* », commente-t-on à Bercy.

Ce sont les grandes entreprises, de plus de 500 salariés, qui affichent les projets les plus ambitieux, puisqu'elles prévoient d'augmenter leurs investissements de 17 %. La bonne santé des exportations françaises, tirées par la reprise de nos principaux partenaires et par la relative faiblesse de l'euro, stimule l'industrie des biens intermédiaires : celle-ci prévoit que ses investissements seront en hausse de 15 % cette année, soit 6 points de plus que ce qu'elle attendait en février. Le sec-

teur automobile, également soutenu par une forte demande intérieure, profite de la situation. Il prévoit d'augmenter ses investissements de 26 % en l'an 2000. Il faut dire que les constructeurs automobiles installés en France ont aujourd'hui du mal à répondre à la demande. Les délais de livraison ne cessent de s'allonger.

LE RETARD SE COMBLE

La France, qui a souffert d'un déficit d'investissements durant une bonne partie des années 90, est donc, petit à petit, en train de rattraper son retard. A l'heure où certains commencent à s'inquiéter du fort taux d'utilisation des capacités de production – supérieur à 86 %, celui-ci s'établit au-delà de la moyenne constatée sur longue période, mais reste inférieur aux sommets atteints à la fin des années 80 –, la perspective de voir les investissements augmenter est une bonne nouvelle. Elle porte également à l'optimisme en matière d'évolution de la demande intérieure, aujourd'hui principal moteur de la croissance française.

Les indicateurs économiques restent donc au vert : forte consommation, investissements en hausse, progression de l'emploi. Sur le front de la conjoncture, Laurent Fabius est un ministre de l'économie et des finances heureux.

Virginie Malingre

M. Pasqua songe à transformer le RPF en « confédération »

CHARLES PASQUA a évoqué, jeudi 25 mai, à Marseille l'idée de transformer le Rassemblement pour la France (RPF) qu'il préside en une « *confédération* ». L'ancien ministre de l'intérieur, qui s'exprimait devant 500 adhérents dans un hôtel marseillais, a expliqué à propos du conflit avec Philippe de Villiers, vice-président du RPF, que « *soit on est d'accord pour faire un parti unitaire, soit on change et on fait une confédération où chacun mène sa route tout en étant d'accord sur l'essentiel : se battre pour l'unité nationale et faire les élections ensemble* ». M. Pasqua a d'autre part invité les partisans de M. de Villiers à renoncer à leur procédure judiciaire pour empêcher la tenue du référendum interne, leur adressant : « *Qu'on s'explique entre nous devant les adhérents et pas devant le juge.* »

DÉPÊCHES

■ **UNEDIC** : Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a souhaité, vendredi 26 mai, « *mettre de la chair autour de l'os* » dans les négociations sur l'assurance-chômage, après l'adoption par le patronat et les syndicats d'un projet de préambule à une future convention Unedic. « *Il faut préciser maintenant le niveau de l'indemnisation des chômeurs et rediscuter des procédures par lesquelles nous permettons aux chômeurs d'être réintégrés dans un emploi stable* », a-t-il indiqué. Pour M. Thibault, « *rien n'est réglé* », même s'il « *a été défini, de manière très laborieuse, les principes à partir desquels des droits collectifs pour les chômeurs devaient être préservés* ».

■ **QUINQUENAT** : le président de l'Assemblée nationale s'attend au dépôt d'un projet de loi constitutionnelle sur le quinquennat « *à la mi-juin* » à l'Assemblée. Jeudi, lors d'une réception au Sénat, Raymond Forni a jugé possible son adoption par les deux Chambres avant la fin de la session. Dans le bulletin du groupe socialiste diffusé jeudi, Claude Estier, président du groupe au Sénat, estime « *qu'un projet de loi pourrait être débattu à la mi-juin à l'Assemblée nationale puis au Sénat* ». « *Ceci permettrait soit de réunir le Congrès, soit d'organiser un référendum dès le début de l'automne* », ajoute-t-il.

■ **PARIS** : les élus RPR, UDF et DL franciliens ne participeront pas au premier forum de l'association Metropolis, sur la mondialisation, organisé le 23 juin à Paris, par le conseil régional d'Ile-de-France, « *ayant appris avec étonnement le projet de l'exécutif régional de profiter de ce forum pour offrir à Dominique Strauss-Kahn une tribune* ». Interrogé, l'entourage de Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région, n'a pas souhaité faire de commentaires.

■ **PARITÉ** : l'Assemblée nationale a adopté, en nouvelle lecture, jeudi, le projet de loi organique sur la parité dans les territoires d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie. Les députés ont rétabli l'alternance hommes-femmes sur les listes pour les élections – qui ont lieu au scrutin proportionnel à un tour – à l'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna, à celle de Polynésie française et dans les assemblées de province et du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

■ **CORSE** : l'Assemblée de Corse a décidé, à l'unanimité moins les huit voix nationalistes, jeudi, de renvoyer à octobre sa délibération sur la définition d'une « *aide à l'unité transportée* » et sur les obligations de service public pour le transport maritime Corse-continent. Son conseil exécutif propose une aide de 200 francs par passager et par véhicule sur les lignes de Marseille, 150 francs sur celles de Toulon et de 150 francs à 100 francs sur celles de Nice. Pendant les onze semaines d'été, le montant de cette aide serait réduit de moitié.

■ **MUNICIPALES** : le Parti socialiste a décidé, mardi, de suspendre les négociations avec le Parti radical de gauche, après la décision de ce dernier de présenter sa propre liste à Toulouse aux élections municipales de 2001, en concurrence avec celle du PS. Après leur accord national, le 27 avril, le PS et le PRG avaient prévu de poursuivre leurs discussions sur cinq villes : Cognac, Gap, Hyères, Maubeuge et Toulouse.

■ **BASTIA** : Emile Zuccarelli (PRG), ex-ministre de la fonction publique, a été réélu, jeudi, maire de Bastia. Albert Calloni (PRG), qui avait démissionné mardi 9 mai, devient deuxième adjoint.

Quelle est votre approche du commerce électronique est-elle conçue pour durer ?

Aujourd'hui l'environnement concurrentiel bouillonne d'innovations et de changements. Seuls les projets stratégiques solides ont alors une chance de réussir. Dans cet environnement complexe, votre stratégie doit être suffisamment résistante et souple en même temps, pour s'adapter, quelles

que soient les conditions. Andersen Consulting peut vous aider à garder votre entreprise en phase avec cette réalité en perpétuelle évolution. Et quel que soit le niveau de la concurrence, votre stratégie sera toujours à la hauteur. Découvrez combien notre expérience

de commerce électronique peut aider votre entreprise en visitant notre site www.ac.com

AC Andersen Consulting

PARITÉ Une enquête réalisée auprès de 1 000 personnes par le CNRS évalue pour la première fois le temps passé auprès des enfants par les parents. Elle montre que,

contrairement aux discours sur les « nouveaux pères », les mères consacrent deux fois plus de temps à leurs enfants que les pères. ● LES FEMMES ASSURENT en outre 80 %

du « noyau dur » du travail domestique : courses, cuisine, vaisselle, linge, soins matériels aux enfants. De 1985 à 1998, les hommes ont accompli dix minutes de tâches dom-

mestiques en plus. ● PAULA, gardienne à Paris, raconte que « tout ce qui prend la tête ou met sur les nerfs, c'est pour [elle] ». Geneviève, décoratrice, estime que la

« disparité réside dans les détails pratiques : « Penser au goûter d'anniversaire, acheter les vêtements, remplir le réfrigérateur, c'est pour moi. »

Les mères consacrent deux fois plus de temps à leurs enfants que les pères

Contredisant les discours sur l'émergence des « nouveaux pères », une étude du CNRS évalue pour la première fois l'inégale répartition du « travail » parental. Cette spécialisation des tâches au sein du couple aboutit, pour les femmes, à un moindre investissement professionnel

MAIS OÙ SONT DONC les « nouveaux pères » ? Chaque semaine, les mères consacrent deux fois plus de temps à leurs enfants que les pères. Pour la première fois, ce « temps parental » a été dissocié des autres tâches domestiques, et très précisément chiffré : il est en moyenne, par semaine, de 12 h 41 pour les pères vivant en couple et de 25 h 37 pour les mères. C'est le résultat d'une enquête passionnante réalisée en mars 1999 par les chercheurs de Matisse, une unité mixte de recherche du CNRS, et de l'université Paris-I auprès de 1 000 personnes, membres d'un couple avec ou sans enfant, et chefs de famille monoparentale, ou même seules. Ce travail a été financé par la Direction de la recherche du ministère de l'emploi et de la solidarité et le service des droits des femmes, et il doit être mené de façon similaire dans tous les pays de l'Union européenne.

Cette nouvelle notion de « temps parental », défini comme l'ensemble des « activités effectuées par les parents avec et pour les enfants », avait pour but d'évaluer la validité du discours fréquemment tenu par les mères, « sur le peu de temps qu'elles ont pour elles, sur le fait qu'elles

mènent une double journée épuisante, qu'elles ont une multitude de choses en tête », explique Marie-Agnès Barrère-Maurisson, chargée de recherche au CNRS, qui a dirigé l'enquête. Il s'agissait de mettre en lumière cet investissement-temps « non perçu et sous-estimé, aussi occulté que le travail domestique il y a trente ans », poursuit-elle.

DOUBLE JOURNÉE DE TRAVAIL

Il a fallu attendre les années 70-80, et l'impulsion donnée par les féministes, pour qu'émerge la notion de travail domestique, et que l'Insee, à partir de 1985, dans son enquête emploi du temps, tente d'en cerner l'importance. « Aujourd'hui, les évolutions de société rendent nécessaire la prise en considération de ce temps parental, car les familles sont très centrées sur l'enfant, et moins sur le couple », ajoute Marie-Agnès Barrère-Maurisson. Combien de temps passe-t-on à habiller les enfants, faire leur toilette, leur faire prendre les repas, jouer avec eux, les conduire à l'école ou à des activités extra-scolaires, les aider à faire leurs devoirs, à dialoguer avec les adolescents ? Et comment ce temps est-il réparti au sein du couple ?

L'étude distingue quatre types



d'activités parentales : le temps parental domestique, le temps parental « taxi », le temps parental scolaire et le temps de sociabilité parentale. Au total, un parent consacre en moyenne 19 h 37 par semaine à ses enfants, « soit environ un mi-temps par rapport à la norme professionnelle », lit-on dans l'enquête. « La somme du

temps de travail et du temps parental équivaut à une journée et demi de travail par personne. » Ce temps parental est plus important pour les chefs de famille monoparentale que pour les pères ou mères vivant en couple : les premiers consacrent chaque semaine à leur enfant une heure et demie de plus qu'un parent vivant en couple.

L'éternel poncif de la « double journée de travail » effectuée par les femmes a de sérieux fondements. Car, à l'intérieur des couples, l'implication auprès des enfants varie du simple au double « pour un temps de travail presque équivalent » : « Le partage s'opère donc en défaveur de la femme », alors que dans les familles monoparentales, les pratiques ne diffèrent pas fondamentalement selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Donc, analyse M^{me} Barrère-Maurisson, « être dans une logique de partage fait ressortir les pratiques sexuées, de façon à la fois quantitative et qualitative ».

Les pères s'impliquent plus dans les activités de socialisation des enfants que dans toute autre activité parentale. Le temps parental domestique (laver, changer les couches, faire manger...), plus ingrat, reste dévolu aux mères. Ainsi, 55 % du temps que les hommes vouent à leur progéniture est un temps de sociabilité parentale, contre 40 % du temps consacré aux enfants par les femmes. Deux données ont étonné les chercheurs : le peu de temps consacré à l'aide aux devoirs (6 % du temps consacré aux enfants par les hommes, 10 % pour les femmes),

et surtout l'importance du temps requis par les adolescents. Mais dans toutes les catégories d'interventions auprès des enfants, les femmes donnent bien davantage de leur temps que les hommes.

« Lorsque les parents sont en couple, le partage individuel du temps professionnel et du temps parental s'opère en faveur du temps professionnel pour le père, en faveur du temps parental pour la mère », indique l'étude. Les pères en couple donnent 76 % de leur temps à la sphère professionnelle et 24 % à la sphère parentale quand, pour les mères, ces chiffres tendent à converger : 59 % pour le professionnel, 41 % pour le parental. Et « même si les pères travaillent plus que les mères, leur surtemps professionnel est inférieur au surtemps parental des mères ».

« POLITIQUE DE RÉÉQUILIBRAGE »

L'ampleur du fossé entre les sexes a étonné jusqu'à Marie-Agnès Barrère-Maurisson, pourtant rompue à cette problématique : « Jusqu'à présent, le discours était que les pères prenaient certes moins en charge que les mères les tâches domestiques pures, mais qu'ils s'occupaient beaucoup des enfants, notamment de leur socialisation. Cela ne s'avère pas. » Sabine Rivier, thésarde et coauteure de l'étude, tente d'envisager les choses avec plus d'optimisme : « Comme rien ne changeait au niveau du partage des tâches domestiques, on s'est dit que s'il y avait le moindre frémissement égalitaire, ce serait autour des enfants qu'on le percevait. D'autant que depuis dix ans, les pères revendiquent une plus grande place auprès de leur enfant. »

A la veille de la Conférence de la famille (15 juin), où doivent être annoncées des mesures permettant une meilleure articulation entre vie familiale et vie professionnelle, M^{me} Barrère-Maurisson estime que « la mise en place de meilleurs systèmes de garde d'enfant ne suffira pas » : « Il faut penser l'égalité des conditions de travail et mener une politique de rééquilibrage des charges domestiques et parentales dans les familles. Sinon, on n'avancera pas dans l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. »

P. K.

Pascale Krémer

Courses, cuisine, linge : les femmes effectuent 80 % du « noyau dur » du travail domestique

DIX MINUTES QUOTIDIENNES de plus en treize ans : tel est l'effort consenti par les hommes dans le domaine des tâches domestiques entre 1985 et 1998. La dernière enquête Emploi du temps de l'Insee est en cours de dépouillement, mais les premiers résultats ont été diffusés dans l'édition 1999-2000 de France, portrait social. L'on y apprend qu'en 1999 les femmes effectuaient les deux tiers du travail domestique : courses, cuisine, vaisselle, linge, soins matériels aux enfants et aux personnes âgées, bricolage, jardinage. Les hommes en couple consacrent chaque jour 2 h 30 aux travaux domestiques contre 5 heures pour les femmes. Si l'on exclut le jardinage et le bricolage, et que l'on s'en tient au « noyau dur » de la production domestique, 80 % de cette dernière revient à la gent féminine.

Hommes et femmes effectuent, à la maison, des tâches « qui ne sont pas équivalentes du point de vue des désagréments qu'elles causent et de la satisfaction qu'elles procurent », remarque l'Insee. Préparer les repas, faire la vaisselle, le ménage, laver et re-

passer le linge, s'occuper des enfants et des autres membres du ménage : ces travaux sont le quasi-apanage des femmes. Les courses, les comptes, les démarches administratives, l'éducation des enfants, sont en revanche des activités plus mixtes et le bricolage et le jardinage des travaux à dominante masculine. « Les tâches à dominante féminine sont plus souvent répétées tous les jours de la semaine. Elles aboutissent plus rarement à la réalisation d'objets durables. »

LE SAMEDI, JOUR LE PLUS ÉGALITAIRE

Celles des hommes, qui peuvent s'apparenter aux loisirs, sont concentrées sur le week-end, surtout le samedi, jour le plus égalitaire de la semaine. « La vie en couple opère une première spécialisation des rôles, les écarts entre hommes et femmes étant plus accentués au sein des couples que pour les personnes vivant seules. Mais la présence d'enfants renforce cette spécialisation des rôles. » L'évolution est en effet fulgurante : chaque jour, un homme seul sans enfant consacre 2 h 13 aux activités domestiques

(contre 2 h 48 pour la femme). Un homme en couple sans enfant n'y consacre plus que 2 h 09 (contre 4 h 12 pour sa compagne). Un homme en couple avec deux enfants, dont l'un a moins de trois ans, n'y passe plus que 1 h 30 contre 6 h 40 pour sa compagne...

Si, en treize ans, la répartition quantitative des tâches domestiques est restée quasiment immuable, la spécialisation par sexe s'est, elle, légèrement érodée. Les courses et les jeux avec les enfants sont devenus une activité familiale. « Les tâches à dominante féminine tendent à se réduire, constate l'Insee. Mais les rôles restent nettement différenciés et la division sexuelle du travail domestique tend à se reproduire. » La pratique domestique des grands enfants est en effet très proche de celle de leur parent du même sexe.

Marie-Agnès Barrère-Maurisson, chercheuse au CNRS, distingue trois grands modèles de familles, dans leur rapport aux tâches ménagères : les familles « pas de partage » (familles monoparentales ou à un seul actif), qui se situent aux deux extrémi-

tés de l'échelle sociale. Pour les familles aisées néanmoins, les femmes délèguent en grande partie à l'extérieur le travail non effectué par le conjoint. Puis les familles « à partage inégal », dans lesquelles une carrière est privilégiée par rapport à l'autre. Le mari est agent de maîtrise ou exerce une profession intermédiaire, la femme employée, ouvrière, souvent à temps partiel. C'est encore le cas des couples où l'homme est cadre supérieur ou exerce une profession libérale et la femme, enseignante. Enfin, les familles à « partage égalitaire », avec deux actifs souvent jeunes et également investis professionnellement (techniciens, agents de maîtrise, cadres de la fonction publique).

Mais même dans ce dernier cas de figure, la « charge mentale » reste du côté des femmes, selon M^{me} Barrère-Maurisson : « Ce sont elles qui, au boulot, pensent au menu de la semaine. Ce sont elles que les enfants appellent depuis la maison. Elles ont la responsabilité de la gestion du domestique. »

P. K.

Pascale Krémer

« L'inscription à l'école, les vaccins : tout ce qui prend la tête ou met sur les nerfs, c'est pour moi »

PAULA, mère poule exigeante et gardienne appréciée de tous, n'est pas du genre à se laisser marcher sur les pieds. Pas plus à la maison qu'ailleurs. « Il y a des progrès par

TÉMOIGNAGES

Paula et Bino, Geneviève et Eric : le partage des rôles vu par deux couples

rapport à nos parents. Mon mari fait des efforts. Mais c'est quand même moi qui fais presque tout. Souvent, je râle et j'ai l'impression d'avoir trois enfants, pas deux. » Habitué aux piques de sa femme, Bino, maçon en contrat d'intérim, encaisse, vaguement gêné et un brin macho.

« Elle est toute la journée à la maison, c'est normal que ça soit elle qui en fasse le plus. »

D'origine portugaise, le jeune couple vit avec ses deux enfants, Marina et Bruno (9 et 3 ans) dans un deux pièces de 30m² qui sert aussi de loge à Paula, gardienne d'un immeuble cossu au centre de Paris. « C'est vrai que je suis tout le temps à la maison mais je travaille en même temps. Là, je viens de faire deux heures de repassage mais on a sonné dix fois à la porte et les enfants sont en permanence derrière moi. Il y a des jours, je vous assure qu'on m'entend gueuler », assure la jeune femme. Paula reconnaît que son mari l'aide en participant à une partie des tâches ménagères. La vaisselle, la lessive et le repassage restent cependant son « domaine

réservé », Bino faisant les courses et passant l'aspirateur dans la cage d'escalier.

Il s'occupe aussi des enfants, mais plutôt le week-end. « En ce moment, je débâche du chantier vers 16 heures et c'est moi qui vais chercher Marina à l'école. En temps normal, j'arrive plus tard et j'ai envie d'un peu de calme. » Compréhensive pour les tâches ménagères, Paula l'est beaucoup moins sur le peu de temps et d'attention que son mari accorde aux enfants après le travail. « Il a un boulot hyperphysique et, quand il rentre, il est souvent crevé. Je ne vais pas lui demander de faire la vaisselle, mais il pourrait me décharger un peu plus des enfants. » Plus que l'aspect domestique de la vie parentale, c'est l'inégalité dans les responsabilités

et les soucis qui est mal vécu. « Tout ce qui prend la tête ou met sur les nerfs, c'est pour moi. L'inscription à l'école, les rendez-vous chez l'orthophoniste, les vaccins, tout ça, le mari ne s'en préoccupe pas beaucoup », constate la jeune femme. Geneviève, qui peint des fresques sur des monuments, est intarissable lorsqu'on l'interroge sur la répartition des rôles avec son mari, qui s'occupe de la communication de courses à la voile. Elle vit mal de passer pour une « bonne » face à Eric, à qui elle reproche de se détacher des contingences matérielles. Malgré des revenus confortables et une « halte-garderie » assurée par les grands-parents, ce couple de jeunes quadras « accros » au travail a parfois du mal à gérer le par-

tage des tâches domestiques. « La disparité, elle est surtout sur les détails pratiques. Penser au goûter d'anniversaire, acheter les vêtements, remplir le réfrigérateur, c'est moi », souligne cette mère de deux enfants, Théo et Juliette (7 et 3 ans).

LE DISCOURS ET LA RÉALITÉ

Sans viser directement son mari, un militant de la mouvance d'extrême gauche considérée comme plutôt progressiste en matière de parité, Geneviève ironise sur l'écart entre le discours et la réalité. « Sur le comportement masculin à la maison, on entend des grandes idées politiques mais, quand on regarde les couples, c'est différent. » Elle, en tout cas, estime consacrer plus de temps à ses enfants et culpabiliser

d'avantage que son mari. « On a autant de boulot l'un que l'autre, mais moi, je mets des priorités. Quand il a fallu inscrire Théo au club de foot, j'ai tout arrêté et j'y ai passé la matinée », insiste Geneviève.

« Peut-être, mais c'est moi qui emmène Théo au cinéma le mercredi », souligne Eric. Tous les deux reconnaissent que le partage du « temps parental » est un sujet de discussions, voire parfois de tensions dans le couple. « Par principe, je suis partisan de l'égalité des rôles et j'essaie d'éviter que les habitudes de mâle reviennent sans que je m'en aperçoive. Mais objectivement, Geneviève en fait plus que moi, avoue Eric. Quand je dérape trop, elle se charge de me rappeler à l'ordre. »

Frédéric Chambon

Air Liquide

Dialoguez avec le Président
en direct sur Internet www.airliquide.com
le lundi 29 mai 2000 à partir de 18h00.



Posez questions dès maintenant sur : www.airliquide.com ou par téléphone le lundi 29 mai à partir de 18h00 au : 01 49 17 41 52

Education : le médiateur souhaite humaniser les rapports entre parents et enseignants

Le premier rapport de Jacky Simon recense 2500 réclamations

Nommé en décembre 1998, le médiateur de l'éducation nationale, Jacky Simon, a présenté, vendredi 26 mai, son premier rapport annuel.

Lui et les 30 médiateurs académiques qui l'assistent ont reçu 2500 requêtes, dont 27 % émanent de parents. « Les usagers ne sont pas

des clients », a souligné M. Simon, pour réclamer une plus grande attention de l'administration « aux demandes d'explication légitimes ».

L'ÉNORME MACHINERIE qu'est l'éducation nationale peine parfois à considérer comme tels les individus qui s'adressent à elle. Tel est le constat, présenté vendredi 26 mai, du premier rapport annuel du médiateur de l'éducation nationale, Jacky Simon, dont la fonction a été créée en décembre 1998. Le bilan d'une année d'exercice, assurée avec le renfort de 30 médiateurs académiques, n'est pas tendre pour une institution qui, malgré « des progrès significatifs », dit-il, « a tendance parfois à se crispier devant une certaine forme de consumérisme scolaire » et fait apparaître « un besoin phénoménal d'écoute et d'explication ».

En 1999, les médiateurs ont été saisis de 2500 réclamations (autant que le médiateur de la République en 1974, après un an d'exercice). « De nombreux responsables considèrent que globalement la situation est satisfaisante et que quelques pour cent de difficultés relèvent, sinon de l'acceptable, du moins de l'incompressible », relève M. Simon. Lui estime que « tout se passe comme si on présuait presque tou-

jours la mauvaise foi » des plaignants. Violences (épistolaires ou verbales) et inflation de recours seraient l'expression du « malaise » généré par cette « maladministration ».

DIFFICULTÉS DE CARRIÈRE

Sur les 2500 cas traités, 73 % concernent des personnels – enseignants et administratifs – et 27 % des parents, une proportion qui tend à augmenter. Les premiers recourent d'abord à M. Simon ou à ses homologues académiques pour dénouer des difficultés de carrière (65 % des demandes), un quart d'entre eux se trouvant confrontés à des difficultés financières. A cet égard, le médiateur reconnaît ne pas avoir été submergé de protestations liées au nouveau mouvement déconcentré introduit par Claude Allègre. Les mutations représentent toutefois 35 % des réclamations.

Les familles, quant à elles, sont surtout empêtrées dans des problèmes de scolarité qui fondent deux tiers des réclamations, et, parmi elles, 25 % concernent les

questions d'orientation des enfants, 35 % les examens et 40 % les inscriptions.

Dressant la liste des sujets les plus épineux, il cite en premier lieu « la non-réponse de l'administration aux demandes d'explication tout à fait légitimes » de ses usagers et se dit « surpris par l'ampleur du phénomène ». Tel élève demande en vain la communication de sa copie d'examen, tel enseignant ne parvient pas à consulter son dossier...

A ces cas s'ajoute la cohorte des destinataires de décisions de conseils de classe non motivées, ou de salmigondis juridico-administratifs. M. Simon préconise en outre que l'éducation nationale clarifie sa réglementation, du traitement des différentes catégories d'enseignants à l'organisation des examens. De même, l'académie de Paris aurait pu aborder « plus sereinement » les inscriptions dans ses lycées, assure-t-il, « si la règle du jeu avait été plus explicite ».

Le médiateur indique que 63 % des dossiers ont connu une issue « plutôt favorable ». Victime d'une chute dans la cour de son collège,

un homme a pu faire établir qu'elle s'était produite dans l'établissement : l'administration le contestait, ce qui l'empêchait de percevoir une indemnité.

HARCÈLEMENT MORAL

M. Simon constate, en revanche, son impuissance devant « les grandes souffrances des enseignants insuffisamment aguerris affectés dans des zones difficiles ». S'il préconise l'instauration d'un code de bonne conduite entre les usagers et les acteurs du système, il requiert aussi « une plus grande responsabilité professionnelle individuelle » de ces derniers. D'autant que deux nouveaux problèmes se développent : racisme et harcèlement moral.

« Les usagers ne sont pas des clients, et nous devons tenir sur ce principe », rappelle le médiateur. « Mais il faut s'intéresser aux gens, et les traiter avec l'attention humaine que chacun est en droit de recevoir, conclut-il. Ce n'est pas déroger au service public. »

Nathalie Guibert

M. Meirieu, directeur de l'INRP, a remis sa démission à M. Lang

Il s'estime « désavoué » par son ministre

IL N'AURA VÉCU que deux mois l'ère Lang. Le directeur de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), Philippe Meirieu, a présenté, jeudi 25 mai, sa démission au ministre de l'éducation nationale, qui en a pris acte. Ce départ, hautement symbolique, sonne la retraite de l'un des proches de Claude Allègre, le prédécesseur de Jack Lang qui lui avait confié, en novembre 1997, le pilotage de la consultation des enseignants et des lycéens, prélude à la réforme des lycées actuellement en cours.

Dans sa lettre de démission, M. Meirieu estime qu'il n'a « plus les moyens de mettre en œuvre » la « grande institution de recherche en éducation » qu'il appelait de ses vœux depuis son arrivée à la tête de l'institut, en juin 1998. La responsabilité en revient, selon lui, à une partie des personnels de l'INRP et à M. Lang – désigné sous le terme elliptique de « tutelle ministérielle ». M. Meirieu déplore en effet que le ministre ne l'assure plus d'« un soutien effectif ».

UNE CERTAINE LASSITUDE

Selon lui, la rénovation engagée se heurte, à l'intérieur, « aux résistances de beaucoup et à l'hostilité des sections syndicales ». Le directeur de l'institut n'est pas tendre avec ses personnels : « J'ai pu faire l'expérience qu'à l'INRP plus qu'ailleurs le statu quo et l'immobilisme n'ont jamais besoin d'être justifiés, écrit-il [...]. Au lieu des vrais débats pédagogiques nécessaires, on assiste à la mise en place d'alliances tactiques génératrices de blocages et qui parviennent même à décourager ceux et celles qui voudraient aller de l'avant. » M. Meirieu résume ainsi deux ans de relations difficiles avec les personnels de l'INRP. Décidé à réformer un institut marqué par le vieillissement de ses chercheurs et les dysfonctionnements qu'avait relevés un rapport très critique de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale en septembre 1999, le directeur a notamment mis fin au détachement « à vie » des chercheurs à l'institut, en inscrivant la mobilité des enseignants dans les nouveaux statuts.

Ces désaccords n'auraient pas mené à cet épilogue si la direction de l'INRP s'était encore sentie soutenue par la Rue de Grenelle – comme ce fut le cas sous le ministère de M. Allègre. Or ces dernières semaines ont plutôt été marquées par une série de désaveux. Alors que M. Meirieu avait parié sur la capacité de l'INRP à assurer le suivi, l'évaluation et l'impulsion de l'innovation pédagogique, la création d'une agence nationale de l'innovation, annoncée fin avril par Jack Lang, a été interprétée comme un camouflet.

Dans sa lettre de démission, M. Meirieu juge que « la création probable d'établissements expérimentaux sans que l'INRP soit engagé dans cette entreprise constitue un déni du travail de l'institut et une manière de le déposséder de ce qui pouvait constituer un levier essentiel pour sa transformation ».

Associé dans un premier temps aux discussions menées par le ministère avec les innovateurs pédagogiques, M. Meirieu en a vite été écarté. Le peu d'empressement mis par M. Lang à assister au colloque consacré par l'INRP au bilan de la Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle (*Le Monde* du 15 mai) a achevé de dégrader les relations entre les deux hommes. Mais au-delà des écueils rencontrés à la tête de l'INRP et de ses rapports désormais difficiles avec le ministère, Philippe Meirieu marque aussi, par son départ, une certaine lassitude. Depuis deux ans de présence active auprès de M. Allègre, le chercheur en sciences de l'éducation a été la cible privilégiée des « anti-pédagos ». Pris à partie dans de nombreux colloques, attaqué notamment dans divers articles et ouvrages de chercheurs, M. Meirieu est devenu le centre de la querelle qui s'est ranimée entre « pédagogues » et « défenseurs des savoirs ».

De manière quasi irrationnelle, il incarne désormais, aux yeux de ses détracteurs, le pédagogisme et ses excès supposés. Les dernières attaques en date, et notamment celles qu'il a relevées dans le récent ouvrage d'Alain Finkielkraut, l'ont affecté. « Le silence conjugué des personnels de l'INRP et de la tutelle politique de l'établissement dans les débats idéologiques actuels sur les missions de l'école et la fonction de la pédagogie constitue pour un directeur violemment pris à partie un désaveu que nul ne saurait nier », écrit-il.

Premier syndicat à réagir, jeudi 25 mai, à la démission de Philippe Meirieu, le SGEN-CFDT juge que, « avec ses compétences en recherche pédagogique, son combat pour l'école de la réussite de tous les jeunes, [il] était un important atout pour l'INRP ». L'INRP, qui peine à sortir de plusieurs années mouvementées marquées par des réformes avortées, risque d'entrer dans une nouvelle période incertaine. Les personnels, réunis en intersyndicale, ont demandé à être reçus par le cabinet du ministre. S'il a lieu, le prochain conseil d'administration, prévu pour le 6 juin, devrait être houleux. M. Meirieu, quant à lui, va retrouver ses cours à l'université Lyon-II et prendre le temps d'écrire sur le « libéralisme dans l'éducation ».

Stéphanie Le Bars

Prison avec sursis requise contre Serge et Gilbert Trigano

LE SUBSTITUT du procureur de la République, Gilbert Cervoni, a requis une peine de deux ans d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende à l'encontre de Gilbert et Serge Trigano, les anciens dirigeants du Club Méditerranée qui étaient poursuivis devant la 16^e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour « homicides et blessures involontaires » à la suite de l'accident d'avion qui avait causé la mort de 30 personnes et fait 26 blessés graves le 9 février 1992, près du cap Skirring au Sénégal.

Judi 25 mai, le représentant du ministère public a estimé que les dirigeants de l'entreprise de loisirs et de vacances étaient informés des « conditions désastreuses » du vol Dakar-Cap Skirring. En maintenant en service un avion ancien, qu'il a qualifié de « cerceau volant », Gilbert et Serge Trigano auraient, selon le magistrat, « indiscutablement commis une négligence ou une imprudence qui a concouru à la catastrophe ».

« Les victimes n'acceptent pas la lâcheté, le cynisme, l'irresponsabilité, surtout quand le risque était parfaitement connu », a-t-il ajouté. Dès 1990, des clients s'étaient plaints par écrit de ce que l'avion n'était « ni confortable ni sûr ». « Largement informés, les responsables du Club Méditerranée auraient dû prendre la décision de transporter ses clients directement depuis Paris au Cap Skirring par gros-porteur sur une piste aménagée ou [de] fermer le village, comme cela a été fait un an plus tard à la suite des troubles politiques en Casamance, a souligné le procureur. Comme par hasard, quelques mois après la catastrophe, la piste est construite, l'avion arrive de Paris, c'est extraordinaire ce qu'on peut faire quand il y a eu 30 morts et 26 blessés. »

Avocat des parties civiles, M^e Paul Lombard a dénoncé « la désinvolture, le laisser-aller, l'égoïsme, la routine derrière lesquels se profile l'ombre désagréable du profit ».

Dominique Le Guilledoux

World
Marechal.com

Le Monde de la Gastronomie et du Vin

depuis 1890

Enfin,
l'Internet a du goût !..



Le Monde de la Gastronomie et du Vin a enfin trouvé son nom sur Internet : WorldMarechal.com. Une histoire de saveurs, transmise de père en fils depuis 1890. Retrouvez en ligne ce savoir-faire et les conseils de nos Sommeliers et Grands Chefs internationaux. En quelques clics, passez commande. Plus de 2000 références en vins, champagnes, eaux, bières, gastronomie et accessoires. Livraison en 24/48 h.

WorldMarechal : le spécialiste incontournable en Gastronomie et Vin sur Internet.

www.worldmarechal.com

PAIEMENT SECURISE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE - CONSOMMEZ AVEC MODERATION

Exclue du Comité de la Charte, l'AFM dénonce d'inutiles contrôles

Son président veut changer le statut de l'association

NI SOUPÇONS de fraudes. Ni véritable crise : les mots différents mais l'Association française contre les myopathies (AFM) et le Comité de la Charte s'accordent pour expliquer l'exclusion, jeudi 25 mai, de la première par la seconde. Les faits sont simples : chargé du contrôle de la déontologie des associations, le comité a tiré les conclusions du refus de l'AFM de laisser travailler ses contrôleurs. Mais les raisons profondes s'inscrivent dans un long processus.

En 1989, une vingtaine d'associations faisant appel à la générosité du public mettent en place une structure de contrôle interne. Le « Comité de la Charte » entend éviter ce « charity business » qui voit les fonds collectés servir surtout à faire vivre les associations. Les règles édictées doivent permettre d'informer les donateurs de l'utilité sociale des actions et de la destination des fonds, mais aussi de garantir transparence financière, qualité des actions et rigueur des collectes.

650 SALARIÉS

Si tous les organismes nés de la loi de 1901 adhèrent sur le fond à la déontologie définie dans le texte, certaines n'ont pas souhaité participer au comité. Médecins du monde en est, Médecins sans frontières n'en fait pas partie. De nombreuses associations ont rejoint le comité, portant à 51 le nombre de ses membres. Mais avant l'AFM, trois des organisations fondatrices s'en étaient retirées, invoquant l'inutilité des contrôles.

Bernard Barataud, président de l'AFM, ne dit pas autre chose. Depuis quelques années, il estime que le Comité ne lui apporte pas une véritable protection. « On en avait parlé lors de séances de bureau du Conseil d'administration. Lorsque j'ai vu arriver en mars dernier les contrôleurs du Comité, je les ai re-

voqués, estimant qu'ils faisaient perdre du temps à chacun. Le Comité m'a alors prévenu qu'il pourrait être amené à exclure l'AFM. J'ai immédiatement envoyé la démission de l'AFM au président du Comité ».

Le président du Comité, Frédéric Pascal, fait la même description des circonstances de la séparation. Mais il regrette de n'avoir pu s'expliquer avec Bernard Barataud. Le contrôle annuel de l'AFM avait toujours reçu l'agrément du Conseil de surveillance. « Ce contrôle n'est pas un audit financier. Ce que nous examinons, c'est la véracité des comptes et leur compréhensibilité pour chacun des donateurs. Notre rôle essentiel est de vérifier que l'information délivrée est vraie et correspond aux engagements sur lesquels s'est faite la collecte. » Henri Pujol, président de la Ligue contre le cancer, membre du Comité de la Charte, a lui aussi du mal à comprendre : « Il est normal de rechercher un contrôle financier plus précis que celui qu'apporte le Comité. Mais alors, personne n'empêche de faire appel, en plus, à un cabinet d'audit financier. »

Ce divorce s'expliquerait par le désir de Bernard Barataud de faire éclater le cadre, selon lui trop étroit, de l'association régie par la loi de 1901. « 650 personnes sont salariées de l'AFM ; à un moment nous allons être obligés de fonctionner comme une vraie entreprise si nous voulons participer à l'annotation du génome et prendre des brevets pour pouvoir continuer à travailler sur le diagnostic et le traitement des maladies génétiques. Comment ne pas payer d'impôts sur ces dons, sur cet argent dédié à la recherche par ses donateurs ? » Bernard Barataud dit chercher à inventer, avec les pouvoirs publics, « un nouveau cadre ». Son départ du comité pourrait accélérer les discussions.

Elisabeth Bursaux

L'indemnisation de malades relance la controverse sur l'innocuité du vaccin contre l'hépatite B

Le lien de causalité entre des vaccinations et l'apparition de troubles neurologiques est mentionné

Le ministère de l'emploi et de la solidarité a précisé, jeudi 25 mai, les conditions dans lesquelles l'Etat a pu indemniser des personnes vaccinées

contre l'hépatite B et victimes, depuis, de certaines affections. Cette mesure, qui ne concerne que les personnes exerçant des professions où

cette vaccination est obligatoire crée une situation incohérente, le lien de causalité n'ayant pas été établi.

L'ANNONCE, jeudi 25 mai, que le professeur Lucien Abenhaim, directeur général de la Santé, avait proposé une indemnisation à plusieurs personnes ayant été vaccinées contre l'hépatite virale de type B et souffrant, depuis, de différentes affections (*Le Monde* du 26 mai) a brutalement relancé la controverse sur l'innocuité de cette méthode préventive. S'adressant aux personnes à qui il propose une indemnisation, le professeur Abenhaim écrit : « Les experts de la commission ont considéré en fonction, d'une part, des dernières données de pharmacovigilance et épidémiologiques communiquées par l'Afssaps (...) et, d'autre part, au vu des éléments figurant dans votre dossier qu'il existait un lien de causalité entre la vaccination anti-hépatite B que vous avez subie et votre état de santé ».

On précise aujourd'hui, au ministère de l'emploi et de la solidarité, que ces propositions d'indemnisation s'inscrivent dans le cadre des dommages liés aux vaccinations obligatoires. Elles ne s'adressent de ce fait qu'à des personnes exerçant des professions (médicales par

exemple) chez lesquelles la protection immunitaire contre l'hépatite B est, depuis janvier 1991, imposée. Mise en place en 1978, la procédure d'indemnisation de l'ensemble des accidents vaccinaux prévoit une commission de règlement amiable qui est chargée « d'émettre un avis sur le lien entre les troubles observés et la vaccination ainsi, s'il y a lieu, qu'une évaluation du préjudice ». Dans le cas où elles acceptent l'indemnisation qui leur est proposée, les personnes s'engagent à « se désister expressément de toute action contentieuse dirigée contre l'Etat et tendant à la réparation des mêmes préjudices ».

Le ministère de la santé avait, ces dernières années, déjà indemnisé six patients « sur la base d'un lien entre vaccination contre l'hépatite B et des troubles observés de nature rhumatologique ou neurologique ». Réunie le 25 avril, la commission de règlement amiable des accidents vaccinaux avait étudié les dossiers présentés par huit autres personnes souffrant de différentes manifestations pathologiques survenues après la vaccination. Le ministère de l'emploi et de la solidarité in-

dique que des indemnisations ont été proposées à trois d'entre elles, qui souffrent de sclérose en plaques et à une quatrième, atteinte de névrite rétrobulbaire. « Pour ces quatre cas, cette décision a été prise dans l'intérêt des malades », explique le ministère, dans un communiqué publié le 25 mai. Il ajoute que ces décisions « ne remettent pas en cause l'évaluation du bénéfice-risque du vaccin contre l'hépatite B et les recommandations en matière de politique vaccinale. » Cette vaccination demeure donc recommandée chez les adultes à haut risque, les préadolescents et les nourrissons.

PREMIÈRE CAUSE INCONNUE

Les autorités sanitaires françaises sont aujourd'hui dans une situation fort délicate. Car les propositions d'indemnisation, si elles correspondent bien au respect des dispositions prévues par le code de la santé publique, relanceront forcément la controverse, vieille de plusieurs années déjà, sur l'innocuité d'un vaccin qui, en France, entre 1990 et 1997, a été administré à plus de 22 millions de personnes. Ces

mesures conduiront à jeter un nouveau discrédit sur ce vaccin, dont personne ne conteste l'efficacité mais dont Bernard Kouchner, alors secrétaire d'Etat à la santé, avait décidé, en octobre 1998, l'interdiction en milieu scolaire. La situation actuelle est d'autant plus insolite et incohérente que l'ensemble des études épidémiologiques disponibles ne permettent pas de conclure à l'existence d'un lien de causalité entre cette injection vaccinale et les manifestations pathologiques démyélinisantes et auto-immunes qui sont observées et dont la cause première demeure inconnue.

Ceci avait notamment été réaffirmé au début de cette année par les travaux de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), dont les conclusions avaient été rendues publiques par le secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale (*Le Monde* du 8 mars). Ces conclusions avaient ensuite été confirmées par des représentants de l'Afssaps aux membres de la commission d'indemnisation réunie le 20 avril.

Jean-Yves Nau

Trois SDF polonais égorgés sur un terrain vague à Montreuil

JEUDI SOIR 25 MAI, une femme est revenue sur les lieux de la tuerie. Au milieu des herbes folles et des vestiges d'un camp de fortune, elle a ramassé une casquette abî-

REPORTAGE

Aux alentours des tentes, les enquêteurs n'ont trouvé aucune arme des crimes

mée et l'a emportée dans un sac en plastique. « C'était à Kajic, dit-elle.

Je l'estimais comme mon père. » Le matin même, cette habitante de Montreuil (Seine-Saint-Denis) était venue apporter des cigarettes aux trois Polonais qui squattaient sur le terrain vague. C'est elle qui, peu avant 8 heures, a découvert les cadavres égorgés. « Ils étaient par terre, hors des trois tentes qu'ils occupaient, raconte-t-elle. Il y avait Kajic, le corps raide et le visage ensanglanté. » Secouée par la nausée, elle a repassé la palissade métallique qui dissimule le campement des SDF au regard des passants, avant de remonter dans son immeuble, situé juste en face du squat et de prévenir la police.

Aux alentours des tentes blanches de type igloo, les enquêteurs n'ont trouvé aucune arme des crimes. Les trois hommes ont été tués de plusieurs coups de couteau, portés notamment à la gorge et au cou, à 300 mètres du centre-ville et de la mairie de Montreuil. L'un des cadavres était simplement vêtu d'un slip, un autre portait un

maillot de corps, le dernier était normalement habillé. Deux des hommes étaient âgés d'une trentaine d'années, le troisième approchant apparemment la soixantaine. Un passeport polonais retrouvé sur place avait été établi au nom d'un homme prénommé Darius, né en 1975 en Pologne, qui pourrait correspondre à l'identité d'une des victimes. L'enquête a été confiée par le parquet de Bobigny à la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne. Deux hommes fréquentant le campement ont disparu après le drame, indique-t-on de source proche de l'enquête, sans qu'aucune piste n'apparaisse privilégiée pour le moment.

Derrière la palissade de la rue Walwein, les marginaux avaient planté leurs tentes au milieu d'un fouillis d'arbustes, sur le terrain friche d'un quartier de pavillons et d'immeubles en pleine restructuration. Un panneau municipal signale que l'endroit fait partie

d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) et qu'il est voué à la « construction de 80 logements PLA [prêts locatifs aidés] ». La friche était auparavant le site d'une usine fabriquant des chevilles métalliques. La porte branlante, ouverte dans la palissade après la démolition de l'usine, n'était jamais cadenassée, pour permettre d'afficher des publicités sur un grand panneau dressé sur le terrain. Raymond, une voisine retraitée, explique que « les Polonais étaient gentils avec les gens du quartier, même s'ils étaient souvent saouls et faisaient du chahut ».

« JE LES ENTENDAIS RIRE »

De tous les Montreuillois, « Yel », la femme qui a découvert les corps, est celle qui connaissait le mieux les victimes. Cette Française âgée de quarante ans, au chômage, était devenue le Bon Samaritain du petit groupe de sans-abri installés sous ses fenêtres, qui lui avaient donné son surnom. « De mon balcon, je les entendais rire et chanter des chansons polonaises. J'essayais de les empêcher de trop boire », confie-t-elle, situant leur arrivée aux environs du mois de mars. « Je jouais avec eux au poker, je leur apportais à manger et il m'arrivait de faire leur vaisselle, pour qu'ils aient un semblant de vie normale, dit-elle. C'étaient des gens très respectueux et très respectables. » Yel s'était surtout liée d'amitié avec Kajic, âgé d'une cinquantaine d'années et originaire du village d'Ostroiemka (région est de Cracovie), qui avait laissé sa femme et sa fille en Pologne.

Les trois hommes faisaient la manche, se relayant à un feu rouge pour quêter des pièces et des cigarettes auprès des automobilistes. Puis ils regagnaient leur campement, devant lequel était garée une fourgonnette emplie d'un bric-à-brac de récupération. Ils étaient aussi aidés par le Secours catholique, à Montreuil et à Paris, qui leur permettait de manger, de prendre une douche et de revêtir de nouveaux habits. « En Pologne, ces gars-là venaient de villages différents et ne se connaissaient pas. Ici, ils s'étaient rencontrés dans la rue », témoigne un jeune Polonais vivant dans un autre squat proche des lieux du drame.

« Des voisins viennent aujourd'hui me passer de la pommade, ça ne sert plus à rien », dit Yel, très amère de l'indifférence manifestée jusqu'alors par les Montreuillois à l'égard des marginaux. « Aujourd'hui, ils se sont réveillés. Mais c'est avant qu'il aurait fallu tendre la main. » Dans la nuit de jeudi à vendredi, la jeune femme a fait brûler « trois bougies juives » dans son petit appartement.

Erich Inciyan

SCIENCES ET AVENIR

Mémoire, fatigue, dépression, peau

Les pilules interdites que des scientifiques conseillent

DHEA, mélatonine, cannabinoïdes, prégnénone, hormone de croissance...
Leurs effets bénéfiques passés au crible

TEST

S.O.S. Bac

Les meilleurs CD-Rom pour réviser

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

Touristes et scientifiques réunis au sommet du pic du Midi

Le Musée des étoiles de l'an 2000 devait être inauguré vendredi par Lionel Jospin, sur le site de l'observatoire centenaire, à 2 877 m d'altitude. Les visiteurs pourront découvrir, outre l'un des plus beaux panoramas des Pyrénées, les activités et les instruments des chercheurs

TARBES

de notre correspondant

Sa silhouette s'aperçoit à des kilomètres à la ronde. Depuis 1873, lorsque le général Champion de Nansouty y créa la première station météorologique, à 2 877 mètres d'altitude, le pic du Midi de Bigorre est devenu la sentinelle emblématique des Pyrénées. En 1930, Bernard Lyot, qui apprécie la transparence de l'atmosphère du pic,

effectue ses premières observations de la couronne solaire à l'aide du coronographe, instrument de son invention qui permet de masquer le cœur du Soleil comme pendant une éclipse.

Pendant des décennies, des générations de Haut-Pyrénéens ont effectué un travail titanesque, en portant à dos d'homme, sur les chemins muletiers du col du Tourmalet et de Sentours, pierre à

pierre, le matériel nécessaire à la construction de l'un des plus hauts observatoires scientifiques d'Europe. Certains y ont laissé leur vie. Aujourd'hui, le pic du Midi s'apprête à commencer une nouvelle existence en ouvrant au public, jeudi 1^{er} juin, son Musée des étoiles de l'an 2000, qui devait être inauguré vendredi par Lionel Jospin. En plus d'un siècle, l'observatoire n'avait jamais reçu la visite d'un

chef de gouvernement. Signe des temps, la destinée scientifique du pic du Midi a été préservée grâce à un projet touristique d'envergure, un chantier de plus de 300 millions de francs. En 1993, l'observatoire, en tant qu'outil scientifique, semblait irrémédiablement condamné par le ministère de l'éducation nationale et de la recherche. Les élus se sont mobilisés autour de la communauté scientifique, pour

tenter de sauver « leur » pic. « Nous avons réussi un large consensus politique autour de ce projet ambitieux de rénovation. Nous voulions nous réapproprier notre porte-drapeau pyrénéen », affirme aujourd'hui François Fortassin, président (PRG) du conseil général des Hautes-Pyrénées et, depuis 1998, du syndicat mixte pour la valorisation scientifique du pic du Midi, qui a obtenu la concession du site.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

Acheminés par téléphérique, au rythme de 400 par navette, depuis la station de sports d'hiver de La Mongie, les 200 000 visiteurs annuels attendus par les concepteurs du projet pourront découvrir, parallèlement à l'un des plus beaux panoramas de la chaîne des Pyrénées, certaines des activités des scientifiques, occupants permanents du site. D'une superficie de 6 000 mètres carrés, leurs locaux abritent des activités d'astronomie, de physique, d'étude de l'atmosphère et de recherche médicale, en collaboration avec l'université de Toulouse, le Centre national des études spatiales (CNES), Matra et France Télécom.

Le téléphérique est mis en service par l'exploitant, la Société touristique du pic du Midi, filiale des groupes Sodexho et Trans-Montagne. Par mesure de sécurité, il n'y aura pas plus de 607 personnes sur la plate-forme. Dans la partie touristique, les visiteurs s'initieront à la découverte du ciel et de l'Univers sur une surface de 4 200 mètres carrés. Ils suivront sur six niveaux un itinéraire pédagogique basé sur la contemplation des étoiles et sur un « voyage » dans un espace muséographique. Une mise en scène sonore fait passer les visiteurs du XIX^e au XXI^e siècle. Pour le prix de leur billet (130 francs), les visiteurs pourront approcher les coupes d'observation et tenter de mieux comprendre la couronne solaire, ou s'initier à la problématique des séismes, de la couche d'ozone ou

A 2 877 mètres d'altitude



du déclenchement de la foudre. Ils apprendront que les spécialistes de la NASA sont venus au pic du Midi pour effectuer les clichés et prévisions nécessaires à l'épopée lunaire des missions Apollo.

Restaurant, terrasses panoramiques et boutiques complètent l'ensemble. Le pic du Midi sera ouvert été et hiver (avec une fermeture du 15 octobre au 15 décembre pour une révision technique). Les promoteurs du projet pensent qu'il renforcera les deux stations de La Mongie-Barèges, devenues le plus grand domaine skiable des Pyrénées.

Jean-Jacques Rollat

■ Gérard Trémège, président (UDF) de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Hautes-Pyrénées, a fait savoir qu'il profiterait de la venue de Lionel Jospin, vendredi 26 mai, au pic du Midi, pour dénoncer le « refus d'Air France de mettre en service une liaison quotidienne régulière supplémentaire vers la capitale ». Tarbes et Lourdes ne sont desservies que par une seule liaison quotidienne. - (Corresp.)

De l'étude des planètes à celle des étoiles

UN TEMPS menacé du pire et même de l'extinction, l'observatoire du pic du Midi a été sauvé par le projet touristique-culturel mis en place par la région. Il retrouve aujourd'hui quelque raison d'exister au plan scientifique. Les activités envisagées par les chercheurs s'organisent essentiellement autour de trois domaines d'étude - le Soleil, les planètes et les étoiles - et de cinq instruments.

Tout d'abord, il y a, précise Michel Aurière, responsable au pic du Midi du télescope Bernard Lyot (TBL) de 2 mètres de diamètre, les deux coronographes, qui, dans ce site au ciel extraordinairement limpide, permettent l'étude des très hautes couches de l'atmosphère du Soleil - la couronne - en associa-

tion avec le programme spatial américano-européen SOHO et celles des basses couches - la photosphère -, liées au champ magnétique et aux éruptions de cette étoile, menées en coopération avec le télescope franco-italien Thémis.

Ensuite, le télescope de 1 mètre de diamètre permet à Jean Lecacheux et François Colas de surveiller les planètes. C'est, entre autres, grâce à cet instrument que des images de la Lune ont été prises pour aider la NASA dans le choix des sites d'atterrissage de ses missions lunaires Apollo. S'ajoute à cet instrument un petit télescope de 55 cm de diamètre, dont la remise en service est en cours de discussion et qui pourrait être dédié à la planéto-

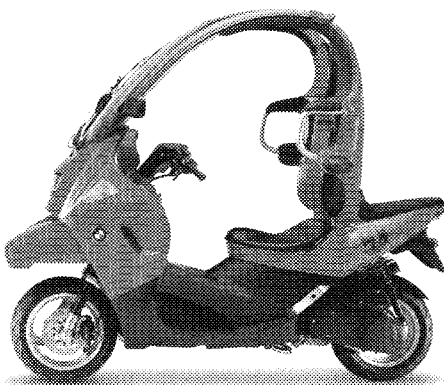
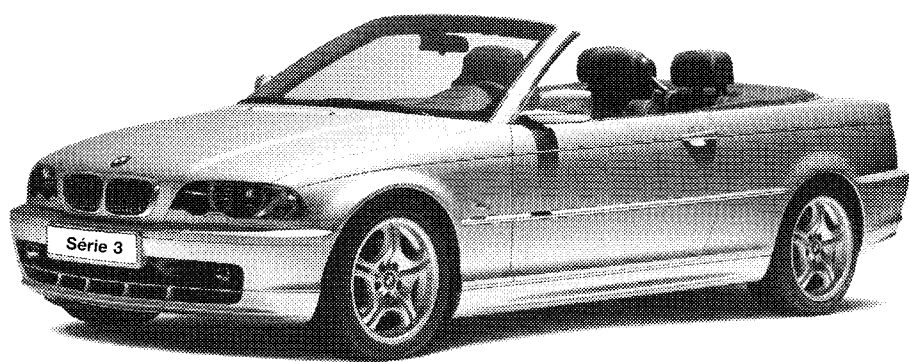
logie et à la cosmologie. Enfin, il y a le télescope Bernard Lyot, dont les équipements ont été rénovés et qui, jusqu'en 2002, fait partie des équipements nationaux.

A ce titre, il est encore financé par le CNRS et l'éducation nationale. Même si le TBL n'est plus dans deux ans considéré comme un instrument national du CNRS, « son avenir est assuré pour dix ans », se réjouit Michel Aurière. Il devrait en effet, avec l'installation d'un appareil de 3 millions de francs (Narval) financé par la région Midi-Pyrénées, occuper une position de choix dans le domaine du magnétisme stellaire ».

Jean-François Augereau

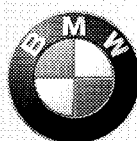
Journées BMW 25 au 27 mai 2000.

Découvrez en exclusivité
le cabriolet Série 3, le C1, et le X5
chez votre concessionnaire BMW.*



Cabriolet Série 3
C1
X5

www.bmw.fr



*Selon disponibilité des modèles chez les concessionnaires auto et moto participants.

Premier TGV régional dans le Nord-Pas-de-Calais

LILLE

de notre correspondant régional

A partir du dimanche 28 mai, la SNCF met en place dans le Nord-Pas-de-Calais, pour un an, un service de TGV intégré au réseau train express régional (TER). Si l'expérience est concluante, elle pourrait déboucher sur un réseau à grande vitesse entre Lille et les trois villes du littoral : Boulogne, Calais et Dunkerque.

UN RÔLE DE PIONNIER

Même si le Nord-Pas-de-Calais est doté d'un réseau autoroutier très dense, les temps de liaison entre la capitale régionale et le littoral sont souvent aléatoires (heures de pointe, mauvais temps...). Pour cette raison, le conseil régional a joué un rôle de pionnier en matière de TER. Prochaine innovation : faire circuler des rames TGV supplémentaires dans les créneaux laissés disponibles entre les entrées et les sorties du tunnel sous la Manche. Ces créneaux libres permettent de rajouter deux allers et retours de rames à

grande vitesse chaque jour, ainsi qu'un trafic supplémentaire les samedi et dimanche.

Dunkerque et Calais-Frethun seront à trente minutes de Lille, contre une heure dix et une heure quarante aujourd'hui ; Boulogne à une heure au lieu de deux. Le protocole entre la SNCF et le conseil régional prévoit la possibilité d'étendre les abonnements TER aux TGV déjà existants, contre un forfait (entre 20 et 140 francs selon les catégories) qui ne prévoit pas de réservation, mais ne garantit pas de place assise.

Cette expérience ne vise pas seulement les 3 000 abonnés quotidiens du TER, mais aussi les 5 000 automobilistes qui font chaque jour le voyage dans un sens ou dans l'autre. La direction régionale de la SNCF ne pense pas enregistrer de résultats probants avant septembre. L'impact de cette expérience devra, néanmoins, être mesuré assez vite : les rames TGV utilisées doivent ensuite être affectées au TGV Méditerranée.

Pierre Cherruau

69 km de pistes cyclables supplémentaires à Paris

LE MAIRE DE PARIS, Jean Tiberi, accompagné du préfet de police, Philippe Massoni, et du président de la RATP, Jean-Paul Bailly, a annoncé, jeudi 25 mai, l'ouverture, d'ici à la fin de l'année, de 69 km de pistes cyclables supplémentaires à l'intérieur des couloirs de bus, ce qui portera à 230 km l'ensemble du réseau intra-muros. Seuls les couloirs de bus élargis à 4,5 m ou ceux dont la fréquence de passage est inférieure à 30 bus à l'heure seront ouverts à la circulation des vélos. Les boulevards des maréchaux du Sud et du Nord-Est, ainsi que les axes de la rue de Vaugirard, de la rue d'Alsésia et du boulevard Barbès seront équipés d'aménagements spécifiques. Bien que ces chiffres ne soient pas confirmés par certaines associations de cyclistes, « les aménagements étant de qualité inégale », Laurent Lopez, responsable du Mouvement de défense de la bicyclette, s'est montré satisfait : « Avant la quantité, c'est la démarche qui compte. »

DISPARITIONS

Miguel Gil Moreno et Kurt Schork

Deux journalistes tués en Sierra Leone

LE JOURNALISTE américain de l'agence Reuters, Kurt Schork, cinquante-trois ans, et Miguel Gil Moreno, reporter-cameraman espagnol à AP-TV, trente-deux ans, ont été tués mercredi 24 mai dans une embuscade tendue par les rebelles sierra-léonais (*Le Monde* du 26 mai).

Il y a une dizaine d'années, Kurt Schork, alors homme d'affaires prospère – après des études à la prestigieuse université d'Oxford –, avait décidé de changer de vie et de métier. Après avoir travaillé dans les transports à New York et l'immobilier, il voulait devenir journaliste et couvrir les conflits. De la guerre du Golfe à l'Afghanistan, en passant par la Bosnie, le Timor-Oriental et la Sierra Leone.

L'un de ses plus fameux reportages avait été le récit de la mort d'un jeune couple tué sur un pont alors qu'il tentait de fuir Sarajevo.

Lui était serbe, elle musulmane, et l'histoire moderne de ces Romeo et Juliette avait symbolisé le déchirement de la capitale de la Bosnie. Bill Clinton lui-même s'est déclaré profondément « *attristé* » de la disparition de ce camarade de l'université d'Oxford, romancier à ses heures. « *Il s'était rendu dans beaucoup d'endroits dangereux et en conflit dans le monde pour informer le public* », a souligné le président.

Miguel Gil Moreno était né dans une famille de la noblesse de Barcelone. Sa formation l'avait conduit à intégrer en 1993 comme avocat un grand cabinet espagnol, avant de tout quitter dès 1994 pour gagner Sarajevo et devenir pigiste au quotidien *El Mundo* et à la chaîne de radio *Cadena Ser*. Il passe ensuite à la caméra pour l'agence AP-TV, qui l'enverra sur la plupart des points chauds du globe.

La mort, Miguel Gil Moreno a

frôlé maintes fois, au fil de reportages en Irak, en République démocratique du Congo, au Rwanda, au Soudan, etc. Mais, disait-il l'an passé, c'est en Tchétchénie que « *le sentiment que tu peux mourir à n'importe quel moment ne te quitte jamais* ». En juin 1996, à Mostar (Bosnie-Herzégovine), il est passé à tabac par des miliciens serbes. Et à Pristina – où il garda ensuite sa base –, au début de l'offensive de l'OTAN, il se cache pendant trois semaines jusqu'à épuisement de ses cassettes et batteries. La beauté et l'acuité de ses images ont valu à Miguel Gil Moreno le prix britannique Rory Peck en 1998 et tout récemment le titre de « *Meilleur cameraman de l'année* » décerné par la Royal Television Society.

(*Le Monde publiera dans son édition datée 28-29 mai un long portrait de ces deux confrères par Rémy Ourdan.*)

Oleg Efremov

Une grande personnalité du théâtre russe

LE COMÉDIEN et metteur en scène russe Oleg Efremov est mort mercredi 24 mai à Moscou à l'âge de soixante-douze ans.

Né en 1927 à Moscou, Oleg Efremov effectue ses études d'art dramatique à l'Ecole-studio du MHAT (Théâtre d'art de Moscou), dont il sort en 1949. Puis il travaille au Théâtre central pour enfants, comme comédien, jusqu'en 1956. Cette année-là, il fonde le Studio des jeunes acteurs, ou Sovremennik (« *Contemporain* »), qui s'impose comme un symbole du dégel de l'ère Khrouchchev. Oleg Efremov y perpétue la tradition de Constantin Stanislavski : la primauté de l'art dicte la vie en groupe et la recherche d'un jeu naturel. Le Sovremennik rassemble ceux qu'on appellera les « *soixantards* », des poètes, musiciens et écrivains contestataires, dont certains, comme Soljenitsyne, choisiront plus tard l'exil. Oleg Efremov met en scène des auteurs sovié-

tiques contemporains – Rozov, Galitch, ou Axionov – et des auteurs étrangers, en restant sur une ligne qui se veut civique et réflexive.

En 1970, Oleg Efremov quitte le Sovremennik. Il prend la direction du Théâtre d'art de Moscou. Il y travaille comme acteur et continue à présenter des auteurs contemporains, tout en renouant avec les grands classiques, Anton Tchekhov en premier. Par ailleurs, il poursuit au cinéma une carrière d'acteur comique. En 1998, il préside aux cérémonies du centenaire du Théâtre d'art fondé par son maître Stanislavski. Oleg Efremov jouissait d'un grand respect en Russie, où il représentait cinquante ans de théâtre d'art. Il sera enterré au cimetière Novodevitch de Moscou – un honneur réservé aux personnalités politiques et culturelles – où il rejoindra Tchekhov et Stanislavski.

Brigitte Salino

■ **CONSTANT LECŒUR**, ancien député (centre gauche) de la Seine-Maritime, est mort mardi 24 mai. Né le 16 novembre 1923 à Grémonville (Seine-Maritime), agriculteur, Constant Lecœur a été maire de son village natal de 1953 à 1959 et conseiller général d'Yvetot de 1958 à 1961. Aux législatives de janvier 1956, il conduisit dans la 1^{re} circonscription de Seine-Maritime une liste d'entente de la Gauche indépendante et

de Jeune République, liste qui était liée par des accords d'apparentement aux socialistes de la SFIO, et il fut élu député. Mais il ne siégea que peu de temps, car, dès mars 1958, il s'engagea « *par solidarité* » aux côtés des soldats mobilisés en Algérie. Constant Lecœur délaissa ensuite la politique. Dans les années 80, il créa dans sa maison un musée consacré aux traditions populaires du pays de Caux, qui regroupe 20 000 objets.

Erich Mielke

L'ancien chef de la Stasi

ERICH MIELKE, l'ancien chef de la redoutable police secrète (Stasi) de l'ex-République démocratique allemande, est mort lundi 22 mai à l'âge de quatre-vingt-douze ans à Berlin. Il vivait depuis quelques mois dans une maison de retraite de la capitale.

Né le 28 décembre 1907, Erich Mielke s'inscrit dès l'âge de quatorze ans aux Jeunesses communistes. Il s'enfuit en URSS en 1931, d'où il rejoint en 1936 les Brigades internationales engagées dans la Guerre d'Espagne. Arrêté en 1939 en France, il s'échappe et se réfugie en Allemagne jusqu'à Moscou. Revenu en Allemagne avec l'Armée rouge en 1945, il est chargé de la dénazification dans la zone d'occupation soviétique et entame alors une carrière dans les services de sécurité, qui le conduira en 1957 au poste de ministre de la sécurité d'Etat (Stasi). Il dirigera la Stasi jusqu'à la chute du mur de Berlin, en 1989. La Stasi comptait alors 85 000 collaborateurs réguliers et plus de 100 000 informateurs.

En 1993, Erich Mielke a été condamné par la justice de l'Allemagne réunifiée à six ans de prison pour les meurtres de deux policiers, commis en 1931, sur la base d'un acte d'accusation de la justice nazie. Sénile, il est libéré en août 1995 et vit d'abord retiré avec sa femme dans un modeste appartement de Berlin-Est, avant d'être admis dans une maison de retraite. L'ancien chef de la Stasi a également été placé en détention provisoire d'août à décembre 1991, dans une procédure ouverte pour le meurtre de fugitifs sur la frontière inter-allemande. La justice a toutefois mis définitivement fin à cette procédure en août 1998, constatant son incapacité à comparaître devant un tribunal. Erich Mielke sera inhumé le 10 juin au cimetière des Socialistes.

NOMINATION

AGRICULTURE ET PÊCHE

Pierre-Eric Rosenberg a été nommé en conseil des ministres, mercredi 24 mai, directeur de l'espace rural et de la forêt, en remplacement de Cyrille Van Effenterre, nommé directeur de l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts.

[Né le 11 février 1951 à Bron (Rhône), ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, Pierre-Eric Rosenberg a commencé sa carrière à Bordeaux en 1974 en s'occupant des milieux aquatiques du littoral aquitain au Cemagref (institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement). De 1977 à 1979, à la direction départementale de l'agriculture de Lozère, il a en charge les problèmes d'adduction d'eau. Il occupe ensuite un poste en Nouvelle-Calédonie et, entre 1986 et 1988, est conseiller scientifique au ministère de la mer, avant d'être successivement chef du bureau de la pêche artisanale, de 1988 à 1990, puis de la viticulture, de 1990 à 1992. En 1992, il est nommé sous-directeur des productions végétales au ministère de l'agriculture, puis, entre 1996 et 1998, attaché agricole près de l'ambassade de France en Allemagne. Depuis avril 1998, Pierre-Eric Rosenberg était chef du service de la production et des marchés à la direction des politiques économique et internationale au ministère de l'agriculture et de la pêche.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Anton et Gabrielle

donnent la main aux vingt-trois autres arrière-petits-enfants de

grand-papa R.,

et lui souhaitent un heureux anniversaire.

– Soixante-dix ans aujourd'hui.

Vincent LAURENT,

tes quatre filles, et Jeremy,

te remercient d'être en vie !

Mariages

– **Jonathan et Geoffrey** sont heureux d'annoncer le mariage de leurs parents, célébré le 8 avril 2000 à Toronto, et fêté à Paris le 27 mai.

Annie BAPTISTE,
17, rue du Colonel-Oudot,
75012 Paris.

Roger MORIER,
9530 Lynden Avenue,
Washington.

Décès

– M^{me} Jeanne Bedoussac, sa mère, Martial, Jeannine, Sa famille, Tous ses amis, Tous ceux qu'il a éclairés de son rayonnement, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques BEDOUSSAC,

survenu le 23 mai 2000, à l'âge de quarante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu à Chante-merle, le samedi 27 mai.

Messe en l'église d'Iguerande (Saône-et-Loire), à 14 h 30.

Prenez courage car J'ai vaincu le monde. (Jean, 16-23.)

C'est dans la paix que

Nadine BERLIN,
née LEGAST,

a été rappelée à Dieu, à l'âge de soixante-dix ans, le mercredi 24 mai 2000.

Le culte d'espérance sera célébré le samedi 27 mai, à 15 heures, dans le temple de l'Eglise réformée, 1, rue Brueys, à Montpellier. Le temple est à 800 mètres de la gare (parking Gambetta).

M. Jean Berlin, son époux,

M^{me} Maurice Berlin, « Bonne Maman ».

M. Claude Legast, M. Michel Knecht, M^{me} Bindschedler, M. Jacques Berlin, Et leurs familles.

Olivier et Florence Berlin-de Tonnac, Magali, Claire et Vinciane, Anne et Christian de Tonnac-Berlin, Clémence, Jacob et Pascaline, Marc Berlin, Eric et Françoise Berlin-Romeu, Anne-Laure et Etienne, Sylvain et Manuella Berlin-Pierens, Pauline et Julien, ses enfants et petits-enfants.

Famille Berlin, 134, rue du Curat, 34090 Montpellier.

– M^{me} Marie-Thérèse Briselet, son épouse, Ses enfants, petits-enfants, parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BRISELET,

survenu, le 24 mai 2000, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu samedi 27 mai, à 10 h 30, en l'église d'Eybens.

126, avenue Jean-Jaurès, 38320 Eybens.

– M. Georges Bulcourt et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul BULCOURT,

leur frère et oncle,

survenu le 19 mai 2000, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La levée de corps se fera le lundi 29 mai, à 11 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Boucicaud, Paris-15^e.

L'incinération aura lieu le même jour, à 13 heures, au crématorium du Père-Lachaise, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Natasza, Robert, Helen et Thomas ont la douleur d'annoncer la disparition soudaine de

Henryk CHROSCICKI,

le 24 mai 2000, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans, des suites d'un cancer.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, lundi 29 mai, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

TechnoVision France, 32, rue Delizy, 93694 Pantin Cedex.

– Le 10 mai 2000,

Paul DECOTTIGNIES,

ouvrier taille-doucier, nous quittait pour un monde espéré.

Brigitte, sa compagne, Et tous ses amis, le saluent.

– M^{me} Lucienne Despretz, M. Claude Despretz, ont la douleur de faire part du décès de

René DESPRETZ, directeur du cours Saint-Louis, ancien président d'honneur du Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre, chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, capitaine honoraire, rappelé à Dieu le 11 mai 2000.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 18 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule.

45, rue de Courcelles, 75008 Paris.

Olivier GREIF

est parti le 13 mai 2000, à l'âge de cinquante ans.

Il nous a laissé sa musique.

Les obsèques auront lieu le lundi 29 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

– Pour Que L'Esprit Vive, Et les artistes en résidence à l'abbaye de La Prée, ont la douleur de faire part du décès de

Olivier GREIF.

2, rue Lécévin, 75011 Paris. Abbaye de La Prée, 36100 Segry.

(*Le Monde* du 20 mai.)

– Marseille, 24 mai 2000.

Mohamed HAMLÀ

est mort ce matin.

Pour Médecins du monde, c'était un frère, un compagnon, un collègue, un camarade, un coordinateur. Totale tristesse, total respect.

« *L'instinct de l'homme artiste conduit à la lumière. N'oublie jamais cela, je trace les traces qui mènent à mon but.* »

Salut, Mo.

– Simone Hoog, son épouse,

Emmanuel et Marie Hoog, Marie et Pierre de Maintenance, Camille, Pauline et Brune, Cécile et Simon Chanut et Salomé, Ses enfants et petits-enfants,

Ses sœur, frères, belles-sœurs, beaux-frères, ont la tristesse de faire part du décès de

Michel HOOG,

conservateur général honoraire du patrimoine, chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, commandeur des Arts et des Lettres,

survenu le 25 mai 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Association FRANCE-PARKINSON, 37 bis, rue La Fontaine, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue des Réservoirs, 78000 Versailles.

Albert JUNGBLUT,

fondateur de Musique et Culture, commandeur de l'ordre des Palmes académiques,

est décédé le 24 mai 2000.

La levée de corps se fera le lundi 29 mai, à 8 h 30, au funéraire du cimetière nord de Strasbourg.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité de la famille.

Une cérémonie sera célébrée ultérieurement à Strasbourg.

33, rue de La Fontaine, 67800 Hoenheim.

– M^{me} Constant Lecœur, son épouse,

Constant et Hélène Lecœur, Raymonde et Jacques Vernerey-Lecœur, Rose-Marie Lecœur (†) et Jacques Gohier, Colombe et Eric Bonamy, Espérance Lecœur et Jean-Luc Poisson, Marie-France Lecœur, ses enfants,

Constant, Emma, Eléonore, Aymar, Robin, Marthe, Théophile et Martin, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part de la disparition de

Constant LECŒUR,

ancien député de la Seine-Inférieure, fondateur du Musée du Pays de Caux.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 mai 2000, à 10 heures, en l'église d'Yvetot.

Le Fay, 76190 Yvetot.

(*Lire ci-contre.*)

– M. et M^{me} Jean Mallet, Sophie Bernard, Arthur, Agathe, Lucie Mallet, M. et M^{me} Pierre Duchet-Suchaux, Anne Mallet, Grégoire, Julien, Martin, Léa, Julia, M. l'abbé Claude Soumagne, M^{me} Thérèse Laforge, M^{me} Odette Soumagne, Tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François MALLET,

survenu le 25 mai 2000.

Une cérémonie d'adieu aura lieu le 29 mai, à 10 h 45, en l'église Saint-Clodoald, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Sauveur, à Rochechouart (Haute-Vienne), le mardi 30 mai. Suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

4, rue Jean-Parvy, 87600 Rochechouart. 7, rue d'Héliopolis, 75017 Paris.

– Le président, Le conseil d'administration, La direction générale, Tous ses collègues et amis d'ORT France, ont la grande tristesse de faire part du décès, le 25 mai 2000, de

M. Serge SLAMA,

directeur du centre ORT de Choisy-le-Roi,

et présentent à sa famille leurs plus vives condoléances.

ORT France, 10, villa d'Eylau, 75116 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 27 mai 1990, nous quittait

Alfred ABOUKRAT.

Une pensée pour son âme.

– Il y a vingt ans, le 27 mai 1980, le

docteur Philippe MICHAUD

était victime d'un homicide.

Un sinistre paradoxe pour celui qui aimait tant la vie et croyait en l'humanité.

Souvenez-vous avec nous.

Jacqueline, Sophie, Alain.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique. ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

CARNET DU MONDE

TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 € TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 € COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

souhaitez la fête des mères le 28 mai dans le carnet

Spécial
*
fête des mères

tarif: 85F TTC la ligne tel: 01 42 17 29 94 fax: 01 42 17 21 36

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

PIERRE
MOSCOVICI

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE
18h30

SUR

RTL & LCI

Les hôpitaux de Paris sous influence

COMME toutes les familles, celle de l'abbé Cochin, de la comtesse Lari-boisière ou du chevalier de la Rochefoucauld vit, meurt et s'agrandit. Aux « grands ancêtres » fondateurs de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), qui veillent encore, en médaillons, dans le bureau du directeur général, vient aujourd'hui s'ajouter un autre nom illustre. Le nouvel hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) accueillera ses premiers malades début juillet, dans l'ouest de la capitale, près du parc André-Citroën (15^e arrondissement). Il aura fallu près de dix années de négociations et de travaux pour que le dernier-né de l'AP, produit de la fusion de trois hôpitaux parisiens (Broussais, Boucicaud et Laennec), rejoigne cette institution centenaire pas comme les autres. L'AP-HP, dit-on, est un monstre. Un « Etat dans l'Etat ».

Il suffit, pour en mesurer la taille, d'aligner les chiffres : 41 sites différents, à Paris et en banlieue (et 4 sites en province), 24 877 lits, 1 084 services hospitaliers, 11 facultés de médecine, de multiples unités de recherche - 12 pour le CNRS, 90 pour l'Inserm -, plus d'un million de personnes hospitalisées en 1999, 4,9 millions de consultations, 28 milliards de budget, sans oublier 80 727 salariés, personnel médical compris, qui exercent à l'intérieur de ses murs plus de... 150 métiers différents. « C'est un second mammoth ! », s'amuse Serge Blisko, député socialiste de Paris et membre du conseil d'administration de l'AP. Le siège administratif, désigné par sa localisation, avenue Victoria (4^e arrondissement), que l'on surnomme parfois le « bunker », emploie à lui seul 1 200 personnes. C'est plus qu'à la SNCF. Davantage encore que les 350 personnes employées à la direction des hôpitaux, l'administration centrale de tout le secteur.

D'ici, de Saint-Antoine, de Saint-Louis, de La Pitié-Salpêtrière et de bien d'autres sites encore, est parti, à l'automne 1999, le dernier mouvement social qui a conduit le gouvernement à débloquent, en urgence, 10 milliards de francs de rallonge budgétaire pour les hôpitaux. L'AP, c'est le « Billancourt de l'hôpital », le genre d'endroit dont les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, surveillent étroitement la température. Celle-ci est montée progressivement, depuis 1996, du fait des restrictions budgétaires mal vécues. En 1999, la direction générale a

Près de 90 000 salariés, un budget de 28 milliards de francs, « l'AP-HP », comme on dit dans le jargon médical, est un énorme mammoth travaillé de l'intérieur par les luttes de pouvoir, où se mêlent politique et mandarinat. Enquête dans le saint des saints de la santé, enjeu majeur des prochaines élections municipales à Paris. D'où le souhait d'anonymat exprimé par les interlocuteurs du « Monde »

reçu pas moins de 90 délégations, soutenues par autant de manifestations devant sa porte.

Bien que l'AP soit mieux dotée que les autres, comme partout ailleurs, le pire côtoie le meilleur, le matériel le plus sophistiqué des locaux vétustes et pavillonnaires à l'ancienne. En accueillant, le 8 mars, Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, syndicat majoritaire à l'AP, le professeur Jean-Didier Rain, chef du service de médecine nucléaire de Saint-Louis, avait commencé par désigner du doigt une minuscule plaque affichée au-dessus du secrétariat. « La rénovation des salles d'attente a été prise en charge par la Ligue nationale contre le cancer », pouvait-on y lire. « Vous voyez... », avait soupiré le professeur.

Pour beaucoup, le pôle d'excellence de la médecine française, unique en son genre, tire sa force de cette unité où se concentrent les talents. N'est-ce pas à La Pitié-Salpêtrière, dans le service du professeur Gérard Saillant, que la star du football Ronaldo a récemment choisi de se faire opérer du genou ? La « culture » de la maison est mise en avant par tous ses membres. Du jardinier au professeur en passant par le directeur d'hôpital ou l'aide-soignante, tous témoignent d'un attachement viscéral si fort que les anciens ont conservé l'appellation des salles de garde, « notre mère l'AP ». La citadelle, portée sur les fonts baptismaux républicains par la loi du 10 juillet 1849, alors que nombre de ses hôpitaux relevaient, auparavant, des biens de l'Eglise, est d'abord une fierté. « Certes, c'est un monstre, mais qui génère des bienfaits tout de même ! Nous avons une mission de service public d'enseignement avec 22 centres », se rengorge Dominique Flecher, secrétaire de l'Union des syndicats Assistance publique-CGT.

Pour d'autres, sa taille et son histoire empêchent cet ensemble, où s'additionnent les rivalités et les corporatismes, de s'adapter et de se restructurer. Pour une petite partie enfin, l'AP-HP est un enjeu majeur dans la prochaine bataille municipale. Nulle part ailleurs, un employeur - la Ville de Paris - concentre autant de salariés dans un espace géographique aussi restreint. En additionnant toutes ses filiales, une entreprise comme Renault n'emploie guère plus de salariés, sur toute la France... Aux Etats-Unis, les puissants groupes hospitaliers, coiffés par des holdings, sont disséminés sur tout le territoire. « Il n'y a rien de comparable à l'AP », tranche Dominique Coudeau, directeur de l'agence régionale d'hospitalisation d'Ile-de-France. Jean de Kervasdoué,

ancien directeur des hôpitaux, estime quant à lui que « si l'AP-HP n'existait pas, il faudrait l'inventer ».

L'AP n'a pourtant plus le monopole de l'excellence. Les centres hospitaliers de province, qui vouent une solide inimitié au bloc monolithique parisien, ont développé des activités de pointe, y compris dans le domaine de la recherche. Mais, surtout, l'hospitalisation privée taille aujourd'hui des croupières à l'AP-HP, notamment en matière de chirurgie ambulatoire et en cardiologie interventionnelle, activités que l'on peut programmer à l'avance, à la différence des urgences, et qui se révèlent très rentables. Autre plaie, l'AP est devenue une machine à deux vitesses. Les « prolétaires » que sont les urgentistes et autres médecins attachés cohabitent plus ou moins bien avec l'élite hospitalo-universitaire. Les premiers accusent les seconds de drainer les moyens budgétaires pour des activités « plus prestigieuses ». De même, le boulevard périphérique trace une frontière bien réelle entre les établissements de Paris intra-muros et les hôpitaux de banlieue, qui

saïque de féodalités » marquée par des luttes d'influence. Il faut du temps pour faire bouger les hommes et les structures : un an et demi de discussions pour que les chefs de service de maternité acceptent, non sans mal, la présence de travailleurs sociaux ; un an de pourparlers pour que le pôle oncologie d'Avicenne se réorganise. Les urgences sont débordées ? Il faut dix-huit mois de négociations, et l'envoi d'une lettre aux 600 médecins pédiatres libéraux d'Ile-de-France, leur proposant de collaborer à l'accueil des enfants à l'hôpital Robert-Debré, pour recevoir péniblement cinquante réponses. Les rivalités entre doyens qui, en règle générale, se vouent une haine cordiale, n'arrangent pas les choses. « Douze facultés à Paris, cela signifie douze doyens. A Rouen, où il n'y en a qu'un, ils n'ont pas de problème de concurrence entre services », commente M^{me} Hermange. Par ailleurs, « fermer des lits, c'est beaucoup moins visible sur cinquante hôpitaux que vingt lits dans un petit établissement », ajoute-t-elle. L'AP bouge donc, mais avec d'autant plus de lourdeur qu'elle est en permanence sous le feu

taires, s'étonnant en public qu'un « haut fonctionnaire se permette de tenir une conférence de presse pour dire à son ministre ce qu'il faut faire ». Menaçante, M^{me} Aubry avait ajouté : « J'espère qu'il entendra le message, car ce sera le dernier. » Les choses en sont restées là. Les demandes d'audience du directeur général auprès de sa ministre de tutelle sont toujours restées lettre morte. M^{me} Aubry est convaincue que les « réseaux RPR » de l'AP ont contribué à souffler sur les braises du mouvement social.

« Autant Marie-Thérèse Hermange a une gestion très politiquement marquée RPR, estime un ancien directeur des hôpitaux, autant Antoine Durrleman reste plutôt dans une tradition de haut fonctionnaire. » Un avis que ne partage pas cet ancien du siège de l'AP : « Neutre, lui ? Outre son parcours personnel, il suffit de voir la composition de son cabinet et de l'échelon inférieur de la hiérarchie. Ils sont truffés d'anciens de la Ville de Paris ! »

Le directeur de son cabinet, Jean-Jacques Trégoat, a occupé différents postes pendant dix ans à la mairie, mais la pratique n'a pas commencé à l'arrivée d'Antoine Durrleman ; son prédécesseur avait dû s'accommoder de la nomination, comme directrice de la politique médicale, de Dominique Laurent, qui dirigeait les affaires juridiques de la municipalité. Cette nomination avait été fortement « suggérée » par l'Hôtel de Ville. Pour beaucoup, les liens étroits qu'entretient la mairie de Paris avec l'AP-HP n'ont cessé de se renforcer. « En 1995, avec Marie-Thérèse Hermange, le siège a vu débarquer nombre de gens encartés au RPR ou venant de l'équipe municipale », affirme un cadre de l'avenue Victoria. La réputation de l'AP a beau reposer, avant tout, sur l'excellence médicale, l'image politique de l'institution n'est pas vierge.

A l'évocation de réseaux RPR, M^{me} Hermange s'agace. « Ce n'est pas un enjeu politique, se défend-elle. En octobre 1999, le conseil d'administration, dont font partie des représentants du PS, du PC et des Verts, a refusé de voter le budget. Il n'y avait pas, là, de message politique, mais un problème de dialogue avec les autorités. » L'influence d'une « chiraquie hospitalo-universitaire » appartenait-elle à l'imaginaire ? « Il existe une toile de fond politique, mais qui n'apparaît pas véritablement au niveau de chaque hôpital », estime le docteur Francis Peigné, longtemps président de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers. « A quelques exceptions près, comme au cours des années Mitterrand - où certains médecins comme Jean-Philippe Derenne, Albert Hirsch ou Michel Rieu affichaient leurs idées de gauche sans faire de prosélytisme -, les opinions de droite, à forte sensibilité RPR, dominent, en particulier au siège. A Paris, la commission médicale d'établissement [l'instance de représentation des médecins] a toujours été marquée à droite », ajoute-t-il. « Les grands pontes sont persuadés que pour réussir, il faut faire de la politique », affirme Dominique Coudeau. Au début des années 90, pour rallier « les troupes de Balladur », il aurait, ainsi, fallu « faire de la place » pour le propre fils de l'ancien premier ministre, promu PU-PH. Selon une image éculée mais qui perdure, les « gauchistes », eux, s'étaient regroupés, après 1968, à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil.

« Les chefs de service ne se cachent nullement de leurs étiquettes. Ils s'affrontent dans leurs arènes et les médias. De tout temps, les sommités parisiennes ont eu le bras long », déclare Dominique Flecher. Les noms des professeurs Christian Cabrol, Bernard Debré, Paul-Henri Cugnenc ou Denis Pellerin, ancien conseiller de Michèle Barzach au ministère de la santé, sont les plus souvent cités comme figures de proue du courant RPR. « En fait, ils sont mandarins avant d'être RPR », analyse un ancien membre de la direction de l'AP-HP. Quinze professeurs, dont la plupart ne cachent pas leur éti-

Le directeur général de l'Assistance publique est désigné en conseil des ministres. Antoine Durrleman, ancien conseiller de Jacques Chirac, nommé à ce poste entre les deux tours des élections législatives de 1997, ne manque pas de rappeler qu'il peut ainsi être congédié tous les mercredis

s'estiment les parents pauvres de la famille AP. En 1989, au moment de la décision de créer l'hôpital Pompidou, il avait d'ailleurs été, un temps, question de procéder à un rééquilibrage en implantant ce nouvel établissement en Seine-et-Marne. « En réalité, c'était impossible. A l'époque, le maire de Paris était Jacques Chirac... », confie un responsable hospitalier.

QUI détient le pouvoir de ce paquebot ? Antoine Durrleman, le directeur général ? Jean Tiberi, maire de Paris et président de droit du conseil d'administration ? Son adjointe, Marie-Thérèse Hermange, vice-présidente dudit conseil ? Martine Aubry, la ministre de tutelle ? Ou bien la nomenclature du millier de professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH) ? Difficile de démêler les fils de cette « mo-

croisé des politiques et des mandarins.

Le directeur général possède les attributions d'un directeur d'hôpital. Le statut exceptionnel de l'AP-HP lui confère cependant une place particulière. C'est lui le « patron ». Mais un patron qui ne peut nommer ni les médecins ni les professeurs. Et qui, s'il fait des propositions sur le budget annuel, n'a pas le dernier mot sur la question. En 1999, pour la seconde fois de son histoire, le conseil d'administration de l'AP-HP, toutes tendances confondues, a refusé de voter les crédits qui lui étaient proposés. Le 31 décembre, après deux réunions du conseil de tutelle, composé de hauts fonctionnaires représentant Bercy, la santé et même le ministère de l'intérieur (jusqu'en 1920, ce dernier avait la tutelle de l'AP), Martine Aubry a donc pris un arrêté pour imposer le budget.

Avec son homologue des Hospices civils de Lyon et celui de l'Assistance publique de Marseille, le directeur général de l'AP est le seul directeur d'établissement à être désigné en conseil des ministres. Antoine Durrleman, ancien conseiller de Jacques Chirac, nommé à ce poste entre les deux tours des élections législatives de 1997, ne manque pas de rappeler qu'il peut ainsi être congédié tous les mercredis. En période de cohabitation, la situation est néanmoins plutôt propice au statu quo : difficile, en effet, de débarquer d'un trait de plume un protégé du président de la République. Conseiller maître à la cour des comptes, M. Durrleman, quarante-huit ans, a longtemps travaillé après de Jacques Chirac, d'abord à Matignon, de 1986 à 1988, puis en tant que délégué aux affaires sociales de la Ville de Paris, de 1991 à 1995. Cette année-là, il retourne à Matignon comme conseiller chargé des affaires sociales et sera l'un des principaux architectes du plan Juppé. Aujourd'hui encore, il passe pour être toujours sollicité par le chef de l'Etat sur des questions sociales. Le statu quo ne signifie pas, pour autant, que les rapports avec Martine Aubry soient des plus harmonieux.

Le 18 novembre 1998, la ministre de l'emploi et de la solidarité a sévèrement critiqué Antoine Durrleman pour ses propos contre les restrictions budg-



Ce « second mammoth » compte 80 727 salariés, personnel médical compris, qui exercent à l'intérieur de ses murs plus de... cent cinquante métiers différents.



JEAN-MICHEL TURPIN / GAMMA

Du jardinier au professeur en passant par l'aide-soignante, tous témoignent d'un attachement viscéral si fort que les anciens ont conservé l'appellation des salles de garde, « notre mère l'AP ».

quette RPR, ont, au début du mois de mars, mené une campagne de presse pour dénoncer les conditions d'exercice de leur profession et annoncer leur décision de saisir les procureurs de la République, car, selon eux, les restrictions budgétaires menaçaient « la sécurité de leurs patients ». La démarche, inhabituelle, a choqué. « Je leur ai écrit individuellement pour leur exprimer ma profonde réprobation », raconte Antoine Durrleman. Engagés ou non, les grands chefs de service disposent, de toute façon, d'un pouvoir absolu. « Les vrais réseaux, ce sont les grands patrons qui ont soigné le rejeton de tel ou tel ministre », dit un responsable hospitalier. Un ancien directeur d'hôpital témoigne sous couvert de l'anonymat : « J'ai dirigé pendant quatre ans un établissement où il y avait une concentration de "divas". Ma principale préoccupation était de ne pas me faire court-circuiter. Quand tel ou tel grand patron téléphonait au président ou à un ministre, il le faisait dans mon bureau. Peut-être pour me bluffer, mais comme ça, au moins, j'étais au courant. »

APRÈS 1968, la création de onze universités parisiennes a conduit, selon Dominique Coudreau, à « une extraordinaire balkanisation », où chacun surveille de près son territoire. Chaque réorganisation, chaque ouverture ou fermeture d'établissement suppose donc du doigté. Lors d'un conseil d'administration, en octobre 1998, Marie-Thérèse Hermange avait évoqué ce délicat problème. « Je n'ignore pas que la chefferie de service correspond, pour beaucoup de médecins, au faite de leur carrière, à une forme de reconnaissance institutionnelle bien naturelle. Mais on ne peut pas non plus ignorer que l'AP est aujourd'hui très regardée. Elle va devoir, dans les années qui viennent, se poser en exemple aux yeux de tous quant à la bonne utilisation des moyens qui lui sont alloués », avait-elle déclaré. La vice-présidente du conseil d'administration avait alors invité l'assistance à renoncer à la création d'un quatrième service de médecine interne au futur hôpital Georges-Pompidou, et même à maintenir, à terme, le troisième poste, en exprimant le souhait d'utiliser « les futurs départs à la retraite pour préparer, à l'horizon 2001, une organisation moderne de la médecine interne qui prenne la forme d'une structure fédérale forte ». Ces départs en retraite ont, en effet, aidé à régler nombre

de problèmes dans les futurs services de l'hôpital Pompidou... Les médecins de l'AP appellent cela « faire monter au cocotier ». « Aussi incroyable que cela puisse paraître, on attend parfois le décès d'un chef de service. Il y a un an, le professeur Poitou, gynécologue réputé de l'Hôtel-Dieu, a été victime d'un infarctus. Dans les trois mois, son service a été fermé », raconte, interloqué, Serge Blisko.

Les médecins constituent un lobby puissant. Considérée comme un seul « établissement public de santé relevant de la Ville de Paris » par le code de la santé publique, l'AP-HP est dotée d'une commission médicale d'établissement (CME) unique. La représentation des praticiens s'y fait par « collégiale », c'est-à-dire par discipline. Autant dire qu'il n'est pas rare d'y retrouver des clivages politiques à travers l'appartenance aux différents syndicats de discipline. La loi hospitalière de 1991 a renforcé les pouvoirs jusque-là purement consultatifs de la CME. Son avis est sollicité avant toute décision importante. La commission, où dominent les PU-PH, pèse donc de tout son poids dans les arbitrages. Certains de ses anciens membres lui prêtent une force de proposition quasi nulle et une forte capacité de nuisance. Des reproches qui scandalisent le président de la CME, le professeur Rolland Parc : « Nous faisons des propositions, notamment en matière de restructurations, par exemple sur la concentration de la chirurgie pédiatrique sur moins de sites, avec la fermeture de cette activité à Saint-Vincent-de-Paul. Mais évidemment, cela mécontente les chirurgiens de cet hôpital. Tout le monde est pour les restructurations, mais pas chez soi. » Ce sont les « décisions courageuses » de la CME, estime-t-il, qui lui valent des critiques.

L'histoire de l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) est exemplaire en matière de rivalités. Le doyen de la faculté Necker a poussé le transfert du service de cardiologie de cet hôpital à l'HEGP, au grand dam du doyen de la faculté Broussais, dont les cardiologues vont s'installer dans le nouvel hôpital... « Les instances sont obnubilées par les hommes au lieu de s'appuyer sur les activités en assurant leur cohérence », dénonce le docteur Philippe Denormandie, chirurgien à l'hôpital Raymond-Poincaré, chargé de la mission Handicap au siège de l'AP. De plus, le seul système de valorisation pour les médecins hospitaliers, c'est la nomination universitaire, qui n'est

pas connectée avec l'activité soignante. »

La nomination comme PU-PH, voie royale pour les praticiens hospitaliers, fait l'objet de sévères batailles. « On devient PU-PH un peu avant la puberté », ironise Stanislas Johanet, praticien hospitalier à l'hôpital pédiatrique Armand-Trousseau à Paris. Cet anesthésiste-réanimateur connu pour son franc-parler explique qu'« il faut pour cela parler anglais, s'inscrire dans la bonne conférence d'internat, choisir un domaine extrêmement pointu et délaissé par les autres, publier des articles à tour de bras et être affilié à un réseau d'influence ». « Certains médecins s'échinent à développer leur compétence ou leur technique opératoire, à soigner des malades. Et ils découvrent un beau jour qu'ils ne seront jamais PU-PH parce qu'ils ne figurent pas sur "la" liste », dit-il. Comme à l'Académie française, il faut avoir sollicité l'audience auprès de mandarins, qui doivent donner leur feu vert. Cela ne signifie pas que les PU-PH soient de mauvais médecins, mais que d'excellents médecins peuvent ne jamais être nommés. Rolland Parc s'indigne : « Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'injustices, mais les nominations par le Conseil national des universités sont l'aboutissement d'un processus où interviennent différents acteurs. La décision ne se fait pas uniquement sur les écrits : des jurés se rendent dans les services. »

Même si beaucoup en nient l'existence, les réseaux d'influence sont une réalité de l'AP-HP. « Il y en a quatre principaux, décède un praticien : les francs-maçons, très implantés chez les directeurs d'hôpital ; le RPR, qui garde une influence chez les PU-PH ; FO, très implanté chez les cadres hospitaliers ; et un réseau...homosexuel, chez les soignants des catégories B et C [infirmiers et aides-soignants]. » A cet inventaire, on peut ajouter un petit réseau catholique conservateur, qui reste plutôt dans l'ombre et porte le nom de « sente Laennec ». Un ancien président de la CME, chirurgien de son état, ne cachait d'ailleurs pas ses liens avec l'Opus Dei. Pour sa part, Christian Hervé, anesthésiste-réanimateur, professeur à la faculté Necker, a été un éphémère grand-maître du Grand Orient de France en 1995.

L'AP, c'est aussi un champ de bataille syndical chez les personnels hospitaliers. La CGT domine, comme dans tout le secteur. Viennent ensuite la CFDT et FO ; mais, depuis l'arrivée d'un nouveau venu, le jeu traditionnel est

bousculé. SUD-CRC, créé par d'anciens militants CFDT exclus par la confédération en 1988, s'est implanté sans ménagement. Particulièrement active en Ile-de-France, elle est, aujourd'hui, la troisième organisation représentant les personnels hospitaliers à l'AP-HP, la deuxième dans la région. En novembre 1999, lors des dernières élections professionnelles du secteur, SUD-CRC a obtenu suffisamment de voix pour faire son entrée au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, au détriment de la CGT, qui a perdu un siège dans la bagarre. La dernière-née des organisations syndicales a su séduire les aides-soignants, les niveaux bac, bac +3, à une période où, le niveau des qualifications s'élevant, le poids des catégories intermédiaires s'est

« peur que l'AP n'ait plus les moyens de surmonter la crise, la question mérite au moins d'être posée ». Par le passé, d'autres hommes politiques, comme l'ancien ministre de la santé Claude Evin, député socialiste de Loire-Atlantique, y ont également songé pour tenter de rompre avec une trop grande centralisation médicale.

Bien peu osent ouvertement afficher aujourd'hui cette idée de démantèlement. « Ma logique est de maintenir l'AP-HP comme un tout. Mais si on veut la faire progresser, il faut développer une politique de contrats et d'objectifs plus individualisés, en fonction des pathologies et des sites », annonce prudemment Marie-Thérèse Hermange. Dans cet esprit, un nouveau plan stratégique 2001-2004 est à l'étude pour tenter de pré-

Vincent-de-Paul et Tarnier. Enfin, l'hôpital Bretonneau serait réouvert avec une nouvelle vocation gériatrique. Au-delà de ces restructurations, l'enjeu est de « repenser la façon de travailler », plaide le docteur Denormandie.

P LUS de 5 000 salariés, avec la naissance de « Pompidou », auront été déplacés d'un site à l'autre. Le projet, qualifié de « pharaonique », devrait être une opération financière blanche selon la direction de l'AP, grâce à la vente des terrains des hôpitaux fermés à cette occasion. Avec son domaine foncier, l'AP-HP possède en effet un véritable trésor de guerre. Troquer un hôpital neuf contre trois vieux devrait permettre une économie de 130 millions de francs. Mais l'accouchement aura été laborieux : délais à rallonge, faillite du façadier, non-potabilité de l'eau ayant nécessité plusieurs campagnes de désinfection, etc. Qu'importe. Aux yeux de son directeur, Louis Omnès, l'HEGP sera « le premier d'une nouvelle génération d'hôpitaux ». Une opération jumelle, avec les mêmes architectes, a d'ailleurs lieu à Oslo. A travers cette « opération emblématique », Louis Omnès veut croire que l'HEGP « entraînera tout le groupe de l'AP-HP sur ce nouveau modèle d'organisation, où toutes les compétences sont réunies autour du malade et où les responsabilités de gestion sont décentralisées au niveau de chaque pôle d'activité. »

Pour le professeur Alain Deloche, futur chef de service de chirurgie cardio-vasculaire de l'hôpital européen, des questions restent en suspens : « A quoi sert l'HEGP ? Est-ce avant tout une vitrine internationale de l'AP ou bien un établissement répondant aux besoins du 15^e arrondissement de Paris ? » Le praticien s'angoisse sur le maintien, dans cet « hôpital-entreprise », de la cellule d'accueil des patients étrangers et du suivi médical des détenus de la prison de Fresnes. Néanmoins, cet ancien pilier de Médecins du monde « sent une aventure » : « La direction de l'AP a surtout peur de l'échec de l'HEGP, alors que le problème sera plutôt de gérer son succès. »

« Pompidou » est d'abord un héritier de l'AP. Un bébé-monstre, où une année de fonctionnement nécessitera autant de moyens que la totalité de l'investissement. On ne se refait pas...

Paul Benkimoun et Isabelle Mandraud

« J'ai dirigé pendant quatre ans un établissement où il y avait une concentration de "divas". Ma principale préoccupation était de ne pas me faire court-circuiter. Quand tel ou tel grand patron téléphonait au président ou à un ministre, il le faisait dans mon bureau. »

Un ancien directeur d'hôpital

accru. « Sud est de tous les combats, depuis deux ans, sur les contraintes budgétaires », reconnaît Antoine Durrleman. Cette situation n'est pas sans inquiéter les responsables de l'AP, qui redoutent plus que tout une surenchère syndicale.

Cette crainte est d'autant plus vive que les restructurations vont se poursuivre. Dans un rapport de janvier 1999, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a pointé « l'absence de stratégie globale » de l'AP et son « absence de clarté comptable ». Pour l'IGAS, « le principal intérêt du maintien d'une entité de la dimension de l'AP-HP est de favoriser des restructurations en profondeur, s'appuyant notamment sur la fermeture de sites entiers ». Sans cela, les auteurs du rapport indiquaient clairement que « sa recomposition en personnes juridiques autonomes devrait être envisagée ». L'hypothèse d'un éclatement du « monstre » aurait les faveurs du directeur de l'agence régionale d'hospitalisation d'Ile-de-France. Pour Serge Blisko, animé par la

server l'unité autour d'un projet. Un groupe de travail a planché sur le thème « Segmentation des activités et intégration régionale ». Son rapport, daté du 22 février, aborde à la fois les perspectives par discipline et les propositions par hôpital.

Pour certaines disciplines, comme la chirurgie cardiaque, la cardiologie et l'hématologie clinique, « une dynamique de restructuration a déjà été largement engagée qu'il conviendra de poursuivre ». Pour d'autres (la rhumatologie, l'urologie, la gynécologie, la neurologie...), la réflexion « en terme, de regroupement de services et/ou diminution de capacité en lits » doit se poursuivre. Il est question, aussi, de transférer le siège de l'avenue Victoria à l'Hôtel-Dieu. Tout un symbole. Le plus gros service de l'Hôtel-Dieu, l'ophtalmologie, lui, serait transféré à l'hôpital des Quinze-Vingt, c'est-à-dire hors le giron de l'AP-HP. L'établissement Jean-Rostand d'Ivry est promis à la fermeture, tandis que Cochin absorberait les activités des sites Saint-

Ne bourrez pas les enfants de psychotropes !

DANS ces mêmes colonnes paraissait il y a quelques semaines, un article de Sylvie Kauffmann sur la prescription, aux Etats-Unis, de Ritaline (produit de type amphétaminique) à des enfants de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes, prescription motivée par ce que la classification américaine (DSM IV) appelle « un trouble déficitaire de l'attention ».

Ces pratiques de la médecine nord-américaine semblent susciter (enfin !) des inquiétudes et des interrogations aux Etats-Unis même. Initialement indiquée dans un très petit nombre de cas, cette prescription a vu son champ s'élargir de manière extensive, inconsidérée et irresponsable depuis quelques années, amenant aujourd'hui à une situation intolérable sur le plan de la responsabilité des familles, manipulées par des pressions de toute sorte. Aux Etats-Unis, certains enfants ne seraient admis en classe qu'à condition d'avoir absorbé leur Ritaline quotidienne !

Une récente enquête américaine sur la prescription de psychotropes aux enfants donne la mesure de cette dérive. Elle révèle que le nombre de ces prescriptions a triplé entre 1991 et 1995 : dans l'un des Etats du Midwest étudiés, plus d'un écolier sur quinze dans la tranche d'âge cinq-neuf ans reçoit de la Ritaline, chiffre déjà considé-

nable et auquel il faut ajouter ceux qui sont traités par d'autres psychotropes, et notamment par des antidépresseurs. De plus, cette enquête révèle que ces produits sont déjà prescrits à près de 1 % des enfants de deux à quatre ans.

Fort heureusement, nous n'en sommes pas là en France (encore qu'une enquête ait montré que 12 % des enfants de six ans avaient déjà reçu un traitement psychotrope). Mais l'influence du modèle médical américain s'étend et, malgré des contraintes réglementaires assez strictes, les prescriptions de Ritaline et plus encore d'autres psychotropes sont en augmentation dans notre pays. Ces prescriptions seraient d'ailleurs souvent le fait des pédiatres ou des médecins généralistes (mais des données précises nous manquent encore à ce sujet).

Il nous arrive aussi de plus en plus souvent de recevoir des parents perplexes munis d'une copie du dernier article de magazine sur le « trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité » que leur a donné l'institutrice avec le conseil de faire traiter au plus vite leur enfant inattentif et turbulent par de tels médicaments.

De nombreux pédopsychiatres français considèrent qu'il est urgent d'attirer l'attention sur cette question dont les enjeux sont multiples et graves, et notamment sur le plan éthique. Il est indé-

niable que la découverte des psychotropes a révolutionné la pratique de la psychiatrie de l'adulte en permettant le contact avec des patients jusque-là inaccessibles. Mais il faut reconnaître que ces succès de la psychopharmacologie ont eu pour contrepartie la tendance croissante à délaissier l'approche psychopathologique au profit d'une réponse univoque, pu-

réunions de formation continue qu'elle contribue à animer, les symposiums qu'elle organise dans le cadre des congrès nationaux et internationaux qui ne pourraient continuer à se tenir sans elle) viennent, avec la participation d'un certain nombre de psychiatres, renforcer une vision qui réduit le fonctionnement psychique et ses troubles aux seules

L'influence du modèle médical américain s'étend et, malgré des contraintes réglementaires assez strictes, les prescriptions de Ritaline et plus encore d'autres psychotropes sont en augmentation dans notre pays

remment médicamenteuse, privant les patients d'une réflexion thérapeutique sur la signification et le sens profond de leur mal-être.

Dans cette évolution plus que fâcheuse et dont les effets sont perceptibles un peu partout dans le monde, le poids des intérêts de l'industrie pharmaceutique joue un rôle majeur. Les informations qu'elle diffuse par différents canaux (ses propres réseaux de délégués, la publicité et les documents qu'elle distribue aux médecins, les

perturbations de neurones et de molécules chimiques.

Ces représentations réductrices s'adaptent parfaitement aux descriptions et à la terminologie des classifications américaines, des troubles mentaux (les fameux DSM III et IV) dont celle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est largement inspirée. Ces classifications tendent à appliquer fallacieusement aux enfants et aux adultes les mêmes conceptions de la pathologie, en parti-

culier dans le cas de la dépression. Il n'est pas anodin de constater que l'administration tend de plus en plus à imposer l'usage de ces classifications dans notre pays.

Cette conception simplificatrice au champ de la psychiatrie et de la santé mentale, rabattue sur un modèle exclusivement médical, prenant peu en compte les facteurs intrapsychiques de même que les aspects sociologiques ou culturels, tend à s'imposer dans l'enseignement des futurs médecins où la part réservée à la psychiatrie, à la psychologie et à la psychopathologie demeure anormalement réduite (surtout si on tient compte de leur importance dans la pratique médicale de terrain).

Comme le montre l'évolution aux Etats-Unis, ces mêmes facteurs risquent d'avoir des effets identiques dans le champ de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, jusqu'ici relativement épargnée dans notre pays.

La pédopsychiatrie française bénéficie d'une riche tradition de recherche psychopathologique. Ce courant de pensée est pourtant considéré comme archaïque par les tenants d'une neurobiologie triomphante, complaisamment relayés par certains médias qui, pour faire du scoop et du spectacle, présentent comme le dernier cri de la modernité les « découvertes » ou pseudo-découvertes aux noms pittoresques (TOC pour troubles obsessionnels-compulsifs, syndrome de Gilles de La Tourette...) de la psychiatrie nord-américaine.

La Ritaline retient actuellement l'attention mais on voit déjà se mettre à l'œuvre des stratégies d'influence pour soutenir la prescription de plus en plus large et de plus en plus précoce d'antidépresseurs et de neuroleptiques alors même que l'efficacité (manifestement différente de ce que l'on observe à l'âge adulte) et l'innocuité de ces produits sur un système en cours de développement ne sont pas suffisamment établies.

Le « principe de précaution » auquel il est souvent fait appel dans divers domaines de la sécurité alimentaire ou sanitaire ne devrait-il pas s'appliquer ici en priorité ?

Rappelons aussi que la question du risque ultérieur de toxicomanie reste un sujet de débat. On ne peut manquer en tout cas de s'interroger sur les rapports possibles dans les représentations collectives et les pratiques de notre société, entre le recours de plus en plus fréquent et précoce aux psychotropes légaux et l'utilisation ultérieure de modificateurs chimiques du comportement et des perceptions.

A partir de ces constatations alarmantes, nous souhaitons affirmer les positions suivantes, assurés d'exprimer ici les idées de la

majorité des psychiatres d'enfants et d'adolescents de notre pays :

– les enfants méritent mieux qu'une approche seulement médicamenteuse de leurs troubles et de leurs difficultés psychiques ;

– une évolution dans ce sens de la pratique pédopsychiatrique ne saurait constituer en soi un critère de modernité. Le réductionnisme opératoire ne peut en rien être comptabilisé comme un progrès de la pensée, ni de la qualité des soins offerts aux patients et nous nous inscrivons en faux contre l'idée que toute référence à la complexité de l'être humain et de sa souffrance serait à mettre au rang des accessoires démodés ;

– les développements de la psychiatrie du bébé et de la psychiatrie périnatale nous incitent à une particulière vigilance quant à l'utilisation des chimiothérapies à ces âges ;

– les enfants et leurs familles ont droit à une approche pluridimensionnelle des troubles psychopathologiques et psychiatriques. La prescription de psychotropes peut y trouver sa place, mais une place non exclusive, prudente, modérée et qui soit clairement inscrite au sein d'un projet thérapeutique global et cohérent. Faute de quoi, c'est la population entière qui se verra brutalement spoliée des multiples acquis en matière de troubles mentaux de l'enfance et de l'adolescence, acquis issus des approches phénoménologiques, psychanalytiques, sociologiques, transculturelles...

Le caractère quelque peu abrupt de ces lignes se trouve justifié, à nos yeux, par les dangers qui s'accumulent aujourd'hui quant à l'avenir de la pédopsychiatrie, c'est-à-dire quant à l'avenir de la croissance psychique des enfants auxquels nous devons assistance et soin dans le respect de leur dignité.

Claude Bursztejn est professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.

Jean-Claude Chanseau est pédopsychiatre et président de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Claudine Geissmann-Chambon est pédopsychiatre-psychoanalyste et présidente de la Fédération française de psychothérapie psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent.

Bernard Golse est professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université René-Descartes-Paris-V.

Didier Houzel est professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Caen.

Votre intermédiaire financier actuel (si vous n'êtes pas déjà chez un broker On Line), n'est pas partie prenante de vos moins-values boursières. Bon. Mais quand il s'agit de plus-values il s'invite souvent en partenaire majoritaire.

Si vous réalisez une plus-value de 5 % sur un titre et si votre intermédiaire vous prend 1,5 % à l'achat et 1,5 % à la vente, il vous en aura pris 60 %. A ce taux là, ce n'est plus du grignotage, c'est de la glotonnerie !

BOURSE DIRECT vous dit : l'argent en bourse gagnez le et gardez le. Pour vous !

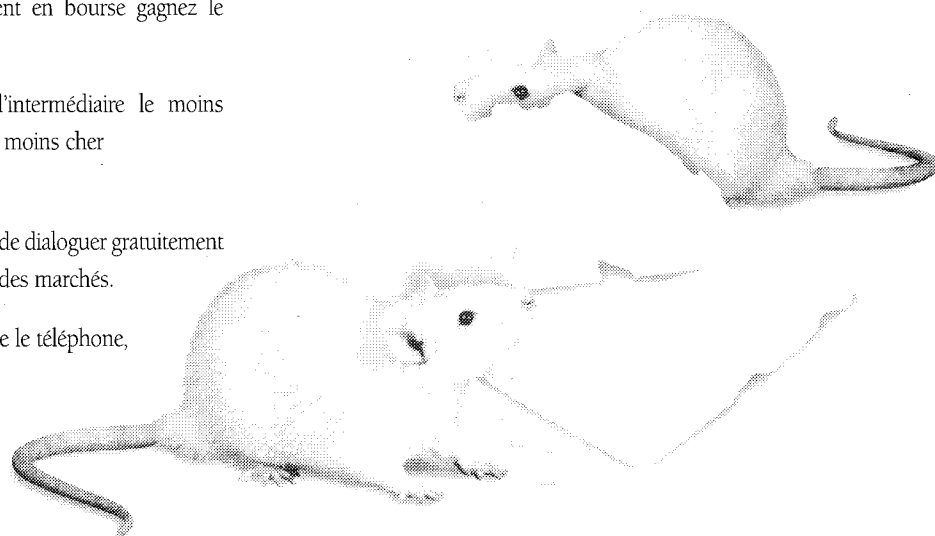
BOURSE DIRECT, c'est souvent l'intermédiaire le moins cher du marché : au moins deux fois moins cher que dans les banques.

BOURSE DIRECT, c'est la possibilité de dialoguer gratuitement par téléphone avec un professionnel des marchés.

BOURSE DIRECT, c'est le choix entre le téléphone, Internet, le Minitel, le Kiosque Micro.

BOURSE DIRECT, ce sont les cours en direct, les aides à la décision et exclusivité BOURSE DIRECT, le flux REUTERS, dépêches en temps réel, cours des principales places financières mondiales...

BOURSE DIRECT, enfin c'est le premier broker On Line introduit à la Bourse de Paris. Vous pourrez devenir actionnaire et client de votre broker et pourquoi pas gagner de l'argent deux fois !



0.78 F TTC / MN

Bourse Direct Communication

Je désire recevoir :

Une documentation BOURSE DIRECT

Une documentation BOURSE DIRECT PREMIER

Une documentation BOURSE DISCOUNT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL : _____



25, rue Balzac 75008 Paris

www.boursedirect.fr

E-mail : info@boursedirect.com

RCS PARIS B 408 790 608 - SA au capital de 2 000 000 €

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ONU ET TCHERNOBYL

Le Monde de samedi 20 mai rappelle la catastrophe de Tchernobyl qui « tue encore », comme le souligne l'éditorialiste. En effet, le désastre du 26 avril 1986 a touché sept millions de personnes et, plusieurs cas de cancer de la thyroïde ont été diagnostiqués parmi les enfants de Russie, Biélorussie et Ukraine. La radioactivité « invisible » et la contamination de la région sont un danger constant. Les Nations unies ont toujours considéré Tchernobyl comme un symbole inoubliable des risques posés par les accidents technologiques liés à l'environnement. Depuis 1991, un programme spécial pour les victimes de Tchernobyl a été mis en place.

Le bureau pour la coordination humanitaire des Nations unies (OCHA) gère ce programme spécial qui a, entre autres buts, l'aide directe aux populations affectées par le désastre.

Pour le quatorzième anniversaire de l'accident nucléaire, l'OCHA a lancé un appel humanitaire, a diffusé une publication humanitaire et organisé une visite pour la presse internationale dans la région de Tchernobyl. (...) Le but était d'attirer le soutien de bailleurs de fonds pour le financement d'une dizaine de projets prioritaires pour l'aide aux populations (diagnostics et traitements pour 500 000 enfants, modernisation d'hôpitaux, projets de réhabilita-

tion). Au total, moins de dix millions de dollars. (...) Malheureusement, à ce jour, très peu de financement est parvenu, malgré les articles apparus dans la presse, malgré le fait que Tchernobyl continue à tuer.

Ross Mountain
Directeur, bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA)

LES JUGES ET LE CODE DE LA ROUTE

La Cour de cassation annule une condamnation prononcée contre un automobiliste qui avait été surpris à 211 km/h (Le Monde daté 7-8 mai). A quoi nos hauts magistrats perdent-ils leur temps ? A discuter sur le fait de savoir si dépasser la vitesse autorisée constitue ou non « un comportement particulier exposant directement autrui à un risque immédiat ». Mais la question n'est pas là, elle est de savoir si le respect du code de la route est une obligation. Quand le dépassement de la vitesse autorisée est avéré, et quand l'infraction est constatée, la sanction s'impose d'elle-même et sans discussion. On réussira peut-être un jour à réduire significativement le nombre de tués et de blessés sur nos routes quand les usagers, sachant qu'ils s'exposent, en cas d'infraction, à de très lourdes amendes et peines de prison ferme, auront changé de comportement.

Philippe Sengel
Marseille

Paris à refaire

par Henri Guaino

PHILIPPE SÉGUIN est candidat à la Mairie de Paris. Les partis ont fini par donner leur aval à cette candidature. Non sans mal, comme si elle avait quelque chose d'incongru. Adversaires ou partisans, nul ne voyait très bien ce que cet homme-là venait faire dans une histoire comme celle-ci, où devaient ne compter, disait-on, que la proximité, l'enracinement, le souci du quotidien et toutes ces petites choses de la vie qui n'ont soi-disant rien à voir avec la grande politique. La mise hors jeu de Dominique Strauss-Kahn et le retrait de Jack Lang ne promettaient-ils pas de toute façon une campagne des plus terre-à-terre ?

Sauf que Paris n'est pas une ville parmi d'autres et que son problème n'est pas qu'un problème de déjections canines. Les difficultés de la vie quotidienne des Parisiens ne sont pas réducibles à un catalogue de problèmes techniques indépendants les uns des autres et, à force de vanter uniquement les mérites du « terrain », on a fini par occulter la dimension politique du problème parisien : la nécessité absolue de dégager une vision, de bâtir un projet, de dessiner une cohérence globale. Sans doute y a-t-il des moments dans l'action municipale, comme dans le gouvernement d'un pays, où la gestion l'emporte sur le reste. Il y en a d'autres, comme aujourd'hui, où il importe avant tout d'ouvrir une perspective nouvelle et de la faire prévaloir.

Mondialisation, révolution de l'information, construction européenne, décentralisation, déconcentration : sur tous les fronts, Paris est en première ligne, concurrencée, menacée d'être vidée de sa substance, chef-d'œuvre en péril balayé par le grand vent d'une Histoire qui se fait désormais ailleurs. Circonstance aggravante, Paris n'est plus la grande ville d'hier entourée de quelques faubourgs en voie d'annexion. On ne peut plus parler de Paris, on ne peut plus penser l'avenir de Paris, la vocation de Paris, en occultant le fait massif de la métropolisation francilienne.

En quelques décennies, la concentration urbaine, phénomène planétaire, a tout changé. On peut déplorer cette politique du chien crevé au fil de l'eau qui a laissé faire cet entassement désordonné, cet urbanisme relâché, cette combinaison explosive de concentration économique et de ségrégation sociale, mais le fait est là : Paris intra-muros n'est plus une ville à part entière, mais le centre d'une gigantesque métropole, elle-même concurrencée, fragile, à l'avenir incertain et qui doit vivre avec la dissociation croissante du lieu de travail et du lieu d'habitation, le relâchement des solidarités familiales et des solidarités de proximité, la difficulté croissante à organiser des territoires pertinents pour l'action publique et à faire coïncider l'administration, l'exercice de la démocratie, l'organisation de la cohésion sociale, l'action en faveur du développement économique, la gestion des flux de circulation... Sans parler de tout le reste : encombrement, saturation, rente foncière, stress, insécurité... contreparties des extraordinaires opportunités d'échanges, de rencontres, d'ouverture, de consommation qu'offre la grande métropole moderne.

Faute d'une vraie politique d'aménagement du territoire et d'un réel effort de prospective, tout s'est fait sans plan, sans direction. Depuis Haussmann, rien n'a été repensé. Paris vit à l'heure de la révolution de l'information et de la mondialisation sur les acquis d'une politique conçue il y a presque cent cinquante ans, en pleine révolution industrielle. Si la réponse, évidemment, ne peut pas être semblable et les modalités de l'action encore moins, le défi, lui, est de même nature : redéfinir une politique de civilisation urbaine en accord avec son temps.

Elle ne saurait s'identifier au concours Lépine des politiques municipales, ni se limiter à une politique de la qualité de la vie au sens étroit qu'on donne à celle-ci dans la société des loisirs : le pro-

blème n'est pas seulement la consommation, c'est aussi la création et la citoyenneté et, par conséquent, la promotion de l'Homme, le choix de l'échelle humaine comme critère et comme objectif dans un environnement et face à des forces qui ne le sont pas.

Mais pour que Paris soit le centre créatif, le cœur vivant de la grande métropole, pour qu'elle lui apporte ce supplément d'âme dont elle a besoin, pour qu'elle incarne de nouveau pour le monde entier l'idéal de la Cité comme lieu privilégié de l'accomplissement humain, encore faut-il rejeter non seulement l'option du délaissement américain des centres-villes, mais aussi celle d'une action défensive vouée à la recherche des petits accommodements qui permettraient seulement de survivre au milieu des grands bouleversements du siècle.

Une ère est achevée. Rien ne peut plus continuer exactement comme avant. Paris a besoin d'une volonté politique. Une volonté d'autant plus forte qu'il s'agit non seulement de mener une action municipale mais aussi d'infléchir l'évolution de toute la métropole à partir de son centre.

La candidature de Philippe Séguin comble un vide. Elle dérange ? C'est bon signe : on ne peut pas tout remettre à plat sans déranger personne

Dans l'enchevêtrement compliqué des pouvoirs du maire de Paris, de l'Etat et de la Région, dans l'imbrication des stratégies de toutes les collectivités, dans la complémentarité de fait de tous les territoires, rien n'est réglé par l'exercice des compétences de chacun. L'essentiel est dans la capacité à peser dans le jeu et à faire prévaloir petit à petit une vision à long terme.

Mieux vaut dès lors un caractère fort et obstiné, fût-il incommode. Dans certaines circonstances, certains défauts deviennent des qualités. Dans ses Mémoires, Persigny, ministre de l'intérieur de Napoléon III et « inventeur » d'Haussmann, confiait à propos de ce dernier : « Pour lutter, me disais-je, contre les idées, les préjugés de toute une école économique, contre les gens rusés, sceptiques, peu scrupuleux sur les moyens, voilà l'homme tout trouvé. Là où le gentilhomme de l'esprit le plus élevé (...) échouerait infailliblement, cet homme à l'échine robuste, à l'encolure grossière, plein d'audace et d'habileté (...) réussira certainement. » C'était assez bien vu.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de reconstruire Paris. Il ne s'agit pas non plus d'annexer de nouvelles communes. Il n'est pas non plus question de commander à tout le monde : le maire de Paris n'est pas préfet d'Empire, quoiqu'on ait sans doute eu tort de supprimer le département de la Seine et que le vide stratégique de l'Etat en Ile-de-France soit désastreux. Mais il faut, ici comme ailleurs, prendre l'Histoire là où elle en est : le maire de Paris n'a d'autres recours pour parvenir à ses fins, qui ne peuvent se limiter ni à l'horizon du périphérique ni à la durée de son mandat, que sa capacité de résistance, sa force de conviction, son aptitude à rassembler et son poids politique. Raison de plus pour avoir « l'échine robuste » et le caractère trempé.

La candidature de Philippe Séguin comble le vide. Elle dérange ? C'est bon signe : on ne peut pas tout remettre à plat, rompre avec les routines, changer les habitudes de pensée, en finir avec les réflexes conditionnés, sans déranger personne.

Henri Guaino est ancien commissaire au Plan.

Vite, un office européen du génome !

par Philippe Froguel et Catherine Smadja

UNE pétition lancée par le député Jean-François Mattéi et largement médiatisée demande la suspension immédiate de toute attribution de brevets sur le génome et une renégociation de la directive européenne de 1998 sur le sujet. En vertu du principe selon lequel « le corps humain ne doit pas être une marchandise ».

En réalité, si cette proposition faussement idéaliste était suivie telle quelle, elle aboutirait à l'inverse de ce que l'immense majorité des signataires souhaitent avec raison : que la connaissance nouvelle du génome humain soit accessible à tous, et que les chercheurs du monde entier, publics ou privés, puissent étudier nos gènes pour guérir le cancer, le sida, le diabète, etc.

Certes, le génome humain peut être considéré comme un patrimoine commun de l'humanité. Mais ce n'est pas un tableau que l'on accroche sur un mur pour le contempler à loisir. Les millions de personnes qui souffrent de maladies héréditaires attendent de la recherche en génétique des traitements. C'est dans ce but qu'elles souhaitent que les chercheurs disposent de moyens suffisants pour aller vite.

Le brevetage des gènes fait-il perdre ou gagner du temps au progrès médical ? Oui, il peut en faire perdre ! Et donc il faut s'opposer au brevetage à la chaîne des milliers de

séquences géniques « brutes ». Pas par seul souci éthique – par ailleurs justifié – mais par volonté de ne pas restreindre les capacités de la recherche : la science progressera plus vite grâce à la collaboration d'équipes, publiques et privées, qui apporteront chacune leur pierre à l'édifice.

Mais on ne peut s'en tenir là ! Si, en matière de recherche médicale, le brevet des gènes ne paraît pas la bonne solution, il faut trouver autre chose. Un moyen de motiver les chercheurs. Mais, surtout, un moyen

rait donc les priver du moyen de faire profiter les malades de leur découverte. Bien entendu, les chercheurs des autres pays, américains notamment, le feraient à leur place, pour le plus grand profit de leur industrie.

L'Europe a pourtant les moyens humains et financiers de mener une vraie politique de recherche. Se contenter de bannir les brevets sur le génome ne ferait en rien avancer le progrès de la médecine. Au contraire. Les progrès de la génomique rendent enfin possible la découverte de traitements novateurs. Par respect pour

gène : créons d'urgence un office européen du génome suffisamment doté, où les chercheurs pourraient déposer gratuitement, sans droit de propriété sur leurs découvertes, qui seraient immédiatement rendues publiques. Et remplaçons l'espoir de gain financier futur ou le marchandage avec les sociétés privées pour obtenir immédiatement des crédits de recherche par de vraies subventions publiques permettant aux équipes européennes de poursuivre leur travail dans de bonnes conditions, sans exclusivité. Ainsi, l'Europe pourrait enfin tirer profit de sa recherche fondamentale, au lieu de laisser ses scientifiques aux seules mains de l'industrie pharmaceutique (qui, fort heureusement, sait parfois investir sur le long terme mieux que l'Etat).

L'éthique, la vraie, c'est de lutter contre l'injustice, la pauvreté et la maladie. Et donc de financer la recherche scientifique, au lieu de l'empêcher. L'action contre le moratoire, en quelque sorte.

Philippe Froguel est directeur du département de génétique humaine de l'Institut de biologie de Lille (CNRS et Institut Pasteur de Lille).

Catherine Smadja est administrateur civil au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

Se contenter de bannir les brevets sur le génome ne ferait en rien avancer le progrès de la médecine. Au contraire

de leur permettre de continuer leurs recherches.

Breveter une découverte génétique, pour une équipe française ou européenne, c'est disposer d'une valeur, monnayable auprès de l'industrie pharmaceutique, qui, malheureusement, est aujourd'hui seule capable d'apporter les financements nécessaires à la poursuite du travail. C'est-à-dire au passage de la découverte fondamentale au traitement efficace pour les malades. Interdire unilatéralement aux chercheurs européens de breveter des gènes, ce se-

les malades et leurs familles, nous devons accélérer le mouvement scientifique et non le freiner : renonçons peut-être au brevetage, parce qu'il fait perdre du temps, mais remplaçons la reconnaissance et les moyens financiers que procure un brevet par un soutien immédiat et fort des institutions nationales et européennes : la recherche publique doit être enfin massivement soutenue en Europe, comme elle l'est aux Etats-Unis.

Interdisons donc aux chercheurs de breveter le génome. Mais soutenons ceux qui ont découvert un

La bonne adresse pour votre future adresse ?

WWW.SELECTAUX.COM

selectaux.com, c'est la sélection des meilleures solutions pour le crédit et l'immobilier.

➤ **Financez**

Simple et rapide, selectaux.com vous donne accès en toute transparence à des financements personnalisés, proposés par les banques les plus dynamiques.

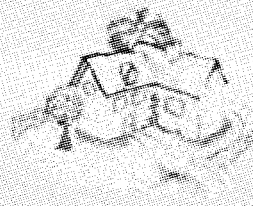
➤ **Achetez**

Et, pour trouver le logement qu'il vous faut, selectaux.com vous propose une sélection d'offres immobilières (programmes neufs) et de sites d'annonces.

➤ **Aménagez**

Sur selectaux.com, il y a aussi des solutions pour les travaux et l'aménagement de votre logement !

selectaux.com, c'est vraiment la bonne adresse pour financer, acheter ou aménager votre future adresse.



0% SELECTAUX.COM

La centrale du crédit et de l'immobilier

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Des hôpitaux ingérables

L'ASSISTANCE publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est tout à la fois une grande entreprise, un pôle d'excellence médicale et un lieu de pouvoirs et de luttes d'influences. Autant dire que cette maison centenaire, et ses 90 000 salariés, est quasiment ingérable. L'AP-HP peut s'enorgueillir d'avoir compté et de compter encore dans ses rangs le gratin de la médecine et de la recherche, même si ce monopole est aujourd'hui entamé, tant par les hôpitaux publics de province que par le secteur privé.

Comme tous les paquebots, elle a ses soutiers et ses officiers supérieurs. Les premiers ont bâti une forteresse syndicale, le « Billancourt de l'hôpital », mais ce bastion cégétiste a récemment connu la percée des contestataires de SUD-CRC, au grand dam de la direction. A l'autre bout de la hiérarchie, les praticiens universitaires-professeurs des hôpitaux sont dénoncés comme une caste où les mandarins cooptent leurs futurs successeurs et comme un groupe de pression caractérisé par son immobilisme.

Le siège de l'AP apparaît, lui, comme un bastion tenu par la Mairie de Paris, une tendance qui n'a fait que s'aggraver depuis le milieu des années 90. Toutes les sensibilités politiques sont présentes au conseil d'administration, et le directeur général tient son mandat du conseil des ministres ; mais le RPR est en position dominante au conseil d'administration, et la ministre de tutelle, Martine Aubry, a bien du mal à contrôler la maison, cela pour plusieurs raisons.

L'actuel directeur général, An-

toine Durrleman, l'un des pères du plan Juppé de 1995, est un protégé de Jacques Chirac. Son remplacement serait donc un signe politique, celui d'une rupture dans la cohabitation. Par ailleurs, les ordonnances d'avril 1996, qui ont donné naissance aux agences régionales de l'hospitalisation, ont soustrait l'AP-HP à l'autorité de l'agence de l'Île-de-France. D'où quelques tensions entre les deux structures et les projets formés par certains de scinder le bloc AP-HP en plusieurs morceaux. Un rapport de l'inspection générale des affaires sociales, dénonçant une absence de stratégie, évoquait cette perspective qui, à droite comme à gauche, ne fait pas l'unanimité.

Sans doute faut-il voir dans cette menace le prix que le plus grand ensemble hospitalier d'Europe paie pour une politique opaque. Ainsi, ce n'est qu'en 1998 que l'AP-HP a rendu public l'indice chiffrant le coût de ses activités. La direction actuelle se défend en mettant en avant sa capacité à conduire des restructurations. Et de citer l'ouverture prochaine, mais sans cesse différée, de l'hôpital européen Georges-Pompidou, dans le 15^e arrondissement de Paris, opération annoncée comme économiquement « blanche » puisqu'elle s'accompagne de la fermeture de trois vieux établissements.

Les dirigeants et les mandarins de l'AP affirment que son organisation actuelle permet de procéder aux restructurations qu'un système éclaté rendrait plus difficiles. Encore faut-il qu'ils en fassent rapidement la démonstration.

Le quinquennat contre le présidentielisme

LES JURISTES sont des gens pointilleux qui aiment à distinguer les notions. Ainsi expliquent-ils qu'il faut se garder de confondre « régime présidentiel » et « présidentielisme ». Un régime présidentiel se caractérise par une stricte séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, comme aux Etats-Unis. Selon Georges Vedel, ce n'est pas un régime « dans lequel un président tout-puissant domestique un Congrès à ses ordres » (Le Monde du 20 février 1993). Cette dernière définition serait plutôt celle du présidentielisme, un système qui donne au président un vaste pouvoir et « étouffe l'autonomie du Parlement » (Olivier Duhamel et Yves Mény, Dictionnaire constitutionnel, PUF, 1992). Ce distinguo n'est pas inutile quand on s'interroge sur les avantages et les inconvénients du quinquennat.

La réduction de la durée du mandat présidentiel aurait-elle des effets sur le régime politique de la France ? Certains spécialistes, et non des moindres, le nient. Ainsi Jacques Robert, ancien membre du Conseil constitutionnel, affirme-t-il dans l'hebdomadaire Réforme (daté 18-24 mai) : « Contrairement à ce que l'on dit, le quinquennat ne change absolument pas la nature du régime. »

Il ajoute : « On garde le premier ministre, on garde la responsabilité du gouvernement devant le Parlement, on garde le droit de dissolution. On ne change rien. Simplement, en réduisant le mandat du président, on limite au maximum les risques de cohabitation. »

L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS

Le professeur Robert a raison. Le régime institué par la V^e République et baptisé « semi-présidentiel » par Hubert Beuve-Méry, puis par Maurice Duverger, restera ce qu'il est. La Constitution française ne deviendra pas plus présidentielle avec le quinquennat qu'avec le septennat. Elle demeurera pour l'essentiel parlementaire, c'est-à-dire dotée d'un exécutif placé sous la dépendance du Parlement – directement, dans le cas du premier ministre, ou indirectement, dans le cas du président de la République, dont les capacités d'action sont très restreintes s'il ne dispose pas d'une majorité à l'Assemblée nationale.

En revanche, le quinquennat peut modifier l'équilibre des pouvoirs. Sur ce point, curieusement, les avis divergent. Pour les uns, les pouvoirs du président en seront renforcés et ceux

du Parlement réduits. Ainsi les communistes redoutent-ils qu'un couplage de l'élection présidentielle et des élections législatives, en consacrant la prédominance de la première, n'entraîne un « renforcement du pouvoir personnel » et une « atrophie du rôle du Parlement » (Le Monde daté 21-22 mai). C'était aussi l'une des craintes de Jacques Chirac en 1995 lorsque, se déclarant « réservé » sur le sujet, il constatait « une dérive monarchique forte de nos institutions depuis les années 70 » et s'inquiétait d'un nouvel accroissement des pouvoirs du président – qu'il identifiait, en commettant le contresens dénoncé par Georges Vedel, à une évolution vers un régime présidentiel.

A l'inverse, si Jean-Pierre Chevènement approuve le quinquennat, c'est parce que celui-ci, selon lui, conduira vers « un régime présidentiel au bon sens du terme », c'est-à-dire un régime « où le Parlement fera mieux valoir ses droits face à un exécutif aujourd'hui trop puissant ». Même raisonnement chez Valéry Giscard d'Estaing, qui a relancé l'idée de la réforme. Il estimait déjà, en 1993, que celle-ci aurait pour effet de réduire les pouvoirs « un peu excessifs » du président. Le juriste Olivier Duhamel, partisan déclaré du projet, s'élevait récemment dans Libération (20-21 mai) contre « la crainte que le quinquennat dévalue le rôle du Parlement ». A cette crainte il opposait la conviction opposée : « La logique politique voudra que le Parlement soit au contraire renforcé. »

DÉSACRALISATION

Comment les uns peuvent-ils soutenir que le quinquennat accroît les pouvoirs du président et les autres affirmer qu'il les réduit ? C'est que les premiers ont en tête l'exercice théorique de la fonction, selon la lettre de la Constitution, et les seconds son exercice réel, selon l'usage qui s'est établi au fil des ans.

Théoriquement, le président de la République est un arbitre, qui laisse au gouvernement le soin de déterminer et de conduire la politique de la nation. Ceux qui veulent maintenir le septennat ou préserver une durée supérieure à celle du mandat législatif attendent du chef de l'Etat qu'il ne se mêle pas de la gestion quotidienne et qu'il se tienne au-dessus des partis afin d'« incarner, de représenter l'Etat », comme l'écrit par exemple le professeur Philippe Ardant dans Le Monde daté 21-22 mai. En alignant la durée de son mandat sur celui des députés, disent-ils, on banalise la fonction et on invite le président à intervenir plus directement dans la vie gouvernementale.

Ceux qui défendent le quinquennat jugent au contraire cette évolution souhaitable. Ils estiment qu'en désacralisant la fonction on prend acte du fait que, sous la V^e République, le chef de l'Etat a cessé d'être un arbitre mais, en même temps, on l'empêche de jouer sur les deux tableaux, celui de la magistrature morale et celui du leadership politique.

Les adversaires d'une réduction de la durée du mandat s'accrochent à une fiction. Le président de la République française restera, en dehors des périodes de cohabitation, même si la Constitution dit le contraire, celui qui « détermine » la politique de la nation. Cette situation n'est pas due aux seules conditions de son élection – il est vrai qu'ailleurs, en Autriche, en Islande, en Finlande, par exemple, des présidents élus au suffrage universel ont moins de pouvoirs –, mais aussi à une tradition solidement établie.

Les partisans du quinquennat veulent seulement protéger le pouvoir présidentiel contre les risques du « présidentielisme », cette dérive monarchique à laquelle a cédé, après d'autres, François Mitterrand, afin d'assurer un meilleur équilibre entre l'exécutif et le législatif.

Vincent Pachès

Thomas Ferenczi

Bestiaire par André François



Le bœuf
Détaché du sillon de l'amour, il laboure des terres qui nous sont
inconnues pour encorner la solitude du vent

Vladimir Poutine, le KGB et les oligarques

Suite de la première page

Le cinéaste-homme d'affaires Nikita Mikhaïlov, héraut d'une grande Russie chauvine et eurasiennne, n'est pas pour rien le premier des intellectuels officiels à applaudir à ce processus. Il lui est d'ailleurs revenu de commenter, en direct pour la télévision privée NTV, la cérémonie d'investiture de M. Poutine.

Le nouveau président a aussitôt entrepris de construire un nouvel appareil de pouvoir que l'on peut ainsi résumer : le système Eltsine est tout entier conservé ; lui est surajouté – pour le doubler ou le prolonger – un autre appareil, cette fois confié à des responsables venus de l'armée et des services de sécurité (FSB, ex-KGB). Le pouvoir qui se dessine est ainsi sans commune mesure avec celui dont bénéficiait M. Eltsine. M. Poutine dispose d'une large majorité au Parlement, que n'a jamais eue son prédécesseur. Il a la maîtrise et de solides relais au sein des « ministères de force » (armée, services), dont le poids déjà exorbitant dans la vie politico-administrative du pays est encore renforcé.

Certains attendaient du nouveau président qu'il s'émancipe de ses

créateurs, de cette « famille » Eltsine – au sens politico-financier et pas seulement biologique – qui misa sur lui en août 1999 pour se sauver d'un désastre politique et judiciaire. Aucun signe n'est venu, les grands acteurs du système ancien demeurant en place. Alexandre Volochine, puissant chef de l'administration présidentielle (deux mille personnes), devrait être reconduit dans ses fonctions, comme la plupart des anciens conseillers de M. Eltsine.

Les oligarques, ces hommes d'affaires qui par leurs accointances avec le Kremlin ont bâti d'immenses empires industriels et financiers, ont conservé intacte leur influence. Boris Berezovski, le premier d'entre eux, Roman Abramovitch, Alexandre Mamout, Piotr Aven, Anatoli Tchoubaï, Mikhaïl Khodorovski ont bataillé pour se distribuer les postes ministériels dans le gouvernement de M. Kassianov. « Sa construction vacillante fait penser qu'il ne va pas durer », écrit le journal Kommersant en pointant la coexistence de différents clans politico-financiers aux intérêts divergents. « En tant que classe, ils doivent être éliminés », disait des oligarques M. Poutine avant son élection, tout en excluant une remise en cause des privatisations réalisées au bénéfice de ces derniers. Cette heure n'a pas encore sonné.

Peut-être viendra-t-elle, lorsque les réformes économiques annoncées – par exemple, la reconstruction d'un secteur bancaire ou la restructuration du secteur énergétique – heurteront de plein

fouet les intérêts de ces grands barons... M. Poutine, contre de fortes pressions, a pu imposer deux jeunes ministres – Alexeï Koudrine aux finances et Guerman Gref au développement économique – venus de Saint-Petersbourg et considérés comme ses proches. Les semaines qui viennent diront de quelles marges de manœuvre ils disposent dans un gouvernement où l'emprise de Boris Berezovski, en particulier, demeure très forte.

LES « SUPER-PRÉFETS »

Vladimir Poutine a choisi un autre terrain pour démontrer sa volonté de reconstruire « un Etat fort et respecté » : les relations avec les quatre-vingt-neuf régions et Républiques autonomes qui constituent la Fédération de Russie. Depuis 1995, leurs responsables, élus au suffrage universel, sont de fait de véritables potentats locaux qui, profitant de l'affaiblissement du pouvoir central, peuvent mener des politiques ou faire adopter des législations locales contrairement aux lois et à la Constitution fédérale, et ce en matière économique, sociale, religieuse ou électorale. « Le pays est aujourd'hui proche d'une dislocation territoriale et il est évident que l'humaine générale est à une forte recentralisation », note Dimitri Orechkin, directeur du centre Mercator, spécialisé dans le suivi des politiques régionales.

M. Poutine demande de pouvoir révoquer ces gouverneurs ou présidents locaux, en cas de violation de la norme fédérale, et dissoudre les

assemblées régionales. Dans le même temps, il a nommé sept « super-préfets » – cinq sont d'anciens généraux de l'armée ou du FSB – pour placer sous contrôle les régions et républiques. Chacun d'eux disposera d'une administration propre et participera à la désignation des responsables locaux des grandes agences fédérales, en particulier en matière de justice et de sécurité.

Ce mouvement pourrait n'être qu'un pas vers la construction d'une norme commune et d'un Etat de droit identique dans toute la Russie. C'est ce qu'a défendu M. Poutine. Mais la personnalité des « super-préfets » et les tâches qui leur sont assignées montre que l'enjeu premier est de reprendre le contrôle des « organes de sécurité » et des services judiciaires, progressivement « privatisés » ces dernières années par les leaders régionaux. L'« appareil vertical » annoncé par M. Poutine a une colonne vertébrale : l'armée et le FSB (ex-KGB). Il pourrait rapidement se transformer en instrument de contrôle des opposants politiques au Kremlin.

Sur fond de guerre de Tchétchénie, d'attaques répétées contre la liberté de la presse, le nouveau président construit ainsi un système de pleins pouvoirs. Il lui reste à démontrer que son projet politique – « instaurer la dictature de la loi » – est autre chose qu'une alliance de l'ancien KGB et de quelques oligarques sur le dos des libertés des Russes.

François Bonnet

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le 42^e congrès socialiste

S'IL EST une conséquence aisée à prévoir de ce quarante-deuxième congrès national de la SFIO, qui s'est ouvert ce matin à Paris au Palais de la Mutualité, c'est bien que le gouvernement de M. Georges Bidault continuera sa carrière sans ministres socialistes. Et cela pourrait bien valoir pour tout gouvernement jusqu'aux nouvelles élections générales.

Participation ou non-participation ? « Il est fort peu probable qu'un débat aussi artificiel s'engage... », disait récemment un porte-parole du parti. Depuis le départ des ministres socialistes, le 3 février, la réponse ne fait plus de doute. A la quasi-unanimité cette dernière quinzaine les fédérations réunies en congrès régionaux n'ont pas dissimulé que « dans les circonstances actuelles » la participation au gouvernement ne saurait être envisagée. Pour l'heure le parti entend de toute évidence de-

meurer à mi-chemin de l'opposition et du simple soutien.

Désormais – et le congrès accentuera cette attitude – les socialistes chercheront à retrouver la plus grande liberté possible de manœuvre à l'égard de la majorité gouvernementale. Dans la mesure où la pression exercée par les communistes, le RPF et une partie de la droite, et aussi les nécessités économiques intérieures et extérieures, ne l'ont pas encore réduite et liée étroitement à cette majorité, la SFIO tente de reprendre une certaine indépendance. Elle veut s'affirmer et s'organiser, bref faire peau neuve afin d'apparaître au moment des élections comme un parti résolument socialiste et de retrouver une plus large audience ouvrière.

René Puisseuseau

(27 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

PÉTROLE Devant plus de 2000 actionnaires réunis en assemblée générale, jeudi 25 mai, Thierry Desmarest, président de TotalFinaElf, a annoncé que le groupe pétrolier prévoyait de

doubler ses gains d'ici à 2003. ● LA RÉORGANISATION de la branche pétrole devrait aboutir à la création de 193 postes et à la suppression de 1 313 autres. ● LES REGROUPEMENTS

se préparent mais, pour que le processus soit effectif, il faudra attendre l'aval des comités d'entreprises ● LA MARÉE NOIRE de l'Erika a été au centre de nombreuses critiques.

M. Desmarest a rejeté toute responsabilité juridique de son groupe, qui provisionnera quelque 850 millions de francs au titre des dépenses liées à cette pollution. ● LA PRÉSENCE EN

BIRMANIE a été très contestée. Le groupe ne compte pas se retirer du pays, mais répond favorablement aux demandes du gouvernement français de soutenir des ONG.

Chassés-croisés et découvertes entre les équipes de Total et d'Elf

Depuis l'autorisation en février, par Bruxelles, de la fusion des deux compagnies françaises, tout est fait pour constituer rapidement les structures du quatrième pétrolier mondial. Deux principes ont été posés : pas de licenciements et parité dans la répartition des postes

« AVEC ces déménagements, plus personne ne vous connaît à la réception », s'agace un dirigeant de Total-Fina qui n'arrive pas à se faire ouvrir le portillon donnant accès aux ascenseurs menant à son bureau à la Défense. Dans les étages, au hasard des couloirs, deux cadres s'interpellent : « Tu te souviens ? Nous nous sommes opposés sur les contrats en mer du Nord. » L'un vient de Total, l'autre d'Elf. Concurrents hier, ils se retrouvent désormais dans le même groupe. Non loin de là, dans la tour Elf, l'amertume est perceptible : « Pourquoi ont-ils subitement enlevé le trépan métallique installé dans le hall ?, s'étonne un salarié, certes il représente notre logo, mais il symbolise aussi l'exploration pétrolière. »

Depuis l'autorisation donnée en février, par Bruxelles, à la fusion entre les deux compagnies françaises, tout est fait pour constituer rapidement les structures du quatrième pétrolier mondial. La démarche se veut rapide, mais pour que le processus soit effectif, il faut attendre l'aval des comités d'entreprise au projet de réorganisation de la branche pétrole (lire ci-dessous), qui prévoit la suppression de 1 313 emplois. Les réunions débute-ron le 29 mai. Dans le meilleur des cas, elles pourraient aboutir mi-juillet.

Les regroupements s'organisent. Depuis mars, les chassés-croisés sont nombreux sur l'esplanade de la Défense où les deux sièges sociaux se font face. Les week-ends sont consacrés aux permutations d'effec-

tifs. Progressivement, la tour Elf accueille la direction du groupe et l'exploration production, et celle de TotalFina le raffinage marketing. A la fin de juin, 4 000 personnes auront changé de bureau.

« Même s'ils approuvent la stratégie du groupe, les salariés traversent une période d'anxiété, reconnaît Jean-Jacques Guillaud, directeur des ressources humaines et de la communication du nouveau groupe, ils attendent de connaître leur futur poste. » L'objectif est de réduire le plus possible ce temps d'incertitude et de procéder au rapprochement en douceur des deux groupes. « Deux solutions s'offraient à nous. Soit nous attendions l'issue des procédures de consultation pour annoncer de nouvelles structures ce qui risquait d'accroître l'inquiétude, soit nous anticipions pour répondre aux attentes du personnel », explique Christophe de Margerie, directeur général adjoint de l'exploration-production.

« Tout en respectant les règles sociales, nous avons choisi d'annoncer les grandes lignes d'une future organisation et de créer des groupes de travail. » Celle-ci doit respecter deux principes posés par le patron du groupe, Thierry Desmarest : les suppressions d'emplois se feront sans licenciements et la répartition des postes devra respecter la parité entre les deux groupes, pour qu'il n'y ait pas de prédominance de Total sur Elf.

Pas question de faire appel à des conseillers extérieurs. « Je ne crois pas à la vertu des consultants qui dé-

barquent dans une entreprise pour aider à l'organisation, explique Jean-Paul Vettier, directeur général du raffinage-marketing, dans ces périodes difficiles, je trouve malsain qu'un dirigeant d'entreprise demande à un cabinet de déterminer la stratégie, l'organisation et désigner les hommes à nommer. C'est de la responsabilité du management. C'est à lui de s'engager et cette implication

« Je ne crois pas à la vertu des consultants qui débarquent dans une entreprise pour aider à l'organisation (...) C'est au management de s'engager »

Jean-Paul Vettier, directeur général du raffinage-marketing

est d'ailleurs appréciée des salariés. »

Le principe retenu repose sur la démultiplication des consultations. Au départ, des petits groupes se sont constitués pour réfléchir au futur ensemble. Dans la branche exploration-production, un groupe dit « 4x4 », dont les huit membres venaient pour moitié des deux compagnies, a été chargé de débayer le terrain et tracer le creuset de la nouvelle organisation. « Les discussions ont été très vives, cela a servi d'exutoire. Chacun a pu se libérer et s'expliquer », raconte M. de Margerie. Après un mois et demi, « cette confrontation de points de vue

a permis d'établir une base de travail sur laquelle tous se sentent solidaires ». Plus de 400 sous-projets sont étudiés dans cette branche.

Au niveau du groupe, 300 responsables se savent « pressentis », mais ne seront nommés qu'une fois les consultations sociales achevées. Tous réfléchissent à la constitution de leurs équipes. « La direction va faire cohabiter pendant quelque

temps des salariés qui auront les mêmes fonctions pour finalement, en cas de doublon, n'en retenir qu'un sur deux sur un poste », s'alarme un responsable syndical.

Avancé comme un atout au moment du raid boursier par TotalFina, la proximité culturelle des équipes s'est vite confirmée. « Dès les premières rencontres nous avons

pu constater que nous avons presque le même langage, que les différences n'étaient pas sur le fond mais sur l'organisation et les procédures », constate M. Vettier. Ce sont les méthodes de Total qui ont été retenues : « Dans le marketing, Elf avait une organisation différente, car son réseau de distribution européen était encore embryonnaire », justifie-t-il. Dans la branche exploration-production, l'organisation se fera par métiers : « Nous retrouvons une méthode que nous avions abandonnée chez Elf depuis deux ans », reconnaît Patrick Timbart, directeur délégué exploration-production à Pau ; « pour réussir rapidement l'intégration, il est effectivement préférable d'avoir une organisation connue des deux parties ». Si cette proximité culturelle est reconnue chez Elf, les salariés ont dû auparavant se résoudre à être absorbés par le challenge. « Certains d'entre nous ont dû se livrer à un véritable travail de deuil », raconte André Tricoire, directeur du marketing France. « Nous avions une grande fierté et un attachement très fort à l'entreprise. La page a été tournée en mars lorsque les équipes des deux groupes ont commencé à se rencontrer et à se parler. »

A Pau, berceau du groupe, l'évolution est différente. « Le Béarn est

loin de Paris et les équipes des deux groupes ont eu moins l'occasion de se rencontrer, estime M. Timbart. L'annonce l'année dernière par la direction d'Elf d'un plan global d'internationalisation et de suppressions d'emplois avait provoqué un conflit très dur. La fin de la grève au moment de l'annonce de l'OPE de Total-Fina a ajouté au trouble. » Voulant jouer l'apaisement et la concertation, les nouveaux dirigeants se succèdent pour visiter les installations et rencontrer les salariés.

A l'issue de la bataille boursière, en dépit du traumatisme de la défaite, la démission de Philippe Jaffré et l'arrivée de Thierry Desmarest ont été appréciées. Le premier était combattu pour sa vision trop financière, le second est reconnu pour son expertise et sa connaissance du métier. La concertation s'annonce d'autant plus aisée que, depuis le début de l'année, la conjoncture sourit aux pétroliers. Avec une reprise de la demande et un baril à plus de 30 dollars, les explorateurs se mettent à envisager de nouveaux projets de développement. Impensable au moment du lancement de l'OPE, voilà un an, cette croissance, si elle se maintient, contribuera à la réussite de la fusion.

Dominique Gallois

« Erika » et Birmanie ne sont pas au goût des petits porteurs

CARS DE CRS, non loin de l'entrée du Carrousel du Louvre, barrage filtrant pour accéder à la salle, l'assemblée générale de TotalFinaElf, jeudi 25 mai, était une nouvelle fois sous haute surveillance. Dans la salle où étaient réunis plus de 2 000 actionnaires, le débat fut souvent houleux. Les petits porteurs étaient beaucoup plus réceptifs à la perspective de doublement des gains du groupe d'ici à 2003 qu'aux interventions dénonçant la marée noire de l'Erika ou la présence de la compagnie française en Birmanie. Ils n'hésitaient pas à huer et siffler les orateurs.

Assis dans un fauteuil roulant, le rameur breton Jo Le Guen est intervenu le premier au nom de Keep it Blue, son association de lutte contre la pollution des mers. Sorti la veille de l'hôpital de Brest, le navigateur, amputé desorteils après sa tentative de traversée du Pacifique sud, a demandé à Thierry Desmarest d'assumer ses responsabilités. Le PDG, rejetant les nombreuses critiques, a annoncé que son groupe provisionnerait 850 millions de francs pour couvrir les dépenses dues à la marée noire.

UNE LETTRE D'HUBERT VÉDRINE

« Nous ne voulons pas interférer dans les problèmes politiques des pays dans lesquels nous sommes implantés », a rétorqué M. Desmarest aux défenseurs des

droits de l'homme, qui accusaient le groupe de soutenir la junte militaire au pouvoir en Birmanie en ayant construit un gazoduc. Le groupe n'a « nullement l'intention de quitter ce pays ». Un autre intervenant a évoqué une lettre adressée au PDG par le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, le 17 avril. Alors que l'Union européenne a renforcé certaines mesures (visas, exportations) contre la Birmanie et que le gouvernement britannique a demandé à la compagnie Premier Oil de se retirer du pays, le ministre écrit : « Le gouvernement français ne croit pas à l'efficacité de sanctions économiques qui auraient pour seul effet de retarder un peu plus l'ouverture à l'extérieur d'un pays déjà trop replié sur lui-même. Mais l'absence de gestes politiques du régime birman est problématique et peut contraindre à envisager d'autres perspectives. »

M. Védrine demande à la compagnie française de « soutenir des ONG présentes en Birmanie ». Se déclarant en « phase avec cette demande », le PDG de Total-FinaElf a rappelé : « Nous avons lancé au moment du chantier un certain nombre d'actions socioéconomiques aux retombées positives pour les populations birmanes. Nous continuerons et nous le ferons aussi en liaison avec certaines ONG comme le suggère le ministre. »

D. G.

Concertation sociale et plan de réorganisation

« TOUTE CETTE PÉRIODE de réaménagement de l'organisation doit se passer dans un climat social constructif. J'y veillerai personnellement. » Lors de l'assemblée générale de TotalFinaElf, jeudi 25 mai, Thierry Desmarest, son PDG, a évoqué le projet de réorganisation de la branche pétrole (hors chimie), présenté une semaine auparavant aux organisations syndicales. Ce réaménagement aboutira à la création de 193 postes et à la suppression de 1 313 autres. Les départs seront fondés sur le volontariat. Une préférence choisie (PRC) sera proposée et les départs pourront s'échelonner jusqu'au 30 juin 2003. Dès le 5 juillet 1999, lors du lancement de l'offre publique d'échange (OPE) « amicale mais non sollicitée » sur Elf, le PDG avait annoncé que la fusion entraînerait 4 000 suppressions d'emplois, dont la moitié en France. Ces réductions de 3 % des effectifs se feront sans licenciement, insistait-il.

« Ce n'est pas par hasard si le projet de réorganisation a été donné avant l'assemblée générale, c'est un moyen de rassurer les actionnaires et de leur montrer que les engagements sont tenus », affirme Guy Praxelle, délégué CFDT. Devant la masse de documents reçus et la somme d'informations, les mesures concernant Total Raffinage Distribution, Total-FinaElf, Elf Antar France, Elf Exploration Production, Elf Lubrifiants,

et Elf Trading, l'organisation syndicale envisage de faire appel à des experts. « Nous ne voulons pas nous précipiter, nous voulons prendre le temps d'étudier à fond ces dossiers. »

La CGT juge « inacceptable » ce plan, qualifié « de marée noire sociale », tout en reconnaissant que les mesures proposées aux candidats au départ sont « favorables ». « Comment le premier groupe industriel français qui affiche 23 milliards de francs de bénéfices a-t-il le droit de supprimer des postes ? », interroge Didier Bailleul, délégué CGT. Une lettre ouverte a été adressée le 16 mai au premier ministre, Lionel Jospin, lui demandant « d'examiner les prises d'une participation de l'Etat dans le capital du nouveau groupe dans l'intérêt de notre pays et des salariés ».

CFTC SATISFAITE

Depuis le feu vert de Bruxelles à la fusion de TotalFina et d'Elf, direction et syndicats se sont engagés dans des concertations. Les relations sont « cordiales et riches » reconnaît Claude Henry, responsable de la CFCT d'Elf, qui avait mené un combat personnel contre Philippe Jaffré, son PDG. Satisfait de voir rétabli le dialogue, il apprécie ces négociations « débarrassées de toute superficialité et qui vont dans le sens des intérêts de l'entreprise et des salariés ».

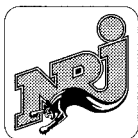
En mars, un accord de méthode a

été signé par les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC, CFCT) et la direction des ressources humaines. Il a permis la création d'un groupe de concertation pour comparer les principaux accords existants dans les deux compagnies. L'objectif est de préparer la constitution des instances représentatives au niveau du groupe, notamment la création du comité de groupe. La direction propose une instance de 30 personnes : « un nombre insuffisant », estime la CFCT, qui rappelle que cette instance est composée de 30 membres chez TotalFina et de 40 chez Elf. La CFDT lie sa signature « à la conclusion d'un accord sur le droit syndical au niveau du groupe ». Pour M. Praxelle, « il ne faut pas seulement une instance mais aussi les moyens syndicaux » pour défendre les salariés.

Autre demande : la constitution d'un comité de groupe européen. Elf a une dizaine d'années d'expérience alors que TotalFina n'a négocié un accord que très récemment. Pour Marc Blanc, secrétaire du comité d'entreprise européen d'Elf, « il est important de se donner les moyens de suivre dans les différents pays les conséquences du rapprochement entre les deux groupes, et de pouvoir se réunir pour en discuter. Nous notons une demande croissante des filiales à l'étranger. »

D. G.

ACTIONNAIRES DE



AVANT LE 1ER JUIN

(date de clôture de l'offre)

APPORTEZ VOS ACTIONS À L'OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE SIMPLIFIÉE INITIÉE PAR SON ACTIONNAIRE MAJORITAIRE GROUPE SONOPAR



NRJ fait actuellement l'objet d'une offre publique d'échange simplifiée, initiée par son actionnaire majoritaire, la société GROUPE SONOPAR.

En échangeant vos actions NRJ pour des actions GROUPE SONOPAR, vous participez au développement du 1^{er} Groupe européen de radio avec plus de 700 autorisations d'émettre.

Cette opération a pour objectif de :

- regrouper NRJ, Nostalgie, Chérie FM et Rire & Chansons au sein d'une même société cotée.
 - structurer toutes les nouvelles activités activités internet au sein de e-NRJ
 - contrôler et développer la marque NRJ à l'international
- L'offre publique d'échange (OPE)** qui vous est proposée, à raison de **31 actions GROUPE SONOPAR** à émettre pour **2 actions NRJ, se déroule du vendredi 12 mai au jeudi 1^{er} juin 2000.**

L'avis de résultat définitif de l'offre sera publié le vendredi 9 juin 2000. La société GROUPE SONOPAR sera ensuite cotée au Premier Marché - Règlement mensuel de la Bourse de Paris, puis changera de nom

le vendredi 23 juin 2000 pour prendre la dénomination NRJ GROUP. Le même jour, la société NRJ, dont vous êtes aujourd'hui actionnaire, sera transférée au Marché au Comptant. Pour répondre à l'offre publique d'échange, il vous appartient de faire parvenir à votre intermédiaire financier, et à lui seul, un bulletin d'ordre d'échange au plus tard le jeudi 1^{er} juin 2000, date de clôture de l'offre. Il vous est conseillé toutefois de le **faire parvenir au plus tard le mercredi 31 mai 2000.**

Des exemplaires de la note d'information conjointe aux sociétés GROUPE SONOPAR et NRJ relative à l'offre publique d'échange, qui a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n°00-753 en date du 10 mai 2000, sont disponibles sans frais auprès de :

- GROUPE SONOPAR - 22, rue Boileau - 75016 Paris,
 - NRJ - 22, rue Boileau - 75016 Paris,
 - CIC Direction de l'Ingénierie Financière - 60, rue de la Victoire - 75009 Paris,
 - Groupe BNP PARIBAS - 3, rue d'Antin - 75002 Paris.
- Pour en savoir plus : 01 40 71 42 54

Les tempêtes de décembre ont coûté près de 50 milliards de francs aux compagnies d'assurances

Les sociétés françaises du secteur ont cependant dégagé d'importantes plus-values en 1999

Initialement estimée à 30 milliards de francs, la facture, pour les assureurs français, des tempêtes de décembre 1999 pourrait finalement frô-

ler la barre des 50 milliards. La bonne tenue des marchés financiers, qui leur a permis de dégager d'importantes plus-values, a permis dans l'en-

semble aux compagnies d'assurances d'absorber ce choc. Sans surprise, les cotisations des assurés augmenteront toutefois en 2000

LES ASSUREURS français ont passé une fin d'année 1999 difficile. Les tempêtes Lothar et Martin, qui ont balayé la France et l'Europe en décembre, vont coûter plus cher que prévu à la profession dans l'Hexagone. La facture totale, estimée par la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) en janvier à 30 milliards de francs, dépassera 40 milliards, et approchera plutôt 50 milliards de francs, au vu des chiffres annoncés par les compagnies d'assurances. L'année 1999 est d'ailleurs la deuxième année la plus coûteuse de toute l'histoire de l'assurance mondiale, selon le réassureur Swiss Ré. Les sinistres catastrophiques ont grevé le bilan des compagnies de 28,6 milliards de dollars l'an dernier, poursuit Swiss Ré.

Dans ce contexte difficile, les assureurs français ont dans l'ensemble réussi à tirer leur épingle du jeu, grâce à la bonne tenue des marchés financiers, qui leur ont permis de dégager de fortes plus-values. Axa, numéro 1 mondial, a dégagé un profit de 1,86 milliard d'euros (12,2 milliards de francs) en 1999, en hausse de 32 %, soit une rentabilité sur fonds propres de 13,4 %, proche de son objectif de 15 % affiché pour 2002. Les plus-values réalisées, de près de 4 milliards d'euros, lui ont en partie permis d'absorber le coût des tempêtes. Aux AGF, filiale de l'allemand Allianz, les seules plus-values latentes sur actions ont fait un bond de 150 %. Le groupe a annoncé un résultat net en hausse de 32,5 % à 666,8 millions d'euros (4,37 milliards de francs) pour 1999.

Groupama-GAN (huit millions de clients et une part du marché dommages d'environ 22 %) paie pour sa part le plus lourd tribut aux tempêtes, les sinistres de ses assurés s'élevant à 10,5 milliards de francs, soit 20 % de plus que les chiffres annoncés en février, ce qui se traduit par un impact de 1,2 milliard de francs sur son résultat net, qui reste de 169 millions de francs (25,8 millions d'euros) ! « Cet accident

	La montée en puissance des banques				
	CHIFFRE D'AFFAIRES • FRANCE		PART DE MARCHÉ		RÉSULTAT NET
	en milliards de francs		en %		en milliards de francs
	1999	1998	1998	1999	1998
1 CNP	111,5	104,3	14,3	2,8	1,8
2 AXA	104,7	104,0	14,3	12,2	10,0
3 GROUPEAMA-GAN	63,7	61,2	9,2	0,1	0,9
4 AGF (groupe Allianz)	62,3	60,2	8,3	4,4	3,3
5 BNP-PARIBAS*	50,7	34,3	4,7	1,0	n.s.
6 CRÉDIT AGRICOLE*	48,2	44,5	8,1	1,2	1,0
7 GENERALI FRANCE	40,2	34,1	4,7	0,5	0,1
8 CRÉDIT MUTUEL*	36,7	30,5	4,2	0,4	0,6
9 MAAF-MMA	36,3	29,3	4,0	n.s.	n.s.
10 CGU FRANCE	29,7	24,8	3,4	1,0	1,6

conjoncturel ne remet pas en cause la solidité financière du groupe », a indiqué, jeudi 25 mai, Bernard Delas, directeur général de Groupama. Les tempêtes « ont déjoué toutes les statistiques existantes », a-t-il ajouté. Les mutuelles sans intermédiaires (MSI) ont elles aussi souffert des événements climatiques, la facture atteignant quelque 6,7 milliards de francs. La MAIF, la Matmut et la Macif sont dans le rouge en 1999.

HAUSSE DES COTISATIONS

Une chose est sûre : « la tendance de sinistralité est mauvaise », explique Bernard Pottier, président de Commercial General Union France. Pour les Mutuelles du Mans Assurances (MMA), la facture brute, évaluée à 1,3 milliard de francs fin février, ressort finalement à 2,1 milliards, a indiqué, jeudi, Jacques Lenormand, directeur général des MMA. Les sinistres sur les entreprises, les exploitations agricoles, et les collectivités locales, ont été sensiblement réévalués, indiquent les professionnels du secteur. Nombre d'assureurs devront encore supporter le coût de la tempête sur les comptes de 2000. Autre facteur d'aggravation de la sinistralité, « la dégradation s'accroît avec la crois-

sance économique, notamment en risques automobiles », poursuit M. Pottier. Le parc automobile augmente tandis que le moral élevé des Français les incite à se montrer moins vigilants sur la route. Dans ce contexte, les résultats techniques devraient fortement se dégrader en 2000.

Sans surprise, et comme prévu au lendemain même de la tempête, les cotisations augmentent. « Les tarifs devront être revus à la hausse et nous devons être plus rigoureux dans la sélection », affirme M. Pottier. Mauvaise nouvelle pour les assurés. La Macif a par exemple relevé ses primes de 3 % à 4 % en avril en moyenne. Abeille Assurances, l'entité d'assurance-dommages de CGU France, a revu ses tarifs à la hausse de 4,5 %. Groupama n'a rien décidé sur l'année 2000 et laisse les régions décider pour 2001. L'assureur laisse entendre qu'une hausse de 3 % à 4 % serait « justifiée ».

Dans ce contexte, la concentration devrait se poursuivre. Face à une concurrence très vive, et dans un marché français relativement étale, les assureurs doivent plus que jamais adapter leurs nouvelles stratégies et trouver de nouvelles voies de distribution aux côtés de leurs ré-

seaux traditionnels (agents et courtiers). « Nous sommes sur des marchés arrivés à saturation... Les sociétés traditionnelles sont les plus exposées », prévient Jean-Claude Seys, président des MMA et de la Maaf. Les MSI continuent de gagner des parts de marché, avec près de 500 000 sociétaires en plus en 1999, soit 22 % du marché français de l'assurance-dommages.

DÉVELOPPEMENTS SUR INTERNET

De même, les filiales de banques poursuivent leur forte progression, surtout sur le marché de l'assurance-vie, qui a progressé de 13 % en 1999. Elles en détiennent aujourd'hui près de 70 %. Cette tendance se confirme sur les premiers mois de cette année.

Enfin, les assureurs annoncent tous des développements sur Internet. CGU commercialise des contrats d'assurance sur la Toile depuis le 1^{er} mars via sa filiale de vente par téléphone Eurofil. Les AGF sont les plus offensives. Se présentant comme « un groupe de services financiers », l'assureur a annoncé fin mars le lancement d'une banque par Internet, prévu pour octobre. Tous ont comme credo d'être centrés non plus sur les produits mais sur le client, tant Axa, qui mène un vaste chantier de réorganisation de ses réseaux de distribution, qu'Allianz, affaibli par l'échec de fusion des deux banques allemandes Dresdner Bank et Deutsche Bank, qui lui aurait donné plusieurs années d'avance.

Reste à savoir quel sera l'impact d'Internet sur la vente de produits d'assurance, encore peu développée en France. « Internet sera un axe de développement majeur pour les compagnies d'assurances », prévient Jean d'Herbecourt, auteur d'une étude de CCF Securities, sur « la nouvelle économie de l'assurance ». D'autres sont plus prudents : il n'y aura pas selon eux de « tempête » Internet dans le monde de l'assurance.

P. Sa.

Des grèves perturbent le trafic SNCF

Le passage au calendrier d'été, les conditions de travail et la sécurité sont à l'origine du conflit

LES PERTURBATIONS qui affectent le trafic SNCF depuis mercredi 24 mai devraient se poursuivre durant le week-end des 27 et 28 mai. La Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC), principale organisation syndicale chez les conducteurs, a appelé à un arrêt de travail de 24 heures dimanche 28. Plusieurs raisons sont à l'origine de ces conflits. Le passage au calendrier d'été, dimanche 28 mai, constitue la principale. A chaque changement de saison, l'entreprise connaît des mouvements de grève qui tiennent aux perturbations qu'entraîne ce changement de service sur les conditions de travail des agents. A ce mouvement s'ajoute l'appel de la FGAAC. Dans un communiqué, le syndicat explique que cette grève est une « sommation », et déplore que « les objectifs de développement des parts de trafic fixés par les pouvoirs publics à la SNCF se traduisent pour le personnel de conduite par une dégradation des conditions de travail importante ».

La fédération assure que « les agents de conduite doivent rester le maillon essentiel de la chaîne de sécurité et les moyens matériels doivent être fournis pour permettre à l'entreprise d'assumer ses missions ». La FGAAC fait référence à l'arrivée, lors du changement de service, de locomotives jugées vétustes. A l'appel de l'intersyndicale SUD-Rail, CGT, CFDT et FGAAC, les agents de conduite du dépôt de Saint-Étienne avaient déjà observé un mouvement de grève d'une quinzaine de jours à partir du 10 mai. Les conducteurs stéphanois estiment que leur parc de locomotives, qu'elles soient électriques ou à diesel, affiche un taux de vétusté élevé et que « l'on ne peut tracter des trains de voyageurs qui doivent rouler à 160 km/h avec des BB-9200 qui datent de la fin des années 50 ».

Pour Bernard Peyre, représentant de SUD-Rail, la SNCF a prévu une hausse de 11 % du trafic voyageurs et de 15 % du fret sur l'année 2000 mais ne met pas en face les moyens matériels et nécessaires.

La direction de la SNCF n'a donné des prévisions de circulation que pour vendredi. La circulation des TGV ne devait pas être affectée mais, en revanche, le trafic devait

être perturbé à Clermont-Ferrand, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, sur les réseaux TER et grandes lignes, ainsi qu'à Paris-Nord.

Sur les lignes Bordeaux-Lyon, Quimper-Lyon, Bordeaux-Nantes et Paris - Clermont-Ferrand, un train sur trois est prévu.

En Ile-de-France, deux trains sur trois sont programmés sur Paris-Pontoise, Paris - Persan-Beaumont,

La CGT cheminots en congrès

La fédération CGT des cheminots a tenu son congrès du 21 au 26 mai à Saint-Malo. Bernard Thibault, élu secrétaire général de la confédération en janvier 1999, a officiellement cédé la place de secrétaire général de la fédération à Didier Le Reste (quarante-cinq ans), successeur désigné depuis plus d'un an, et qui a recueilli environ 98 % des voix. Jean-Michel Sgorlon a été élu secrétaire adjoint.

Un vote a eu lieu sur l'accord des 35 heures paraphé par la CGT, à l'origine d'une perte d'influence de la CGT aux élections professionnelles et d'une montée de SUD-Rail. 76 % des délégués ont approuvé cet accord. Reconnaissant que la CGT cheminots avait une attitude « moins offensive » qu'auparavant, M. Le Reste a souhaité que le syndicat « propose des alternatives économiques ». « On sait ce qu'on ne veut pas, il faut savoir aussi ce que l'on souhaite », a résumé M. Le Reste, citant notamment la préservation du statut spécifique des cheminots.

Paris-Luzarches, Paris-Valmondois et Pontoise-Creil. En revanche, le trafic sera normal sur les lignes B, C et D du RER.

Pour obtenir des informations sur la circulation des trains, les clients peuvent consulter soit la ligne vocale Info-Train au 08-36-67-68-69 (1,49 franc la minute), soit le Minitel 3615 code SNCF (1,29 franc la minute), soit Internet : www.sncf.fr.

François Bostnavaron

La justice s'intéresse de près aux Mutuelles du Mans

LE PASSÉ continue de peser lourd sur les Mutuelles du Mans Assurances (MMA). Le substitut du procureur du Mans, Rémi Récio, a ouvert « il y a moins d'un mois » une deuxième enquête préliminaire, selon nos informations. Elle a été confiée au SRPJ d'Angers, déjà saisi d'une première enquête. Une information judiciaire avait été ouverte par le juge d'instruction Didier Le-grand le 20 mars, suite à deux plaintes déposées en octobre sur la gestion des MMA entre 1988 et 1998. L'une, nominative, a été déposée contre Raymond Fekik, ancien directeur général des MMA, avec constitution de partie civile. Elle a été confiée à la juge Céline Brunetière.

M. Fekik aurait fait souscrire, lorsqu'il était président de la Défense automobile et sportive (DAS), filiale des MMA, proche de l'Automobile-Club de l'Ouest (24 Heures du Mans), sans autorisation du conseil d'administration, un contrat de retraite de 5 millions de francs, dont une partie lui aurait été versée avant son départ de la DAS. Une autre plainte contre X avait été déposée au parquet du Mans, suite à un audit demandé par Jean-Claude Seys, président de la MAAF, lors de son arrivée à la présidence des MMA le 1^{er} octobre 1998, en remplacement de Jean-Claude Jolain. Ce dernier avait dû démissionner

en septembre, sous la pression des 2000 salariés du siège mançais. M. Jolain avait été nommé président des MMA en 1986 par Jacques Chirac, alors premier ministre. Il était auparavant directeur des services financiers de la Ville de Paris.

LOGEMENTS, TABLEAUX, BOUTEILLES, BUREAUX...

Cette plainte vise des surfacturations relevées sur des travaux effectués dans la tour Emeraude, immeuble de la société au Mans. Les enquêteurs regardent aussi des logements de fonction inus, des avantages en nature, des disparitions de tableaux, de bouteilles, de même que les conditions de location de bureaux pour la campagne électorale d'Edouard Balladur en 1995, etc. Au total, l'enquête porterait sur quarante dossiers. L'affaire promet d'être longue.

M. Récio, qui a ouvert cette deuxième enquête sur « sa propre initiative », pourrait rédiger un deuxième réquisitoire introductif qui aboutirait sur une deuxième information judiciaire, ou un réquisitoire supplétif qui étofferait les motifs de la première information judiciaire. Les motifs retenus étaient abus de confiance, abus de biens sociaux, recel et complicité d'abus de biens sociaux. Cette nouvelle enquête pourrait concerner les engagements des MMA en Italie, qui lui

ont coûté 4,5 milliards de francs. Aujourd'hui, la nouvelle direction a tiré un trait sur cette aventure italienne, en cédant ses filiales. « Il n'y aura plus de moins-values dans les comptes », a assuré jeudi 25 mai Jacques Lenormand, directeur général des MMA. D'autres investissements dans des activités bancaires ont pesé lourd sur les comptes des MMA, comme la BIMP, qui a coûté 1,5 milliard de francs, et le Crédit martiniquais, dont les déboires pourraient encore affecter le groupe.

Les MMA, qui veulent nouer des partenariats avec d'autres mutuelles et optimiser les synergies avec la Maaf, ont mené un vaste plan de redressement et de relance commerciale. L'assureur du Mans a dégagé un profit de 1,1 milliard en 1999, après des pertes de 1,1 milliard un an auparavant. Lorsque la nouvelle direction est arrivée en octobre 1998, le groupe perdait 750 000 francs de chiffre d'affaires par jour, 1 000 clients nets par mois, et, à ce rythme, « la survie de la compagnie aurait été mise en cause en 2006 », affirme M. Lenormand. La tendance est inversée.

Pascal Santi avec Vincent Boucault à Angers

NOMINATIONS

La BNP verrouille la Banque directe, lancée par Paribas

JEAN-BERNARD LAFONTA (38 ans, X-Mines) prendra la direction de la Banque directe, filiale du groupe BNP Paribas, à compter du 1^{er} juin. Cette banque à distance (téléphone et Internet), lancée par Paribas en 1994, restera présidée par Bernard Auberger. Jacques Lanoë, qui la dirige depuis mars 1996, partira « remplir une nouvelle mission au sein du pôle Internet de BNP Paribas », indique un communiqué.



Après avoir travaillé trois ans

chez Lazard, Jean-Bernard Lafonta a rejoint la BNP en juin 1996, où il a été d'abord directeur de la stratégie, puis directeur des marchés de taux et de change.

■ NESTLÉ : Helmut Maucher, 72 ans, a cédé la présidence du conseil d'administration du numéro 1 mondial de l'industrie alimentaire à Rainer Gut, 68 ans, l'ancien président du Crédit suisse.

■ ROVER : Kevin Howe, 39 ans, sera nommé le 1^{er} juin PDG de Rover par son nouveau propriétaire, Phoenix. Il dirigeait l'usine de Longbridge jusqu'en décembre 1999, avant de partir chez Rolls-Royce.

■ VALEO : André Navarri, 47 ans, a succédé à Noël Goutard, jeudi 25 mai, à la présidence de l'équipementier automobile français Valeo.

■ MARIE BRIZARD : Gilles de Dreuz, 53 ans, ancien de LVMH et de CDR Entreprise, remplace Thibault de Kergorlay à la présidence du groupe bordelais de spiritueux, racheté par l'investisseur britannique Duke Street Capital.

■ IDATE : Francis Lorentz, 58 ans, HEC et ENA, est nommé à la présidence de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate) en remplacement de Marc Tessier. M. Lorentz a été PDG de Bull, puis de la RATP avant de se voir confier en 1997 par le ministère de l'économie et des finances l'établissement d'un rapport sur le commerce électronique.

■ GREY : Jacques Hébert, 56 ans, quitte la tête du réseau publicitaire indépendant Grey Advertising France, pour prendre, en juin, la vice-présidence de la

start-up française Travelprice.com.

■ CFCE : Ariane Obolensky a été nommée présidente du conseil d'administration du Centre français du commerce extérieur, qu'elle va cumuler avec la présidence de la Banque de développement des petites et moyennes entreprises (BDPME).

■ EUROP@WEB : Bernard Giroud, 59 ans, ancien d'Intel et de Schroder Venture, est nommé président du directoire de la holding d'investissement dans Internet de Bernard Arnault.

■ ALCATEL : Pearse Flynn, précédemment directeur général de Newbridge, société récemment rachetée par le groupe français, est nommé président de la division Carrier Networking d'Alcatel et entre au comité exécutif du groupe.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 67.

Les convoyeurs de fonds imposent à leurs clients une « contribution-sécurité »

IL Y A des signes qui ne trompent pas : l'absence de Jean-Claude Gayssot à l'ouverture de la table ronde entre les convoyeurs de fonds et leurs donneurs d'ordre, jeudi 25 mai, en était un. L'interdiction faite à la presse d'entrer dans le ministère des transports, afin de faciliter la sortie des négociateurs par une porte dérobée, n'était pas non plus de bon augure. De fait, la table ronde promise aux entreprises de convoyage de fonds par le ministère des transports pour organiser la participation financière de leurs clients à l'amélioration de la sécurité n'a pas abouti.

Invités à l'ouverture à 16 h 30, les syndicats ont été priés de quitter les lieux à 18 h 15, lorsque les employeurs et les pouvoirs publics ont commencé à parler d'argent. Dépités, les syndicalistes les plus aimables parlaient de « grand messe » (CFDT), les autres de « cirque » (FO). Tous ont mis en avant ce qu'ils appellent « la mauvaise foi » des donneurs d'ordre. « Les banquiers ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas équiper les vingt-trois mille agences du jour au lendemain et les représentants de la grande distribution ont affirmé qu'il n'y avait pas de preuve que les sas diminueraient le nombre d'agressions », piaffait Jacques Charles (CFDT).

Quoi qu'il en soit, tenait à préciser Alain Renault (CGT), « les convoyeurs ont remporté lundi une nette victoire, obtenant une prime de 1 000 francs et la retraite à cinquante-cinq ans dans des conditions plus faciles. C'est aux patrons de trou-

ver les modalités de financement ».

Dès mardi 22 mai, le patronat des convoyeurs de fonds regroupé au sein du syndicat des entreprises de logistique des valeurs (Syloval) avait fait ses comptes : « A raison de trente tournées par jour et par équipe et des 150 millions que coûtent les mesures de sécurité, il faudrait une prime de 25 à 30 francs par tournée », expliquait Eric Ersham, porte-parole de la Brink's.

Aucun accord n'ayant pu être trouvé, « nous avons décidé d'appliquer dans les plus brefs délais cette contribution de sécurité de 35 francs », a déclaré, à la sortie de la table ronde, Roger Dutoit, directeur général d'Ardial. Lundi 21 mai, cette société s'était montrée réservée sur l'accord signé avec les syndicats, estimant que l'entreprise n'aurait pas les moyens d'y faire face. Le lendemain, une « déclaration de gouvernement » indiquait que, pour les pouvoirs publics, il « apparaît souhaitable qu'une facturation spécifique traduisant une participation des donneurs d'ordre à la sécurité soit mise en place selon des modalités à définir entre les cocontractants ».

Autre engagement : un décret du ministère de l'intérieur doit être publié d'ici fin mai, autorisant les maires à prévoir des tournées aléatoires des convoyeurs de fonds. Car l'organisation des tournées, qui peut avoir des conséquences sur le travail des forces de police qui accompagnent les convoyeurs, relève en partie des pouvoirs publics.

Frédéric Lemaître

Les Britanniques veulent libéraliser la publicité à la télévision

L'Independent Television Commission démarre une consultation destinée à ouvrir les écrans publicitaires, notamment aux religions ou aux agences d'escorte féminine. Cette décision n'est pas sans conséquence pour le reste de l'Europe, à l'heure de la diffusion par satellite

LA FEMME « à peine vêtue » figurant dans la publicité pour *Playboy*, comme les « révélation exactes sur votre futur » promises par l'astrologue du *Daily Mail*, deux spots récemment interdits, pourront bientôt fleurir sur les télévisions britanniques hertziennes mais aussi celles diffusées, depuis la Grande-Bretagne, par satellite.

L'Independent Television Commission (ITC), équivalent britannique du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), projette d'ouvrir la publicité télévisée à des secteurs et des produits interdits depuis les années 50. Cette libéralisation quasi totale concerne des domaines aussi variés que la publicité religieuse, les agences d'escorte féminine, les tests de grossesse, les

services de parapsychologie ou les magazines « soft » érotiques. A l'heure des débats européens sur la restriction de la publicité destinée aux enfants de moins de douze ans (*Le Monde* du 28 janvier) et des discussions sur le statut de la publicité dite « d'opinion » (*Le Monde* du 3 février), les Britanniques initient, sous la pression de leur puissante industrie publicitaire, un courant ultralibéral en matière de communication télévisée.

La première étape consiste à organiser une consultation. L'organisme statutaire londonien qui possède, à la différence du CSA, un pouvoir réglementaire, a diffusé, lundi 8 mai, un document de consultation auprès des acteurs économiques, politiques et du

grand public. Le principe du Livre blanc (*white paper*) consiste à passer en revue 29 interdictions afin de décider si elles doivent être supprimées, modifiées ou conservées. A ce jour, l'ITC recommande la suppression de 16 interdictions, la modification de huit et le maintien de cinq d'entre elles. Le fruit de la consultation, qui se déroulera en trois temps, créera une nouvelle réglementation en 2001.

« AUTORISÉS DANS LA PRESSE »

Premier argument, l'équité. Pour « moderniser et simplifier l'approche réglementaire en matière de publicité télévisée », l'ITC fonde l'ensemble de son argumentation sur la cohérence de la législation entre les différents types de

médias : « Nous ne voyons pas l'intérêt de maintenir une interdiction publicitaire à la télévision quand les produits sont par ailleurs autorisés dans la presse, à la radio ou en affichage », explique-t-on à Londres. Pour les agences de détectives, par exemple. « Il est difficile de justifier l'interdiction pour une profession seulement [quand] il n'est pas prouvé qu'elle travaille dans l'irrespect des lois. » Même incertitude pour les agences d'escorte féminine. « Il ne faut pas confondre un service d'escorte féminine et la prostitution », explique James Aitchison de l'Advertising Association britannique qui regroupe 26 syndicats représentant l'industrie publicitaire. Vous ne pouvez pas exclure tout un secteur parce que certains ont des pratiques illégales. C'est comme si vous interdisiez la publicité pour les garages parce que certains bidouillent des voitures volées. »

Deuxième argument, la liberté d'expression. Elle concerne, par exemple, les publicités pour les sciences occultes. Ce terme désormais « inapproprié » sera modifié au profit d'un intitulé plus général portant sur les religions conventionnelles et les systèmes de croyance. « De façon courante, l'occulte renvoie au surnaturel et aux

croyances », explique le texte qui affirme : « Nous voulons ouvrir cette catégorie. » L'ITC ne considère pas que la promotion d'une croyance particulière susceptible de gêner ou de heurter la sensibilité d'autres systèmes de croyances soit un argument suffisant. « Des aspects émanant de différents systèmes de croyance peuvent être incompatibles entre eux, cela ne justifie pas qu'on les prive de publicité », indique-t-on à l'ITC.

INTERDICTION EN FRANCE

C'est pourtant l'argument utilisé en France pour interdire toute forme de publicité religieuse. Une recommandation créée en octobre 1998 par le Bureau de vérification de la publicité (BVP), l'organisme interprofessionnel qui fournit les avis préalables à la diffusion de spots télévisés, stipule que « la publicité (...) doit proscrire toute exploitation de la superstition ». De la même façon, Joseph Besnainou, le directeur général du BVP, est catégorique à propos des agences d'escorte féminine : « Nous ne les acceptons pas. Ces publicités seraient de nature à heurter la sensibilité des téléspectateurs. » Mais, ici, le BVP navigue entre les contradictions. Les spots pour le Minitel rose, par exemple, n'ont-ils pas été autorisés dans les écrans publicitaires de M6 ? Argument du BVP : ils ne mettent pas « en relation directe les gens » (?) et « n'attirent pas l'attention sur des occasions de débauche ».

Le CSA, autorité de tutelle du BVP en matière de publicité télévisée, va-t-il finir par emboîter le pas aux Anglo-Saxons ? Oliver Gray, directeur général de l'Alliance européenne pour l'éthique en publicité qui regroupe à Bruxelles les bureaux de vérification de la publicité européens, attend de voir « si la France adopte une démarche similaire ». Ne serait-ce qu'en raison des diffusions télévisées par satellite qui outrepassent de plus en plus souvent les contraintes françaises. Mais si l'harmonisation réglementaire préoccupe les pays du nord de l'Europe, comme les Suédois, restrictifs, ou les Britanniques, libé-

raux, le débat n'est pas à l'ordre du jour en France : « Nous ne réfléchissons pas à de telles évolutions », répond-on au CSA en rappelant que la publicité est régie, ici, par le décret adopté en 1992 par le Parlement qui dispose seul d'un pouvoir de réglementation.

Du côté du ministère de la culture et de la communication, on

La contre-offensive des cigarettiers

British American Tobacco/Rothmans, Imperial Tobacco et Gallager tentent une nouvelle fois de barrer la route au projet de gouvernement de Tony Blair d'interdire en Grande-Bretagne la publicité pour le tabac : les cigarettiers ont fait appel, lundi 22 mai, devant la Chambre des Lords, du jugement qui estime légale l'interdiction souhaitée par le gouvernement. L'interdiction de la publicité pour le tabac en 2000 était l'une des promesses électorales des travaillistes. Ils souhaitent aujourd'hui prendre de l'avance sur le calendrier européen qui, par une directive adoptée en 1998, prévoit l'interdiction à l'échelle de l'Europe en 2006.

Dans une ultime lutte, les industriels britanniques multiplient depuis six mois les actions de lobbying à Londres et à Bruxelles. Ils estiment que la suppression de ce type de publicité induira une perte de revenu de 57 millions de livres sterling (93,4 millions d'euros), pour les agences de publicité et les médias (presse, radio, affichage, etc.), selon l'Advertising Association.

ne s'en soucie guère plus : « Aucun projet de modification du décret n'est envisagé », confie-t-on au cabinet de Catherine Tasca. La France s'achemine donc vers des règles publicitaires variables, selon que le téléspectateur reçoit ses programmes par des chaînes en clair ou par le satellite.

Florence Amalou

Les propositions

● Ce qui sera autorisé

– la publicité pour les produits qui masquent les effets de l'alcool, médicaments contre l'alcoolisme, tests de grossesse ;
– la publicité pour les agences de détectives, d'escorte féminine ;
– la publicité pour des cliniques spécialisées dans la chute des cheveux ;

– les publicités pour des services d'hypnose, d'aide psychologique ;
– les vedettes pourront promouvoir des médicaments ;
– la promotion des conseils religieux sera autorisée.

● Ce qui sera autorisé sous conditions

– la publicité pour les magazines érotiques « soft » ;
– les présentateurs de journaux télévisés pourront figurer dans des

publicités ;
– élargissement de la publicité qui vise les enfants ;
– les annonceurs religieux pourront lever des fonds, diffuser des appels à la foi, faire référence à des doctrines, promouvoir des miracles.

● Les publicités toujours interdites

– la publicité politique, celle pour les armes, la pornographie et les investissements risqués.
Source : ITC-mai 2000

DÉPÊCHES

■ **DROITS D'AUTEUR** : les ministres européens ne sont pas parvenus, jeudi 25 mai, à se mettre d'accord sur un projet de directive européenne sur les droits d'auteur dans la société de l'information. Les différents pays sont divisés sur le degré de protection à accorder aux artistes.

■ **CÂBLE** : Time Warner a conclu avec Disney un accord de diffusion « à long terme », jusqu'en 2006, de ses chaînes de télévision ABC, Disney Channel, ESPN (sport) et SoapNet (feuilletons). Cet accord annoncé jeudi 25 mai intervient après de dures négociations entre les deux groupes (*Le Monde* du 12 mai).

■ **PRESSE** : les éditions Georges Ventillard et SDV lancent *DJ News*, un bimestriel destiné aux jeunes passionnés de « culture DJ » et de musiques électroniques.

Les nouvelles activités de la RAI seront cotées

ROME

de notre correspondant

Roberto Zaccaria, président de la RAI, a annoncé qu'une holding regroupant les nouvelles activités de la chaîne publique italienne sera constituée avant septembre et pourrait être cotée en Bourse au printemps prochain. Cette nouvelle structure sera totalement séparée de l'actuelle, afin d'éviter de confondre les revenus provenant de la redevance et ceux des marchés financiers.

Ce projet permettra de regrouper plusieurs filiales, existantes ou en cours de création, comme Raicinéma, qui doit être opérationnelle en juin, et dont les fonctions iront de la production à la distribution. On y retrouvera aussi Raisat, la société du bouquet numérique de Télépiù, qui fournit six chaînes thématiques auxquelles doivent s'ajouter cinq autres d'ici à la fin de l'année. Puis Rainet, société en cours de gestation, dont l'objectif sera de fournir sur Internet les produits de la RAI avant la fin de l'année. Enfin, cette nouvelle entité devrait inclure Serra Creativa, qui aura, à partir du mois de septembre,

pour fonction de lancer des nouveaux talents, des idées et des projets nouveaux. Les détails devraient être révélés dans les prochains jours. En principe, RaiWay, société chargée de la gestion des installations et de leurs personnels, ne devrait pas faire partie du nouvel ensemble, mais il est prévu d'en céder une participation minoritaire au privé.

Toutes ces nouvelles structures feront appel à des partenaires extérieurs à la chaîne publique. Même si la RAI a conclu son dernier exercice par un bénéfice record de 143 milliards de lire (74 millions d'euros), ses dirigeants souhaitent faire appel à des capitaux privés pour procéder à la diversification du groupe. Seules ces nouvelles entités devraient être cotées en Bourse. Il n'est question pour le moment ni de privatiser « Mamma Rai », ni de l'introduire en Bourse. Même si l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), sous l'autorité duquel sont placées les trois chaînes publiques, est appelé à disparaître dans les semaines à venir.

Michel Bôle-Richard



A la pointe de la technologie dans tous ses domaines de compétence, misant sur des hommes animés par un désir constant d'innovation, Médiapost apporte à ses 20 000 clients les solutions les plus pertinentes pour leurs actions liées au géomarketing.

De la connaissance des marchés locaux à la distribution de publicités en boîte à lettres en passant par la stratégie d'implantation, Médiapost les guide et les accompagne jusqu'à leur cible... et précisément jusqu'à leur cible.

POST

GRUPE LA POSTE

15 boulevard du Général de Gaulle - 92126 MONTRouGE CEDEX
Tél : 01 46 12 44 62 - Internet : www.mediapost.fr

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **LAFARGE** : le groupe cimentier va être contraint de vendre une partie de sa participation dans Blue Circle : « les autorités canadiennes ne veulent pas que nous détenions de façon permanente plus de 10 % » du cimentier britannique, a annoncé Bertrand Collomb, PDG du groupe, jeudi 25 mai. Lafarge détient, avec la banque Dresdner, 29,9 % du capital de Blue Circle.

● **INTERBREW** : le brasseur belge a acquis jeudi la division bière du britannique Whitbread pour 400 millions de livres sterling (656 millions d'euros).

● **CADBURY SCHWEPPE** : le groupe britannique de confiserie va racheter le pôle bonbons et chewing-gums de Kraft Jacobs Suchard, qui se recentre sur le chocolat et le café. Parmi les marques concernées : Krema, Kiss Cool, Hollywood, Malabar, Tonigum...

● **PSA** : le PDG du groupe automobile, Jean-Martin Folz a présenté, jeudi, un nouveau moteur essence à injection directe. Le « HPI », de 2 litres de cylindrée, permet de baisser de 10 % la consommation de carburant. Il équipera dans un premier temps la Peugeot 406.

SERVICES

● **DEUTSCHE TELEKOM** : Ron Sommer, PDG de l'opérateur téléphonique allemand a déclaré, jeudi, lors de l'assemblée générale, que son groupe pouvait financer par échange d'actions une « méga-fusion » dont le montant pourrait aller jusqu'à 100 milliards de dollars.

● **BOUYGUES** : Martin Bouygues, PDG du groupe a déclaré jeudi, que Bouygues et Telecom Italia pourraient monter tous les deux dans le capital de Bouygues Telecom afin de financer la troisième génération de téléphonie mobile.

● **FRANCE TÉLÉCOM** : l'opérateur téléphonique cédera au mois de juin les 7 % qu'il détient dans le capital de Telefonos de Mexico, pour un montant proche de 2,6 milliards de dollars, a annoncé le groupe vendredi 26 mai. Cette somme viendra gonfler ses disponibilités en vue du rachat du britannique Orange, estimé à 45 milliards de dollars.

● **FRANCE TÉLÉCOM/LA POSTE** : une grève nationale à La Poste et France Télécom à l'appel des syndicats SUD et CGT-PTT pour une réduction du temps de travail « créatrice d'emplois » a été suivie de manière limitée jeudi. Il y avait 7,6 % de postiers en grève et moins de 10 % des employés de France Télécom.

FINANCE

● **GOLDMAN SACHS** : la banque d'affaires américaine a averti la communauté financière, jeudi, que ses résultats du deuxième trimestre seraient inférieurs aux prévisions. Cette nouvelle a fait chuter le cours de Bourse de 8,8 %.

● **DEUTSCHE BANK** : la banque allemande va lancer une offre publique d'achat (OPA) au prix de 1,55 euro sur 49,9 % du capital de la société immobilière espagnole Filo, spécialisée dans la gestion de centres commerciaux et la promotion.

● **CRÉDIT AGRICOLE** : lors de l'assemblée générale de la Caisse nationale, le 25 mai, Guy Caudamine, directeur général du Crédit agricole du Calvados, a fustigé le projet de cotation en Bourse de la banque verte, qui a, malgré tout, été adopté. Une consultation des salariés et des sociétaires va être organisée sur ce sujet.

● **BANQUE DE FRANCE** : le directeur de la fabrication des billets de la Banque de France a été condamné jeudi par le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand à verser 10 000 francs de dommages et intérêts à la CGT. Il avait écrit à son sujet « des provocations nous attendent encore car la bête n'est pas morte ».

RÉSULTATS

● **MAZDA** : le constructeur automobile japonais, filiale de l'américain Ford, a enregistré un bénéfice net en chute de 32,4 %, à 26,2 milliards de yens (270 millions d'euros) durant l'exercice clos en mars en raison de la vigueur du yen et la forte concurrence.

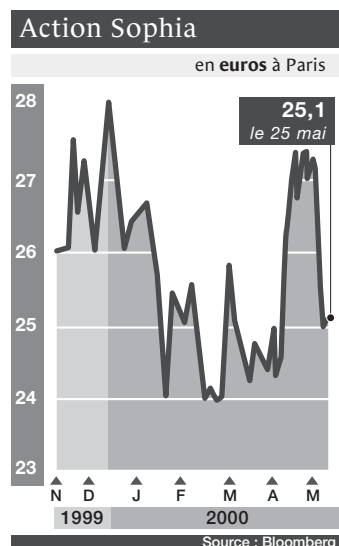
● **NTT** : l'opérateur téléphonique japonais a publié, vendredi, un bénéfice net courant en hausse de 27 %, à 825 milliards de yens, grâce à son activité mobile. En revanche, le bénéfice net est en perte de 68 milliards de yens en raison de charges exceptionnelles.

VALEUR DU JOUR

Partenariat entre Sophia et la Société générale

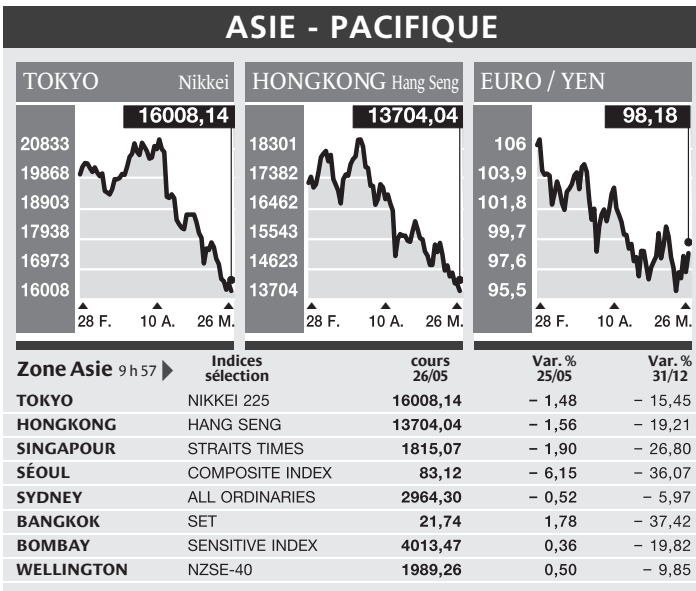
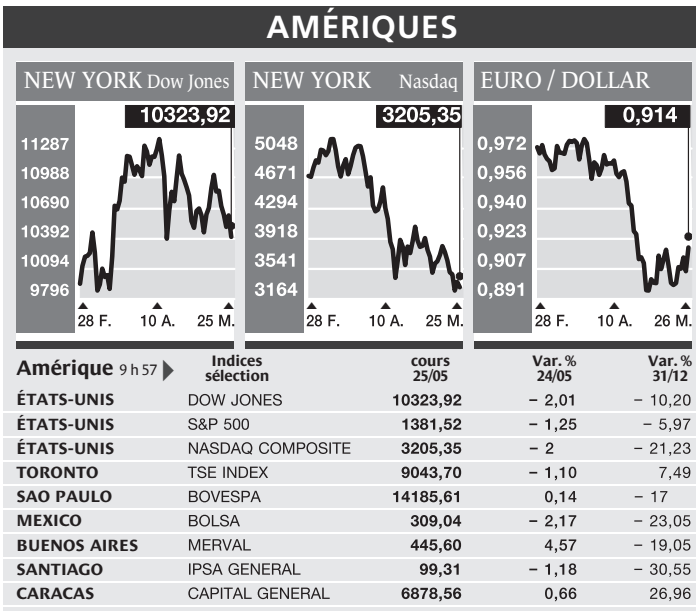
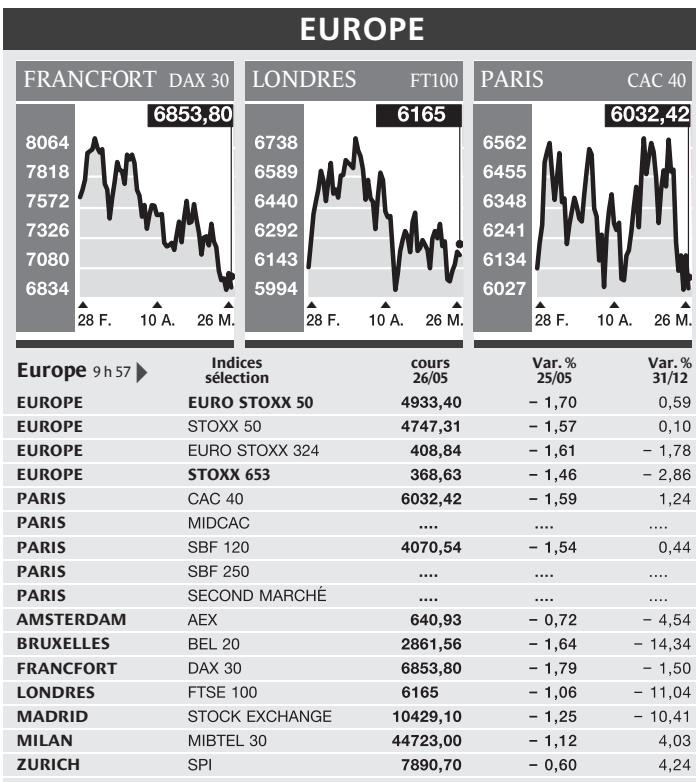
LA FONCIÈRE Sophia et le groupe bancaire Société générale (SG) ont annoncé jeudi 25 mai avoir conclu un vaste accord de partenariat immobilier, permettant à ces deux sociétés de rationaliser leurs activités. Le projet porte sur quatre secteurs : le patrimoine, la gestion locative, la promotion et le crédit-bail immobilier.

Côté patrimoine, SG apportera 76 immeubles, principalement des bureaux à Paris et en région parisienne, d'une valeur de 660 millions d'euros (4,3 milliards de francs), à Sophia. Cet apport sera financé à hauteur de 360 millions d'euros en dette et de 300 millions d'euros par émission d'actions Sophia réservée à SG, à 31 euros par titre. Le titre s'échangeait jeudi avant l'annonce de l'opération à 25,1 euros. Sophia affichera ainsi un patrimoine de plus de 2 milliards d'euros lui permettant de figurer « parmi les toutes premières foncières d'immobilier d'entreprise ». Au passage, la Générale dégage une plus-value après impôt de l'ordre de 76,2 millions d'euros. Au terme de l'opération, SG détendra 28 % du capital de Sophia. Elle cédera en parallèle 100 % du capital de sa filiale spécialisée dans la gestion d'actifs immobiliers, Gesnov, à Sophia, qui gèrera ainsi 3 milliards d'euros d'actifs. Dans la promotion, SG cédera 30 % du capital de Sogeprom, sa filiale, à Sophia. Les AGF, premier actionnaire de la foncière (avec 28,7 % à l'issue de l'opération



et 38 % avant) et actionnaire important de SG, prendront 10 % de Sogeprom. Enfin, dans le crédit-bail immobilier, Sophia cédera à la Générale 51 % de Sophia-Bail, qui détient 560 millions d'euros d'encours et confiera à SG la gestion de tout son portefeuille. « Cet accord s'inscrit dans la ligne stratégique de la Société générale d'optimiser la gestion de ses actifs. et d'améliorer sa position concurrentielle dans le domaine du crédit-bail immobilier », a commenté le directeur des affaires immobilières de SG, Jean-François Sammarcelli. « Ce projet parachève le processus de financiarisation, accélère le recentrage qualitatif du patrimoine, renforce les métiers et l'expertise du groupe », a relevé le vice-président de Sophia, Rémy Gancel.

Sophie Fay



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en baisse de 0,59 %, à 6 090,97 points vendredi 26 mai à la mi-séance, pénalisé par la chute de Wall Street jeudi soir. La Bourse de Paris s'était rétablie jeudi grâce à un net redressement des valeurs de la nouvelle économie. L'indice CAC 40 avait terminé la séance sur une hausse de 1,70 % à 6 129,66 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des valeurs allemandes cédait 0,99 % vendredi vers 12 heures pour s'établir à 6 909,60 points. Jeudi, l'indice DAX avait terminé en hausse de 2,11 %, à 6 993,96 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES était en recul vendredi, trois heures après le début des cotations. L'indice Footsie des cent principales valeurs reculait de 0,22 % à 6 217,70 points. Jeudi, à la clôture, l'indice Footsie s'établissait à 6 231,1 points soit une progression de 1,83 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a continué à reculer vendredi en perdant 1,5 %, déprimée par Wall Street et les craintes que la croissance économique japonaise n'atteigne pas l'objectif de 0,6 % fixé par le gouvernement. L'indice Nikkei 225 s'est établi à la clôture à 16 008,14 points, après être temporairement passé sous les 16 000 points.

NEW YORK

LE MOUVEMENT de repli des marchés boursiers américains s'est poursuivi jeudi 25 mai. L'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones, a abandonné 2,01 %, à 10 323,92 points. De son côté, l'indice Nasdaq a perdu 2 %, à 3 205,36 points, après avoir ouvert en hausse de 3,35 %. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500 a abandonné 1,25 %, à 1 381,52 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en hausse, vendredi 26 mai, en début de séance. Evoluant à l'inverse du prix, le taux de l'emprunt du Trésor français à dix ans reculait à 5,37 %. La veille, le marché obligataire américain avait bénéficié du recul des marchés d'actions, les investisseurs ayant rapatrié une partie de leurs capitaux sur les emprunts d'Etat réputés plus sûrs.

MONNAIES

L'EURO remontait à 0,9166 dollar, vendredi matin, à la suite d'une interview du président de la Bundesbank, Ernst Welteke, dans le quotidien allemand Bild dans laquelle il déclare qu'une intervention sur les marchés des changes ne peut jamais être exclue. Le yen reculait à 107,44 yens pour 1 dollar, après que le ministre des finances japonais, Kiichi Miyazawa, eut reconnu que l'objectif d'une croissance de 0,6 % du PIB pour l'année fiscale 1999-2000 pourrait ne pas être atteint.

ÉCONOMIE

Le baril de pétrole repasse au-dessus des 30 dollars

LES COURS du pétrole sont repassés au-dessus du seuil de 30 dollars, jeudi 25 mai, sur le marché à terme de New York, en raison des inquiétudes sur le niveau des stocks américains. Le cours du baril de référence (light sweet crude) pour livraison la plus rapprochée en juillet, a gagné 58 cents, à 30,51 dollars. Il avait progressé de 1,15 dollar, à 29,93 dollars, la veille. La reprise a été amorcée mercredi par l'annonce d'un recul des réserves américaines de pétrole brut, en baisse de 8 % par rapport à leur niveau de 1999. Les stocks d'essence ont augmenté, mais ils sont cependant aussi en retrait de presque 8 %, comparativement à la même période de 1999. Les inquiétudes des opérateurs sont exacerbées par le fait que plusieurs membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se sont prononcés récemment en faveur du maintien des quotas de production du cartel lors de sa prochaine réunion le 21 juin.

Mercredi, le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson, avait répété que « 10 dollars le baril était trop bas, et 30 dollars trop haut ».

● **ZONE EURO** : la production industrielle de la zone euro a enregistré une hausse de 0,6 % au mois de mars, par rapport à février, selon les estimations publiées jeudi par Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes.

● **Des réformes des systèmes de protection sociale, des politiques fiscales et du marché de l'emploi en Europe** sont nécessaires pour relever l'euro, a estimé jeudi Horst Köhler, le directeur du Fonds monétaire international (FMI).

● **ÉTATS-UNIS** : le rythme soutenu de la croissance américaine s'est confirmé au premier trimestre, à 5,4 % en rythme annuel, selon la deuxième estimation publiée jeudi par le département du commerce.

● **JAPON** : l'économie japonaise pourrait ne pas atteindre l'objectif gouvernemental d'une croissance de 0,6 % pour l'année fiscale terminée en mars, a averti vendredi 26 mai, pour la première fois, le ministre japonais des finances, Kiichi Miyazawa.

● **Les prix à la consommation ont reculé de 0,8 % en avril au Japon en glissement annuel, mais ont progressé de 0,2 % par rapport au mois précédent**, a annoncé

vendredi l'agence gouvernementale de coordination et de gestion. Il s'agit du huitième mois consécutif de baisse des prix sur un rythme annuel, ce qui correspond à la plus longue période de déflation jamais enregistrée depuis 1972, date à laquelle l'agence a commencé à utiliser la méthode actuelle pour le calcul de l'inflation.

● **LA PRODUCTION automobile a progressé de 11,1 % au Japon en avril par rapport au même mois de 1999**, confirmant l'embellie décelée les deux mois précédents, a annoncé jeudi l'Association japonaise des constructeurs JAMA.

● **FRANCE** : les chefs d'entreprise interrogés en avril par l'Insee ont révisé à la hausse leurs prévisions d'investissements pour 2000, qui augmenteraient de 12 % en valeur, au lieu des 9 % anticipés dans la précédente enquête de janvier. Une telle perspective de croissance n'a jamais été atteinte en France depuis dix ans, la meilleure performance ayant été réalisée en 1995 (+9 %), selon les données publiées vendredi par l'institut. En 1999, l'investissement en valeur aurait augmenté de 5 %, selon les industriels, aussi bien dans l'ensemble de l'industrie que du secteur manufacturier.

● **ALLEMAGNE** : l'inflation en Allemagne est restée stable, à 1,5 % en mai sur un an, principalement à cause du ralentissement de la hausse des prix des produits pétroliers en glissement annuel.

● **ITALIE** : quelque 2,5 millions de familles italiennes, soit plus de 7,4 millions de personnes, vivent dans la pauvreté, selon le rapport annuel de l'Institut national des statistiques (Istat) publié jeudi.

● **Les recettes fiscales italiennes ont progressé de 14,1 % lors des quatre premiers mois de l'année** par rapport à la même période en 1999, pour totaliser 88,5 milliards d'euros (171 430 milliards de lires), a annoncé jeudi dans un communiqué le ministère des finances.

● **ESPAGNE** : l'Etat espagnol a enregistré en avril un excédent budgétaire de 1 042,4 milliards de pesetas (6,26 milliards d'euros), en hausse de 65 % par rapport au même mois de 1999, a annoncé jeudi le ministère de l'économie.

● **RUSSIE** : le gouvernement russe a approuvé jeudi le projet de réforme fiscale, a annoncé le ministre du développement économique, Guerman Gref.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (200)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	3,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (5)	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
		COURONNE DANOISE	7,4574
		COUR. NORVÉGIENNE	8,2745
		COUR. SUÉDOISE	8,3320
		COURONNE TCHÈQUE	36,3220
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,5908
		DOLLAR CANADIEN	1,3714
		DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0097
		DRACHME GRECQUE	336,9700
		FLORINT HONGROIS	259,6500
		ZLOTY POLONAIS	4,1023

Cours de change croisés

26/05 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,91455	0,93175	0,14955	0,13942	1,47285	0,58457
YEN	107,32500	1,09343	98,18000	14,96000	158,10000	62,75500
EURO	1,09343	1,01854	0,15245	0,15245	1,61060	0,63935
FRANC	7,17245	6,68415	6,55957	0,15245	10,57025	4,19320
LIVRE	0,67896	0,63255	0,62085	0,09465	0,15245	0,39680
FRANC SUISSE	1,71065	1,59340	1,56435	0,23850	2,52030	0,98457

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,06	4,13	5,47	5,69
ALLEMAGNE	4,03	4,43	5,32	5,54
GDE-BRETAG.	6,03	6,14	5,36	4,55
ITALIE	4,03	4,40	5,70	5,97
JAPON	0,07	0,03	1,71	2,25
ÉTATS-UNIS	6,47	5,89	6,48	6,20
SUISSE	1,88	3,10	4,17	4,49
PAYS-BAS	4	4,40	5,47	5,65

Matif

Cours 9h57	Volume 26/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUN 2000	44738,00	86,58	86,62
Euribor 3 mois			
JUN 2000	10	95,53	95,53

Pétrole

En dollars	Cours 25/05	Var. % 24/05
BRENT (LONDRES)	29,19	0,00
WTI (NEW YORK)	30,63	+0,39
LIGHT SWEET CRUDE	30,43	+0,90

Matières premières

En dollars	Cours 25/05	Var. % 24/05
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1815,50	+0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1490,50	-0,17
PLOMB 3 MOIS	434,50	-0,34
ETAIN 3 MOIS	5415	-0,18
ZINC 3 MOIS	1174	-0,09
NICKEL 3 MOIS	10090	-0,10
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5	-0,30
PLATINE A TERME	141978,00	-1,01
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	279	-0,18
MAÏS (CHICAGO)	230,25	-0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	174,60	0,00
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	831	-2,24
CAFÉ (LONDRES)	910	-3,29
SUCRE BLANC (PARIS)	0,00	0,00

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs de la nouvelle économie étant bien orientées, jeudi 25 mai, celles de la pharmacie, réputées défensives, comme **Glaxo Wellcome** et **SmithKline Beecham** ont fait l'objet de prises de bénéfices avec des replis respectifs de 1,05 % et 1,46 %, tout comme **BASF**, qui a perdu 2,38 %.

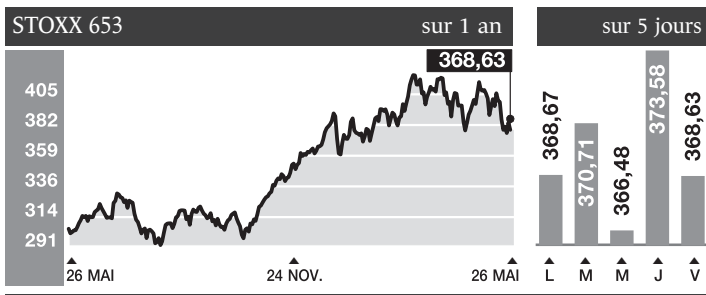
● Le fournisseur de logiciels de bureaux **Baan** a vu son titre clôturer jeudi à 3,06 euros, contre 1,61 euro mercredi, soit une augmentation de 90 %. Il a bénéficié de rumeurs de rachat par l'américain Cisco Systems.

● L'action **Deutsche Telekom** a terminé jeudi en hausse de 7,77 %, à 61 euros. Le président du directeur du groupe Ron Sommer a dé-

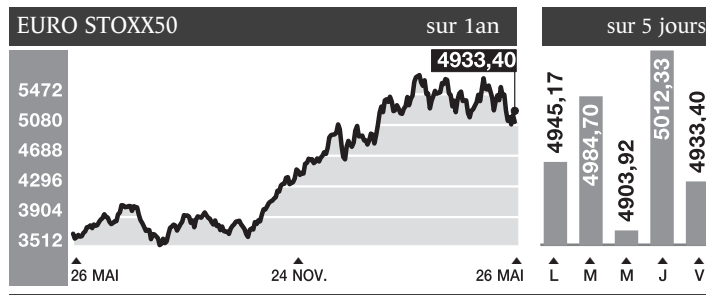
claré qu'il pourrait financer une acquisition représentant la moitié de sa capitalisation boursière via un échange d'actions.

● **Sanpaolo IMI**, qui devrait prochainement reprendre une majorité de capital de Banco di Napoli, a vu son action progresser jeudi de 2 %, à 15,9 euros. Sanpaolo devrait être dispensé de lancer une OPA sur l'ensemble du capital de Banco di Napoli, une fois repris les 55 % détenus par Generali et BNL, a estimé Federico Pepe, directeur général de Banco di Napoli.

● L'action **Vodafone AirTouch** a fini jeudi sur un bond de 8,91 %. Le groupe a bénéficié du regain d'intérêt autour de sa filiale britannique Orange dont il doit se séparer.



Code	Nom	Changement
HPI	IT*	1,20 - 2,44
KLM	NL*	23,65 - 5,78
HILTON GROUP	GB	3,93 + 0,84
LVMH / RM	FR*	446,50 - 0,11
MOULINEX / RM	FR*	6,32 + 0,16
PERSIMMON PLC	GB	3,16 - 0,52
PREUSSAG AG	DE*	37,40 - 0,53
RANK GROUP	GB	2,30 + 1,45
SAIRGROUP N	CH	201,61 + 0,16
SAS DANMARK A/S	DK	9,79
SEB / RM	FR*	66 + 0,76
SODEXHO ALLIANCE	FR*	169,70 - 0,99
THE SWATCH GRP	CH	1264,85 - 0,51
THE SWATCH GRP	CH	263,56 - 0,36
VOLVO -A-	SE	24,80
VOLVO -B-	SE	25,76
WWW UK UNITS	IR*	1,07
WILSON BOWDEN	GB	9,07
WOLFORD AG	AT*	33
DJ E STOXX CYC GO P		179,10 - 0,75



Code	Nom	Changement
FORTIS (B)	BE*	29,19 - 1,75
GENERALI ASS	IT*	32,35 - 0,77
GENERALI HLD VI	AT*	155
INTERAM HELLEN	GR	24,21 - 1,69
IRISH LIFE & PE	GB	9,10 + 1,83
FONDIARIA ASS	IT*	5 - 1,38
LEGAL & GENERAL	GB	2,70 - 0,80
MEDIOLANUM	IT*	15,90 - 0,62
MUENCH RUECKVER	DE*	298 + 0,85
NORWICH UNION	GB	7,80
POHJOLA YHTYMAE	FI*	62,99 + 0,78
PRUDENTIAL	GB	16,30 - 1,19
RAS	IT*	10,86 - 1,27
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,54 + 2,05
SAMPO -A-	FI*	46 - 2,95
SWISS RE N	CH	2109,15 + 0,34
SEGUROS MUNDIAL	PT*	59
SKANDIA INSURANCE	SE	26,42
STOREBRAND	NO	7,15
SUN LF & PROV H	GB	8,11
SWISS LIFE REG	CH	624,08 + 0,31
TOPDANMARK	DK	20,27
ZURICH ALLIED N	CH	542,54 + 0,48
EULER	FR*	54,45 + 1,78
DJ E STOXX INSU P		400,28 - 1,48

26/05 9h59

Code	Nom	Changement
AUTOLIV SDR	SE	30,63
BASF AG	DE*	45,60 - 0,76
BMW	DE*	32 - 1,69
CONTINENTAL AG	DE*	19,65 - 1,01
DAIMLERCHRYSLER	DE*	60,85 + 0,41
FIAT	IT*	27 + 0,07
FIAT PRIV.	IT*	17,16 - 0,12
MICHELIN /RM	FR*	37,68 - 0,19
PEUGEOT	FR*	224,50 + 1,58
PIRELLI	IT*	2,76 - 1,08
RENAULT	FR*	50,90 - 1,17
VALEO /RM	FR*	58,60 - 1,10
VOLKSWAGEN	DE*	43,15 - 0,46
DJ E STOXX AUTO P		229,57 - 0,40

BANQUES

Code	Nom	Changement
ABBEY NATIONAL	GB	14,16 - 2,59
ABN AMRO HOLDIN	NL*	22,46 - 0,27
ALL & LEICS	GB	9,92 - 0,33
ALLIED IRISH BA	GB	16,80
ALPHA BANK	GR	68,64 + 5,28
B PINTO MAYOR R	PT*	23,74
BANK AUSTRIA AG	AT*	51,49
BANK OF IRELAND	GB	11,34
BANK OF PIRAEUS	GR	20,77 - 0,99
BK OF SCOTLAND	GB	10,20 - 0,96
BANKINTER R	ES*	47,03 - 3,07
BARCLAYS PLC	GB	28,05 - 0,18
BAYR.HYPO-LUVER	DE*	65,30 - 1,80
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,03 - 0,86
BCA FIDEURAM	IT*	15,80 - 0,69
BCA INTESA	IT*	4,09 - 1,68
BCA LOMBARDA	IT*	9,15 - 0,44
MONTE PASCHI SI	IT*	3,66 - 2,40
BCA P.BERG.-CV	IT*	19,10 - 0,52
BCA P.MILANO	IT*	6,70 - 2,19
B.P.VERONA E S.	IT*	10,60
BCA ROMA	IT*	1,18 - 0,84
BBVA R	ES*	14,56 - 1,36
ESPIRITO SANTO	PT*	25,08
BCO EUROPAR ESP	ES*	32,45 - 0,70
BCO PORT ATLANT	PT*	4,07
BCP R	PT*	5,24
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,48 - 0,57
BNP /RM	FR*	92,30 - 3,85
BSCH R	ES*	10,27 - 2,10
CCF /RM	FR*	151,60 - 0,59
CHRISTIANIA BK	NO	5,61
COMIT	IT*	5,15 - 1,34
COMM.BANK OF GR	GR	56,35 + 0,21
COMMERZBANK	DE*	38,40 - 3,27
CREDIT LYONNAIS	FR*	46,54 - 1,19
DEN DANSKE BK	DK	129,41
DNB HOLDING -A-	NO	3,92
DEUTSCHE BANK N	DE*	77,10 - 3,99
DEXIA	BE*	146,60 - 0,95
DRESDNER BANK N	DE*	40,90 - 2,15
EFG EUROPAR BANK	GR	30,12 + 0,79
ERGO BANK	GR	20,88 + 0,50
ERSTE BANK	AT*	44,84
FOERENINGSSB A	SE	16,13
HALIFAX GROUP	GB	10,49 - 1,69
HSBC HLDG	GB	11,89 - 0,28
IONIAN BK REG.S	GR	40,80
KBC BANCASSURAN	BE*	44,98
LLOYDS TSB	GB	11,59 - 2,21
MERITA	FI*	5,72
NAT BANK GREECE	GR	49,26 - 0,12
NATEXIS BQ POP.	FR*	74 - 1,60
NATL WESTM BK	GB	21,90
NORDIC BALTIC H	SE	6,92
ROLO BANCA 1473	IT*	18,60 - 0,11
ROYAL BK SCOTL	GB	18,23 - 1,42
SAN PAOLO IMI	IT*	15,58 - 2,01
S-E-BANKEN -A-	SE	12,04
STANDARD CHARTE	GB	14,56 - 1,22
STE GENERAL-A/	FR*	61,50 - 2,92
SV HANDBK -A-	SE	15,35
SWEDISH MATCH	SE	3,41
UBS REG	CH	279,29
UNICREDITO ITAL	IT*	4,74 - 1,66
UNIDANMARK -A-	DK	86,50
XIOSBANK	GR	20,77
DJ E STOXX BANK P		311,76 - 1,78

CHIMIE

Code	Nom	Changement
AIR LIQUIDE /RM	FR*	145,10
AKZO NOBEL NV	NL*	43,77 - 1,49
BASF AG	DE*	45,60 - 0,76
BAYER AG	DE*	42,10 - 0,47
BOC GROUP PLC	GB	15,15 - 2,01
CELANESE N	DE*	19,95 - 0,75
CIBA SPEC CHEM	CH	68,06 - 0,70
CLARIANT N	CH	407,06 + 0,16
DEGUSSA-HUELS	DE*	33,50 - 1,47
DSM	NL*	36,80 - 2,13
EMS-CHEM HOLD A	CH	4863,56 + 0,66
ICI	GB	8,70
KEMIRA	FI*	5,79
LAPORTE	GB	8,85 - 0,18
LONZA GRP N	CH	552,17
RHODIA	FR*	18,70 - 1,11
SOLVAY	BE*	73,60 - 1,08
TESSENDERLO CHE	BE*	42,98 + 1,11
DJ E STOXX CHEM P		354,76 - 0,88

CONGLOMÉRATS

Code	Nom	Changement
CCIP /RM	FR*	44,75
CHRISTIAN DIOR	FR*	253 + 0,40
D'IETTEREN SA	BE*	275 + 1,10
GAZ ET EAUX /RM	FR*	57,15 - 3,30
GBL	BE*	263,90 - 0,42
GEVAERT	BE*	39,01
HAGEMEYER NV	NL*	24,70 - 0,64
INCHCAPE	GB	4,51
INVESTOR -A-	SE	14,81
INVESTOR -B-	SE	14,99
MYTILINEOS	GR	11,20 - 0,66
NORSK HYDRO	NO	41,58
UNAXIS HLDG N	CH	248,55 - 1,54
ORKLA -A-	NO	17,82
SONAE SGPS	PT*	42,85
TOMKINS	GB	3,31 + 2,02
VEBA AG	DE*	56 - 3,78
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Code	Nom	Changement
EIRCOM	IR*	3,16
BRITISH TELECOM	GB	14,46 - 3,18
CABLE & WIRELES	GB	15,90 - 3,19
DEUTSCHE TELEKO	DE*	58,40 - 3,55
ENERGIS	GB	35,34 - 0,55
EQUANT NV	DE*	40,50
EUROPOLITAN HLD	SE	15,77
FRANCE TELECOM	FR*	131,40 - 3,31
HELLENIC TELE (GR	27 - 0,44
KONINKLIJKE KPN	NL*	86,70 - 0,91
MANNESMANN N	DE*	260 - 2,99
PANAFON HELLENI	GR	12,70 - 0,12
PORTUGAL TELECO	PT*	10,56
SONERA	FI*	44,60 - 2,83
SWISSCOM N	CH	363,40 - 1,05
TELE DANMARK -B	DK	75,50
TELECEL	PT*	16,25
TELECOM ITALIA	IT*	13,50 - 0,74
TELECOM ITALIA	IT*	6,27 - 0,79
TELEFONICA	ES*	20,67 - 3,01
TIM	IT*	10,62 - 0,81
VODAFONE AIRTOU	GB	4,62 - 1,74
E.BISCOM	IT*	151,35 - 2,76
LIBERTEL NV	NL*	16,70
DJ E STOXX TCOM P		1012,27 - 2,36

CONSTRUCTION

Code	Nom	Changement
ACCIONA	ES*	35,21 - 3,51
AKTOR SA	GR	16,77 + 0,89
UPONOR -A-	FI*	19,70 - 0,76
AUMAR R	ES*	15,75 - 1,69
ACESA R	ES*	9,96 - 0,90
BLUE CIRCLE IND	GB	6,77 - 1,67
BOUYGUES /RM	FR*	561,50 - 4,43
BPB	GB	5,80
BUZZI UNICEM	IT*	9,53
CIMPOR R	PT*	16,45
COLAS /RM	FR*	196,90 - 0,86
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,06 - 1,71
FCC	ES*	23,70 - 1,70
GROUPE GTM	FR*	89,20 - 3,15
HANSON PLC	GB	8,03
HEIDELBERGER ZE	DE*	64,25 - 1,15
HELLTECHNODOR	GR	25,40 - 1,61
HERACLES GENL R	GR	26,71
HOCHTIEF ESSEN	DE*	33 - 1,49
HOLDERBANK FINA	CH	1353,45 + 0,38
IMERYS /RM	FR*	134,10
ITALCEMENTI	IT*	10,22
LA FARGE /RM	FR*	87,80 - 0,23
MICHAENI REG.	GR	10,53 + 1,28
PILKINGTON PLC	GB	1,30 + 1,28
RMC GROUP PLC	GB	13,54
SAINT GOBAIN /R	FR*	151,30 - 0,20
SKANSKA -B-	SE	40,45
TAYLOR WOODROW	GB	2,56
TECHNIP /RM	FR*	115 - 2,54
TITAN CEMENT RE	AT*	43,49 + 0,38
WIENERB BAUSTOF	GR	24
WILLIAMS	GB	6,02 - 1,08
FERROVIAL AGROM	ES*	6,86 - 1,44
DJ E STOXX CNST P		217,58 - 1,32

CONSUMMATION CYCLIQUE

Code	Nom	Changement
ACCOR /RM	FR*	44,20 - 0,58
ADIDAS-SALOMON	DE*	63 + 0,48
AIR FCE	FR*	16,10 - 0,25
AIRTOURS PLC	GB	5,26 + 3,55
ALITALIA	IT*	2,08
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	14,50
AUTOGRILL	IT*	11,20 - 1,84
BANG & OLUFSEN	DK	35,54
BENETTON GROUP	IT*	2,05 - 1,91
BRITISH AIRWAYS	GB	5,67 + 1,14
BULGARI	IT*	12,59 - 1,10
CLUB MED /RM	FR*	126,80 - 0,70
COMPASS GRP	DE*	11,93 - 0,41
DT.LUFFTHANSA N	DE*	25,40 - 1,74
ELECTROLUX -B-	SE	19,92
EM.TV & MERCHAN	DE*	69,63 - 3,02
EMI GROUP	GB	9,26
EURO DISNEY /RM	FR*	0,79 + 1,28
GRANADA GROUP	GB	9,02 - 3
HERMES INTL	FR*	149

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Code	Nom	Changement
ABB N	CH	137,40 - 0,93
ADECCO N	CH	889,25 - 0,86
ALSTOM	FR*	28,28 - 1,81
ALUSUISSE LON G	CH	660,67 - 1,44
ASSA ABLOY-B-	SE	21,07
ASSOC BR PORTS	GB	4,84
ATLAS COPCO -A-	SE	24,01
ATLAS COPCO -B-	SE	23,35
ATTICA ENTR SA	GR	12,76 - 0,92
BAA	GB	7,93 - 1,43
BBA GROUP PLC	GB	7,18
BRISA AUTO-ESTR	PT*	7,90
CAPITA GRP	GB	21,72
CMG	GB	64,59
COOKSON GROUP P	GB	3,39 - 1,43
DAMPKIBS -A-	DK	10459,97
DAMPKIBS -B-	DK	11532,79
DAMSKIBS SVEND	DK	19588,16
ELECTROCOMPONEN	GB	10,66
EUROTUNNEL /RM	FR*	1,09
FINNLINES	FI*	19
FLI	GB	3,38 - 0,48
FLS IND.B	DK	17,43
FLUGHAFEN WIEN	AT*	35,60
CEPSA	ES*	9,47 - 1,76
DORDTSCH PETRO	NL*	55 + 1,76
ENI	IT*	5,90 - 1,17
ENTERPRISE OIL	GB	7,72 - 0,21
LASMO	GB	2,03
OMV AG	AT*	91,99
PETROLEUM GEO-S	NO	18,73
REPSOL	ES*	22,15 - 0,72

ÉNERGIE

Code	Nom	Changement
BG	GB	5,49
BP AMOCO	GB	9,80 - 0,33
BURMAH CASTROL	GB	27,05
CEPSA	ES*	9,47 - 1,76
DORDTSCH PETRO	NL*	55 + 1,76
ENI	IT*	5,90 - 1,17
ENTERPRISE OIL	GB	7,72 - 0,21
LASMO	GB	2,03
OMV AG	AT*	91,99
PETROLEUM GEO-S	NO	18,73
REPSOL	ES*	22,15 - 0,72

www.volkswagen.fr

New Beetle à partir de 109 900 F*

3615 volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,29 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,99 franc la minute). *Tarif (hors options) de la New Beetle 1.6 au 01.04.2000, AM 2000. Modèle présenté : New Beetle TDI 90, 134 000 F (hors options) au 01.04.2000, AM 2000.

VALEURS FRANÇAISES

L'action France Télécom était en baisse de 3,53 %, à 131,1 euros, vendredi 26 mai dans les premiers échanges à la Bourse de Paris. L'opérateur téléphonique prépare le montage financier de l'offre qu'il devrait lancer dès la semaine prochaine sur le britannique Orange. France Télécom a annoncé qu'il vendrait en juin la plus grande partie de ses 7 % dans l'opérateur mexicain Telmex. Cette opération devrait lui rapporter environ 2,6 milliards de dollars (2,85 milliards d'euros).

Le cours de Bourse de Lafarge était stable, à 88 euros, vendredi dans les premières transactions. Le groupe a déclaré qu'il allait être amené à « restructurer » sa participation dans Blue Circle dans les mois qui viennent, les autorités de la concurrence canadienne exigeant que le français réduise à 10 % maximum sa participation dans le britannique. Lafarge n'a pu préciser dans quel délai il devrait réduire sa participation qui totalise aujourd'hui 19,99 % en direct, auxquels s'ajoutent les 9,61 % détenus par l'intermédiaire de la banque allemande Dresdner.

L'action Pechiney progressait de 1,59 %, à 46 euros, vendredi en début de matinée. Le producteur d'aluminium avait déclaré la veille dans un communiqué que rien ne justifiait le fort recul de son cours de Bourse ces dernières quarante-huit heures et qu'il n'excluait pas de procéder à un rachat de ses propres actions.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 26 MAI Cours relevés à 12 h 30 Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), RENAULT (T.P.), and others.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 26 MAI Cours relevés à 12 h 30

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Continuation of the 'VALEURS FRANÇAISES' table, listing companies like BAZAR HOT. VILLE, BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFFS., BULL'S, BUSINESS OBJECTS, CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE LORRAINE, etc.

SECONDE MARCHÉ

VENDREDI 26 MAI Cours relevés à 12 h 30

Table of second market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like COALA, COHERIS ATIX, COIL, CONSODATA #, etc.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILI.MED, HAVAS ADVERTISING, etc.

Meilleure gestion sur 10 ans*

Grand Prix décerné à Crédit Lyonnais Asset Management pour sa gestion de Sicav et FCP, par La Tribune et Standard & Poor's.



Table of international stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like MILLE AMIS #, MONDIAL PECH, MULTIMANIA, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 25 mai

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires *', 'Date cours'. Lists various investment vehicles like AGIPI, BNP, and CDC Asset Management.

CAISSE D'ÉPARGNE

Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)

Table of Caisse d'Épargne data with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires *', 'Date cours'. Lists various investment vehicles like ÉCUR. 1,2,3... FUTUR, ÉCUR. ACT. FUT.D PEA, etc.

Crédit Lyonnais ASSET MANAGEMENT

08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)

Table of Crédit Lyonnais Asset Management data with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires *', 'Date cours'. Lists various investment vehicles like EURCO SOLIDARITÉ, LION 2000 C3 11/06/99, etc.

SG ASSET MANAGEMENT

08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)

Table of SG Asset Management data with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires *', 'Date cours'. Lists various investment vehicles like CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, etc.

SPORTS Les représentants des instances cyclistes, des coureurs et des pouvoirs publics français se sont mis d'accord, jeudi 25 mai, pour que l'érythropoïétine (EPO) soit détectée lors

du Tour de France selon la méthode de recherche dans les urines mise au point par le Laboratoire national antidopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). ● TROIS CONDITIONS ont

cependant été posées : la publication des travaux dans une revue de renommée internationale ; la vérification grandeur réelle de la fiabilité du test ; la soumission de la méthode à trois ex-

perts nommés par le Comité international olympique (CIO). ● POUR JEAN-MARIE LEBLANC, directeur du Tour de France, « la course pourra se dérouler vraiment avec l'égalité des chances re-

trouvée ». ● L'EPO, qui favorise la multiplication des globules rouges dans le sang, est le produit vedette dans les sports d'endurance comme l'a révélé l'affaire Festina en 1998.

Les instances cyclistes lancent la chasse à l'EPO

Une réunion multipartite, tenue à Genève (Suisse), a permis un accord en vue de la recherche de l'érythropoïétine (EPO), lors des contrôles antidopage. Le Tour de France (1^{er} -23 juillet) pourrait être la première épreuve concernée par cette mesure

LE TEST de dépistage de l'érythropoïétine (EPO) mis au point par le laboratoire national antidopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) pourrait être utilisé dès le départ du Tour de France, le 1^{er} juillet, au Futuruscope de Poitiers (Vienne). Mais d'ici là les professeurs Jacques de Ceauriz, directeur du laboratoire, et sa collaboratrice Françoise Lanne, qui, depuis deux ans mènent une recherche afin de déceler les traces d'apport exogène de la molécule dans les urines, devront valider leur méthode.

L'accord définitif de l'Union cycliste internationale (UCI) à l'introduction de ce nouveau système de contrôle est soumis à trois conditions impératives : la publication des travaux dans une revue scientifique renommée, la vérification de ladite méthode à partir d'une analyse en « double aveugle » de 220 échantillons et la nomination par le Comité international olympique (CIO) de trois experts indépendants qui devront étudier la fiabilité du test. Le laboratoire français a jusqu'au 20 juin pour satisfaire à cet ultime examen.

Hein Verbruggen, président de l'UCI, s'est toutefois montré optimiste. « Nous sommes sur la bonne voie, a-t-il indiqué. Cela dit, je ne vous cache pas non plus qu'il faut régler encore certains problèmes comme celui de la contre-expertise. Un seul laboratoire peut déceler l'EPO par cette méthode. Nous devons résoudre ce problème juridique. »

Jeudi 25 mai, dans un salon de l'aéroport de Genève, durant près de quatre heures les dirigeants de l'UCI et leurs conseillers scientifiques, la direction du Tour de France, les représentants des coureurs et des groupes sportifs, une délégation du ministère français de la jeunesse et des sports et les deux chercheurs ont rendu un avis du genre : « Doit faire ses preuves à l'examen. »

UN VÉRITABLE SUCCÈS

Reste qu'à l'issue de ce « sommet » des principaux acteurs de la famille cycliste, un accord précis est intervenu qui permet d'envisager la mise en œuvre prochaine de sanctions à l'encontre des consommateurs d'EPO. Pour cette raison, la



Au terme du « sommet de Genève », Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour de France, salue Hein Verbruggen, le président de l'UCI.

La publication ne préjuge pas de la « véracité »

Les revues dites « de référence » jouent un rôle essentiel dans l'évaluation des travaux scientifiques. Dans toutes les disciplines, le premier soin d'une équipe de chercheurs persuadée d'avoir obtenu un résultat est de soumettre un compte-rendu de ses travaux à l'un de ces journaux de diffusion mondiale. Les deux principaux, les hebdomadaires britannique « Nature » et américain « Science », traitent de tous les domaines. Mais il en existe beaucoup d'autres, généralement cantonnés à une discipline précise. Dès réception de l'article, ces revues le soumettent à un panel d'experts du domaine concerné. Ce n'est qu'après leur avis – et d'éventuelles corrections et précisions de l'auteur, rédigées à leur demande – qu'il est publié. Cette publication ne préjuge pas de la « véracité » du résultat mais de son intérêt scientifique. Elle signifie simplement qu'il est digne d'être pris en considération ; que toutes les équipes travaillant dans ce domaine peuvent essayer de reproduire l'expérience et s'appuyer sur ces travaux pour tenter d'aller plus loin. Il arrive que cela mette en lumière une erreur invalidant le résultat, qui est alors portée à la connaissance de toute la communauté dans un autre article publié par la même revue.

date du 25 mai 2000 pourrait marquer l'histoire de ce sport.

Découverte au milieu des années 80, l'EPO de synthèse est apparue dans le cyclisme au tout début des années 90. Elle a connu un véritable succès au sein du peloton professionnel qui en a fait l'une des substances illicites les plus répandues. Il a fallu l'été 1998, l'intervention de la police et l'affaire Festina pour que les instances nationales et internationale reconnaissent l'ampleur du fléau.

Mais ni la mise en place de contrôles sanguins, en 1997, capables de mesurer l'hématocrite dont l'augmentation anormale peut être considéré comme une preuve de recours à l'EPO, ni l'adoption

d'un suivi médical longitudinal en 1999, n'ont jusque-là réussi à dissuader les athlètes d'utiliser ce produit. Les bilans biologiques réalisés au début de l'année 2000 sur les coureurs professionnels français révèlent même une recrudescence de la consommation (*Le Monde* du 17 mai).

Ce constat, pour le moins amer, faisait dire, jeudi, à Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC) : « Si la méthode est validée d'ici au 20 juin, c'est formidable. Si c'était non, ce serait un gros espoir déçu... Je n'ai aucun doute sur sa fiabilité mais je me demande si l'on n'a pas été un peu trop optimiste avant cette réunion. »

C'est que la procédure employée

à Genève présente un caractère exceptionnel. Même si l'exposé des deux chercheurs français a semblé convaincre, la méthode employée bouscule bien des règles du mouvement sportif. « Nous allons très loin, on ne peut attendre plus de l'UCI », remarquait Hein Verbruggen. « Le mouvement cycliste prend un certain risque pour obtenir cette validation car normalement le CIO demande plus », expliquait-il.

En la matière, l'instance olympique exige que les tests puissent être reproduits dans au moins deux laboratoires accrédités, avant de donner son approbation. Cette exigence n'est pas satisfaite avec l'EPO. Si un autre laboratoire, celui de Melbourne, en Australie, cherche égale-

ment à détecter le produit, ses travaux concernent le sang et n'entrent donc pas dans le schéma retenu par le CIO. Si l'EPO demeure au centre des préoccupations des dirigeants cyclistes, elle n'est pas – tant s'en faut – l'unique substance dopante en usage au sein du peloton. Aussi, les participants à la rencontre de Genève ont décidé de procéder, à l'occasion du Tour de France, à la recherche systématique des corticoïdes. Une expérience menée sur la Grande Boucle 1999 avait révélé une consommation relativement importante de ces substances chez les coureurs, parmi lesquels l'Américain Lance Armstrong, vainqueur à Paris.

Soumis à certaines restrictions, ces produits peuvent parfois être admis sur présentation préalable de prescriptions médicales. « Pour éviter les abus, l'UCI a introduit depuis janvier des livrets de santé dans lesquels les coureurs doivent signaler tous les médicaments pris, a indiqué Hein Verbruggen. »

Loin d'être l'apanage des seuls coureurs cyclistes, la prise d'EPO intéresse toutes les disciplines à effort prolongé. Son utilisation est également répandue auprès des coureurs de fond et de demi-fond, des nageurs ou des skieurs de fond. Bien évidemment, si le test proposé par l'équipe de Châtenay-Malabry était reconnu valable par l'UCI et appliqué sur le Tour de France, le monde cycliste comprendrait difficilement qu'un régime différent soit adopté pour les Jeux olympiques de Sydney.

Las, Jacques Rogge, vice-président de la commission médicale du CIO, a fait preuve de circonspection : « Je suis presque certain que nous disposerons à l'avenir d'un test d'EPO et j'espère qu'il sera prêt pour Sydney. Mais les probabilités ne sont qu'à 50-50 en raison de la longueur du processus de validation par la communauté scientifique. »

Yves Bordenave

« Le climat du Tour sera rasséréiné »

● **Jean-Marie Leblanc** (directeur du Tour de France) : « Je suis très heureux, très soulagé, car je ne doute pas qu'à la date du 20 juin la validation que nous espérons sera obtenue, et je suis persuadé que le climat du Tour de France sera rasséréiné et complètement différent de celui que nous connaissons encore en 1999. La course pourra se dérouler vraiment avec l'égalité des chances retrouvée, et toute cette suspicion qui imbibait le milieu cycliste depuis plusieurs mois disparaîtra. Je fais partie de ceux qui pensent que l'EPO était vraiment le problème majeur du cyclisme ces temps derniers. Cette recherche ouvre un horizon nouveau pour le Tour de France. J'ai dit ma satisfaction devant la volonté exprimée par le ministère français des sports et surtout par le président Verbruggen, qui a initié cette procédure à un peu plus d'un mois du Tour de France, avec encore quelques toutes petites incertitudes. »

● **Patrice Mangin** (conseiller scientifique de l'Union cycliste internationale) : « Le risque pris par le mouvement cycliste international est tout à fait raisonnable tant on a été impressionné et convaincu par la méthode telle qu'elle a été présentée. La date butoir du 20 juin est une date proche, mais elle a été retenue parce qu'on pense que, très raisonnablement, le challenge sera rempli. »

● **Alain Garnier** (membre du ministère français de la jeunesse et des sports) : « Apparemment, tout le monde a reconnu le bien-fondé de la méthode et a décidé de l'accepter à partir du moment où sa validation sera complète. La réunion a été globalement constructive. Les groupes sportifs ont légitimement demandé des garanties et ne s'opposent pas sur le principe. Maintenant, il faudra voir dans les faits. La question qui reste en suspens est de savoir si la validation sera obtenue dans les délais. »

● **Manolo Saiz** (président de l'Association internationale des

groupes cyclistes professionnels) : « Nous sommes tous tombés d'accord. C'est une décision collégiale. Toutes les équipes sont soulagées à l'idée de parvenir à une solution. A notre niveau, nous ne formulons aucun obstacle à ce que le procédé du laboratoire français soit validé. Personnellement, je ne suis pas un expert mais j'ai toute confiance en la communauté scientifique. Je souhaite que la détection de l'EPO soit mise en œuvre non seulement sur le Tour de France mais avant, lors des championnats nationaux, ou bien encore le Dauphiné Libéré. »

● **Roger Legeay** (représentant des groupes sportifs français) : « C'est une grande avancée. Toutes les parties prenantes sont d'accord. L'objectif que l'on s'est fixé, et cela concerne principalement le Laboratoire national de Châtenay-Malabry, c'est que ce soit appliqué dès le Tour de France. Aujourd'hui, l'on a une méthode qui va permettre de pouvoir passer, si besoin, dans le domaine disciplinaire. »

● **Xavier Jan** (coureur français de la Française des jeux, représentant des athlètes français à la réunion de Lausanne) : « Outre la détection de l'EPO, je retiens qu'on va traquer les anomalies relatives à la prise de PFC et de l'hémoglobine réticulée. Le type qui prendra ces produits se fera prendre, et, par conséquent, ça va en arrêter beaucoup. »

● **Marco Pantani** (champion cycliste, double vainqueur du Giro et du Tour de France 1998, mis hors course du Giro 1999 pour un hématocrite trop élevé) : « Cela peut changer beaucoup de choses. Ce sera clair et net, pas seulement pour le cyclisme, mais aussi pour tout le sport. La transparence n'existe pas actuellement dans le cyclisme, car il n'y a pas la possibilité de déterminer les responsabilités et les fautes. On fait seulement des allusions. La clarté sert aux plus forts. »

PLUSIEURS interrogations scientifiques et techniques demeurent concernant les modalités du procédé de détection urinaire de la prise d'érythropoïétine (EPO) mis au point par les spécialistes du laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Néanmoins, au vu des précisions apportées, jeudi 25 mai, à Genève (Suisse), par Jacques de Caeriz, directeur de ce laboratoire et sa collaboratrice Françoise Lanne, il semble acquis que ce procédé a d'ores et déjà fait la preuve de son efficacité. Cette dernière ne pourra toutefois être pleinement établie et reconnue qu'après les résultats d'études complémentaires – actuellement en cours de réalisation – et, surtout, après une publication scientifique dans une revue d'audience internationale.

On sait que l'EPO est une hormone naturellement synthétisée par l'organisme humain ayant pour propriété d'augmenter la production et le nombre des globules rouges dans le sang, ce qui permet d'augmenter parallèlement le volume d'oxygène et in fine la puissance musculaire. Obtenue artificiellement, au début des années 1980, à partir des techniques des manipulations génétiques et prescrite depuis chez certains malades insuffisants rénaux traités par hémodialyse, l'EPO est depuis longtemps massivement utilisée dans les milieux cyclistes.

En 1997 l'Union cycliste internationale (UCI) ayant autorisé la pratique des prélèvements sanguins une recherche indirecte de la prise de cette substance avait pu commencer

à être mise en œuvre à partir de la mesure du taux d'hématocrite (rapport entre le volume des globules rouges et celui du sang circulant). Outre qu'elle autorisait une forme de « programmation » du dopage (les cyclistes n'utilisant que les doses d'EPO leur permettant de rester en deçà des hémato-

Les spécialistes français ont, suffisamment progressé pour être aujourd'hui persuadés de disposer d'une technique fiable

crites suspects) cette méthode pouvait aisément être contestée compte tenu des possibles fluctuations de la synthèse naturelle de cette hormone dans l'organisme.

Plusieurs approches avaient alors été expérimentées par différents laboratoires de lutte contre le dopage à travers le monde. Quelques-unes, les plus prometteuses, cherchaient

à mettre au point une méthode de détection directe de la prise d'EPO exogène. Elles se fondaient sur l'existence de différences structurelles très fines entre l'EPO naturelle et celles fabriquées par les laboratoires pharmaceutiques à partir de cellules animales dans le patrimoine héréditaire desquelles

on a réussi à intégrer le gène humain dirigeant la synthèse de l'hormone. La découverte, lors du Tour de France 1998, de l'ampleur prise par le fléau du dopage devait accélérer les recherches en cours. Jacques de Caeriz expliquait alors qu'il était techniquement possible de faire la différence entre l'EPO naturelle et les EPO artificielles à partir de l'identifica-

tion de certaines variations très fines de structure (isoformes) et, mieux encore, que ce constat pouvait être fait sur de simples échantillons urinaires (*Le Monde* du 15 août 1998).

(*Le Monde* du 7 mars). Ils ont ainsi expliqué à Genève avoir réussi à détecter la prise d'EPO dans les urines d'une cohorte « anonymisée » de sportifs et pouvoir même identifier le type d'EPO artificielle utilisée. Un travail similaire est en cours sur 220 échantillons urinaires et une expertise indépendante devrait être demandée par le Comité international olympique. Il semble d'autre part que la communication scientifique détaillant cette méthode ait été soumise, pour publication à une revue scientifique internationale de référence. Une question importante reste toutefois ouverte : celle des délais après lesquels la prise d'EPO n'est plus détectable dans les urines des sportifs.

Compte tenu de la volonté désormais officiellement affichée des responsables du cyclisme international comme de ceux du mouvement olympique, de lutter efficacement contre toute forme de dopage, on peut imaginer que le procédé français pourra, à l'avenir, être complété par d'autres techniques biologiques (comme la recherche de la modification des récepteurs à la transferrine) mises en œuvre sur des prélèvements sanguins. On disposerait ainsi d'une faisceau d'arguments biologiques ne laissant plus d'espace au doute et à la contestation des résultats.

Jean-Yves Nau

La délicate mise au point de la méthode de détection

Le produit vedette des sports d'endurance

L'érythropoïétine (EPO) est le produit dopant vedette dans les sports d'endurance, comme l'a révélé l'affaire Festina du Tour de France 1998. L'EPO est une hormone qui favorise la multiplication des globules rouges dans le sang. Sécrétée naturellement par les reins et le foie, elle est aussi fabriquée par génie génétique afin de soigner des maladies rénales et certains types d'anémie. « L'EPO stimule la fabrication des globules rouges et provoque une augmentation de la quantité d'oxygène dans le sang, explique Michel Audran, professeur de biophysique à la faculté de pharmacie de Montpellier. Or l'oxygène est le carburant du muscle. Le supplément fourni par l'EPO est d'une grande efficacité pour les sports d'endurance, cyclisme mais aussi marathon, ski de fond, etc. » Pendant la période d'administration du produit, un hématocrite (volume des globules rouges dans le sang) trop élevé peut devenir dangereux. Le sang devient plus visqueux, d'où risques de formation de caillots pouvant entraîner une embolie. L'hémoglobinurie – l'accumulation de fer dans le sang – est un des autres problèmes liés à l'usage d'EPO. La prise d'EPO, en effet, se double très souvent de prise de fer, la consommation de fer retentissant sur la fabrication des globules rouges.

Le stade Roland-Garros paré pour le XXI^e siècle

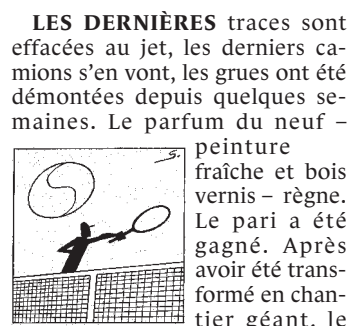
Les délicats travaux d'aménagement, dont la plupart ont été conduits en sous-sol, effectués en moins de onze mois, ont permis d'améliorer notablement l'accueil du public et des joueurs

Les Internationaux de France, qui débutent lundi 29 mai pour s'achever dimanche 11 juin, se joueront dans un stade Roland-Garros une nouvelle fois remodelé. Pour mieux répondre aux besoins du tennis mo-

derne, aux désirs des champions, à ceux du public et aux contraintes légales en matière de sécurité, l'enceinte de la porte d'Auteuil subit, depuis quinze ans, une cure de jouvence. Cette année, c'est le Central qui en a

bénéficié. Les nouveaux aménagements ont été réalisés en sous-sol, ce qui les rend presque invisibles mais pas moins spectaculaires. Sur plusieurs niveaux, ont été conçus des espaces techniques et des cui-

sines géantes, tandis que les vestiaires et autres installations dédiés aux joueurs ont été repensés dans un souci de confort. A l'image des trois autres tournois du Grand Chelem, Roland-Garros a fait peu neuve.



TENNIS

LES DERNIÈRES traces sont effacées au jet, les derniers camions s'en vont, les grues ont été démontées depuis quelques semaines. Le parfum du neuf – peinture fraîche et bois vernis – règne. Le pari a été gagné. Après avoir été transformé en chantier géant, le stade Roland-Garros est prêt à accueillir les Internationaux de France, qui commencent lundi 29 mai pour s'achever le 11 juin. Après moins de onze mois de travaux, le nouveau Central a été achevé dans les temps, juste avant l'arrivée des premiers joueurs, champions ou anonymes.

Le 11 juin 1999, le lendemain de la victoire d'Andre Agassi lors de la finale messieurs, les engins démolisseurs s'étaient attaqués à la tribune A, qui abrite la tribune présidentielle, et à la tribune D, qui fait face à la chaise de l'arbitre. Des centaines d'ouvriers – se relayant seize heures par jour six fois par semaine – ont œuvré pour que le stade soit achevé au début du mois d'avril. Même la tempête du mois de décembre 1999 n'a pas perturbé la bonne marche du chantier.

Les travaux achevés, est venu le temps de l'aménagement, les dernières vitres posées, les comptoirs de bois et les mobiliers en tout genre destinés pour les nouvelles loges VIP cachées sous les gradins du Central, ou du somptueux vestiaire des joueurs et joueuses.

Le résultat est certes visible à l'œil nu, les deux nouvelles volées de gradins ont été parées de verre et la mythique porte 13, sorte d'entrée des artistes, a disparu. Mais les transformations les plus spectaculaires sont souterraines. Roland-Garros commençait à craquer dans ses coutures. En l'absence de surfaces disponibles au sol, les architectes ont multi-

pliés les mètres carrés utilisables en sous-sol.

Au plus bas des fondations, les soutes ressemblent à la salle de chauffe d'un paquebot, les tuyaux s'enchevêtrent, les machines ressemblent à d'immenses turbines qui seront chargées de pulser le chaud et le froid. En bas de ces escaliers, les cuisines, énormes, desquelles sortiront les repas pour les joueurs et les milliers de spectateurs. Dans un an, elles fourniront également le restaurant prévu, enfin, pour le public.

Si la direction a particulièrement soigné l'accueil du grand public, elle n'a pu éviter de lui réserver une mauvaise surprise. En raison de l'application de nouvelles normes, le court central a perdu mille deux cents places. Les organisateurs assurent cependant que cela ne devrait pas affecter notablement le taux de fréquentation. En tout cas, les heureux spectateurs élus du Central devraient être plus à l'aise.

« LE COIN DE NELSON MONTFORT »

Les organisateurs ont également décidé de bichonner un peu plus encore les joueurs après avoir pris conseil auprès des anciens et demandé l'avis des étoiles montantes. Le résultat est proche de l'idéal. Les deux vestiaires (hommes et femmes) sont aménagés tout en douceur – bois clair, verre dépoli, éclairage doux – et recoins essentiels aux soins, à la relaxation, à l'échauffement, aux distractions et à l'attente, qui fait aussi la vie des champions engagés dans les grands tournois.

Le joueur voit son itinéraire de professionnel facilité. Dès la sortie du court, il pourra être interrogé dans un petit refuge, déjà baptisé « le coin de Nelson Montfort » ; arrivé au premier niveau du vestiaire, il aura le choix entre deux escaliers, celui de la douche ou celui de la salle de conférence de presse. Nouveauté, les contrôles antidopage seront effectués dans les vestiaires mêmes.

« C'est une façon de leur montrer que ces contrôles font partie de leur vie normale de sportif, a expliqué Patrice Clerc. Cela doit devenir naturel. »

Impulsée par Philippe Chatrier, ancien président de la Fédération française de tennis (FFT), et poursuivie par Christian Bimes, actuel responsable de cette instance, l'opération « métamorphose » conduite à Roland-Garros répond

à l'évolution du tennis. Dans les années 80, le stade de la porte d'Auteuil s'est agrémenté du court n°1 avant de s'agrandir en 1995 avec l'inauguration du court Suzanne-Lenglen et de nouveaux courts de compétition et d'entraînement.

Le stade a fait peu neuve en même temps que ses homologues du Grand Chelem. Wimbledon s'est fait plus fonctionnel et pour-

suit sa mue avec l'inauguration prochaine d'un centre de télévision. A New York, les dirigeants de l'US Open sont passés du gigantesque au gigantisme, construisant, en 1998, l'immense stade Louis-Armstrong (23 000 places). A Melbourne, où ont été lancées, au début des années 80, ces cures de jouvence, les Internationaux d'Australie inaugureront un nouveau court n°1 en janvier 2001, avec un an de retard.

Dans deux semaines, une fois les Internationaux de France 2000 achevés, les travaux recommenceront à Roland-Garros. Ils vont encore façonner le nouveau visage du stade, doté d'un centre de presse pour la télévision dédié aux nouvelles technologies du numérique. La livraison de ces installations est prévue en 2002. Au terme de quinze années de développement, le projet touchera alors à sa fin. Roland Garros pourra souffler un peu ; car il sera à nouveau temps de songer à l'avenir.

Bénédicte Mathieu

La succession de Patrice Clerc est ouverte

Le directeur de Roland-Garros a profité d'une visite du nouveau central avec la presse pour annoncer son départ (*Le Monde* du 18 mai). « Je suis arrivé au bout d'un cycle », a expliqué Patrice Clerc. En octobre, il présidera la branche événements sportifs et parcs de loisirs chez Amaury Sport Organisation (ASO), qui possède notamment le Tour de France et s'est récemment porté acquéreur du Futuroscope de Poitiers.

Agé de cinquante ans, Patrice Clerc avait été engagé par la Fédération française de tennis en 1979 pour gérer le marketing et la communication. Cinq ans plus tard, il remplaçait Christian Duxin à la tête des Internationaux de France. Cet homme qui ne venait pas du sérail du tennis a facilement trouvé sa place dans la famille. Passionné de sport et gestionnaire rigoureux, il a assuré la métamorphose de Roland-Garros. Patrice Clerc était également le directeur de l'Open de Paris, qu'il a su rendre prestigieux.

L'Open Gaz de France cherche une nouvelle date dans le calendrier

LE TENNIS français ne se limite pas à Roland-Garros. Pour preuve : à la veille des Internationaux de France, qui ont lieu du 29 mai au 11 juin, le tennis français est secoué par une « affaire » Open Gaz de France. Ce tournoi féminin disputé au mois de février, qui vit, lors de son édition 2000, la victoire de la Française Nathalie Tauziat, est en train d'empoisonner les relations entre la Fédération française de tennis (FFT) et la firme International Management Group (IMG), propriétaire du tournoi.

Le trouble vient d'Allemagne. Ion Tiriak, propriétaire du tournoi de Hanovre, souhaiterait déménager celui-ci à Dubaï, où les partenaires sont plus nombreux et plus offrants. Dans cette perspective, l'Open Gaz de France se retrouverait seul en Europe et deviendrait de fait une escale peu convoitée. Les joueuses en provenance de Tokyo pourraient trouver un intérêt à aller jouer à Dubaï avant de repartir jouer aux Etats-Unis pour le printemps. Sans avoir à traverser des fuseaux horaires supplémentaires pour faire un crochet par Paris.

« L'Association des joueuses professionnelles (WTA) a proposé un créneau à la fin du mois d'octobre, explique Régis Brunet, directeur du tournoi. Il me fallait l'autorisation de la FFT, qui me l'a refusée parce que l'Open Gaz de France aurait lieu une semaine avant l'Open de Paris. Nous pourrions donc être concurrents. Je ne comprends pas comment l'un des neuf plus grands tournois du circuit, qui accueille les cinquante meilleurs joueurs mondiaux, peut imaginer souffrir de l'ombre d'un tournoi qui pourrait lui être complémentaire. Les deux tournois

ne sont même pas disputés dans le même lieu. » L'Open de Paris se tient au Palais omnisports de Paris-Bercy (10 000) quand le tournoi Gaz de France a lieu au stade Pierre-de-Coubertin (4 500 places).

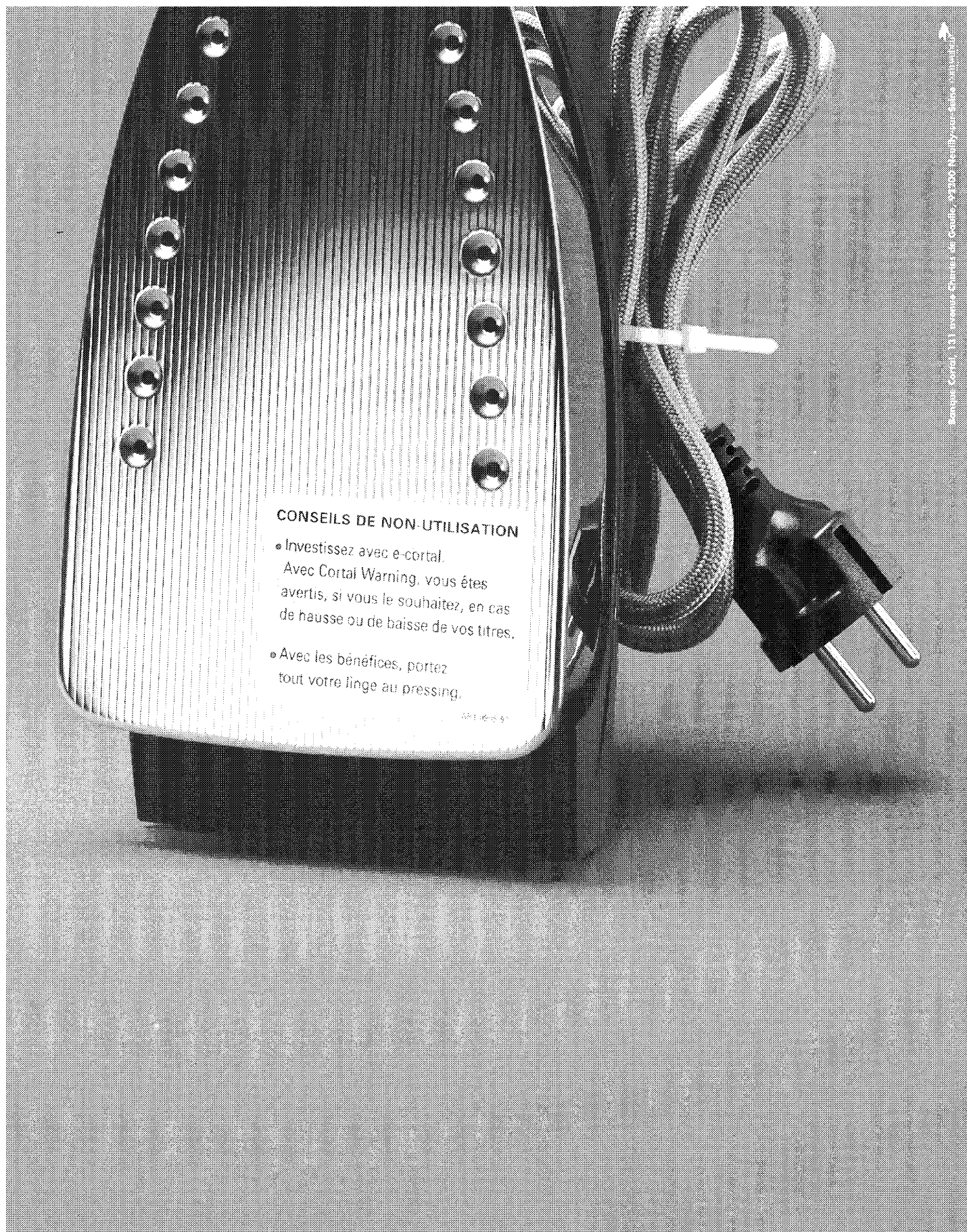
« Nous n'avons pas de problème avec la WTA, tonne Christian Bimes, président de la FFT. En février, l'Europe devrait accueillir deux grands tournois. Et si cela ne se fait pas la WTA nous a proposé le début du mois d'octobre. Il est, de toute façon, complètement aberrant de penser que c'est la FFT qui fait le calendrier de la WTA. Je ne siège pas au bureau de la WTA, qu'on arrête de venir me chercher des noises sur des responsabilités que je n'ai pas prises. »

UNE AUBAINE FORMIDABLE

Le tennis féminin français est en pleine forme. Cinq joueuses françaises vont faire partie des seize têtes de série à Roland Garros – une première –, et elles sont nombreuses parmi les cent meilleures joueuses du monde. Leur permettre de jouer devant leur public et face à des joueuses du plus haut-niveau est essentiel.

Début octobre ou mi-octobre, le remplacement de l'Open Gaz de France serait une aubaine formidable pour le tennis féminin. En novembre, en effet, la WTA organise la finale du circuit qui rassemble les seize meilleures joueuses mondiales. A l'automne, les joueuses font leur possible pour récolter un maximum de points, afin de pouvoir compter dans l'élite. Paris pourrait avoir l'assurance que les meilleures viendront défendre leur rang au stade Pierre-de-Coubertin.

B. M.



> CORTAL WARNING

Mousselines et voiles d'été

La mode estivale s'ouvre sur un flot de mousselines et d'étoffes aériennes aux nuances poudrées, dans un éloge du corps et de la sensualité retrouvés

DE CHEMISIERS à col lavallière en robes cache-cœur qui effleurent le corps, mousselines et soies se déroulent au kilomètre dans les collections d'été. Chacun y va de son hommage à Yves Saint Laurent, qui le premier a su habiller les femmes de nudité et les envelopper d'un souffle « d'air tissé » comme la fameuse blouse en cigaline de 1966, portée sous un smoking et immortalisée par Richard Avedon puis, en 1968, cette mousseline noire qui dévoilait un serpent d'or enlaçant la taille.

Le tissu transparent et vaporeux – qui doit son nom à la ville de Mossoul en Irak, où il était fabriqué à l'origine – aime les désirs des couturiers et des créateurs, de Sonia Rykiel à John Galliano ou Alberta Ferretti. L'Italienne se plaît à sculpter ces quelques grammes d'étoffes dans des robes-caresse, couleur de chair ou de ciel d'orage, délicatement rebrédées de perles cristallines et de dentelles. « Ce ne sont pas simplement des étoffes, mais des écrins dans lesquels se glissent les corps. Leur aspect aérien sied à la silhouette et allège le pas. La femme ne marche plus, elle glisse sur le sol », raconte Emanuel Ungaro, qui célèbre avec amour le corps des femmes dans ses collections.

« J'aime sa fluidité et son

« opaque » transparence.

C'est comme une femme qui ne dit les choses qu'à moitié. Elle ne laisse apparaître que ce qu'elle veut laisser voir », explique le couturier en rendant hommage aux petites mains des ateliers spécialisés dans le « flou », qui vont jusqu'à limer spécialement leurs ongles pour ne pas « écorcher » l'étoffe fragile. Dans la campagne Giorgio Armani de l'été, photographiée par Ellen von Unwerth, les mannequins aux lèvres humides enveloppées d'un halo rose s'alignent dans des robes voile et des jupons en mousseline de soie constellés d'éclats de cristal. Echo lointain aux Chansons de Bilitis ou à La Vie de Méleagre de Pierre Louÿs et ses nymphes « enveloppées de lumière rose

D.R.



par ces légères étoffes de soie transparente que l'on tissait à Kôs même, et qui laissaient aux formes leur beauté ».

La mode brouille les codes du nu et de l'habillé, à l'image de la collection d'Alber Elbaz pour Yves Saint Laurent Rive Gauche avec ses blouses rose bougainvillée et ses robes bleu lagon, morceaux d'océan suspendus sur le corps ou du défilé de Jeremy Scott qui s'achevait sous une nuée de robes-écharpes effleurant la peau des mannequins, juste parées d'un gloss carmin. Prada célèbre le corps avec ses soies légères imprimées de cœurs ou de batons de rouge à lèvres, ses blouses glycine ou ses robes mouchoir comme tordues par une pluie tropicale.

Dans une palette poudrée, chacun renoue avec une esthétique romantique à la David Hamilton, des longues robes floues de la marque anglaise Ghost aux dos-nu enroulés à la taille Gérard Darel.

Dans sa ligne Sun, Plein Sud illumine les soirées jet-set des côtes méditerranéennes de mousseline de soie unie ou ombrée, entre robe tunique et chemise-poncho. Fournisseur de la couture et du prêt-à-porter de luxe, le tisseur Hurel a vu la mousseline passer de 25 à 35 % de son volume d'affaires sur le dernier Salon Première Vision avec ses déclinaisons étonnantes (application de silicone, de résine, de peinture mate, etc.).

Si les magazines multiplient les séries de mode Emmanuelle – vingt-six ans après la sortie de l'épopée érotique de Just Jaeckin –, en présentant sur le fameux fauteuil en osier des jeunes filles vêtues de soieries légères, les

marques se doivent d'ancrer dans le quotidien les étoffes de rêve. Pour les clientes couture, la maison Yves Saint Laurent double dentelles et autres tissus ajourés d'une mousseline couleur de peau. « En boutique, il faut les présenter d'une façon réaliste avec, dessous, des fonds de jupes, une robe tunique ou un caraco », constate Isabel Marant dont les robes smockées et les voiles superposés semblent chinés dans une malle aux trésors. « Depuis toujours, j'aime les mousselines de soie ou les crêpes georgette pour leur côté vaporeux et féminin », explique la créatrice qui prélève les tissus « dans un esprit un peu vieillot et déjà porté ».

Matières de lingerie par excellence (Eres, Calvin Klein, Gemma, etc.), les transparences poids plume célèbrent le retour à une vision plus érotisée du corps après les secondes peaux chastes des années 1990. « En rebrasant des motifs clinquants, très Las Vegas, sur un tissu stretch irisé, nous voulions que notre lingerie soit la plus sexy possible », affirme Gabriella Cortese styliste avec Christophe Sauvat d'Antik Batik, qui lance une petite ligne de sous-vêtements. « C'est plus le style porno-chic que les secondes peaux à l'allure sportive ou les dessous de petites filles », s'amuse la fondatrice de la griffe hippie chic qui se dévergonde avec des strings « papillon » ou des culottes chair brodées d'une étoile sur le pubis. Si, par-delà le vêtement, la transpa-



D.R.



D.R.

En haut à gauche, une robe en mousseline doublée saumon Sonia Rykiel. Ci-dessous, un modèle à fleur de peau en mousseline de soie chair brodée de perles par Alberta Ferretti. Ci-contre, une robe imprimée de motifs floraux du couturier Emanuel Ungaro pour qui « la mousseline ne moule pas le corps mais l'enveloppe d'un voile de brume ».

rence est devenue un nouveau code de l'époque – des ordinateurs façon iMac aux accessoires – les correspondances sont de plus en plus étroites entre la cosmétique et l'industrie textile, qui n'a de cesse de s'inspirer des nuances de peau, des touchers mousseux et des jeux de lumière. « Il y a une osmose entre la beauté et le vêtement. Tout se voile pour mieux se dévoiler dans un art du nu maîtrisé », constate Terry de

Gunzburg, fondatrice de la griffe de cosmétiques couture By Terry. Matière cosmétique par excellence, la mousseline « sublime le corps en dessinant les volumes et en estompant les défauts de la peau ».

Aujourd'hui, la correction cutanée passe par des pigments impalpables en accord avec ces tissus fluides qui s'oublent sur la peau. « Les éclats de poudre pailletée transpercent la mousseline sans la salir », remarque Terry, qui lance des poudres libres dans des nuances « blanc de lys » ou « rose de jour », renouant avec des gestes de beauté d'antan et « une certaine idée de la langueur ». Amoureuse de la lumière et des textures, elle se plaît à « décorer le corps sous des mousselines avec une étoile sur le bombé du sein, un grain de beauté en cristal ou une poudre d'or qui font palpiter la peau ».

Anne-Laure Quilleriet

Le 19 Juin,
mon portefeuille

m'appellera

régulièrement

vizzavi
La vie s'annonce fluide

Sourire fruité

« **RIEN** n'est beau comme une bouche brillante qui évoque la fraîcheur gourmande de l'enfance », affirme Dominique Moncourtois, directeur du maquillage Chanel. Entre glam chic et naturel, le gloss – une texture grasse qui lustre la peau – fait désormais briller sur toutes les lèvres l'éclat de la jeunesse. Transparent, teinté, paré de pigments chatoyants, ce fard, appliqué ou non sur un rouge à lèvres, accentue les volumes et joue les effets d'optique.

« Les actrices des années 30 vernissaient leurs paupières avec de la vaseline. Peu à peu, la brillance est descendue sur les lèvres », poursuit Dominique Moncourtois, qui a ressuscité ce printemps pour Chanel le regard laqué des vamps hollywoodiennes. Démocratisé par l'Américain Glossimer en 1962 – sous forme de gel, vendu en pot –, le gloss va se métamorphoser au fil des innovations. Dans la décennie suivante, il s'illumine de pigments colorés ou pailletés et fait scintiller comme des boules à facettes les sourires des reines du disco. Irisé, métallique, il exalte les bouches camassières des années 80.

« Depuis quatre ans, on associe aux huiles et aux cires des polymères qui galbent – sans dénaturer les couleurs – les lèvres, d'un léger film plastique. C'est gras sans être huileux ni collant », explique Terry, directrice des produits sur mesure By Terry. La transparence se fait gourmande

avec des teintes tendres ou intenses qui fondent sur la bouche et s'illuminent de pigments réfléchissants : Tequila Sunrise, Batida de Coco, glaciés de couleurs irisées pour un effet « frappé » (Forever Gloss de Helena Rubinstein), nectars en tube parfumés au miel (Juicy Tubes de Lancôme) ou bouches sorbets poudrées d'or (Rouge Pur transparent d'Yves Saint Laurent). Quand Bourjois éclaire de reflets moirés des lèvres virtuelles avec son Argent Numeric, Mac propose une bouche pop art avec son gloss vert pomme. Lancé en 1999, le Diorific Plastic Shine de Dior joue l'effet vinyle en violets et bruns ultrapigmentés.

« Alors que les années 90 n'ont cessé de promouvoir les produits matifiants, le gloss scénarise aujourd'hui la beauté de manière vivante et lu-

dique », analyse Terry. Des gels légers et rafraîchissants (goût mentholé pour le Lip Gloss Cristal Clear d'Elizabeth Arden) se conditionnent désormais en tube et s'appliquent du bout des doigts en touches impressionnistes sur les lèvres... ou sur les paupières (fards nacrés Eye Shine de Body Shop). Reflets miroir, aspect mouillé ou effet fraîcheur, le gloss mime le désir, tandis que le corps se lustre lui aussi d'huiles pailletées (huile Eclat d'été d'Yves Saint Laurent) ou nacrées (huile Pollen de Lancôme). Alors que la cosmétique annonce un maquillage futuriste, en trois dimensions, chez Terry, on prévoit un gloss, porteur d'un soin anti-âge, qui rendra aux lèvres leur gonflant... sans collagène.

Louise Roque

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

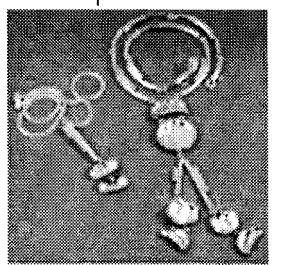
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Jacques Gautier

Bijoux d'art

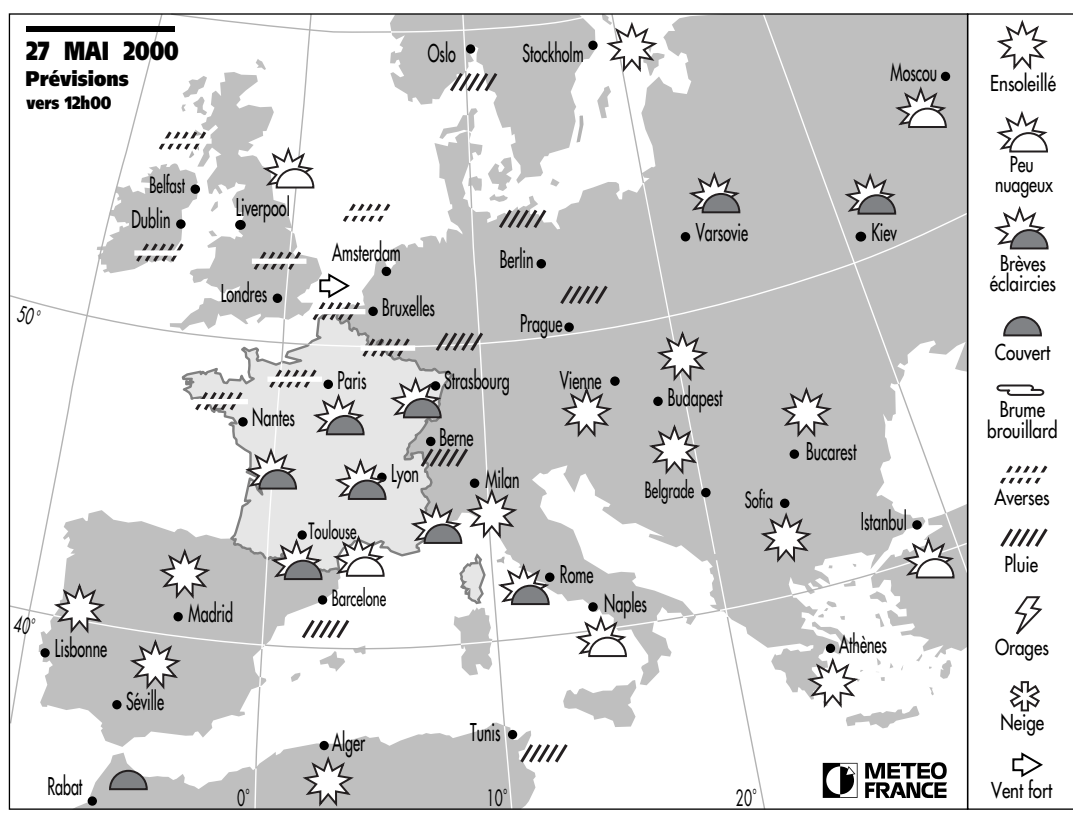


36, rue Jacob 75006 Paris - Tél/fax 01.42.60.84.33

Quelques averses au nord

SAMEDI. Une dépression est située au nord des îles Britanniques et dirige un flux perturbé de sud-ouest sur la France. Une première perturbation s'évacue sur l'est du pays, tandis qu'une nouvelle abordera la Bretagne en soirée. Cette seconde perturbation apportera des pluies soutenues dimanche sur une bonne partie du pays. **Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel sera très nuageux le matin, avec des averses. L'après-midi, les nuages resteront nombreux, et la pluie reviendra par l'ouest en soirée ou nuit suivante. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Il fera 12 à 15 degrés l'après-midi. **Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Les quelques averses du matin laisseront place à de plus belles éclaircies l'après-midi. Le ciel restera plus nuageux sur l'extrême nord, avec des averses

une bonne partie de la journée. Il fera 15 à 18 degrés l'après-midi. **Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Il pleuvra faiblement le matin, puis les nuages et les éclaircies alterneront l'après-midi. Il fera 16 à 20 degrés. **Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Les nuages et les belles éclaircies se partageront le ciel toute la journée. Il fera 17 à 19 degrés. **Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Sur Rhône-Alpes, il pleuvra le matin, puis de belles éclaircies reviendront par l'ouest. Les nuages resteront nombreux, près des frontières italiennes, sur les Alpes. Il fera 17 à 20 degrés l'après-midi. **Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Les pluies faibles ou les ondées du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 21 à 25 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Sous le soleil chaud

à des prix réduits

ebokers.fr

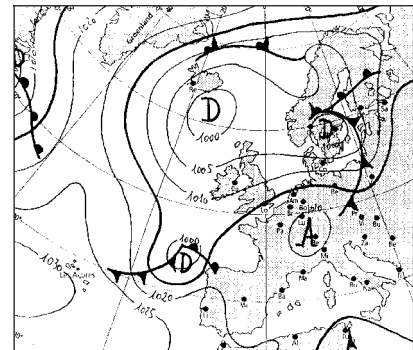
aujourd'hui ici, demain là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L05477001

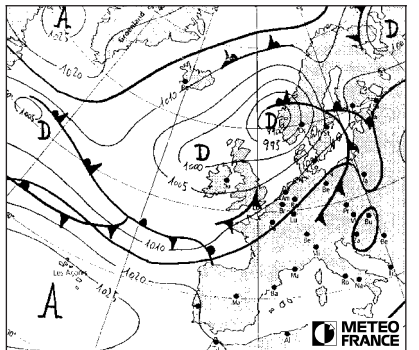
PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI 2000
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
ANCIJAC	13/23 N	NANCY	12/17 P
BIARRITZ	12/17 N	NANTES	9/16 P
BORDEAUX	11/19 N	NICE	15/22 N
BOURGES	10/18 N	PARIS	10/17 P
BREST	9/13 P	PAU	10/19 N
CAEN	9/14 P	PERPINNAN	14/23 S
CHERBOURG	7/13 P	RENNES	8/15 P
CLERMONT-F.	11/19 N	ST-ETIENNE	10/17 N
DIJON	11/19 N	STRASBOURG	13/19 N
GRENOBLE	13/21 N	TOULOUSE	11/20 N
LILLE	9/14 P	TOURS	10/17 N
LIMOGES	8/16 N	FRANCE outre-mer	
LYON	13/20 N	CAYENNE	24/30 C
MARSEILLE	16/25 S	FORT-DE-FR.	24/30 C
		NOUMEA	22/24 S

PAPEETE	23/30 P	KIEV	17/26 N	VENISE	16/26 N	LE CAIRE	19/32 S
POINTE-A-PIT.	23/31 P	LISBONNE	13/19 S	VIENNE	15/29 S	NAIROBI	14/28 S
ST-DENIS-RE.	21/26 S	LIVERPOOL	6/12 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	3/20 S
EUROPE		LONDRES	7/14 P	BRASILIA	15/28 S	RABAT	15/22 C
AMSTERDAM	11/16 P	LUXEMBOURG	9/16 P	BUENOS AIR.	7/17 S	TUNIS	18/22 P
ATHENES	20/26 S	MADRID	10/23 S	CARACAS	25/31 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	17/21 P	MILAN	17/27 S	CHICAGO	14/21 P	BANGKOK	26/34 C
BELFAST	5/11 P	MOSCOW	13/24 S	LIMA	15/19 S	BEYROUTH	20/24 S
BELGRADE	16/31 S	MUNICH	12/16 N	LOS ANGELES	17/25 S	BOMBAY	28/31 P
BERLIN	15/18 P	NAPLES	17/26 S	MEXICO	14/19 P	DIJAKARTA	28/29 C
BERNE	12/17 P	OSLO	4/18 P	MONTREAL	9/16 S	DUBAI	24/36 S
BRUXELLES	10/16 P	PALMA DE M.	17/26 P	NEW YORK	14/20 S	HANOI	26/34 S
BUCAREST	15/29 S	PRAGUE	12/23 P	SAN FRANCISCO	13/21 S	HONGKONG	26/29 S
BUDAPEST	16/29 S	ROME	16/24 N	SANTIAGO/CHI	5/17 C	JERUSALEM	17/27 S
COPENHAGUE	9/14 P	SEVILLE	15/27 S	TORONTO	9/15 P	NEW DEHLI	32/44 S
DUBLIN	4/11 P	SOPIA	13/25 S	WASHINGTON	14/27 S	PEKIN	14/21 P
FRANCFORT	13/20 N	ST-PETERSB.	9/18 S	AFRIQUE		SEOUL	17/23 P
GENEVE	13/18 P	STOCKHOLM	7/17 S	ALGER	15/24 S	SINGAPOUR	27/31 P
HELSINKI	8/16 S	TENERIFE	14/19 N	DAKAR	21/25 S	SYDNEY	9/16 S
ISTANBUL	16/23 S	VARSOVIE	14/29 N	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	19/25 P



Situation le 26 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 28 mai à 0 heure TU

OBJETS

PROPOS DE SAISON. Les conversations portent sur les régimes basses calories ou les séjours en thalassothérapie et les crèmes miracle font l'objet d'essais comparatifs serrés. En ligne de mire : juillet, août, la plage et sa tyrannie de la minceur. Avec le coupe-faim de dernière génération, le gant de crin, le rameur d'appartement et le gel « spécial poignées d'amour », on pensait que plus rien ne manquait à l'arsenal pré-estival. Erreur. Qualifiée sans modestie de « révolutionnaire » par ses inventeurs, une nouvelle arme se propose de participer au combat. Une arme quasi invisible et qui ne réclame pour ainsi dire aucun effort. Les bourrelets n'ont qu'à bien se tenir, voici le collant amincissant Wellness.

Il suffit de porter Wellness pendant vingt et un jours pour « constater un raffermissement cutané, une hydratation des couches supérieures de l'épiderme et un amincissement local significatif », certifie la marque Well (groupe Courtaulds), qui commercialise son nouveau produit depuis mars. « Dès le dixième jour, [celui-ci] lisse et gomme l'as-

pect peau d'orange », peut-on lire sur l'emballage, qui comprend, pour quelque 179 francs (27,28 € environ), six collants dont il est également précisé qu'ils « massent et stimulent agréablement dès la première minute ».

Lavables à la main et disponibles en deux teintes (noir ou sable), les collants Wellness Action Minceur doivent être portés pendant trois semaines à raison d'au moins deux jours par semaine. Ils conservent leurs vertus jusqu'au troisième lavage et peuvent ensuite être utilisés comme des collants classiques. La présentation n'est pas d'une folle gaieté et l'emballage suggère davantage l'univers médical que celui, plus léger, des produits cosmétiques. L'affaire - lutter contre la peau d'orange - est sérieuse.

Pour asseoir la crédibilité du premier collant amincissant « qui agit en continu tout au long de la journée », la double garantie d'une nouvelle technologie et de résultats « démontrés cliniquement » est - on s'en serait douté - évoquée avec insistance. Composée en polyamide et Lycra, Wellness fonde son efficacité sur l'ac-

Le collant qui fait mincir



Wellness de Well

tion « de millions de micro-capsules intégrées à la maille du collant ». En contact avec la peau, celles-ci libèrent des « actifs amincissants aux extraits d'algues ».

A entendre ainsi vanter la technologie dite de la « micro-encapsulation », on pense irrésistiblement à l'univers lessivier, ses « enzymes glutons » ou ses « actifs antiredéposition » et leurs « petits bras musclés » chers à Coluche. Aux incroyables, Well oppose les résultats obtenus au terme « d'études menées par un laboratoire indépendant sous le contrôle d'un clinicien ». Et rappelle qu'il ne s'agit point de maigrir mais de mincir. Nuance. « Photographie non contractuelle », est-il prudemment inscrit sous la photo de l'emballage, qui présente l'anatomie irréfutable d'un mannequin...

Le collant amincissant s'intègre dans la vogue des « produits textiles intelligents », ces articles qui se veulent « bons pour la santé » (maillots de bain et T-shirt anti-UV, chaussettes massantes, tissus antibactériens). Naguère, on les aurait trouvés dans les pharmacies, mais, aujourd'hui, ils sont devenus les accessoires-phares des magasins à la mode. Procter & Gamble ne s'apprentent-ils pas à lancer « Ariel Essential, la première lessive qui donne de la vitalité aux vêtements » ?

Récemment sont apparus des collants « tonifiants », « énergisants », « hydratants » ou à « effet bronzant », utilisant la même technologie que Wellness. « Les consommatrices sont convaincues du sérieux de ce produit. Son efficacité leur semble évidente et, de surcroît, cela va dans le sens de leur imaginaire », souligne Muriele Roos, directrice du marketing chez Well, qui prend soin de préciser que « les petits problèmes de peau d'orange ne touchent pas seulement les rondes. Même les minces peuvent être concernées ».

Pour les industriels de la cosmétique, l'offensive menée à grand renfort « d'actifs amincissants » ne constitue pas seulement une tentative de diversification. S'ils sont bien décidés à aller chasser sur les terres des crèmes et gels qui promettent eux aussi de « stimuler, gommer, raffermir », les fabricants de textiles féminins sont avant tout confrontés au déclin du collant traditionnel, dont les ventes (un peu moins de 200 millions d'unités en France) reculent obstinément depuis le milieu des années 90. L'an passé, elles ont baissé de 9 % en moyenne, et les Françaises, qui

en achètent moins d'une dizaine par an (9,7 contre 10,4 en 1997, selon Sécodip), commencent à se tourner vers les marques de distributeurs au détriment des grandes signatures. « En été, les Américaines portent des collants quoi qu'il arrive et en Italie, nulle femme élégante ne s'en passerait. Chez nous, au premier rayon de soleil, les femmes sont jambes nues », soupire un expert.

A qui la faute ? « Au pantalon ! », répondent en chœur les tisseurs de collants. Pratique et parfaitement accepté depuis belle lurette sur le lieu de travail, le pantalon continue de jouir de son statut - non usurpé - de conquête du féminisme. Et la solidité des nouvelles fibres, qui a permis de doubler, voire tripler la durée de vie des collants n'arrange pas les affaires des fabricants.

« Rien n'est définitivement figé, insiste pourtant Muriele Roos. Le mouvement est cyclique : les adolescentes semblent exprimer une féminité plus extravertie que leurs aînées. Demain, elles porteront des collants. »

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. A l'âme extrêmement sensible. - II. Agréable sur le coup de 10 heures. Connu. - III. Des cailloux au désert. Qui ont augmenté anormalement. - IV. Homme du Nord. Mesure de flux. - V. Rejetée en bloc. Le faux est pourtant bien vrai. Donne dans l'égalité. - VI. La même chose sous un nouvel emballage. - VII. Couche. Oncle d'Amérique. - VIII. Engrais industriel. Militaire américain. Auxiliaire de grande importance. - IX. Pas sage aménagé. Se retrouve chez

Morphée. - X. Conjonction. Commencent au bout du monde ou au coin de la rue.

VERTICALEMENT

1. A intérêt à faire vite en besogne. - 2. S'accroche pour vivre. Dépense peu. - 3. Peu agréables à prendre en mains. - 4. A trouvé son équilibre avant de faire partie du service. - 5. Protection avancée. N'est plus un refuge. Rapporte les faits. - 6. Laisse froid à Londres. Reprend à son compte. - 7. Voiture à chevaux. Fait du bien

PROBLÈME N° 00 - 126

après le passage de la lame. - 8. Frappe durement. Dans la note. - 9. Repris en mains et vérifié. Porte les armes. - 10. Réduire du bout des doigts. - 11. Qui ont déjà beaucoup servi. Conjonction. - 12. Mentionnées auparavant.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 125

HORIZONTALEMENT

I. Reconversion. - II. Epinard. Tôle. - III. Bi. Dipôle. Eu. - IV. Ogres. Condor. - V. Urée. Ecolo. - VI. Tam. Bassinet. - VII. Empans. Sl. - VIII. Umar. Ta. SEON. - IX. Serinera. Oui. - X. Est-Allemande.

VERTICALEMENT

1. Rebouteuse. - 2. Epigrammes. - 3. Ci. Rempart. - 4. Ondée. Aria. - 5. Nais. BN. NL. - 6. VRP. Pastel. - 7. Edoc (code). Are. - 8. Læss. AM. - 9. Stencils. - 10. Io. Don. Eon. - 11. Olé olé. Oud. - 12. Neurotonie.

PHILATÉLIE

L'Annapurna, premier « 8 000 » français

LE 3 JUIN 1950, Maurice Herzog et Louis Lachenal atteignent le sommet de l'Annapurna, l'un des sommets de l'Himalaya hauts de plus de 8 000 mètres. La Poste mettra en vente générale, lundi 5 juin, un timbre à 3 francs (0,46 euro) célébrant le cinquantième de cette première mondiale française à laquelle participèrent également huit sherpas et sept autres Européens parmi lesquels seuls Francis de Noyelle et Mau-

rice Herzog sont encore en vie aujourd'hui. Au format 22 x 36 mm, le timbre, dessiné par Jean-Paul Cousin et gravé par André Lavergne, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante exemplaires. Sa vente anticipée se déroulera à Chamonix les samedi 3 et dimanche 4 juin au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans le hall de la résidence Majestic et, le samedi 3 de 8 h 30 à 12 heures, au bureau de poste de la ville, 89, place Balmat, et, à Paris, de 10 heures à 18 heures, au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15^e (sans oblitération spéciale).

La montagne apparaît dès 1937 sur deux timbres français, avec un sauteur à skis à Chamonix et une vue du col de l'Iseran. L'alpinisme fait partie des sports mis à l'honneur en 1956, qui existent aussi dans une version surchargée en francs CFA pour les DOM. Le centenaire du Club alpin français (1974) et le centenaire de la première ascension du Mont-Blanc (1986) complètent cette thématique... à laquelle on peut adjoindre le timbre de service de l'Unesco de 1991 sur le temple de Bagdaon, au Népal.



Les 4 Jours de Marigny



Le marché aux timbres de Paris, le Carré Marigny, qui regroupe une cinquantaine de négociants installés avenue Gabriel, organise, du 1^{er} au 4 juin, les 4 Jours de Marigny, pour la treizième année consécutive. Sont prévues des animations destinées aux jeunes et la présence de *Timbres magazine* (rens. : 01-40-39-06-74 ou 01-42-81-43-86). A cette occasion, un bureau de poste temporaire mettra en vente anticipée le timbre *Bonnes vacances* à 3 francs (0,46 euro), en vente générale dès le lundi 5 juin. Au format 22 x 36 mm, conçu par l'agence Dragon rouge, il est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

Pierre Jullien

MISSION 2000 Le président de la République, Jacques Chirac, a inauguré jeudi 25 mai, à Avignon, l'exposition « La Beauté » organisée dans le cadre de la Mission

2000 en France. ● LE PRÉSIDENT était accompagné par la ministre de la culture, Catherine Tasca, et Elisabeth Guigou, ministre de la justice et future candidate à la mai-

rie de la ville, ainsi que de nombreuses personnalités et sponsors. ● LE BUDGET de la manifestation, sous la houlette de son commissaire Jean de Loisy, a souffert au

cours du temps pour passer de 85 millions de francs à 58 millions de francs. ● SI CERTAINS projets ont dû être abandonnés, le Palais des papes bénéficiera quant à lui

des aménagements occasionnés par la manifestation et la sculpture de Jeff Koons, « Split Rocker » (voir photo), acquise par François Pinault, restera en France.

Jacques Chirac inaugure l'exposition « La Beauté » à Avignon

Le président de la République, accompagné de la ministre de la culture, Catherine Tasca, a visité les principales installations d'une manifestation qui se déploie dans toute la Cité des papes, du 27 mai au 1^{er} octobre

AVIGNON

de nos envoyés spéciaux

Le président de la République, Jacques Chirac, a inauguré, le jeudi 25 mai à Avignon, l'exposition « La Beauté » organisée par la Mission 2000 en France. Tout ce que la Chiraquie possède de connaisseurs en art contemporain s'est déplacé pour l'occasion. Claude Pompidou, qui a initié les gaullistes à l'art contemporain en même temps que son mari formait le jeune Chirac à la politique. L'industriel François Pinault, grand ami du président, grand mécène, connaisseur en secrets politiques autant qu'en esthétique. Le collectionneur Jacques Kerchache, maître d'œuvre du Musée des arts premiers voulu par le chef de l'Etat. Quelques amis provençaux les ont rejoints : le couturier Christian Lacroix, le musicien Jean-Michel Jarre et la chanteuse Mireille Mathieu.

M. Chirac, accompagné pour la circonstance de la ministre de la culture, Catherine Tasca, et de la ministre de la justice – et candidate à la mairie d'Avignon –, Elisabeth Guigou, fut le premier à apprendre une bonne nouvelle : la contribution monumentale de l'artiste américain Jeff Koons à l'exposition, *Split Rocker* (Le Monde du 24 mai) restera en France. Ce magnifique bouquet de fleurs a été acquis par François Pinault pour une somme évaluée à quelque 12 millions de francs (1,83 million d'euros). Si la beauté n'a pas de prix, elle a un coût. Mais le président ne s'en cache pas : ayant une prédilection pour l'art ancien, son goût pour l'art contemporain s'est arrêté à Pierre Soulages, Nicolas de Staël, Olivier Debré. « Encore faut-il noter que c'est l'amitié qu'il a pour ces peintres qui lui sert de viatique pour accéder à leurs œuvres », souligne l'un de ses conseillers.

Mais M. Chirac sait qu'il est important, autant pour le message qu'il renvoie aux artistes que pour son

image, de soutenir ce qui fait l'exception culturelle » de la France : l'intérêt de l'Etat à l'expression artistique. Ainsi a-t-il suivi avec attention les explications du commissaire Jean de Loisy de l'exposition « La Beauté » in *fabula*, au Palais des papes, où il a posé, avec Jeff Koons, devant son œuvre fleurie. Mais il a préféré la visite de « La Nature à l'œuvre », à l'Espace Jeanne-Laurent, où il a retrouvé avec plaisir la splendide collection de papillons réunie par Jacques Kerchache.

A Catherine Tasca est revenu le privilège d'essuyer les gravats du troisième point fort de « La Beauté », Le Transfo, installé dans l'ancien centre de réparation des tramways. Avignonnais et touristes auront droit à l'ensemble à partir du 27 mai. Cela vaudra la visite. Pour l'exogène, le

Le tableau qui saigne

Le palais des sentiments, rue du Roi-René, a été placé sous la responsabilité du directeur de l'École des beaux-arts, Jean-Marc Ferrari. Lequel a recruté une étudiante allemande, qui prépare un diplôme en restauration d'œuvres d'art, Julia Riecke. Elle travaille avec une jeune historienne, Florence Grimonet, à l'étude d'un étrange tableau de la fin du XVII^e siècle, tout déglingué, dont l'auteur reste inconnu. Il est habituellement conservé dans la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt. C'est une piéta. Et, entre 1850 et 1851, la toile aurait saigné six fois, toujours en présence de la même jeune fille, Rosette Tamisier – stigmatisée, le sang sur ses pansements formant des motifs de la Passion. Elle passa deux ans en prison, divisa son village, puis disparut des annales. Elle ressuscite aujourd'hui. Etrange alchimie.



« Split Rocker », de Jeff Koons, restera en France.

parcours de « La Beauté » est une occasion de découvrir une ville. Il faut commencer par le Palais des papes. On pourra, devant les ovaires de marbre de Luciano Fabro, ignorer qu'il a fallu huit assistants pour parvenir à faire tenir les ovoïdes dans le bon sens. On pourra aussi, comme Jacques Kerchache, penser devant l'œuvre d'Annette Messager que l'ar-

tiste occupe magnifiquement l'espace et prend là une dimension supplémentaire. Ce qui conduit directement vers les cuisines, un des lieux les mieux utilisés du palais : dans la cuisine haute, Rebecca Horn et quelques coquilles d'huître... Dans un couloir, une miniature du XV^e siècle représentant les divinités hindoues Radha et Krishna, dans une

divine partie de jambes en l'air. Dans une salle à gauche, Sarah Sze a posé au sol trois installations diaboliques, qui mêlent antiquités, fumée, eau et vidéo. A droite, dans l'arrière-cuisine papale, Pierre et Gilles ont également travaillé sur le thème de Radha et Krishna, dans une version kitsch et tendre. Avec un jardin secret : en soulevant le couvercle d'une des bizarres stupas créées à partir d'un abat-jour, on trouvera un cœur, percé d'une flèche.

SOUS LE SIGNE DES SENS

Car l'exposition entière, où l'on est tenté de ne parler que d'argent, est placée sous le signe des sens : l'idée directrice du commissaire, Jean de Loisy, est inspirée par la quête de Pétrarque, amoureux transi de Laure. Un jardin secret en quelque sorte. Pourtant, leur rencontre eut lieu dans un jardin bien réel, un des endroits les plus fascinants de l'exposition, situé rue du Roi-René. Il s'appelle le Palais des sentiments. On y trouve notamment des alchimistes, venus de Berlin, les Sensa Tonics, qui préparent des potions. Ils pourront cueillir les simples au jardin, plantés par Danie Orgias, qui tient à ce qu'on la qualifie de « jardinière ». Il y en a de toutes sortes, depuis les aphrodisiaques jusqu'aux feuilles d'Agneau chaste qui aidaient les moines à revenir vers Dieu, les nonnes préférant, pour le même usage, le nénuphar. Un véritable triomphe de Flore, où les visiteurs sont priés de convoquer leur propres histoires d'amour. Un des seuls lieux de l'exposition, donc, à être naturellement prêt à temps.

On exagère un peu : hors les murs, nickel, il y a la sculpture de Brigitte Nahon. Elle s'inscrit dans le cadre du 1 %, commande publique liée à la construction d'un nouveau palais de justice par l'architecte Adrien Fainsilber. Illustre auteur du musée de Strasbourg, il est connu pour ne pas apprécier ce qui « dénature » son

travail, comme les tableaux ou les sculptures... C'est ainsi que Brigitte Nahon a été reléguée de l'autre côté de la route à quatre voies qui sépare le bâtiment des remparts. Modestement, et faisant contre mauvaise fortune bon cœur, elle a imaginé une balance, posée dans l'axe de l'entrée du palais, dont l'encadrement est rappelé sur la pelouse. Baptisée *Equilibre*, la sculpture joue de toutes les possibilités de polissage de l'acier inoxydable. Et de tout l'imaginaire symbolique de l'artiste : « Les boules d'acier sur le plateau, ce sont les peines. Elles sont désaxées, d'un tiers. C'est la justice que rétablit l'équilibre. » Le soir venu, des projecteurs bleus éclairent l'œuvre, par ailleurs illuminée par l'orangé de l'éclairage urbain.

Il y a aussi, au numéro 17, de la rue du Portail-Matheron, l'installation de Bertrand Lavier. L'adresse abrite un bistrot. A l'intérieur, le cintre d'une voûte reçoit huit cafetières disposées comme des saints sur un portail d'église. Sur le tympan, en retrait, une tondeuse orange. A gauche, un taille-haie.

A droite, deux poêles à frire. Derrière le bar, un thermos, une cocotte et une poubelle qui n'ont en commun que le chrome. Plus loin, un aspirateur rouge, un pichet vert, un autre jaune. « Vos belles affiches, elles n'y sont plus », dit une cliente. Le patron, déjà stoïque, sourit. Entre un habitué. Pas hostile, mais rigolard. Il aimerait comprendre. Le patron, moustache et cheveux gris, œil pétillant, se défend : « Je peux pas expliquer à tous les clients. Mais tu vois, aujourd'hui, on collectionne les vieux objets d'avant. Alors pourquoi ne pas montrer les neufs ? » Réponse du client : « Les gens, y regardent, hein, mine de rien. » A Avignon, la beauté est aussi dans la tête des habitants.

Raphaëlle Bacqué et Harry Bellet

Une manifestation née dans la souffrance budgétaire

IL FAUT SOUFFRIR pour être belle : vilain cliché, qu'ont dû se répéter in *petto* les responsables de l'exposition « La Beauté », à Avignon, Jean de Loisy en tête, et ceux de la Mission 2000 en France, titulaires des cordons de la bourse. Souffrance budgétaire, souffrance conceptuelle, souffrance politique, rien n'aura manqué en effet au cours de la gestation de ce projet généreux et fantasque. Souffrance budgétaire surtout. Le projet de Jean de Loisy, dans sa version la plus ambitieuse, s'élevait à 80, voire 85 millions de francs. Rapetassé, replié, réajusté en fonction des réalités, il s'élève en définitive à 58 millions

de francs. La mission 2000 avait pour sa part accordé 28 millions de francs qui, en raison d'investissements annexes, se trouvent portés à 30,6 millions.

Environ 6 millions (5,95) proviennent du mécénat : la Fondation Electricité de France en premier lieu, mais également agnès b., la Cogema, Ducros, le groupe GTM, Renault Avantage, EU-Japan Fest, la Fondation Banques CIC pour le livre, Spie Trindel. Dans une même enveloppe de 2,55 millions ont été regroupées les collectivités locales (Datar, Région, ville) et plusieurs partenaires dits « technologiques », leur apport étant lié à

des prestations d'ordre professionnel : Evian, Lafarge, Philips, Pioneer, Renault VI, Rhodia, SNCF et Tollens. D'autres recettes dépendront du succès de cette manifestation plurielle. Si les visiteurs atteignent 300 000, la billetterie rapporterait alors 12 millions de francs tandis que les produits dérivés, les éditions et la revente s'élèveraient à 7,5 millions de francs.

BUDGETS AUTONOMES

Les dépenses sont plus faciles à décompter mais pas nécessairement à évaluer. Ainsi, côté comptes, 20 millions de francs auront été consacrés à l'exposition

du Palais des papes, « La Beauté in *fabula* », 4,6 à « La Nature à l'œuvre » (Espace Jeanne-Laurent), un peu moins de 10 millions à l'aménagement du Transfo. Les frais de structures, de conception, d'accueil et gardiennage dévorant inévitablement leur lot, 19,4 millions, l'évaluation d'une telle manifestation ne se mesurera pas seulement à l'aune de son succès. Il ne s'agit pas de sommes investies sans lendemain : 10,6 millions de francs l'ont été dans des travaux de réhabilitation, le circuit d'exposition du Palais des papes passant par exemple de 5 à 22 salles ; et 19,2 millions de francs dans des commandes d'artistes. Soit près de la moitié du total des dépenses.

Certains projets ont dû être abandonnés : un projet du cinéaste Hou Hsiao-hsien aux Bains Pommer, faute d'accord avec les propriétaires du lieu ; ou encore Daniel Buren à la Chapelle de la Visitation. D'autres restent dépendants d'un accord administratif. Leurs budgets cependant étaient autonomes et ils n'apparaissent pas dans le budget général. C'est le cas des Pavillons gourmands de l'architecte Gaetano Pesce, commandés par la direction de l'architecture et du patrimoine et soutenus par Rhodia, mais dont l'installation au jardin des Doms s'est trouvée vivement contestée par un groupe d'écologistes considérant comme sacrilège l'irruption de la modernité dans ce lieu hautement patrimonial. La piste de skate-board de Vito Accorci, aux Jardins neufs, estimée d'abord à 1,2 million de francs, remodelée pour entrer dans une enveloppe deux fois moins importante, n'a en revanche pas trouvé ses mécènes privés, ni le soutien public. Trop risqué, semble-t-on penser à Avignon, ville dont la chaleur estivale se trouve parfois contestée par

une forme de filiosité. Une deuxième vague d'inaugurations est prévue le 15 juillet, mais prudemment mise sous réserve. Entre-temps aura été abandonné un des autres moments ludiques de la Mission 2000 en France, Périphe-rock, grande nouba rock imaginée pour le 14 juillet par Patricia Martinet sur le périphérique

parisien. Faute d'accord préfectoral, assure-t-on à la Mission, qui fait cependant l'économie de 10 millions de francs. C'est une poire pour la soif, de quoi préparer la première année du troisième millénaire, après les derniers feux du deuxième.

Frédéric Edelmann

Opéra Comique
Théâtre Musical Populaire
saison 2000-2001

Savary passe au Comique

0 825 00 00 58

PREMIERE

cunnie williams

A L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX
DIRECTION : PAULETTE ET PATRICIA COQUATRIX

mercredi 7 juin à 20h30
1ère partie : VIBE

AVEC fun

Locations : OLYMPIA (01 47 42 25 49), FNAC, VIRGIN, CARREFOUR, 3615 Biletel, 3615 Reserv (2,23Fr/min), www.fnac.fr, www.ticketnet.fr, www.gdp.fr

COE VASTICHE SCOPE MUSIC

FONDS DE SOUTIEN CHANCELIERIE JAZZ
subventionné par la Mairie de Paris

La redécouverte d'un prodigieux guitariste, Billy Bean

Un fan britannique exhume les trésors de l'autre Mister Bean

L'UN DES SECRETS les mieux gardés du jazz. La formule, pour avoir beaucoup servi, conviendrait à merveille pour le prodigieux guitariste William Frederick "Billy" Bean dont la musique, disparue depuis longtemps des bacs des disques, est à nouveau accessible.

Né le lendemain de Noël 1933 à Philadelphie (Etats-Unis), il a traversé comme un météore la scène du jazz entre 1956 et le début des années 60. Mais, à la différence de tant d'autres musiciens exceptionnels fauchés en pleine gloire entre vingt et vingt-cinq ans (Jimmy Blanton, Scott LaFaro, Clifford Brown, Booker Little), Billy Bean n'avait qu'une réputation limitée à un petit cercle de musiciens quand il se retira, la trentaine venue. « Découragé, ayant perdu mes ambitions, déçu par la scène musicale et souffrant de problèmes de boisson, j'ai quitté New York et je suis revenu dans ma ville natale, raconte aujourd'hui Billy Bean. J'ai joué quelques années dans une petite formation purement commerciale qui allait de mariages en bar-mitzvahs. » Puis, il met un terme définitif à sa carrière musicale vers la fin des années 70. Il réside toujours dans la banlieue de Philadelphie et c'est là que nous l'avons contacté par téléphone.

Un amateur britannique, Chris

Burden, fou de sa musique, a entrepris d'éditer, le plus légalement du monde, sur son petit label String Jazz des enregistrements inédits de celui que Pat Metheny trouve « incroyables » et a qualifié de « meilleur guitariste be-bop ». Deux CD ont été consacrés à d'éblouissantes rencontres avec son confrère guitariste John Pisano, à la fin des années 50. Un troisième et dernier volume est prévu. String Jazz présente également sous le titre *The Trio Rediscovered* des séances inédites enregistrées en 1960 par Bean, le pianiste Walter Norris et le contrebassiste Hal Gaylor.

La formule piano-guitare-contrebasse est éprouvée : Art Tatum, Nat King Cole, Ahmad Jamal, Erroll Garner ou Ray Charles y ont eu recours. Contrairement aux pianistes vedettes entourés de deux comparses remarquablement discrets, Gaylor, Norris et Bean avaient choisi le triangle équilatéral. Les enregistrements proposés sont des maquettes datant de l'époque où les trois hommes avaient emménagé avec femmes et enfants sous le même toit, à Greenwood Lake, dans l'Etat de New York. Le pianiste Bill Evans persuada le producteur Orrin Keepnews de les enregistrer sur son label Riverside et en 1961, parut *The Trio*, un disque que WEA

vient opportunément de rééditer. Entendre à quarante ans de distance la musique touchée par la grâce de Billy Bean est une expérience saisissante. La sonorité frappe : ronde, fluide, parfaitement égale, sans les heurts de l'attaque plus rude de John Pisano. L'articulation est parfaite et la capacité d'invention époustouflante. A l'instar d'un Charlie Parker ou d'un Clifford Brown, il évoque un funambule intrépide.

ÉLÉGANCE ET SWING

Aujourd'hui, Billy Bean trouve les inédits du trio « bien répétés et joués par de bons professionnels », mais s'excuserait presque de la publication des rencontres avec Pisano, « de simples répétitions qui n'étaient pas destinées à être rendues publiques ». Pisano, alors guitariste du quintette de Chico Hamilton (Hal Gaylor en était le contrebassiste), avait entendu Billy Bean à la radio vers 1956 ou 1957. Dès lors, il n'eut de cesse de le rencontrer. Après plusieurs duos informels, les guitaristes enregistrent pour Decca deux disques, devenus depuis longtemps des pièces de collection, *Take Your Pick* et *Makin It*. Le Trio, lui, est une formation superbe d'élégance et de swing, qui disparut en raison d'engagements plus qu'épisodiques.



« The Trio », enregistré en 1961, est réédité par WEA.

Billy Bean a conservé sa guitare mais « ne travaille plus l'instrument depuis des années ». Devant ce regain de notoriété, Billy Bean éprouve « un sentiment étrange ». « En un sens, cela me fait plaisir, mais je ne désire plus jouer du jazz. Je n'écoute pas de musique. Je passe mes journées à lire, à regarder la télévision. Je ne travaille pas. » Pourtant, dans cette mornie routine quotidienne, Billy Bean est ému de savoir qu'à des milliers de kilomètres des amateurs guettent la réapparition de ses enregistrements. C'est le cas de Dany Michel, qui l'a fait découvrir à Pat Metheny et a pris l'initiative d'importer les disques String Jazz à la Fnac Etoile, à Paris. Plus encore que l'admira-

tion que lui voue le gratin de la six-cordes (Jim Hall, Pat Martino, John Scofield ou John Abercrombie), ce lien fait encore briller une lueur d'espoir : « Peut-être qu'un jour, j'aurai envie de me remettre à la guitare et de rejouer. » En musique aussi, il n'y a jamais de jamais.

Paul Benkimoun

★ *Makin' It Again, West Coast Sessions* et *The Trio Rediscovered* : 3 CD String Jazz Records. En vente à la Fnac Etoile, à Paris. Ces disques peuvent aussi être commandés sur le site Internet : <http://www.musicweb-uk.com>. *The Trio* : 1 CD Original Jazz Classics-Limited Edition. Distribué par Warner.

SÉLECTION DISQUES

MUSIQUE POUR VENTS ET PIANO

André Caplet : Quintette pour piano et vents - Maurice Ravel : Le Tombeau de Couperin ; Pavane pour une infante défunte ; Ma mère l'Oye (transcriptions de David Walter pour piano et vents)

Claire Désert (piano), Quintette Moragés

Écrit en 1888, le Quintette pour flûte, hautbois, clarinette, basson et piano d'André Caplet revêt le charme propre à la musique française de la fin du XIX^e siècle sans jamais paraître « daté ». Servie ici par une interprétation ample et sensuelle, cette œuvre de jeunesse va bien au-delà de son objectif divertissant. Légitimées par la pratique même du compositeur, les transcriptions de Ravel fournies en complément n'ajoutent pas une égale réussite. La Pavane pour une infante défunte souffre d'un solo de cor trop présent alors que le piano de Claire Désert offre une belle alternative aux cordes de l'orchestre. Plus réussies dans ses volets médians (« Forlane » et « Menuet » très nuancés) que dans ses extrêmes (« Prélude » sec et « Rigaudon » débouffant), *Le Tombeau de Couperin* n'atteint que par intermittence l'équilibre idéal obtenu de bout en bout par les interprètes dans la coloration de *Ma mère l'Oye*, tour à tour délicate et brillante.

Pierre Gervasoni
★ 1 CD Le Chant du Monde LDC 2781116. Distribué par Harmonia Mundi.

MATTEO DI PERUGIA

Hélas avril (chansons)
Mala Punica, Pedro Memelsdorff (direction)

Des motets et des fragments de messe, deux douzaines de chansons et un somptueux recueil cisalpin de chansons françaises de son temps, c'est à peu près tout ce qui nous est parvenu de Matteo di Perugia, cantor à la cathédrale de Milan et familier d'un cardinal franciscain, pape éphémère du Grand Schisme (1409-1410). Mais c'est assez pour qu'on reste saisi par l'originalité absolue d'une écriture où le timbre et le jeu d'alternance entre les chants humains et instrumentaux révèlent une voix singulière. Pour rendre justice à ces modulations subtiles et subtiles, cette science du chromatisme et de l'ornement, cette tonalité extraordinairement contraignante - démenti imparable aux lieux communs sur les exhumations médiévales -, il fallait toute l'humilité et le savoir de Pedro Memelsdorff et des siens. Un ravissement d'une grâce hypnotique qui fait véritablement renaître le maître « peruscino ».

Philippe-Jean Catinchi
★ 1 CD Erato 8573-8263-2.

GRANDDADDY

The Sophtware Slump

Un titre d'album - en français « l'effondrement du logiciel » -, des photos de claviers d'ordinateurs abandonnés sur un terrain vague donnent le ton d'une musique qui semble naître comme le silence suit une explosion. Celle qu'aurait provoquée la surchauffe du tout numérique et de la surdose électronique. Les Américains de Granddaddy ne proposent pas un retour à l'âge de pierre, mais un folk spatial, mélange envoûtant d'instrumentation rustique et de modernité malmenée. Impressionnant morceau d'ouverture, *He's Simple, He's Dumb, He's the Pilot* s'aventure sur les différents territoires chers à Jason Lytle, leader barbu de ce groupe californien : la grâce désolée, les aigus frères du Neil Young de *Tonight's the Night*, l'étrangeté harmonique, l'onirisme pop d'un Brian Wilson ou des œuvres les plus expérimentales d'Electric Light Orchestra, les envolées lunaires de Pink Floyd, période *Wish You Were Here*. Un ou deux morceaux se contentent d'une approche plus classique de l'électricité rock, mais, dans l'ensemble, *The Sophtware Slump* - plus achevé que son prédécesseur, le déjà promoteur *Under the Western Freeway* -, façonne un psychédéisme délicieusement intimiste. Sans doute le meilleur album du genre depuis le *Deserter's Songs* de Mercury Rev.

Stéphane Davet
★ 1 CD Will Records / V2 VVR1012252. Distribué par Sony.

EMINEM

The Marshall Mathers LP

De son timbre nasillard et pointu, la première véritable star du rap blanc américain (après les Beastie Boys) mitraille, avec l'agilité surréaliste d'un héros de Tex Avery, des flots d'« explicit lyrics », torrents de grossièretés, d'humour incorrect et de provocations verbales. On peut voir en Eminem le représentant d'une adolescence dégénérée, gavée de films d'horreur, de séries télé et de pornos, fusionnant les références trash de l'Amérique blanche à la street culture de l'Amérique noire. Mais, pour la deuxième fois (après le triomphe d'un premier album *The Slim Shady LP*), on remarquera aussi que sur ce fumier a éclos le talent insolent d'un rappeur virtuose et d'un véritable auteur. Au milieu de ces bouquets de venin et d'ordures - parfois hilarants, parfois intolérables (la violence conjugale affichée au premier degré dans *Kim* - perce un cynisme désespéré autant marqué par la fierté d'une réussite « malgré tout » que par le dégoût de soi. A

nouveau complice de ce « sale gosse », Dr Dre, l'ex-NWA, inventeur de l'inquiétante sensualité du gangsta rap de la côte Ouest, a concocté des bandes-son efficaces. Comme ce menuet joué au clavier sur le single, *The Real Slim Shady*. S. D.

★ 1 CD Aftermath/Interscope 490 629-2. Distribué par Universal.

ST GERMAIN

Tourist

En 1995, Ludovic Navarre, qui se fait appeler St Germain en référence au comte du même nom, grand bluffeur de la cour de Louis XV, publie un premier album, *Boulevard*. Il y met en place le concept d'une *house music* très influencée par le jazz dans son versant léger, ce qui le mènera tout droit dans les filets de la prestigieuse maison Blue Note. Premier principe électronique : la pratique du sampler. Titre à succès paru en 1995, *Alabama Blues* ancrant sa magie dans la voix du bluesman Lightnin' Hopkins, tout comme *Rose Rouge*, titre d'ouverture de *Tourist* qui vient de paraître, tient son charme irrésistible du phrasé de l'Américaine Marlena Shaw, autre artiste Blue Note. Dans les deux cas, auxquels on ajoutera celui d'Alex Gopher, autre tenant de l'électronique française et échantillonneur de Billie Holiday, l'effet est assuré : à partir de voix aussi riches, dont l'étrangeté est accentuée par la répétition en boucle, ces jeunes musiciens français montrent qu'ils savent écouter, à défaut d'apporter la révolution. *Rose rouge* offre sept minutes de plaisir absolu, à base de jazz aérien, de voix soul, de rythmique électronique toute en légèreté. Miles Davis et John Lee Hooker sont passés à ce filtre un peu plus loin, mais, entre-temps, les minutes s'écoulent avec lenteur, l'édifice musical se délite, malgré la présence d'invités comme le percussionniste Idrissa Diop ou le guitariste Ernest Ranglin, venant renforcer les rangs du quintet (trompette, saxophone, flûte, clavier, percussions) mené par Ludovic Navarre.

Véronique Mortaigne
★ 1 CD Blue Note 72435 25114-2.

MICHEL JONASZ

Pôle Ouest

Pôle Ouest est un disque de tics. Michel Jonasz y revient avec les recettes qui ont en partie bâti son succès : la voix éraflée, ce *continum* qui lui permet d'aligner sans pause « on va pouvoir s'équilibrer dans un rocking chair » (le « r » prononcé à l'américaine est obligatoire). Le passage en revue, avec illustration immédiate, des genres musicaux est tout aussi insupportable : le blues, le scat. Michel Jonasz voudrait toujours flirter avec les anges, les caresser de jeux de mots (« *Le millénaire qui vient*

d'passer m'a mis les nerfs »), en alternant les graves et les poussées cuivrées, mais les anges d'aujourd'hui écoutent du rap. Ce qui était du plaisir ressemble à un bougonnement. Les inflexions de voix ne rendent plus aussi « crazy », comme dit Jonasz dans le texte, que naguère, malgré des orchestrations ciselées à loisir, des musiques qui démentent encore, mais ne servent à rien, faute d'inspiration. V. Mo.

★ 1 CD EMI 7243526 305-2.

NAHAWA DOUMBIA

Yaala

Nahawa Doumbia a du caractère. Elle secoue les paresseux pour qu'ils se réveillent (*Sounnoroma* - le « fainéant »), prône la paix, l'entente au quotidien, croit en la jeunesse. Elle incite au courage, même quand la mort rôde. Elle a perdu elle-même sa mère quasiment à sa naissance (un « abandon » évoqué dans *Yirini* - « le petit arbre »). Pour faire pas-

ser ses messages, ses leçons de vie, elle chante d'une voix ample, légèrement éraillée, comme marquée par une fêlure. Cette voix de femme, depuis son passage au festival Africolor, en 1989, à Saint-Denis, en banlieue parisienne, et les tournées qui ont suivi, est la plus connue du Mali, avec celle d'Oumou Sangaré. Originnaire comme elle du Wassoulou, une région boisée située au sud-est du pays, où la tradition s'inspire des chants de chasseurs (auxquels elle rend hommage dans *N'Tana*), Nahawa Doumbia a un goût certain pour l'aventure musicale. On l'a déjà vue travailler avec le DJ Fred Galliano, la voici sur cet album avec le guitariste de jazz Claude Barthélemy, dont la direction artistique et le jeu de guitare sont un modèle d'efficacité discrète et d'inscrustations sonores innovantes sans être déplacées dans le monde musical de la chanteuse. Patrick Labesse
★ 1 CD Cobalt 09296-2. Distribué par Mélodie.

MARE MAGNUM LIBRORUM

Livres anciens, d'occasion, épuisés
Catalogues des librairies anciennes d'Europe
300.000 titres disponibles



La participation des librairies est gratuite

Nous sommes à la XII Foire Internationale
du Livre Ancien - Maison de la Mutualité, Paris
du 25 au 28 Mai 2000 - Stand 41/B

Libreria Malavasi, Largo Schuster 1, 20122 Milano
e-mail malavasi@maremagnum.com

BOX
MAN

www.boxman.fr

JOSHUA REDMAN
Beyond
109 F
Prix TTC valable jusqu'au 30/06/00,
hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr

L'exposition « Un siècle de manipulations par l'image » se limite à un brouillage d'images trop connues

Des photos, images télévisées, affiches et objets sont présentés aux Invalides

L'exposition « Un siècle de manipulations par l'image », présentée jusqu'au 13 juillet au Musée d'histoire contemporaine à Paris, ambitionne de

montrer, à travers plusieurs exemples, combien notre environnement visuel peut nous tromper sur la réalité représentée. Mais l'accrochage et le

livre qui l'accompagne ne font que survoler un sujet complexe qui mériterait plus de place et des cas d'images plus riches.

UN SIÈCLE DE MANIPULATIONS PAR L'IMAGE, Musée d'histoire contemporaine-BDIC, hôtel national des Invalides, Cour d'honneur, Paris-7^e. M^o La-tour-Maubourg. Tél. : 01-40-97-79-02. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi, de 12 h 30 à 17 h 30 ; dimanche, de 14 heures à 17 h 30. 30 F et 20 F (4,57 € et 3,05 €). Jusqu'au 13 juillet. Catalogue, éd. Somogy/BDIC, texte de Laurent Gerveyreau, 144 p., 170 F (25,92 €).

On appelle cela torpiller un sacré bon sujet. Montrer, dans une exposition, comment le public baigne dans les images, que ces images nous conditionnent, nous orientent et nous trompent, mériterait des années de recherches et un étage entier du Centre Pompidou. Au lieu de cela, le Musée d'histoire contemporaine se contente d'un espace minuscule dans lequel le public est perdu au milieu d'un bricolage d'écrans, de quelques images et objets en tout genre qui aboutissent au brouillage.

« Un siècle de manipulations par l'image » est un sujet complexe qui nécessite l'enquête. Laurent Gerveyreau, responsable de cette exposition, a publié, il y a quelques se-

maines au Seuil un essai sur le même sujet, intitulé *Les images qui mentent* (« Le Monde des livres » du 31 mars). Une exposition n'est pas la transposition au mur d'un livre. Laurent Gerveyreau a préféré cerner une typologie des manipulations : la retouche et le montage, le cadrage, la fonction illustrative, le faux, le stéréotype, le reportage-fiction, l'utopie futuriste, le meurtre iconique...

Ces différentes parties sont portées par des exemples : le faux charnier de Timisoara en Roumanie, des publicités avec le footballeur Zidane, les produits dérivés autour de *La Joconde*, la marque Nike et des calendriers publicitaires, Mussolini ou Staline transformés en héros, un film américain sur la guerre du Golfe, une campagne Benetton, le républicain fauché par une balle pendant la guerre d'Espagne (Robert Capa), des affiches de propagande...

Tout le siècle, plusieurs régions du monde et toutes sortes d'images sont convoqués dans un tutti frutti sans hiérarchie ni perspectives, dont on a peine à tirer des enseignements au-delà d'une évidence : méfiez-vous de ce que vous voyez dans la presse, à la télévision, tant les exemples abondent d'images manipulées. Le projet se limite à une introduction qui se

veut pédagogique. Au point de devenir caricaturale. Ainsi, pour montrer que nous vivons dans un monde d'images - quelle surprise ! -, le visiteur est accueilli par un film qui montre une femme à la maison, au bureau, dans la rue, au supermarché, chaque fois entourée d'images.

PLUS À LIRE QU'À VOIR

Cette pédagogie est contredite par la présentation confuse mais aussi dans le fait, fâcheux, qu'il y a plus à lire qu'à voir. Les images sont souvent connues ou attendues, accompagnées d'un écriteau en fer, accroché sous l'œuvre, difficile à manipuler, où l'on commente la forme de manipulation. Que dire de la guerre du Golfe, réduite à des images de la chaîne CNN, avec un son en anglais, quand les exemples de manipulations pullulent, souvent sophistiqués, durant cette guerre « sans images ».

Laurent Gerveyreau préfère commenter qu'informer dans un domaine où les faits sont méconnus. On en a un bon exemple, avec une photo d'une rencontre entre Clinton et Eltsine, assis de dos dans des chaises longues et dans un paysage bucolique, photo décryptée par la voix de Christian Cautjolle. Dans l'introduction du catalogue, Laurent Gerveyreau évacue commo-

dément ces limites : « *Beaucoup seront déçus par ce livre. Ils n'y retrouveront nullement la manipulation qui leur tenait à cœur. (...) Nous n'avons connu qu'une seule censure : la censure économique et morale, c'est-à-dire le droit des images.* » Il ajoute : « *Cet ouvrage n'est nullement un inventaire.* »

Les images sensibles sont en effet difficiles à trouver et les cas révélés ne représentent qu'une partie infime des manipulations réelles. Une exposition a pourtant été présentée en 1998 au Musée d'histoire contemporaine de Bonn, sur le même sujet, avec pour titre *Ces images qui mentent*. L'exposition partait dans tous les sens mais il y avait dix fois plus d'exemples, décortiqués sur un principe efficace : présenter côte à côte la photo originelle et le document manipulé, le film brut et son double tronqué, la bonne et la fausse légende.

Ici, l'exposition et le livre survolent leur sujet, en faisant mine de le découvrir sans faire référence aux travaux précédents. Sans non plus mettre à jour un changement fondamental entre la manipulation pensée d'antan et la manipulation banalisée et généralisée d'aujourd'hui.

Michel Guerrin

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 mai 2000

1986-2000 : 14 ans de croissance rentable avec Noël Goutard

Nomination d'André Navarri comme Président Directeur Général

Le Conseil d'Administration de Valeo, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a procédé à l'élection d'André Navarri comme nouveau Président Directeur Général du Groupe, en remplacement de Noël Goutard.

Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 28 % pour s'établir à 7 717 millions d'euros. Le résultat net est en hausse de 117 % à 563 millions d'euros. Ce résultat intègre la plus-value réalisée lors de la cession de la participation dans LuK pour un montant de 897 millions d'euros et des dotations aux provisions pour 430 millions d'euros.

Au 31 décembre 1999, les capitaux propres s'élevaient à 2,65 milliards d'euros. Les provisions étaient de 1,4 milliard d'euros, en hausse de 70 %. Le Groupe était en situation de trésorerie nette à 464 millions d'euros. 1999 a été une année de fort développement pour le Groupe où les bases commerciales, technologiques et internationales de la stratégie de croissance rentable ont été considérablement renforcées.

L'année a été marquée par une activité intense à travers le monde : l'intégration des activités Electrical Systems ; l'expansion en Asie avec l'acquisition de Mando en Corée et la signature de deux protocoles d'accord avec des équipementiers japonais, Unisia Jecs et Zexel ; le redéploiement en Amérique du Sud ; le renforcement de sa présence en Europe Centrale et en Amérique du Nord avec de nouveaux investissements ; le lancement de "l'entreprise connectée" pour exploiter les opportunités offertes par les nouvelles technologies ; le renforcement de la structure financière avec la cession de LuK.

Le dividende, au titre de l'exercice 1999, a été fixé à 1,5 euro hors avoir fiscal et de 2,25 euros avoir fiscal compris. Il est en hausse de 50 % par rapport à 1998. Le dividende est payable à partir du 12 juillet 2000.

Premier trimestre 2000

Le Groupe a publié le 12 avril ses résultats pour le premier trimestre 2000. Le chiffre d'affaires progresse de 17 % à 2 221 millions d'euros. Le résultat d'exploitation augmente de 37 % à 144 millions d'euros. Il représente 6,5 % des ventes, à comparer à 5,5 % au premier trimestre 1999. Le résultat net s'élève à 82 millions d'euros, en augmentation de 21 %.

Asie

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement en Asie et plus particulièrement au Japon.

La joint-venture constituée avec Unisia Jecs dans le domaine des transmissions et détenue à 66 % par Valeo est consolidée dans les comptes du Groupe à partir du 1^{er} avril 2000.

Valeo a annoncé le 17 avril une alliance technique et commerciale avec Ichikoh Industries dans le domaine de l'éclairage signalisation et une prise de participation de 20 % dans la société. Le chiffre d'affaires combiné de Valeo et Ichikoh en éclairage s'élève à 2 milliards d'euros.

Renforcement dans les systèmes électriques / électroniques

Valeo a conclu le 2 mai un accord avec la SNECMA en vue d'acquiescer Sylea et d'autres activités automobile du Groupe Labinal. Cet ensemble a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros. Valeo se renforcerait ainsi dans les systèmes électriques / électroniques.

Nouvelles technologies

Le fonds d'investissement de Valeo, doté d'un capital de 100 millions d'euros, a annoncé le 25 avril son premier projet d'investissement dans la société Parrot. Celle-ci est spécialisée dans l'électronique de la reconnaissance vocale appliquée à la téléphonie mobile dans les véhicules de tourisme.

e-business

D'autres initiatives dans l'e-business sont en cours, notamment dans le domaine des Achats et de la R&D, ainsi que dans la constitution du groupe S6 avec cinq équipementiers américains.

André Navarri a été désigné comme nouvel administrateur par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration, qui s'est tenu à la suite de l'Assemblée, a nommé André Navarri Président Directeur Général, en remplacement de Noël Goutard. Celui-ci demeure administrateur de Valeo et Président du Comité Stratégique.

Noël Goutard a dressé un bilan de la période 1986-2000 durant laquelle il a exercé les fonctions de Président Directeur Général. Il a notamment rappelé que le chiffre d'affaires automobile de Valeo a été multiplié par plus de cinq, les capitaux propres et la capitalisation boursière par huit.

En résumant ses 14 ans à la présidence de Valeo, Noël Goutard a déclaré : « *Mon objectif était de créer une des grandes sociétés internationales de l'équipement*

automobile et d'atteindre un chiffre d'affaires rentable de 10 milliards d'euros. Avec nos récentes acquisitions, l'objectif est dépassé. Pour la satisfaction de nos clients et de nos actionnaires, nous avons mis en œuvre une stratégie de mondialisation et de haute technologie appuyée par des méthodes de gestion rigoureuses, notamment les 5 Axes. La transformation constante de l'industrie automobile, ses énormes défis et enjeux m'ont toujours passionné. Valeo a réussi en évitant les écueils et en optimisant les opportunités. Je sais qu'avec André Navarri comme Président, le Groupe continuera sur sa lancée. Nous partageons les mêmes valeurs et la même confiance dans l'avenir du Groupe ».

L'environnement est favorable pour les grands équipementiers automobile. Ceux-ci bénéficient d'une conjoncture automobile porteuse, du mouvement de consolidation et de mondialisation de l'industrie automobile et de la diffusion de l'économie numérique. Commentant sa nomination, André Navarri a dit : « *Je suis particulièrement fier de succéder à Noël Goutard. Je remercie l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de leur confiance. Valeo dispose d'atouts considérables pour tirer parti de cet environnement porteur : une base de clientèle très diversifiée, une mondialisation bien engagée, une excellence opérationnelle, des initiatives dans l'économie numérique et la solidité de sa structure financière. J'entends poursuivre et amplifier l'action de mon prédécesseur pour la satisfaction de nos clients et dans l'intérêt de nos actionnaires.* »



SORTIR

PARIS

Pygmées Bedzan de la plaine Tikar

Communauté aujourd'hui réduite à quelque quatre cents âmes, les Bedzan vivent en lisière de la forêt à environ 250 km au nord de Yaoundé, au Cameroun. Comme les Pygmées Akas de Centrafrique, ils chantent à quatre voix, créant de fascinantes et troublantes polyphonies d'une grande densité, soutenues par des percussions. Des chants collectifs prétextés à des danses souples et bondissantes, dont celles qui accompagnent les sorties des masques faits de bois, de raphia et de feuilles de manioc (CD : *Cameroun, Pygmées Bedzan/Anédit-Auvidis-Naïve*). Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie (dans le cadre du Festival de l'imaginaire), 293, avenue Daumesnil, 12^e. M^o Porte-Dorée. Les 26 et 27, 20 h 30 ; Le 28, 18 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. 100 F.

Lo'Jo

Lo'Jo est une tribu singulière originaire d'Angers. Comme Thierry Robin, lui aussi angevin, elle affectionne les mélanges, les rencontres entre les cultures, leurs langues et leurs musiques. Elle vient de sortir un nouvel album (*Bohème de cristal/Universal*), toujours très polyglotte et dépaysant. *Cabaret sauvage, parc de La Villette*, 19^e. M^o Porte-de-La-Villette. 20 h 30, sauf dimanche, jusqu'au 3 juin. Tél. : 01-40-03-75-15. De 100 F à 120 F.

AIX-EN-PROVENCE

Angelin Preljocaj

Après le festival Hiver en danse programmé en décembre avec une palette de jeunes chorégraphes européens peu connus, le Ballet Preljocaj lance un rendez-vous printanier intitulé *Danses 2000* qui

GUIDE

REPRISES CINÉMA

A Woman's Face

de George Cukor, avec Joan Crawford, Melvyn Douglas, Conrad Veidt. Américain, 1941, noir et blanc (1 h 45). VO : Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Marin Kasimir

Galerie Gilles Peyroulet & Cie, 80, rue Quincampoix, Paris 3^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-42-78-85-11. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 27 mai au 1^{er} juillet.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Renaud Desbazeille (clarinette), Tamiko Kobayashi (violon), Mathilde Allié (violoncelle), Frédéric Lagarde (piano) Messiaen : *Quatuor pour la fin du temps*. Vivier : *Shiraz*.

Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4^e. M^o Hôtel-de-Ville. Le 27, 17 heures. Tél. : 08-36-68-75-06. De 80 F à 100 F.

Ensemble Voxnova

Banquart : *Livre du labyrinthe*. Pierre-Yves Artaud (flûte), Carol Robinson (clarinette), Pascal Gallois (basson), Virginie Tarrête (harpe), Martine Joste, Sylvaine Billier, Brice Pauset (piano), Pierre-Henri Xuéreb, Stéphane Marcel (viola d'amour), Pierre Morlet, Florian Lauridon, François Poly, Michel Poulet, Romain Garridou (violoncelle), Roland Auzet (cymbalum), Emmanuel Curt, Thierry Briard (percussions), Claude Payv (guitare électrique). *Maison de Radio-France*, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 27, 18 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 50 F.

Ensemble Venace Fortunat

Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5^e. M^o RER Cluny-Sorbonne. Le 27, 20 h 30 ; le 28, 18 h 30. Tél. : 01-53-73-78-16. 100 F.

Hervé Hodan (violoncelle), Osvaldo Skroski (piano).

Schumann : *Romances, Märchenbilder, Sonate pour violoncelle et piano op. 105*. Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4^e. M^o Hôtel-de-Ville. Le 27, 20 h 30. Tél. : 08-36-68-75-06. De 80 F à 100 F.

La Grande Ecurie et la Chambre du Roy

Bach : *Cantates BWV 212, 211, Suite BWV 1067*. Marie Devellerau (soprano), Serge Goubioud (ténor), Laurent

affiche Karine Saporta et son *Cabaret latin*, des chorégraphes régionaux comme Bernard Menaut et Josette Baiz, ainsi que la danseuse orientale Leïla Haddad. Cerise sur le gâteau, la nouvelle création du maître des lieux, Angelin Preljocaj, avec ses *Portraits in corpore*, installation chorégraphique mélangeant films et danse.

Cité du Livre, 8-10, rue des Allumettes, 13 Aix-en-Provence. Les 27 et 28 mai. Tél. : 04-42-93-48-00.

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Musique action

Depuis 1984, Musique action confirme à chaque nouvelle édition qu'il est l'un des festivals les plus attentifs à la création contemporaine. Les amateurs de sensations musicales des plus diverses pourront donc entendre notamment lors de cette dix-septième édition : Umwelt (danse, vidéo et musique) ; le tromboniste Thierry Madiot dans plusieurs créations et projets, dont une formation avec la pianiste Sophie Agnel, un ensemble vocal dirigé par Annick Nozati, des compositions de Claude Barthélémy ; l'Ensemble Aleph ; Mimeo, vingt-quatre heures de performances et de musiques électroniques coordonnées par Keith Rowe ; le chanteur Phil Minton dans plusieurs formations dont un chœur d'une quarantaine de voix ; le Quatuor Hélios ; les guitaristes Eugene Chadbourne, Marc Ribot, Camel Zekri... ; le saxophoniste Urs Leimgruber avec le contrebassiste Barre Phillips ; Bob Ostertag pour la création française de *War Games* et *These Hands* ; le percussionniste Doudou N'Diaye Rose.

Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 54 Vandœuvre-lès-Nancy. Jusqu'au 4 juin. Programme complet, tarifs, horaires et lieu au 03-83-56-15-00.

Naouri (baryton), Jean-Claude Malgoire (direction), Alain Carré (mise en espace).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 27, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.

Denis Matsouev (piano).

Œuvres de Beethoven. Schumann. Tchaïkovski. Prokofiev. *Auvers-sur-Oise (95)*. Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. Le 27, 20 h 45. Tél. : 01-30-36-77-77. De 100 F à 160 F.

Ensemble Anima Eterna

Œuvres de Mozart. Jos Van Immerseel (pianoforte, direction). Poissy (78). Théâtre, place de la République. Le 27, 20 h 30. Tél. : 01-39-79-03-03. De 110 F à 220 F.

Raghnat Manet

Linga. Vanves (92). Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot. Le 27, 20 h 45. Tél. : 01-41-33-92-91. De 80 F à 100 F.

John Scofield Group

Parc floral de Paris (bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Le 27, 16 h 30. Entrée libre.

Yosuke Yamashita, Daniel Humair, Hélène Labarrière

Maison de la culture du Japon, 101, quai Branly, Paris 15^e. M^o Bir-Hakeim. Le 27, 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-00. De 60 F à 80 F.

Anga Diaz, Minino Garay

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 27, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

La Nuit du jazz

Corbeil-Essonnes (91). Théâtre, 20, rue Félicien-Rops. Le 27, 20 h 45. Tél. : 01-60-89-75-57. De 35 F à 80 F.

Blonde Redhead

La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. Le 27, 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-90. 90 F.

Clifford Gilberty, Neotropic, Dynamic Sincopation

Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris 13^e. M^o Quai-de-la-Gare, Bibliothèque. Le 27, 21 h 30. Tél. : 01-56-29-10-00. 60 F.

Elliot Murphy

Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. Le 27, 20 h 30. Tél. : 01-69-43-03-03. 70 F.

7^e Tennis-concert

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 27, 9 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 168 F.

Lenine, Pife Muderno

Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 27, 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. De 130 F à 160 F.

Kamar

Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11^e. M^o Parmentier. Le 27, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. 50 F.

La Comparsa

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. M^o Pigalle. Le 27, 23 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

Omar Bashir (oud)

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. M^o Jussieu. Le 27, 20 heures. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F. Le 28, 17 heures à l'Euro-péen, 3, rue Biot, Paris 17^e. M^o Place-de-Clichy. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.

>

valeo.com

Bouleversement à Taiwan

Les anciens prisonniers politiques s'insinuent au sommet de l'Etat après l'élection du président Chen Shui-bian. Une situation étonnante que décrit le « Taipei Times »

PEU À PEU, Taiwan reprend ses esprits après le séisme politique qui s'est produit le 18 mars avec le scrutin qui a vu le plus vieux parti politique d'Asie, le Kuomintang, mordre la poussière à l'issue de cinquante ans de pouvoir dans l'île, et une nouvelle administration s'installe le 20 mai sous la présidence de Chen Shui-bian, ancien prisonnier de conscience.

Au-delà des commentaires politiques, c'est le *Taipei Times*, le journal le plus indépendant de l'establishment anglophone, qui a attiré l'attention de ses lecteurs, le 23 mai,

sur le nouvel esprit qui prévaut dans les hautes sphères de la République de Chine désormais dirigée par un homme issu de la mouvance indépendantiste. Une réalité jusqu'alors impensable : le nombre de conseillers officiels qui ont, comme le chef de l'Etat, goûté de la geôle pour délit d'opinion.

« Bien entendu, il y a aussi [dans la nouvelle administration] un nombre élevé de responsables d'affaires et de groupes locaux, ainsi que des universitaires et des technocrates. Cependant, l'inclusion d'anciens prisonniers politiques et d'activistes du mouve-

ment pour l'indépendance de Taiwan crée une mixture de couleurs sans précédent à proximité du gouvernement », juge l'éditorialiste.

Il relève que le gouvernement proprement dit comporte également un bon nombre de membres de l'ancienne administration, à commencer par son premier ministre, Tang Fei, un ex-ministre de la défense qui a dû requérir une auto-

risation spéciale de son parti d'origine, le KMT, pour diriger cette « cohabitation » à la chinoise. Au total, pas moins de treize portefeuilles ministériels ont été confiés à des responsables du KMT, à des proches du président sortant, Lee Teng-hui, ou à des spécialistes qui ont peu ou prou travaillé avec l'ancienne administration (y compris la défense, les affaires étrangères, et l'ultra-crucial Conseil pour les affaires continentales dirigé par une brillante universitaire formée à l'université Cornell, aux Etats-Unis, puis à Londres, Tsai Ying-wen).

Mais l'inclusion d'anciens prisonniers est emblématique, selon le *Taipei Times*, d'un intéressant « changement de style », à rapprocher de l'arrivée au pouvoir de Vaclav Havel en Tchécoslovaquie en 1990, à la chute du communisme. Comme les ministres de M. Havel, nombre de gens de la nouvelle nébuleuse du pouvoir à Taïpeh, tel l'écrivain Bo Yang ou le militant indépendantiste Peng Ming-min, sont des gens qui, ayant été des exclus, « ne savent pas jouer au golf. Nombre d'entre eux ne sont pas des amateurs de festins, ni même des gourmets. Certains ne savent même pas nouer une cravate. Dans la culture officielle du KMT, ces gens auraient été totalement déplacés. Heureusement, l'étiquette aristocratique qui s'est développée pendant un demi-siècle de gouvernement KMT est en train de passer de mode. Tout ce qu'il y avait d'arrogance dans l'habillement, le statut social, en vigueur dans l'ancien gouvernement, a été remplacé par un état d'esprit nouveau ». De fait, parmi les trois conseillers les plus proches du nouveau président, deux ont du mal à quitter leur allure de trentenaires sino-américains totalement étrangers à la raideur très japonaise laissée dans l'île par l'ancienne puissance coloniale nipponne ayant occupé l'île de 1895 à 1945.

L'éditorialiste n'est pas dupe des habitudes corruptrices du pouvoir, pourtant : « C'est là un changement que tout le monde est heureux de voir, même si nous ne savons pas combien de temps il durera », conclut-il.

Francis Deron

DANS LA PRESSE

LE POINT

Bernard-Henri Lévy

■ [Les] déclarations [de Jean-Pierre Chevènement sur l'Allemagne] sont ineptes. Elles sont, quelque considération que l'on ait pour le personnage ou pour la fonction, les propos d'un homme que l'on découvre, non sans effroi, tragiquement sous-informé sur la réalité de l'Allemagne et de son histoire. Car enfin, comment un homme public, même moyennement cultivé, peut-il confondre le système allemand des Länder et le nazisme ? Comment peut-il nous dire, avec l'étrange assurance des cancrès, que le fédéralisme, ce modèle inventé en 1949 pour se protéger du retour des démons centralisateurs et autoritaires qui furent, pour partie, à la source de l'hitlérisme, peut en être la matrice ? Comment, du fond de quelle ignorance crasse ou

de quelle couche de préjugés puisés à la xénophobie antiallemande la plus vulgaire, peut-il proférer sans rire cette extraordinaire énormité qui fait du Saint Empire romain germanique l'origine du III^e Reich ? (...) Jean-Pierre Chevènement, c'est sûr, est un personnage. Il a un côté vieux comédien qui ne manque pas de pittoresque. Sauf qu'il est ministre, hélas, et passe, parmi les ministres, pour l'un des proches de Lionel Jospin. Est-il permis d'observer que l'on préférerait, à cette place, voir un homme d'Etat qu'un personnage ?

RTL

Alain Duhamel

■ L'ambitieuse « refondation sociale » que le Medef tente de mettre en œuvre est entrée cette semaine dans sa phase concrète. Le terrain expérimental est la négociation d'une nouvelle convention pour l'assurance-chômage. Le Me-

def est à l'offensive. C'est lui qui a voulu un nouveau texte. Il a menacé de quitter les organismes paritaires de gestion sociale si la négociation n'aboutissait pas. Il tente d'imposer une approche différente du retour à l'emploi des chômeurs, plus active, plus individualisée (...). En fait, derrière ces premières passes d'armes qui ont eu pour effet de ressusciter un front syndical auparavant éclaté, il a un projet libéral à l'anglo-saxonne. Le Medef voit grand. Il veut modifier le rapport des forces en profondeur : au détriment de l'Etat, au bénéfice des acteurs sociaux ; au détriment de la loi, au bénéfice des contrats ; au détriment du sommet, au bénéfice du terrain.

FRANCE INTER

Dominique Bromberger

■ Le président des Etats-Unis et le monde des affaires ont gagné, les syndicats ont perdu : l'Amérique

s'est, de fait, engagée à avoir des relations commerciales « normales » avec la Chine sans que celles-ci puissent être remises en question pour cause de violation des droits de l'homme, comme c'était le cas jusqu'à présent. Officiellement, l'ouverture à la Chine est destinée à favoriser les réformes dans ce pays. En réalité, ce geste est une victoire pour la version Clinton de la diplomatie. Traditionnellement, les présidents démocrates aux Etats-Unis étaient influencés dans la conduite de leur politique étrangère par les intérêts des syndicats et la question des droits de l'homme. Avec Clinton, nous sommes entrés dans le domaine du tout-économique ou presque (...). La priorité absolue mise sur les instruments économiques pour changer le monde restera, en matière diplomatique, la principale innovation de cette présidence. Et elle le demeurera après le départ de Bill Clinton.

SUR LA TOILE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

■ Les Mutuelles du Mans (MMA) ont ouvert un site d'information consacré à la sécurité routière et conçu en priorité à l'intention des jeunes. Un test interactif permet de faire le point sur sa connaissance du code de la route.
www.zerotracas.com

MP3

■ Le rapper américain Dr Dre a exigé que la société Napster retire toutes ses chansons du service d'échange gratuit de musique au format MP3 MusicShare, que l'artiste considère comme un réseau de piratage. Pour appuyer sa mise en demeure, Dr Dre a fait établir par des experts une liste de 935 000 téléchargements illicites de ses morceaux. Napster fait remarquer qu'elle se contente de fournir les logiciels permettant aux internautes de s'échanger de la musique, mais ne stocke pas elle-même les fichiers. En avril, le groupe de rock Metallica avait publié une liste de 300 000 utilisateurs ayant téléchargé ses chansons, et exigé que l'accès à MusicShare leur soit interdit. Napster avait obtempéré, mais elle vient de changer d'avis : elle va accueillir à nouveau ces 300 000 internautes, sauf si Metallica décide de porter plainte contre chacun d'eux. - (AP)

www.freenet.sourceforge.net

Un nouveau sous-réseau crypté et décentralisé garantit la liberté d'expression

« MA PHILOSOPHIE est simple : j'estime que toute censure est néfaste, sans exception, quelles que soient les intentions de départ. La liberté de l'information doit être absolue. » Ian Clarke, informaticien anglais de vingt-trois ans, ne fait pas dans la nuance. Selon lui, il était temps de créer au sein de l'Internet un nouveau sous-réseau capable de garantir la liberté d'expression mieux que ne le fait le World Wide Web. Après plus d'un an de travail, et grâce à l'aide d'une vingtaine de bénévoles européens et américains, il est en passe de réussir son pari.

Le nouveau système s'appelle Freenet. Pour en faire partie, il suffit de disposer d'une connexion stable et de télécharger un logiciel gratuit. Tous les ordinateurs ainsi équipés se mettent automatiquement en relation, pour former un vaste ensemble complètement décentralisé, mouvant et insaisissable.

Comme le Web, ce réseau informel accueille n'importe quel type de documents et les met librement



à disposition de tous. Mais son fonctionnement est très différent : « Nos fichiers ne sont pas stockés en un lieu précis et identifiable. Ils circulent sans arrêt d'un ordinateur à l'autre, et se dupliquent automatiquement en fonction de la demande, dans telle ou telle région du

monde. Il n'y a pas de point de passage obligé, pas de chaînon vulnérable. Si un gouvernement ou une entreprise tentent de supprimer une information, ils ne sauront pas où frapper. » En outre, le trafic de données Freenet est crypté : « Tout le monde peut lire les documents,

mais il est très difficile d'identifier celui qui les a publiés. L'anonymat est la vraie garantie de la libre expression. »

Ian Clarke considère d'abord Freenet comme une arme contre la censure exercée par les gouvernements autoritaires, mais sa définition de l'information est très extensive, puisqu'elle englobe « tout ce qui est numérisable », y compris les œuvres protégées par un copyright. Selon lui, le copyright est devenu une entrave au libre accès à la connaissance, et surtout il est caduc : « Les musiciens qui essaient d'empêcher le libre recopiage de leurs œuvres perdent leur temps, ils n'ont pas compris la dynamique du réseau... 35 000 internautes anonymes ont déjà téléchargé notre logiciel. Freenet fonctionne sans que personne ne le dirige, et se remplit de documents venus du monde entier. Même si on vient me chercher des ennuis, cela ne servira à rien, je n'ai plus aucun moyen de stopper son développement. »

Yves Eudes

Christian Colombani

Bleu-blanc-rouge par Luc Rosenzweig

LA CRÉATIVITÉ linguistique des classes populaires, tant vantée par les linguistes branchés, n'a pas que des aspects sympathiques. Ainsi, ceux qui n'étaient pas déjà au courant ont pu apprendre, mercredi soir sur France 2, dans « Envoyé spécial », qu'il existe dans notre pays des employeurs qui n'embauchent que du personnel « BBR ». Entendez par là que ces patrons ne veulent que des ouvriers estampillés bleu-blanc-rouge. Autrement dit qu'ils rejettent les candidatures de personnes d'origine arabe ou africaine, même si ces dernières possèdent les qualifications nécessaires. Attitude contraire à la loi, mais dont le reportage montrait qu'elle est bien difficile à démasquer, tant la discrimination peut être subtile et se cacher sous les prétextes les plus variés. Pour une fois, on peut admettre l'usage de caméras cachées, ou l'enregistrement à l'insu d'un interlocuteur de

conversations téléphoniques, une pratique autrement détestable en matière d'enquête télévisée. Comment faire autrement pour mettre en lumière des comportements dont la caractéristique est de fuir comme la peste tout recours à l'écrit ? Il est rarissime qu'une entreprise se laisse piéger de manière aussi flagrante que le Crédit mutuel d'Alsace, qui adresse une lettre de refus à un candidat présentant son CV sous son vrai nom tunisien, mais le reçoit à bras ouverts lorsqu'il se présente sous la très strasbourgeoise identité de Thierry Meyer...

Dans le domaine de la discrimination dans l'accès au logement, on a pu voir des scènes qui seraient comiques hors de ce contexte. Ainsi cet agent immobilier qui refuse de louer un studio à une jeune femme algérienne au motif que ses parents, caution de la location et parfaitement solvables, ne sont pas français... Cela

fait penser à ces affichettes à pré-tention humoristique des bistrotiers, où il est précisé que « la maison fait crédit aux personnes de quatre-vingts ans accompagnées de leurs parents ». On arrive là aux limites du pouvoir de la loi : elle peut réprimer les abus lorsque ceux-ci sont constatés, mais elle n'est pas en mesure de changer des comportements qui se faufilent dans ses interstices pour perdurer. Question : un reportage comme celui d'« Envoyé spécial » sur ces discriminations fourbes est-il de nature à faire progresser la cause de la tolérance ? Sans doute, car il crée chez le téléspectateur le conflit entre deux sentiments inhérents à la nature humaine : la méfiance devant « l'autre », et la révolte devant l'injustice. Et pourrait l'inciter à faire comme Peter Ustinov remplissant son formulaire d'entrée aux Etats-Unis, inscrivant régulièrement « rose » à la rubrique « couleur ».

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

- Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).
- Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64€
3 semaines (19 n°)	139/21,19€
1 mois (26 n°)	173/26,37€
2 mois (52 n°)	378/57,63€
3 mois (78 n°)	562/85,68€
12 mois (312 n°)	1 980/301,85€

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances : Prénom : _____ Nom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 001MGNAC

Votre adresse de vacances : du : _____ au : _____ Prénom : _____ Nom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle : Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint Carte bancaire n° : _____

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

VENDREDI 26 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.55 Brésil, le dieu football. Forum

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Kool Shen, Salif et Toy ; Jacques Gamblin ; Yan Bourgnon. Canal +

18.50 Vendredi, c'est Julie. France 2

19.00 Tracks. Arte

19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première

20.15 et 23.15 Le Journal de l'histoire. Histoire

20.55 Les Enfants de la télé. TF 1

20.55 Thalassa. Farines amères. France 3

21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. LCI

21.30 L'Invité de PLS. LCI

22.05 Faut pas rêver. USA : Pompiers taulards. France : 23, rue de la Huchette. Croatie : Les vers à soie de Dubrovnik. France 3

22.15 Fous d'humour. Invités : Eric et Ramzy ; Elie Semoun ; Gustave Parking. TV 5

22.40 Bouillon de culture. Au milieu des étoiles. Invités : Emmanuel Bonini, Jean-Claude Brialy, Patrick Dupond, Guy Martin. France 2

23.10 Sans aucun doute. Festival de nouvelles arnaques. TF 1

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Les Chevaux de Dublin. Arte

20.30 Noam Chomsky et les médias. Planète

21.00 Hallyday par Johnny. Canal +

21.00 Le Réchauffement de la planète. Odyssee

21.45 Les Grandes Expositions. L'école de La Haye, maîtres hollandais du XIX^e. Planète

21.50 La Guitare Gibson. Canal Jimmy

22.00 Profession comique. Bourvil. Paris Première

22.05 Grand format. La Commune (Paris 1871). Arte

22.15 Petits « Pelé » au Brésil. Planète

22.20 El Niño. Odyssee

0.00 Un siècle de danse. [2/5]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

19.45 Football. Festival Espoirs de Toulon. Groupe B : Côte d'Ivoire - Italie. Eurosport

DANSE

21.00 « Cendrillon ». Ballet. Chorégraphie de Frederick Ashton. Musique de Prokofiev. Avec Antony Dowell (le prince charmant), Antoinette Sibley (Cendrillon), et l'Orchestre du Royal Opera House, dir. J. Lanchbery. Mezzo

MUSIQUE

20.20 Beethoven. Avec Georges Pludermacher, piano. Sonate n° 27 en mi mineur, op. 109 ; 20.35 Sonate n° 30 en mi majeur, op. 109. Muzzik

20.15 « Six variations pour piano », de Mozart. Lors du Carinthischen Sommer, en 1972. Avec Emil Guilels, piano. Mezzo

21.00 Gaume Jazz Festival. Muzzik

22.50 That's Jazz. Lors du Festival de Jazz de Montreux, en 1995. Muzzik

23.05 Santana. Au Palacio de Los Deportes, à Mexico, en 1993. Canal Jimmy

THÉÂTRE

20.30 Les Clients. Vaudeville de Jean Poirot. Mise en scène. Bernard Murat. Festival

TÉLÉFILMS

20.45 La Chambre des magiciennes. Claude Miller. Arte

20.50 Maigret chez les riches. Denys Granier-Deferre. France 2

20.50 Compte à rebours. Achim Bornhak. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

0.30 Histoires courtes : Spécial jeune cinéma anglais. France 2

SÉRIES

20.45 Twin Peaks. Episode 14. O. Série Club

21.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le camp. O. La plante inconnue. Série Club

22.45 X-Files, l'intégrale. Les nouveaux spartiates. O. Folie à deux. O. M 6

FILMS

16.15 Tout ce que le ciel permet ■■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1955, 90 min) O. Ciné Cinémas 1

16.40 Happy Together ■■ Wong Kar-wai (Hongkong, 1997, 95 min) O. Ciné Cinémas 2

17.55 Hara-kiri ■■ Masaki Kobayashi (Japon, 1963, N., 140 min) O. Histoire

20.30 Gunga Din ■■ George Stevens (EU, 1939, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics

20.50 Viens chez moi, j'habite chez une copine ■■ Patrice Leconte (France, 1980, 90 min). RTBF 1

21.00 Ne pas avaler ■■ Gary Oldman (GB, 1997, 115 min) O. Ciné Cinémas 2

22.40 Eating, ou le dernier secret des femmes ■■ Henry Jaglom (EU, 1990, v.o., 115 min) O. Cinéfaz

22.55 Underground ■■ Emir Kusturica (Fr. - All., 1995, v.o., 170 min) O. Cinéstar 2

23.25 De beaux lendemains ■■ Atom Egoyan (Canada, 1997, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

23.30 A la poursuite du diamant vert ■■ Robert Zemeckis (EU, 1984, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3



23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

23.35 Une chambre en ville ■■ Jacques Demy. Avec Dominique Sanda, Danielle Darrieux (France, 1982, 95 min) O. Cinétoile

1.15 La Disparue ■■ George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1

1.30 Le Train ■■ John Frankenheimer (Fr. - EU, 1964, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.

18.25 Excluse.

19.05 Le Bigdil.

19.55 Hyper Net.

20.00 Journal, Météo, Trafic infos.

20.55 Les Enfants de la télé.

23.10 Sans aucun doute. Festival de nouvelles arnaques.

1.00 Les Coups d'humour.

1.35 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.55 Des chiffres et des lettres.

17.25 et 22.30 Un livre, des livres.

17.30 Nash Bridges.

18.20 Face caméra.

18.50 Vendredi, c'est Julie.

20.00 Journal, Météo, Point route.

20.50 Maigret. Maigret chez les riches.

22.35 Bouche à oreille.

22.40 Bouillon de culture. Au milieu des étoiles.

0.05 Journal, Météo.

0.30 Histoires courtes.

FRANCE 3

16.35 Les Minikeums.

17.45 Le Kadox.

18.20 Questions pour un champion.

18.47 Un livre, un jour.

18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Tout le sport.

20.20 Défi de famille.

20.55 Thalassa. Farines amères.

22.05 Faut pas rêver.

23.05 Météo, Soir 3.

23.30 Ciné week-end.

23.35 Je fais les acteurs ■■ Film. Gérard Krawczyk.

1.15 3 x + net.

CANAL +

16.00 Astérix et Obélix contre César. Film. Claude Zidi O.

► En clair jusqu'à 21.00

17.45 C'est ouvert le samedi.

18.15 Flash infos.

18.20 Nulle part ailleurs.

20.30 Allons au cinéma ce week-end.

21.00 Hallyday par Johnny. 2.05 À tout casser ■■ Film. John Berry O.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 La Chambre des magiciennes

Le cinéaste Claude Miller inaugure, avec ce téléfilm surprenant, une nouvelle collection de fictions d'Arte réalisées en vidéo numérique, baptisée « Petites caméras ». Adapté d'un recueil de nouvelles de Siri Hustvedt (*Les Yeux bandés*), ce « drame comique », baigné d'une atmosphère d'étrangeté, offre un beau rôle à Anne Brochet, une étudiante drôle et émouvante.

ARTE

22.05 La Commune (Paris 1871)

Dans ce film de cinq heures quarante-cinq, le cinéaste anglais Peter Watkins ne cherche pas à raconter ce moment de l'histoire de France. Il tente de le projeter dans le présent. Les communards se transforment en critiques de la société contemporaine, évoquant le chômage, le racisme... Le film est diffusé au Musée d'Orsay parallèlement à une exposition sur la Commune.

FRANCE 3

23.35 Je fais les acteurs ■■

Journaliste, auteur dramatique et romancier, Ben Hecht (1894-1964), bon connaisseur de Hollywood, avait allègrement mis en pièces la faune de « l'usine à rêves » dans *Je fais les acteurs*, roman à prétexte policier et plus ou moins à clés. Gérard Krawczyk a donné du livre une vision conforme dans la dérision, et réussit à trouver des interprètes collant parfaitement aux personnages.

ARTE

20.45 La Chambre des magiciennes

Le cinéaste Claude Miller inaugure, avec ce téléfilm surprenant, une nouvelle collection de fictions d'Arte réalisées en vidéo numérique, baptisée « Petites caméras ». Adapté d'un recueil de nouvelles de Siri Hustvedt (*Les Yeux bandés*), ce « drame comique », baigné d'une atmosphère d'étrangeté, offre un beau rôle à Anne Brochet, une étudiante drôle et émouvante.

ARTE

22.05 La Commune (Paris 1871)

Dans ce film de cinq heures quarante-cinq, le cinéaste anglais Peter Watkins ne cherche pas à raconter ce moment de l'histoire de France. Il tente de le projeter dans le présent. Les communards se transforment en critiques de la société contemporaine, évoquant le chômage, le racisme... Le film est diffusé au Musée d'Orsay parallèlement à une exposition sur la Commune.

FRANCE 3

23.35 Je fais les acteurs ■■

Journaliste, auteur dramatique et romancier, Ben Hecht (1894-1964), bon connaisseur de Hollywood, avait all

La France a décidé de détruire les récoltes de colza « pollué » par des OGM

La question de l'indemnisation des producteurs n'est pas réglée

LE GOUVERNEMENT français a tranché : à la différence des gouvernements anglais et allemand, il a décidé le 25 mai, comme la Suède, de faire procéder à la destruction des champs de colza « pollués » aux OGM (organismes génétiquement modifiés). Le ministère de l'agriculture avait été informé du problème le 25 avril, mais le public ne l'avait appris que le 18 mai, après que les autorités suédoises et britanniques ont reconnu être confrontées à une importation de semences transgéniques. Le mélange s'était produit à la source, dans les champs canadiens, où est cultivé le colza producteur de semences.

La décision française a été accueillie avec satisfaction par les Verts, qui ont salué « la fermeté de Dominique Voynet (...) qui a poussé le gouvernement à agir ». Les réactions des professionnels sont en revanche mitigées : la Confédération paysanne « se félicite » de la décision du gouvernement mais « s'étonne qu'il

ait fallu une semaine au ministre [de l'agriculture] pour en arriver là ». La Coordination rurale demande d'autres mesures conservatoires, notamment la destruction des repousses dans les zones à la périphérie des parties contaminées. La FNSEA exige que « les pouvoirs publics indemnisent totalement les producteurs et que ceux-ci ne soient pas pénalisés par rapport aux aides prévues dans la politique agricole commune ». La Fédération des producteurs d'oléagineux estime que « la décision de destruction n'est pas la mieux adaptée, risquant de jeter encore plus le trouble dans l'esprit du public ».

C'est dans les prochaines semaines que devraient être récoltés et détruits les plants de colza de printemps mêlés de plants transgéniques. La décision française s'appuie sur le fait que la culture de colza OGM est interdite en France. Mais la question de l'indemnisation des agriculteurs n'est pas réglée : le gouvernement l'a exclu et la firme

Advanta ne s'est pas engagée clairement.

Cet imbroglio souligne l'importance de la question de la responsabilité en cas de préjudice causée par les organismes génétiquement modifiés, alors que la mise en jeu de la responsabilité des producteurs d'OGM a été exclue récemment par le Parlement européen (Le Monde du 14 avril).

LA JUSTICE EST SAISIE

La question pourrait être éclaircie par la justice : le Ccri-Gen (Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique), présidé par l'ancienne ministre de l'environnement Corinne Lepage, va en effet déposer une plainte contre X, comme la coopérative de E MC2 pense le faire à Verdun. De même, Greenpeace a engagé en Allemagne une procédure juridique contre le gouvernement allemand et la firme Advanta, une démarche que l'organisation internationale pourrait également faire en

Grande-Bretagne. Les décisions suédoise et française, si elles satisfont l'opinion publique européenne (4000 personnes, selon la police, ont manifesté jeudi 25 mai à Gênes contre les OGM et la brevetabilité du vivant à l'occasion d'une conférence sur les biotechnologies) suscitent une autre difficulté : logiquement, les gouvernements devront maintenant détruire ou interdire tout lot de semence importé comportant des OGM. Or, les professionnels sont unanimes à reconnaître qu'une absence totale d'OGM dans les semences provenant d'Amérique du nord est impossible, du fait de la diffusion incontrôlée du pollen dans les cultures. Le responsable de Genetic ID, un laboratoire américain, rapporte ainsi dans l'hebdomadaire *New Scientist*, que sur 20 échantillons de maïs examinés, 12 contenaient des traces détectables d'OGM.

Hervé Kempf

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE MANGIN

1 Vous êtes président de la coopérative meusienne E MC2 qui a commercialisé des semences de la variété de colza de printemps OGM Hyola 401. Comment avez-vous réagi à cette « pollution » ?

Très vite, et en devantant les pouvoirs publics qui hésitaient. Le 18 mai, Advanta nous a avertis de l'erreur. Le 19, nous avons identifié et localisé les 10 agriculteurs meusiens et hauts-marnais qui avaient semé les 170 kg de semences sur 25 hectares. J'ai informé les pouvoirs publics. En dépit des risques infimes pour la santé et l'environnement constatés après nos propres analyses, j'ai appelé les agriculteurs concernés, le 24 mai, à détruire les parcelles par fauchage et labourage, plus de vingt-quatre heures avant l'« ordre » de Matignon. Nous nous sommes concertés avec l'autre coopérative touchée, la bretonne Coopagri.

2 Avez-vous été motivés par le seul principe de précaution ?

Aussi par une préoccupation commerciale. La Lorraine, et notamment la Meuse, est une des premières régions pour la production de colza qui sert à la nourriture des animaux, à la fabrication d'huile et d'additif pour les carburants. Notre coopérative vend environ 180 000 tonnes de colza par an à des tritrateurs de la vallée de la Moselle, français et allemands. Le moindre soupçon de leur part aurait été désastreux, alors que notre politique de traçabilité est appréciée par nos clients.

3 Comment seront indemnisés les agriculteurs ?

Nous allons déposer plainte contre X... au tribunal de Verdun. Parallèlement, je demande au gouvernement de légiférer pour combler un vide juridique évident sur la production et la commercialisation des semences susceptibles de contenir ou non des OGM. Le manque à gagner commercial est estimé à 130 francs par quintal et 2 100 à 3 200 francs d'aide européenne par hectare, selon qu'il s'agit de colza alimentaire ou à usage industriel.

Propos recueillis par François Grosrichard

Les semenciers déplorent la décision du gouvernement

LES ORGANISATIONS professionnelles françaises et internationales des semences ont déploré, jeudi 25 mai, la décision du gouvernement français ordonnant la destruction des cultures de la variété de colza Hyola, contaminée par des OGM. Dénonçant « une décision clairement politique sans réels fondements scientifiques », ils pressent les gouvernements, l'Union européenne et les instances internationales de légiférer dans les meilleurs délais pour combler le vide juridique auquel ils sont confrontés.

Dès le mois de mai 1999, la Fédération internationale des semences (ISF), avait alerté les Etats sur la nécessité impérieuse de définir au plus vite des seuils de présence fortuite d'OGM dans les semences conventionnelles, sous peine de « voir émerger des problèmes commerciaux extrêmement graves ». Ils avaient en outre expressément demandé l'instauration de méthodes d'échantillonnage et d'analyses sérieuses pour quantifier les traces d'OGM. Aujourd'hui, difficiles à mettre en

œuvre et peu fiables, ces tests ne sont pas harmonisés.

Arguant de l'impossibilité de garantir un taux zéro d'OGM dans les semences conventionnelles, l'ISF avait présenté l'été dernier un programme en deux volets auprès de l'OCDE et de l'Union européenne. « Le premier volet comprend l'établissement de règles plus strictes pour la production de semences, une filière où la traçabilité est déjà sévère », a déclaré au Monde Bernard Lebuanec, secrétaire général de l'ISF.

SEUIL PSYCHOLOGIQUE

Cette première étape, basée sur l'engagement volontaire des semenciers, inclut la prise en compte, à titre expérimental, d'un seuil de tolérance de 1 % de semences OGM. « Ce seuil psychologique a été arbitrairement choisi pour être en conformité avec la réglementation sur l'étiquetage des OGM dans les aliments », souligne Garlich Von Essen, directeur de l'Association européenne des semences. Le deuxième volet concerne les tests de détection

des OGM et établit des propositions concrètes pour le maïs, le soja, le coton et le colza. Il inclut la mise à disposition auprès des laboratoires, par les semenciers, de données confidentielles concernant les transgènes introduits dans les semences.

En l'absence de réponse officielle des instances communautaires, les semenciers européens, à l'initiative de la confédération française des semences et plus particulièrement de son antenne maïs, « ont pris les devants ». Ils ont établi « un code de bonne conduite garantissant auprès du consommateur un taux maximal d'OGM de 1 % dans les semences de maïs » qu'ils appliquent dès la présente campagne. Une attitude qui pourrait inspirer les autres filières.

Inquiets, les semenciers attendent maintenant les résultats du conseil informel des ministres de l'agriculture de l'Union européenne, qui se tiendra lundi 29 et mardi 30 mai sur ce thème.

Florence Bal

Le pouvoir britannique se montre divisé sur la question

LONDRES

de notre correspondant

L'affaire du colza génétiquement modifié planté par erreur divise le gouvernement britannique. S'il existe un consensus sur l'absence de risques alimentaires provoqué par les semences contaminées avec des OGM, la controverse fait rage quant à la question des retombées écologiques, y compris au sein même de l'équipe Blair. Mais pour l'instant la position officielle, exprimée le 24 mai par le vice-premier ministre, John Prescott, aux Communes, reste que la destruction des récoltes contaminées n'est pas nécessaire. Le gouvernement s'est borné à réclamer l'opinion d'experts juridiques pour savoir si la compagnie britannique Advanta, filiale du groupe néerlandais Advanta, a commis un délit en mélangeant des graines de colza avec des semences normales. De surcroît, le principal laboratoire public, basé à York, commencera le 1^{er} juin à contrôler l'éventuelle présence d'OGM dans les grains importés. Pour le reste, Londres réaffirme la nécessité d'une coopération internationale en vue de définir les critères de pureté des semences.

L'affaire a relancé l'offensive des groupes anti-OGM déjà très actifs en Grande-Bretagne. Cette campagne est menée par une puissante organisation intitulée « La coalition en faveur du gel de cinq ans ». Fondée en février 1999, elle rassemble 114 groupes représentant plus de 3 millions d'affiliés, dont les deux principaux groupes écologistes, Greenpeace et Friends of the Earth (Amis de la Terre). Outre la destruction des récoltes suspectes et le versement

d'indemnités aux agriculteurs concernés, ce mouvement, à forte connotation tiers-mondiste, exige un moratoire de cinq ans au moins sur les cultures d'OGM, les importations et l'octroi de brevets. Des exigences relayées sur le plan politique par l'opposition conservatrice et libérale-démocrate ainsi que par le prince Charles, et l'assemblée du pays de Galles.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE SUR LA SELLETTE

Dans le camp gouvernemental, Tony Blair passe pour être plus proche des jeunes sociétés de biotechnologie, qu'il considère comme l'un des moteurs de la rénovation industrielle britannique, que des mouvements écologistes. Par ailleurs, le premier ministre n'est pas insensible aux pressions du président Clinton en faveur de la libre entrée, au Royaume-Uni et dans le reste de l'Union européenne, des OGM américains. C'est sous la pression des consommateurs, des sondages et de la presse que Blair a été contraint en février de faire part publiquement de son opposition aux aliments transgéniques, après les avoir longtemps défendus.

Quant au ministre de l'agriculture, Nick Brown, déjà fragilisé par l'affaire de la vache folle, il a été sévèrement critiqué par English Nature, l'organisme officiel de protection de l'environnement, pour avoir attendu le 17 mai avant de révéler l'affaire alors qu'il avait été averti un mois auparavant de l'erreur du distributeur.

Marc Roche

Qu'un champ impur...

par Pierre Georges

SÉPARER le bon grain de l'ivraie, sage proposition. Et, si l'on peut dire, antique principe de précaution. Mais séparer le bon grain du grain génétiquement modifié, voilà qui s'annonce autrement coton.

Dans ce vaste tourbillon des idées, des connaissances scientifiques, des ignorances qui vont avec, des craintes fondées ou des fantasmes entretenus, des risques pris avec l'environnement, la botanique et la santé ou de l'absence de risques, comment y retrouverions-nous notre colza ? Comment, dans un débat que les scientifiques, naturalistes, botanistes, experts n'ont pu trancher vraiment, recherches contre recherches, affirmations contre affirmations, pourrions-nous avoir une opinion autorisée et valide ?

Simplement, alors, constatons. Que le colza transgénique est là. Comme son cousin, le maïs transgénique. Il est là, sur nos tables. Il est là, dans nos champs, arrivé, si l'on a bien saisi, en colza clandestin. Sans permis de séjour, bien planqué et solidement installé dans les fourgons du colza « naturel », dissimulé sous lui et déjà en lui, en sa guerre intestine et ses offensives hybrides. La guerre des deux colzas a commencé dans les sacs de semences, dans les champs ensuite. L'antique est contaminé par le futuriste, avec - toujours si l'on a bien compris - une tolérance commerciale dans les semences vendues, de 1 % d'impuretés, de 1 % d'intrus transgéniques, pourtant présumés et affirmés stériles.

99 % de colza naturel, 1 % de colza transgénique, la guerre biotechnologique fait rage dans nos sillons ensemencés. Sur de maigres espaces certes : 600 petits hectares dont on ne saurait dire

s'ils sont un minuscule et involontaire champ d'expérimentation, ou, déjà, la base arrière d'une conquête généralisée et polluante. Cette guerre-là fait rage, en politique. Elle a conduit un ministre, celui de l'agriculture, à tenir l'intrus pour quantité et risque négligeables et l'affaire des 600 hectares contaminés pour « une tempête dans un verre d'eau », selon le mot, fort classique, de Jean Glavany. Elle a conduit un autre ministre, celui de l'environnement, à sonner le tocsin, l'état d'urgence et d'éradication, tant, affirma Dominique Voynet, « cet incident confirme la validité de la position de la France, qui s'oppose à l'octroi de toute nouvelle autorisation d'OGM ».

Gouverner ensemble, c'est aussi accorder ses violons. Ne pas avoir autant d'avis que de colzas. Sauf à troubler davantage une opinion publique qui n'a pas besoin de cela. Gouverner, c'est trancher, au besoin dans le colza. Donc, après des coopératives agricoles qui, elles-mêmes, en ont pris l'initiative, l'ordre est venu d'en haut, de Matignon : rasons ces champs impurs. Avant que le colza fleurisse et que pollens et abeilles ne fassent leurs métiers !

Bien. On éradique et indemnise en France. Et en Suède aussi. Mais pas en Grande-Bretagne. Pas plus qu'en Allemagne ou au Luxembourg. C'est dire l'état de l'Europe du colza transgénique, proscrit ici, passé par la faux et le feu, et toléré là, au motif de sa représentation infinitésimale ou de l'absence de base légale pour procéder à son arrachage. Principe de précaution contre principe de réalité. Qui s'y retrouverait ? Les pollens peut-être, qui, n'ayant pas de ces soucis frontaliers, politiques et réglementaires, vivront leur vie européenne.

La polémique s'envenime sur la World Gay Pride de Rome

ROME. Le président du conseil italien, Giuliano Amato, a jugé mercredi 24 mai « inopportune pendant l'année du Jubilé » la manifestation de la World Gay Pride, prévue à Rome du 1^{er} au 9 juillet. Faisant état de possibles « troubles à l'ordre public », Giuliano Amato a estimé que les autorités étaient « en droit de limiter la manifestation en un lieu défini, de l'isoler du reste de la cité ». De son côté, le Vatican avait demandé officiellement le report de cette manifestation homosexuelle. Certains gays ont protesté devant la Chambre des députés : « L'Italie est-il un Etat laïque ou non ? Honte, honte ! Gouvernement fasciste ! » La prise de position de M. Amato a été accueillie favorablement au Vatican et par les leaders de la droite et de l'extrême-droite qui s'opposent à la tenue de cette World Gay Pride à Rome. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ ISRAËL : Yitzhak Mordehai, ministre des transports et vice-premier ministre, devrait démissionner après avoir été inculpé officiellement jeudi 25 mai pour agression sexuelle. « Le conseiller juridique du gouvernement, Elyakim Rubinstein, a décidé de présenter un acte d'accusation pour trois cas d'agression sexuelle » contre M. Mordehai, à la suite du dépôt de plaintes, a annoncé le ministère de la justice. Le ministre a fait savoir par le biais de son avocat qu'il remettrait sa démission au début de la semaine prochaine. - (AFP)

■ ÉTHIOPIE : les troupes de l'Erythrée se sont retirées, jeudi 25 mai, des zones que l'Éthiopie considère comme occupées depuis deux ans par son voisin et ennemi. Asmara a annoncé que ce retrait était une réponse à la demande de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de rouvrir des négociations entre les deux pays en conflit. Mais l'Éthiopie a célébré jeudi l'annonce de la « libération » des zones « occupées », ce développement marquant pour Addis Abeba la reconquête de presque tous les territoires qu'elle revendique. - (AFP, AP)

■ TÉLÉVISION : le lancement de TV Breizh, une chaîne régionale diffusée en français et en breton, initialement prévu le 4 août a été reportée à septembre. Présidée par Patrick Le Lay, PDG de TF 1, cette chaîne - codétenue notamment par TF 1 et les groupes de Rupert Murdoch, Silvio Berlusconi, François Pinault et Jean-Claude Darmon - diffusera, par câble et par satellite, dix-sept heures par jour, des débats consacrés à la vie culturelle et économique en Bretagne. Patrick Poivre d'Arvor, nommé jeudi 25 mai, vice-président de la chaîne, aura la charge des magazines d'actualité.

Tirage du Monde daté vendredi 26 mai 2000 : 529 341 exemplaires.

1-3

Spécial Roland-Garros

Rencontre avec Pete Sampras. Le rêve de Martina Hingis. Les fabricants de champions. Les tableaux du tournoi.

Un supplément de 8 pages avec Le Monde

Samedi 27 mai

Le Monde

daté 28/29